

**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**Etude Nationale Prospective**  
**“Mali 2025”**

**REPUBLIQUE DU MALI**  
Un Peuple - Un But - Une Foi

**ETUDE NATIONALE PROSPECTIVE**  
**MALI 2025**

**RAPPORT GENERAL**

**JUIN 1999**



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

**Etude Nationale Prospective  
« Mali 2025 »**

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

# **RAPPORT GENERAL**

**Juin 1999**



## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	2
<b>PREMIERE PARTIE: LA BASE DE L'ETUDE: LES DIFFERENTES INVESTIGATIONS .....</b>	<b>7</b>
CHAPITRE 1 : LES ENQUETES AUPRES DES POPULATIONS.....	8
INTRODUCTION.....	9
A) ENQUETE AUPRES DU GRAND PUBLIC.....	11
INTRODUCTION.....	11
I. PERCEPTION DU GRAND PUBLIC SUR LA SITUATION GENERALE DU PAYS : SITUATION PASSEE ET PRESENTE.....	13
1 DOMAINES DEMOGRAPHIQUE ET SOCIAL.....	13
2 LE DOMAINES ECONOMIQUE.....	21
3 LE DOMAINES RELATIF A L'ADMINISTRATION.....	22
4 LE DOMAINES RELATIF A LA JUSTICE.....	24
5 LE DOMAINES CULTUREL.....	24
6 LE DOMAINES TECHNOLOGIQUE.....	25
7 LE DOMAINES RELATIF A L'ENVIRONNEMENT.....	26
8 LE DOMAINES RELATIF AUX FEMMES.....	26
9 DOMAINES POLITIQUE.....	27
II. VISION DU MALI DANS 25, 30 ANS.....	30
1. DOMAINES POLITIQUE.....	30
2. DOMAINES ECONOMIQUE.....	30
3. DOMAINES DE LA TECHNOLOGIE.....	31
4. DOMAINES DE L'ENVIRONNEMENT.....	31
5. DOMAINES RELATIF A LA CONDITION DE LA FEMME .....	31
6. DOMAINES DE L'EDUCATION.....	32
7. DOMAINES DE LA SANTE.....	33
8. DOMAINES DE LA MIGRATION.....	33
9. DOMAINES DE L'EMPLOI.....	33
10. DOMAINES DU LOGEMENT.....	34
11. DOMAINES DE LA CULTURE.....	34
12. DOMAINES DE L'ADMINISTRATION.....	35
13. DOMAINES DE LA JUSTICE.....	36
B) SYNTHESE GENERALE DES ENTRETIENS AVEC LES PERSONNALITES ET LEADERS D'OPINION.....	37
I. LA PERCEPTION DES PERSONNALITES ET LEADERS D'OPINION DE LA SITUATION ACTUELLE DU MALI.....	38
II. LES CAUSES HISTORIQUES DE CETTE SITUATION.....	41
III. LES ATOUTS MAJEURS DU MALI.....	43
IV. LES OBSTACLES AU DEVELOPPEMENT DU MALI.....	43
V. LES CHANCES POUR LE DEVELOPPEMENT DU MALI.....	45
VI. LES MENACES SOUS-REGIONALES ET INTERNATIONALES SUR LE MALI.....	45
VII. LES FACTEURS SUSCEPTIBLES DE COMPROMETTRE LA PAIX, LE DEVELOPPEMENT ET LA DEMOCRATIE AU MALI.....	46
VIII. LES FAITS OU EVENEMENTS PORTEURS DE CHANGEMENT POUR L'AVENIR DU MALI.....	48
IX. LES IMAGES DU MALI EN L'AN 2025.....	48

X. LES STRATEGIES A METTRE EN ŒUVRE POUR LA REALISATION DE CE FUTUR.....	53
C) ENQUETE AUPRES DES EXPERTS.....	57
INTRODUCTION.....	57
I. PERCEPTION DES EXPERTS SUR LA SITUATION GENERALE DE LEUR PAYS : SITUATION PASSEE ET PRESENTE.....	59
1.DOMAINE DEMOGRAPHIQUE ET SOCIAL.....	59
2. DOMAINE ECONOMIQUE.....	66
3. DOMAINE RELATIF A L'ADMINISTRATION.....	69
4. DOMAINE DE LA JUSTICE.....	70
5. DOMAINE RELATIF A L'ART ET A LA CULTURE.....	71
6. DOMAINE RELATIF AU SPORT.....	72
7. DOMAINE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE .....	73
8. DOMAINE RELATIF A L'ENVIRONNEMENT.....	74
9. DOMAINE RELATIF AU GENRE ET AU DEVELOPPEMENT.....	74
10. DOMAINE POLITIQUE.....	76
II. VISION DES EXPERTS DANS LES DIFFERENTS DOMAINES.....	77
III. LES STRATEGIES A METTRE EN OEUVR.....	80
D) SYNTHESE GENERALE DES FOCUS GROUPS.....	81
INTRODUCTION.....	81
1. DOMAINE DEMOGRAPHIQUE ET SOCIAL.....	83
2. DOMAINE ECONOMIQUE.....	88
3. DOMAINE RELATIF A L'ADMINISTRATION.....	91
4. DOMAINE CULTUREL .....	91
5. DOMAINE TECHNOLOGIQUE .....	92
6. DOMAINE RELATIF A L'ENVIRONNEMENT.....	93
7. DOMAINE RELATIF AUX FEMMES.....	94
8. DOMAINE RELATIF A LA JEUNESSE.....	94
9. DOMAINE POLITIQUE.....	95
E) SYNTHESE DES PERCEPTIONS ET ASPIRATIONS DES POPULATIONS MALIENNES.....	101
I. LES PERCEPTIONS DES MALIENS.....	101
II. LES ASPIRATIONS.....	107
CHAPITRE 2 : SYNTHESE DES ETUDES.....	113
INTRODUCTION.....	113
I. DOMAINE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL.....	113
II. DOMAINE ECONOMIQUE.....	120
1. L'AIDE EST-ELLE UN FACTEUR DE DEVELOPPEMENT OU VECTEUR DE CULTURE DE DEPENDANCE ?.....	125
2. QUELS SONT LES DEFIS ET CONTRAINTES DE L'INDUSTRIALISATION AU MALI ?.....	130
3. QUELLES LECONS TIRER DE L'EXPERIENCE MONETAIRE DU MALI ?.....	134

III.	DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET SECURITE ALIMENTAIRE.....	141
IV.	DOMAINE SOCIO-CULTUREL.....	150
1.	DEMOGRAPHIE, MIGRATION ET CROISSANCE URBAINE : UNE SERIE DE TENDANCES LOURDES POUR LES 25 PROCHAINES ANNEES.....	150
2.	UN DES ENJEUX MAJEURS SERAIT LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESSOURCES HUMAINES.....	152
3.	UN AUTRE ENJEU MAJEUR POUR LE DEVELOPPEMENT DU MALI EST LA MONTEE DES MOUVEMENTS CONFESIONNELS ASSEZ PERCEPTEBLE EN CETTE FIN DE SIECLE.....	155
CHAPITRE 3 : ANALYSE STRUCTURELLE.....		158
I.	PRESENTATION DE LA METHODE .....	159
II.	MISE EN ŒUVRE.....	161
III.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	171
DEUXIEME PARTIE : LES SCENARIOS.....		174
I.	METHODOLOGIE D'ELABORATION DES SCENARIOS.....	175
1.	CONSTRUCTION DES SCENARIOS THEMATIQUES.....	175
2.	CONSTRUCTION DES SCENARIOS GLOBAUX.....	177
II.	LES SCENARIOS THEMATIQUES.....	179
1.	THEME 1 : GOUVERNANCE-INSTITUTIONS.....	179
2.	THEME 2 : ACTIVITES ECONOMIQUES ET PROGRES SOCIAL.....	196
3.	THEME 3 : ESPACE DE STABILITE, D'EQUITE ET DE SOLIDARITE.....	210
III.	LES SCENARIOS GLOBAUX.....	221
TROISIEME PARTIE : LA VISION ET LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....		261
CHAPITRE 1 : LA VISION.....		262
CHAPITRE 2 : LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....		282
I.	METHODOLOGIE D'ELABORATION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	283
II.	OBJECTIFS ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	285
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....		291
1.	CONCLUSIONS.....	291
2.	RECOMMANDATIONS.....	292
ANNEXES.....		295



## INTRODUCTION

Le Gouvernement du Mali, assisté par le Programme des Nations Unies pour le Développement, et la Banque Africaine de Développement, a entrepris la réalisation d'une étude Nationale Prospective à l'horizon d'une génération.

Cette étude, qui participe au **Renouveau de la Planification**, place la gestion du développement dans une perspective de long terme et vise les **objectifs suivants** :

- Construire une image réaliste des futurs possibles du Mali à l'horizon d'une génération et renforcer notre capacité d'anticipation des tendances et des événements futurs ;
- Forger une image commune du futur et les stratégies appropriées pour la concrétiser ;
- Mobiliser tous les acteurs autour de la réalisation des objectifs de développement ;

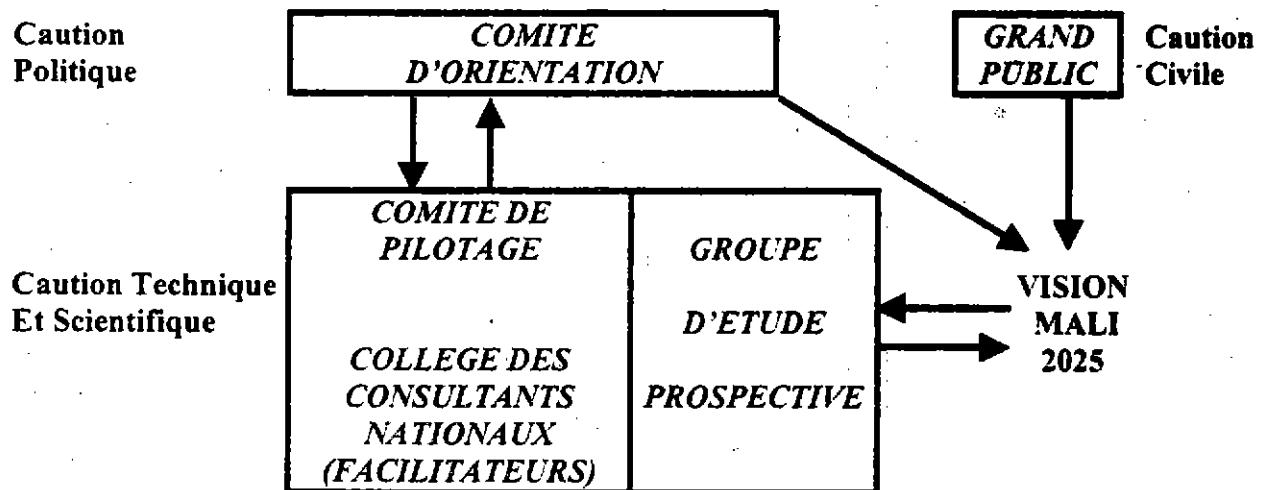
Afin de mener à bien l'exercice prospectif, **le cadre institutionnel** suivant a été mis en place :

- **Un Comité d'Orientation et de Suivi** de l'Etude Nationale Prospective à Long Terme composé de personnalités représentatives de la société malienne dans sa diversité sociologique, économique et politique ;
- **Un Comité de Pilotage** de l'Etude Prospective chargé de conduire l'Etude et composé de quatre experts dont l'un assure le rôle de coordonnateur ;
- **Un groupe d'Etude Prospective (GEP)** d'une quarantaine de personnes soit membres du Comité d'Orientation et de Suivi, soit comme personnes ressources, en fonction de leur compétence, de leur disponibilité et de leur ouverture d'esprit (historiens, sociologues, philosophes, économistes, géographes, scientifiques).

L'organisation institutionnelle se schématise comme suit :



## SCHEMA DE L'ORGANIGRAMME INSTITUTIONNEL



L'Etude s'est réalisée en trois grandes étapes :

- *Etape I : Les investigations*

Elles ont porté sur :

- les **Enquêtes sur les Aspirations Nationales** : elles se sont déroulées sur toute l'étendue du territoire auprès du **Grand Public**, des **Experts** et des **Personnalités et Leaders d'opinion**, et des groupes homogènes (**Focus - Group**) ;
  - les **Etudes** : elles ont porté sur huit (**8**)**Thèmes majeurs** que les consultants nationaux ont étudiés pour aboutir à des propositions qui ont été prises en compte dans la suite de l'exercice ;
  - l'**Analyse structurelle** : elle a permis d'acquérir une intelligence du système et de dégager les facteurs déterminants de son évolution.
- *Etape II : La construction des scénarios alternatifs et de la Vision*

Il s'est agi de construire les quatre (**4**) scénarios réalisables et contrastés d'évolution de la société malienne à l'horizon d'une génération d'une part et

d'autre part la Vision du pays à l'horizon de l'étude par le rapprochement des scénarios et des aspirations nationales analysées dans l'étape I ;

*- Etape III : La Formulation des stratégies globales de développement*

Il s'est agi d'identifier un nombre limité de problèmes fondamentaux pour pouvoir réaliser la Vision, examiner et sélectionner des options possibles de réponses aux Questions stratégiques.

La méthodologie utilisée a permis d'assurer à la fois le caractère participatif de l'exercice et sa pertinence technique. Cela s'est traduit dans les activités menées à toutes les étapes de l'Etude comme l'atteste le tableau qui suit :

Activités	Participation	Pertinence technique
1) Mise en Place du cadre institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité d'Orientation et de Suivi large où tous les segments de la société sont représentés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Crédit d'un groupe technique : le Groupe d'Etude Prospective (GEP)</li> </ul>
2) Enquêtes : Quantitatives et qualitatives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête Nationale avec un large échantillon de plus de 2600 personnes enquêtées</li> <li>• Nombre élevé de cadres et de leaders</li> <li>• Discussion des éléments d'investigation : Atelier de validation des instruments d'investigation</li> <li>• Amélioration des enquêtes traditionnelles par les "Focus-Group"</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Technique scientifique d'échantillon réalisée par la DNSI</li> <li>• Enquête pilote pour tester les questionnaires</li> <li>• Formation des enquêteurs</li> <li>• Processus scientifique d'exploitation des Enquêtes</li> </ul>
3) Analyse structurelle (Atelier GEP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Processus du choix des variables et d'élaboration des fiches variables lors d'un atelier du 9 au 14 Février 1998</li> <li>• Remplissage de la matrice par les membres du GEP à l'atelier du 9 au 14 et à celui du 23 au 27 Mars 1998</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Son introduction au processus</li> <li>• Précision sur le contenu des variables par l'élaboration des fiches variables</li> <li>• Le traitement et l'analyse des résultats par les techniques et les instruments les plus avancés en la matière.</li> </ul>
4) Etudes thématiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procédure d'élaboration des termes de référence avec la participation du GEP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préoccupations exprimées dans les TDR tournées vers les besoins spécifiques de l'analyse structurelle.</li> <li>• Notes de compréhension de la thématique produites par les consultants et discutées avec eux avant le début effectif des études.</li> </ul>

<p><b>5) Constructions des scénarios</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulation des scénarios thématiques avec les membres du GEP lors de l'atelier du 9 au 13 Novembre 1998</li> <li>• Formulation des scénarios globaux au cours de l'atelier du 7 au 9 Décembre 1998</li> <li>• Validation des scénarios et Construction de la Vision dans un atelier du 24 au 26 Février 1999</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption d'une méthode rigoureuse de construction des scénarios : la méthode morphologique en deux (2) étapes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'abord élaboration des scénarios thématiques, puis construction des scénarios globaux par agrégation des scénarios thématiques</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>6) Identification des Axes Stratégiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation du GEP lors de l'atelier du 22 au 24 Mars 1999</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarche rigoureuse de détermination des questions stratégiques et des modalités de réponses à ces questions stratégiques</li> <li>• Utilisation de société spécialisée de communication</li> <li>• Choix des moments de communication</li> </ul>
<p><b>7) Communication</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gamme large des procédés utilisés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Télévision</li> <li>• Radio avec les langues Nationales</li> <li>• Journaux</li> <li>• Sketches populaires</li> </ul> </li> </ul>	

## **PREMIERE PARTIE**

### **LA BASE DE L'ETUDE : LES DIFFERENTES INVESTIGATIONS**



# **CHAPITRE 1 :**

## **LES ENQUETES SUR LES ASPIRATIONS DES POPULATIONS**



## INTRODUCTION

Dans le cadre de la réalisation de l'Etude Nationale Prospective, le Comité de Pilotage, avec l'Appui des membres du Groupe d'Etude Prospective (G.E.P) et de la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (D.N.S.I) a mené une série d'investigations qui avaient pour objectifs essentiels de recueillir la perception, les préoccupations et les aspirations des Maliens à l'horizon d'une génération.

Les informations recueillies sont relatives à :

- La perception qu'ont les Maliens de la situation générale de leur pays : situation passée et présente.
- Les aspirations à long terme des maliens et leur vision du pays à l'horizon 2025.
- Les propositions de stratégies pertinentes pour la réalisation de ces aspirations.

Ces informations concernent tous les aspects de la vie économique, politique, sociale, culturelle, environnementale, et technologique.

Les investigations ont été menées à travers plusieurs types d'enquêtes à plusieurs niveaux :

- Une enquête nationale «Grand Public» à travers un questionnaire adressé à un échantillon représentatif (urbain, rural), de 2654 personnes âgées de 15 ans ou plus réparties sur toute l'étendue du territoire. Des enquêteurs de niveau supérieur, contrôlés et supervisés par des agents de la D.N.S.I et l'équipe du projet ont mené les interviews.
- Un questionnaire comportant des questions assez pointues a été adressé à des experts, c'est à dire des personnes choisies en fonction de leur expérience dans différents domaines et ayant une capacité d'analyse des problématiques de développement du Mali.
- Un guide d'entretien a été élaboré à l'intention des personnalités et leaders d'opinion. Ce guide d'entretien a été adressé à un échantillon comprenant des présidents de partis politiques, les présidents des institutions de la République (Assemblée Nationale, Cour constitutionnelle, Conseil économique, social et culturel, Cour suprême, Haute cour de justice), du Conseil supérieur de la communication, des ministres et d'anciens ministres, les gouverneurs des régions, des responsables religieux, des responsables d'ONG et Associations, des députés et élus municipaux, des griots et artistes, des chasseurs, et des chefferies traditionnelles.

L'équipe du projet, aidée par 4 membres du Groupe d'Etude Prospective a mené les entretiens au niveau du District de Bamako. Les Directeurs Régionaux du Plan et de la Statistique ont assuré l'entretien avec les leaders au niveau des régions.

- Des Focus Groups ont été organisés et ont permis de recueillir les opinions de groupes structurés sur l'ensemble des questions intéressant le développement économique et social du pays.

Les groupes auxquels a été soumis le guide d'entretien ont été déterminés sur la base de l'analyse sociale de la société malienne. Ainsi 19 groupes ont été identifiés et rencontrés au niveau du district de Bamako, 13 dans chacune des villes de Ségou et Mopti.

## A) ENQUETE AUPRES DU GRAND PUBLIC

### INTRODUCTION

L'enquête a porté sur un échantillon de 2654 personnes âgées de 15 ans et plus dont les caractéristiques suivantes ont été préalablement relevées :

- Code géographique : région, milieu (urbain/rural), mode de vie (sédentaire/nomade) ;
- Sexe ;
- Age ;
- Situation matrimoniale ;
- Niveau d'instruction ;
- Alphabétisation dans une langue nationale ;
- Catégorie socioprofessionnelle.

Les données collectées sur ces variables ont permis de dégager les résultats suivants :

- Près des deux tiers de l'échantillon (65,4 %) sont issus du milieu urbain contre 34,6 % pour le milieu rural. Ce résultat est lié au doublement du nombre de sections d'énumération (SE) dans le district de Bamako pour tenir compte de l'hétérogénéité de sa population.

- Plus de 95 % des personnes enquêtées sont des sédentaires, le reste étant réparti entre modes de vie nomade et semi-nomade. Cette répartition est conforme à la structure de la population selon le mode de vie.

- La répartition de la population enquêtée selon le sexe est également conforme à la structure de la population totale qui dégage une légère prédominance numérique des femmes.

- Concernant la structure par âge elle se présente comme suit :

< 30 ans	42,1 %
30-39 ans	20,0 %
40-49 ans	14,9 %
50-59 ans	10,8 %
60 ans +	12,3 %
Total	100,0 %

Il ressort de cette distribution une forte proportion de jeunes. De plus, on constate que l'enquête a couvert largement tous les groupes d'âges de la population de 15 ans et plus.

- La répartition de l'échantillon suivant la religion montre que les musulmans représentent 96,1 %.

- La description selon la situation matrimoniale fait ressortir que l'échantillon est dominé par les mariés (60,9%). Viennent ensuite les célibataires (33,6 %), les veufs (ves) (4,1 %), les divorcés (es) (1,4 %).

- L'échantillon couvre par ailleurs, tous les niveaux d'instruction. En effet, on relève 42,8 % de "sans niveau"<sup>1</sup>, 25,0 % du niveau fondamental, 11,6 % du niveau secondaire et 3,2 % du niveau supérieur. L'enseignement coranique représente 13, %.

- Toutes les catégories socioprofessionnelles sont également représentées dans l'échantillon. Les catégories les plus représentées concernent les ménagères (près de 28%), les agriculteurs/éleveurs/pêcheurs (environ 24 %), les élèves/étudiants (12 %), les salariés (11 %) et les commerçants (10%).

Il ressort des commentaires ci-dessus, que l'échantillon de l'enquête est suffisamment représentatif.

---

<sup>1</sup>Une personne "sans niveau" est une personne qui n'a ni suivi l'enseignement formel ni l'enseignement informel (enseignement coranique, alphabétisation fonctionnelle).

# I - PERCEPTION DU GRAND PUBLIC SUR LA SITUATION GENERALE DU PAYS : SITUATION PASSEE ET PRESENTE

## 1. DOMAINE DEMOGRAPHIQUE ET SOCIAL

### 1.1 DEMOGRAPHIE

#### 1.1.1 Territoire et population

Il ressort des opinions exprimées, que 41,6 % de la population estiment que la population n'est pas assez nombreuse. Par contre 22,9 % de la population trouvent cette population trop nombreuse. En revanche, 16,6 % sont satisfaits de l'effectif et 18,8 % sont sans opinion.

Parmi les principales justifications évoquées, on note:

- l'étendue du territoire, la population comme facteur de développement pour ceux qui estiment que la population n'est pas assez nombreuse ;
- la situation économique difficile et les problèmes sociaux sont les principales justifications avancées par ceux qui pensent qu'on est trop nombreux.

L'analyse par région est dans l'ensemble, conforme à la situation globale ci-dessus. Cependant quelques particularités se dégagent de certaines régions. En effet, plus de la moitié de la population de Kayes estiment que la population n'est pas assez nombreuse. Pour cette modalité, les proportions varient de 34,3 % dans la région de Mopti à 46 % dans la région de Gao.

Concernant la modalité "trop nombreux", les avis sont assez contrastés. En effet les proportions les plus faibles sont observées dans les régions de Kidal (11,8 %), Ségou (12,5 %) et Kayes (17,7 %); en revanche, les proportions les plus élevées sont enregistrées dans les régions de Gao (40,1 %), Sikasso (29,0 %) et Bamako (25,9 %).

Concernant l'opinion des hommes et des femmes sur la question, on relève des différences significatives entre ces deux groupes au niveau de toutes les modalités. En effet, 48,4 % des hommes trouvent que l'effectif n'est pas assez nombreux contre 35,1 % pour les femmes; 12,2 % des hommes sont sans opinion contre

- 25,1 % pour les femmes; l'écart est moins important pour les deux autres modalités.

Concernant le niveau d'instruction, les proportions les plus élevées sont enregistrées dans la modalité "pas assez nombreux". Pour cette modalité, il est intéressant de noter que la proportion semble augmenter avec le niveau d'instruction. Par contre, le degré d'indécision semble varier en sens inverse du niveau d'instruction.

Au niveau du groupe d'âge, on note une nette différence d'opinion entre les jeunes et les autres groupes d'âge. En effet, pour la modalité "trop nombreux", la proportion est plus élevée chez les jeunes contrairement à la modalité "pas assez nombreux". De plus, les jeunes sont moins indécis que les personnes âgées.

En conclusion générale, il se dégage de l'analyse ci-dessus que:

- la superficie du territoire semble avoir influencé l'opinion de la population en faveur de la modalité "pas assez nombreux";
- le milieu urbain présente une proportion nettement plus élevée que celle du milieu rural concernant la modalité "trop nombreux". Le même constat est valable au niveau du mode de vie entre sédentaire et nomade.
- Les hommes estiment, nettement plus que les femmes, que l'effectif n'est pas suffisamment élevé;
- l'indécision de la population est d'autant plus grande que le niveau d'instruction est faible;
- les jeunes, plus que les personnes âgées, jugent trop élevé l'effectif de la population.

### 1.1.2 Migration interne

Dans l'ensemble, la majorité de la population (51,1 %) a une opinion négative sur la migration interne.

Cette opinion est observée dans toutes les régions à l'exception de Ségou, Mopti et Kidal, qui estiment dans leur majorité, que la migration est une bonne chose.

En milieu rural l'avis est nettement défavorable à la migration interne. En milieu urbain l'avis est légèrement défavorable à la migration interne.

Par rapport au mode de vie, on note des avis opposés entre les deux modes. En effet, les sédentaires sont défavorables à la migration tandis que les nomades et semi-nomades y sont nettement favorables, ce qui apparaît tout à fait logique.

Par rapport au sexe, l'avis des femmes est plus mitigé tandis que les hommes estiment nettement que la migration interne est une mauvaise chose.

Par rapport au niveau d'instruction, il semble se dégager un avis nettement défavorable à la migration interne au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente.

Par rapport à l'âge, il se dégage des résultats, que les personnes âgées ont de la migration interne, une opinion négative nettement plus marquée que chez les jeunes.

Concernant les motivations de cette migration, elles sont essentiellement d'ordre économique (plus de 88 %). En effet, les principales raisons évoquées par la population sont: la recherche de travail (44,8 %) et la pauvreté (43,7 %). Les raisons liées à l'écologie ne sont évoquées que par 2,9 % de la population.

Face à cette migration, la population, dans sa majorité, pense que le Gouvernement doit décourager ce phénomène et améliorer les conditions de vie des populations.

### 1.1.3 Migration externe

La majorité de la population 60,1 % juge ce type de migration comme une mauvaise chose contre 36,6 % d'opinion contraire. Cette appréciation "mauvaise chose" exprimée par la majorité de la population est confirmée dans toutes les régions administratives du Mali **sauf à Kayes où 53,5 % de la population trouvent que la migration internationale est une bonne chose**. Cela peut se comprendre si on sait que la plupart des ressortissants maliens à l'extérieur sont de cette région. Les autres caractéristiques tels que le milieu de résidence, le mode de vie, le sexe, l'âge et le niveau d'instruction sont sans influence sur l'opinion de la population .

Selon la majorité de la population (60,4 %), le gouvernement doit décourager la migration internationale .

Sur les 60,4 % de la population qui optent pour le découragement de la migration externe par le gouvernement, 42,5 % justifient leurs réponses par le fait que la migration internationale ternit l'image du pays, 31,3 % justifient leurs opinions par la création de problèmes occasionnée par cette migration. Par contre, parmi les 28,6 % de la population qui sont pour l'encouragement de cette migration, 93,4 % justifient cet avis par l'amélioration des conditions de vie consécutive à ce type de migration.

78,2 % de la population pensent que leurs compatriotes reçoivent un mauvais traitement à l'extérieur et seulement 10,4 % sont de l'avis contraire.

Cela peut se comprendre, si on se réfère aux rapatriements fréquents des étrangers notamment des maliens vers leurs pays d'origines effectués par des pays comme la France, le Gabon, l'Angola etc.

## 1.2 SANTE ET SOLIDARITE

### 1.2.1 Planification familiale

Les résultats indiquent que 66,6 % de la population ont un avis favorable à la planification familiale contre 24,8 % d'avis défavorable. Cependant, les populations des régions de Gao et Kidal expriment, dans leur majorité, un avis contraire.

Par rapport au sexe, les femmes sont nettement plus favorables que les hommes. De plus, on relève que la proportion en faveur de la planification augmente avec le niveau d'instruction. Enfin, les jeunes sont nettement plus favorables que les personnes âgées.

Les principales justifications des avis exprimés sont: la sauvegarde de la santé maternelle et infantile (47,1 %) et l'opportunité économique que sa pratique offre aux femmes. Les avis défavorables sont justifiés principalement par la non conformité à la religion.

En milieu rural l'avis est nettement défavorable à la migration interne. En milieu urbain l'avis est légèrement défavorable à la migration interne.

Par rapport au mode de vie, on note des avis opposés entre les deux modes. En effet, les sédentaires sont défavorables à la migration tandis que les nomades et semi-nomades y sont nettement favorables, ce qui apparaît tout à fait logique.

Par rapport au sexe, l'avis des femmes est plus mitigé tandis que les hommes estiment nettement que la migration interne est une mauvaise chose.

Par rapport au niveau d'instruction, il semble se dégager un avis nettement défavorable à la migration interne au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente.

Par rapport à l'âge, il se dégage des résultats, que les personnes âgées ont de la migration interne, une opinion négative nettement plus marquée que chez les jeunes.

Concernant les motivations de cette migration, elles sont essentiellement d'ordre économique (plus de 88 %). En effet, les principales raisons évoquées par la population sont: la recherche de travail (44,8 %) et la pauvreté (43,7 %). Les raisons liées à l'écologie ne sont évoquées que par 2,9 % de la population.

Face à cette migration, la population, dans sa majorité, pense que le Gouvernement doit décourager ce phénomène et améliorer les conditions de vie des populations.

### 1.1.3 Migration externe

La majorité de la population 60,1 % juge ce type de migration comme une mauvaise chose contre 36,6 % d'opinion contraire. Cette appréciation "mauvaise chose" exprimée par la majorité de la population est confirmée dans toutes les régions administratives du Mali **sauf à Kayes où 53,5 % de la population trouvent que la migration internationale est une bonne chose.** Cela peut se comprendre si on sait que la plupart des ressortissants maliens à l'extérieur sont de cette région. Les autres caractéristiques tels que le milieu de résidence, le mode de vie, le sexe, l'âge et le niveau d'instruction sont sans influence sur l'opinion de la population .

Selon la majorité de la population (60,4 %), le gouvernement doit décourager la migration internationale .

Sur les 60,4 % de la population qui optent pour le découragement de la migration externe par le gouvernement, 42,5 % justifient leurs réponses par le fait que la migration internationale ternit l'image du pays, 31,3 % justifient leurs opinions par la création de problèmes occasionnée par cette migration. Par contre, parmi les 28,6 % de la population qui sont pour l'encouragement de cette migration, 93,4 % justifient cet avis par l'amélioration des conditions de vie consécutive à ce type de migration.

78,2 % de la population pensent que leurs compatriotes reçoivent un mauvais traitement à l'extérieur et seulement 10,4 % sont de l'avis contraire.

Cela peut se comprendre, si on se réfère aux rapatriements fréquents des étrangers notamment des maliens vers leurs pays d'origines effectués par des pays comme la France, le Gabon, l'Angola etc.

## 1.2 SANTE ET SOLIDARITE

### 1.2.1 Planification familiale

Les résultats indiquent que 66,6 % de la population ont un avis favorable à la planification familiale contre 24,8 % d'avis défavorable. Cependant, les populations des régions de Gao et Kidal expriment, dans leur majorité, un avis contraire.

Par rapport au sexe, les femmes sont nettement plus favorables que les hommes. De plus, on relève que la proportion en faveur de la planification augmente avec le niveau d'instruction. Enfin, les jeunes sont nettement plus favorables que les personnes âgées.

Les principales justifications des avis exprimés sont: la sauvegarde de la santé maternelle et infantile (47,1 %) et l'opportunité économique que sa pratique offre aux femmes. Les avis défavorables sont justifiés principalement par la non conformité à la religion.

### 1.2.2 Couverture sanitaire

Les résultats indiquent que 91,9 de la population fréquentent une structure de santé. Ceci semble non conforme à la réalité. Cette question semble n'avoir pas été bien comprise par les enquêtés. Cette forte proportion pourrait représenter la proportion de la population ayant dans leur vie fréquenté au moins une fois une structure de santé. Dans cette hypothèse il apparaît plus intéressant d'examiner la proportion complémentaire c'est-à-dire la proportion de la population n'ayant jamais fréquenté une structure de santé. A ce sujet, la proportion de 8,1 % apparaît comme très significative. Cette tendance reste valable pour toutes les régions du Mali.

Le milieu de résidence, le mode de vie, le sexe, le niveau d'instruction et l'âge n'influencent pas la structure de fréquentation des structures socio-sanitaires. Cependant, le niveau d'instruction révèle une tendance plus accentuée à la fréquentation des structures socio-sanitaires à mesure que le niveau d'instruction dans le système éducatif formel augmente.

Les personnes qui déclarent ne pas fréquenter souvent une structure de santé en cas de maladie ont fourni deux raisons principales: le prix élevé des ordonnances selon 39,7% et l'éloignement des structures de santé selon 24,8%.

Pour les autres dispositions prises par la population pour se soigner, le recours aux tradi-praticiens est nettement privilégié (62,6 %).

Concernant les dispositions préconisées par la population pour améliorer à l'avenir l'état de santé, on note principalement:

- une diminution du prix des médicaments (26,1 %);
- une meilleure répartition des structures socio-sanitaires (19,5 %);
- une augmentation du personnel et des structures socio-sanitaires (19,0 %).

### 1.2.3 Alimentation/nutrition

Pour plus de 3 personnes sur 4, la population ne mange pas à sa faim (76,2%) contre 23,8 % qui affirment le contraire. La justification se situe dans la pauvreté pour 29,2% de la population, dans l'insuffisance de la production pour 27,4 %, le prix élevé des céréales pour 14,2 %.

## **1-2-4 Sécurité sociale**

Plus de la moitié de la population (57,8 %) affirment ne bénéficier d'aucune forme d'assistance sociale dû à l'absence de toute forme d'assistance dans la localité (31,2% d'entre eux) et à l'absence d'intérêt pour l'assistance sociale (19,7 %). Pour ceux qui affirment bénéficier d'une assistance sociale (42,2 %), les formes suivantes d'assistance ont été citées: la forme traditionnelle de solidarité et d'entraide pour 23,1% d'entre eux, la mutuelle, l'I.N.P.S ou autre pour moins de 20 % d'entre eux.

## **1.3 EDUCATION**

La situation du système scolaire est préoccupante. L'explication se situe dans les problèmes politiques pour 27,9% de la population, les perspectives sombres d'emploi pour 26,6%, l'inadaptation du système, le comportement des enseignants et le comportement des parents pour respectivement 17,4%, 16,5% et 11,6% de la population.

L'amélioration de la situation passe par l'augmentation des structures d'accueil pour 40,9% de la population, par l'amélioration des conditions des enseignants pour 21,8%, par la révision du programme d'enseignement pour 19,9%, par le renforcement de la discipline pour 13,9% de la population.

L'alphabétisation en langues nationales peut constituer une alternative selon 86,8% de la population parce que plus facile à apprendre (46,6% de la population), prend en compte nos propres réalités selon 44,7% . Pour ce qui est de continuer à alphabétiser en langues nationales, 92,8% de la population répondent par l'affirmative. Les raisons évoquées pour cela sont dans l'ordre d'importance: la lutte contre l'analphabétisme (71,8%), la valorisation des langues nationales (15,4%), la facilité d'apprentissage pour 8,6% . On remarquera que près de 5% de la population trouvent que les langues nationales ne servent pas à grand chose.

Les stratégies à développer pour améliorer l'alphabétisation, selon la population, sont par ordre d'importance :

- augmenter le nombre de centres d'alphabétisation selon 42,8 % de la population ;
- étendre l'alphabétisation à d'autres langues nationales selon 25,2 % de la population ;

- la prise en charge par l'Etat selon 21,6 % de la population.

A la question "qui doit prendre en charge les dépenses d'éducation", la majorité de la population 81,9% affirment que c'est l'Etat. La prise en charge des dépenses par la population n'est soutenue que par 8,2% de la population.

#### **1.4 PAUVRETÉ**

La notion de pauvreté est perçue essentiellement comme un manque de revenu pour 35,2% de la population, comme une insuffisance de nourriture (26,0%) et comme un manque d'emploi pour 19,1% de la population.

Les principales causes de cette pauvreté sont: la sécheresse et la crise économique selon respectivement 37,2% et 35,9% de la population. Le manque de solidarité est cité par 17,0% et la mauvaise répartition des ressources par 9,9%.

Pour ce qui est d'atténuer ou d'éliminer la pauvreté, 39,6% de la population trouvent qu'il faut créer beaucoup d'emplois rémunérateurs, pour 29,4% il faut promouvoir l'autosuffisance alimentaire et pour 18,3% il faut renforcer les actions de solidarité.

Dans notre pays ce phénomène de pauvreté évolue en augmentant pour 73,5% de la population et en diminuant pour 16,5%

La majorité de la population qui trouve que la pauvreté évolue en augmentation justifie cela par les raisons suivantes, classées par ordre d'importance: la baisse du pouvoir d'achat (31,1 %), l'insuffisance de ressources (25,4 %) et l'augmentation de la mendicité (21,9 %) .

Les personnes qui trouvent que la pauvreté évolue en diminution ont donné majoritairement comme raison l'effort déployé par le gouvernement (57,8 %).

#### **1.5 EMPLOI/CHOMAGE**

L'accès à l'emploi rémunéré est perçu comme étant difficile pour près de 85% de la population et facile pour seulement 6,9%. Ces réponses trouvent leurs justifications dans la crise économique ou la faiblesse des ressources de l'Etat pour plus de la moitié de la population (56,6%), l'inadéquation formation et emploi pour 11,7% de la population. 25,2% des habitants trouvent d'autres justifications.

La population perçoit une augmentation dans l'évolution du problème de chômage pour 78,2% .

Les principales causes du chômage résident dans la situation économique difficile selon 43,8 % de la population, dans la faiblesse des ressources de l'Etat selon 39,6 % et dans l'inadaptation formation et emploi selon 16,6 % de la population.

Face aux problèmes de chômage, la grande majorité des enquêtés (72,1%) préconisent la création des PME/PMI.

Les principales professions souhaitées par les maliens pour leurs enfants sont: l'administration publique selon 21,2 % de la population, le secteur Agropastoral selon 15,7 %, le Personnel de santé selon 13,3 % et le Commerce selon 10,1 % de la population.

## 1-6 LOGEMENT

La grande majorité de la population (75,2 % ) trouve difficile l'acquisition d'un logement et seulement 20,7% la trouvent facile. La justification à cela se situe essentiellement dans les coûts élevés des lots d'habitation et des matériaux pour 59,2% de la population et la disponibilité de terrain pour 18,9%. 7,8% justifient leurs réponses par l'inexistence de politique de l'habitat au Mali.

Pour résoudre le problème de logement dans notre pays, 56% de la population préconisent la diminution du prix des lots d'habitation et des matériaux de construction, 24,3% préconisent la facilité d'accès au logement. Le crédit bancaire n'est préconisé que par 4,7% de la population.

## 2. LE DOMAINE ECONOMIQUE

### 2.1. Situation économique

Si 16,7% de la population restent sans avis sur l'appréciation de la situation actuelle de l'économie malienne, la différence n'est pas nette entre ceux qui trouvent la situation bonne (41,2%) et ceux qui la trouvent mauvaise (42,1%).

Pour ce qui est de la perception des gens sur l'évolution de la situation économique dans notre pays depuis l'indépendance, 38,5% de la population perçoivent une amélioration , une détérioration pour 26,5%, une évolution en dents de scie pour 12,4% et une stagnation pour seulement 8,1% .

## **2.2. Problèmes qui entravent le développement et faiblesses à combattre**

Les principaux problèmes qui entravent le développement du Mali sont: le gaspillage et la mauvaise gestion des ressources pour 27,8% de la population, la corruption pour 24,3%, la dépendance vis à vis du climat pour 16,3% . D'autres problèmes tels que la mauvaise politique économique, l'enclavement, l'analphabétisme, l'insuffisance des infrastructures et la dépendance vis à vis de l'extérieur sont cités par une faible proportion de la population.

Les principales faiblesses à combattre sont par ordre d'importance: la corruption pour 25,5% de la population, le gaspillage et la mauvaise gestion des ressources pour 18,9%, l'insuffisance alimentaire pour 14,9%, le manque de ressources ou la mauvaise conception des politiques économiques pour moins de 15% de la population. L'enclavement est cité par 5,7% des enquêtés comme faiblesse à combattre.

## **2.3. Atouts et Activités économiques porteuses**

La grande majorité (environ 71%) de la population pense que l'agriculture est le principal atout pour le développement économique du Mali. Le groupe industrie-commerce-artisanat vient ensuite en seconde position avec 7,5%.

L'activité économique porteuse est l'agriculture pour 72,6% de la population, ensuite vient le commerce cité par 12,2% . Les autres moins importants sont entre autres: l'industrie (3,9%), l'élevage (3,2%), les mines (1,7%) etc. Les enquêtés ont justifié leurs réponses par le fait que l'agriculture assure l'autosuffisance alimentaire selon 38,6% d'entre eux, et que le pays est agro-pastoral selon 36,4% .

## **2.4. Facteurs de blocage du secteur privé**

Les deux principaux facteurs de blocage évoqués par la population sont le manque de moyens et le manque d'appui au secteur. Le troisième facteur évoqué est la fiscalité. On note au passage que 18,12 % de la population estiment n'avoir aucune idée sur la question. Cette tendance est observée aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain avec un accent plus prononcé dans ce dernier milieu.

Compte tenu de ce constat, on peut retenir que la population souhaite un appui de l'Etat au secteur privé. Un des appuis souhaité semble être la révision de la fiscalité.

## **2.5. Evolution de la situation des infrastructures (transports, communications..)**

L'évolution de la situation des infrastructures est perçue comme une amélioration selon 77% de la population et une détérioration pour seulement 11,6%. Il n'y a pas eu de changements selon 5,4% de la population.

# **3. LE DOMAINE RELATIF A L'ADMINISTRATION**

## **3.1. Appréciation de l'Administration par les usagers**

Il ressort des opinions exprimées que 54% des enquêtés trouvent que l'administration ne répond pas globalement à leurs attentes contre 44,1% qui trouvent le contraire.

Les uns et les autres justifient leurs réponses principalement par :

- la mauvaise prestation de l'administration, le mauvais comportement du personnel, la corruption et la lourdeur/lenteur pour ceux qui ne sont pas satisfaits par l'administration.
- la bonne prestation de l'administration , le bon comportement du personnel pour ceux qui sont satisfaits par l'administration.

## **3.2. Perception sur l'Administration**

Malgré la mauvaise appréciation de la population sur l'administration, la majorité de cette population (50,04 % ) estime que l'administration constitue un moteur du développement . Elle justifie largement cet avis par le fait que l'administration est indispensable au développement (91,79 % ). En revanche, 38,06% estiment que l'administration est un obstacle au développement. Les raisons évoquées à ce niveau sont : le mauvais comportement du personnel (65,15 %) et la lourdeur du système (24,06 % ).

### **3.3. Rôle futur de l'administration**

A l'avenir l'administration aura un rôle primordial selon 34,1% de la population, un avenir sombre selon 24,3%, un rôle secondaire selon 11,5% et une administration au service de la population selon 11,1% de la population.

### **3.4. Perception sur la politique de décentralisation**

Plus de deux tiers (68,65 %) de la population trouve que la décentralisation est une bonne chose. En revanche 16,31 % de la population sont sans avis; seuls 12,70 % estiment que la décentralisation est une mauvaise chose.

Les justifications avancées par les uns et les autres sont les suivantes :

- pour les avis en faveur de la décentralisation: notion de développement local par l'autogestion et la responsabilisation des populations;

- pour les avis défavorables: ils estiment dans leur grande majorité (71,81 %) que la décentralisation va entraîner l'anarchie.

En conclusion on peut retenir que la décentralisation constitue une grande opportunité pour le développement local si on assure une responsabilisation effective de la population et évite l'anarchie.

## **4. LE DOMAINE RELATIF A LA JUSTICE**

### **4.1. Prestation de la justice**

53,7% de la population affirment que la justice ne répond pas à leurs attentes, contre 43,3% qui affirment le contraire, 3% de la population n'ont aucune opinion sur le sujet.

### **4.2. Justice et développement**

La perception de la population sur la justice semble très mitigée. En effet, il y a pratiquement autant de personnes qui pensent que la justice est un stimulant pour le développement que de personnes qui déclarent le contraire. On note que près de 13 % de la population sont sans avis.

On peut en conclure que la population semble reconnaître à la justice un rôle de stimulant mais paraît réservée sur cette appréciation positive compte tenu de la situation passée. Ceci peut par ailleurs être interprété comme un espoir que la population fonde sur une justice plus crédible. En effet, la population estime que la justice actuelle est une justice sélective quel que soit le lien perçu entre développement économique et justice.

En examinant la situation par région, on relève que les régions de Koulikoro, Mopti et le District de Bamako, estiment globalement que la justice constitue un obstacle au développement. Pour les autres caractéristiques on ne note pas de différence significative.

## **5. LE DOMAINE CULTUREL**

### **5.1. Culture malienne et développement**

La culture malienne est un stimulant du développement pour près de 8 maliens sur 10 (83,5%). Seulement 7% trouvent qu'elle est un obstacle au développement.

Les plus importantes justifications avancées pour ces déclarations sont entre autres: l'importance du patrimoine culturel pour le développement selon 28,1% de la population, la culture est le pilier du développement selon 26,4%, la culture est l'élément moteur du développement selon 18,7%, il n'y a pas de développement économique sans développement culturel selon 13% de la population.

### **5.2. Evolution de nos valeurs culturelles**

Nos valeurs culturelles évoluent dans le sens de la détérioration selon 56,7% de la population, dans le sens de l'amélioration selon 34,1%.

Les justifications avancées pour cela sont entre autres: l'influence des cultures extérieures selon 47,7% de la population, le développement de la technologie selon 29%. 23,3% de la population sont d'autres avis très divers sur la question.

### **5.3. Principales valeurs culturelles à sauvegarder**

Les principales valeurs culturelles à sauvegarder sont dans l'ordre d'importance les suivantes: l'entraide et la solidarité communautaire selon 27,6% de la population,

les valeurs de dignité et de probité morale selon 15,7%, le respect des aînés selon 14% de la population, le respect de la hiérarchie selon 12,6%, les coutumes et la loyauté selon respectivement 9% et 8,4% de la population.

Du point de vue de la région, ce sont dans les régions de Gao (56,2 %), Tombouctou (39,8 %) et Kidal (37,8 %) que l'entraide et la solidarité sont les plus citées. A Bamako, par contre la dignité et la probité morale (23,2 %), le respect des aînés (21,3 %) sont les valeurs culturelles qui sont les plus citées.

## **6. LE DOMAINE TECHNOLOGIQUE**

### **6.1. Avis sur la technologie importée**

La majorité des enquêtés (92,6 %) ont déclaré que la technologie importée favorise le développement économique contre 3,0 % qui pensent le contraire.

Quels que soient la région, le milieu de résidence, le sexe, le niveau d'instruction et l'âge, cet avis est majoritairement partagé par tous les enquêtés.

### **6.2. Avis sur la qualité des produits locaux par rapport à celle des produits importés**

Si 55,4% de la population trouvent la qualité de nos produits meilleure, 24,8% la trouvent mauvaise par rapport à celle des produits importés. Les qualités du même produit d'origine locale et importée sont comparables selon 13,2% de la population.

### **6.3. Dispositions pour la valorisation de nos technologies traditionnelles**

Il faut améliorer la qualité des produits artisanaux selon 51,6% de la population, consommer les produits locaux selon 30,4%, pour une meilleure valorisation de nos technologies traditionnelles. Promouvoir une politique de partenariat avec l'extérieur est aussi une disposition selon 7,8% de la population.

## **7. LE DOMAINE RELATIF A L'ENVIRONNEMENT**

Nous assistons de plus en plus à une dégradation inquiétante de l'environnement (air, eau, ressources naturelles, cadre de vie etc.). Les causes et les solutions de ce phénomène, selon la population, sont importantes à connaître.

### **7.1. Causes de la dégradation de l'environnement**

Les principales causes de dégradation de l'environnement sont: l'insalubrité pour 22,5% de la population, le manque de gestion durable des ressources naturelles pour 22,2% de la population, l'accroissement de la population pour 14,1% et le non fonctionnement des services de voirie pour 10,9% de la population.

### **7.2. Solutions pour lutter contre la dégradation de l'environnement**

Parmi les solutions préconisées, les plus importantes sont: le reboisement selon 49,7% de la population, la gestion rationnelle des ressources selon 34,5% et la maîtrise de la croissance démographique selon 15,8% de la population.

## **8. LE DOMAINE RELATIF AUX FEMMES**

### **8.1. Rôle de la femme dans le domaine des relations familiales**

41,4% de la population perçoivent ce rôle de la femme dans l'éducation des enfants. 44,8% l'ont perçu comme le renforcement (26,2%) ou l'assainissement (18,6%) des relations familiales.

### **8.2. Rôle de la femme dans le domaine économique**

Dans le domaine économique, près de 2/3 de la population (65,1%), perçoivent le rôle de la femme comme prépondérant, 32,3% l'ont perçu comme secondaire.

### **8.3. Signification de la dot**

Selon 83,4% de la population, la dot représente soit un symbole (45,5%) ou une prescription divine (37,9%). Seulement 10% pensent qu'elle sert à acheter la femme.

## **9. DOMAINE POLITIQUE**

### **9.1. Signification de la date du 22 Septembre 1960**

Le 22 Septembre est la date de l'Indépendance de la République du Mali, anciennement sous colonisation Française. Cette date a les significations suivantes pour la population: la libération du joug colonial pour 23,6% de la population, l'indépendance politique pour 22,4% et le recouvrement de la dignité pour 20,9% de la population.

### **9.2 Signification de la démocratie**

La démocratie signifie multipartisme selon 37 % des enquêtés. Un peu plus d'un malien sur cinq ont déclaré que la démocratie signifie alternance au pouvoir (23%) ou liberté de presse (22%).

La signification de la démocratie est diversement perçue dans les régions. La signification de la démocratie la plus déclarée est le multipartisme dans les régions de Kayes (42%), Sikasso (41%), Mopti (49%), Kidal (66%) et dans le district de Bamako (42%). Par contre, la liberté de presse a été la plus déclarée à Ségou (39%) et l'alternance au pouvoir à Kayes (31%).

### **9.3. Système démocratique malien**

Pour 54,9 % de la population, le système démocratique est une bonne chose, il est une mauvaise chose pour près de 3 maliens sur 10 (27,2%).

### **9.4. Connaissance d'autres formes de démocratie issues de nos traditions**

Près de 9 maliens sur 10 (87.2%) déclarent ne pas connaître d'autres formes de démocratie issues de nos traditions. Ceux qui déclarent en connaître, ont donné les deux formes de démocratie suivantes:

- 1 ère forme de démocratie:** la plus exprimée est la famille et la communauté
- 2 ème forme de démocratie:** les tons et associations

### **9.5. Avis sur l'avenir démocratique du Mali**

L'avenir politique est perçu différemment par les maliens. Ainsi, 42% de la population malienne pensent qu'il est prometteur contre 37% qui le trouvent

hypothétique. Le même constat se dégage dans les régions. Cependant dans certaines régions telles que Kidal et le District de Bamako, ceux qui estiment que l'avenir politique au Mali est prometteur ne dépassent pas de trop ceux qui le pensent hypothétique : Kidal (41% contre 39%).

Dans le District de Bamako, 45% de la population pensent au contraire qu'il est hypothéqué contre 44% qui estiment qu'il est prometteur ; ceci pourrait s'expliquer par le fait que quelques mois avant A l'Enquête sur les aspirations des Maliens ≈, les populations ont vécu certains actes qui ont pu influencer cette opinion.

Toutefois pour le milieu urbain l'avenir politique au Mali est prometteur (50 %). Pour le milieu rural, 46,6% pensent que l'avenir de la démocratie est prometteur contre 21% qui le trouvent hypothétique.

Par ailleurs c'est dans le milieu semi- nomade que les populations donnent plus de crédit à l'avenir politique au Mali (69% contre seulement 12% qui pensent le contraire) ; puis le milieu sédentaire (49% contre 30%). Par contre c'est surtout en milieu nomade que les populations pensent que l'avenir politique est hypothéqué au Mali (50 % contre seulement 35% qui le trouvent prometteur). Les hommes pensent à 54% contre 44% pour les femmes que l'avenir politique au Mali est prometteur.

Les avis sur l'avenir de la démocratie malienne dépendent fortement du niveau d'instruction ; les populations ayant le niveau supérieur estiment à 57 % que l'avenir politique au Mali est prometteur, celles ayant les niveaux secondaire et fondamental avec respectivement 56% et 55% ; les populations ayant le niveau alphabétisation fonctionnelle ou ayant fréquenté l'école coranique (45%) et enfin les populations sans aucune instruction (43%).

#### **9.6. Rôle de l'armée et solution pour sauvegarder la paix**

Près de 6 maliens sur 10 trouvent que le rôle de l'armée est la Défense de l'intégrité territoriale du pays, jusqu'à 31,8% trouvent que ce rôle consiste à préserver la sécurité des citoyens.

Les principales solutions proposées pour sauvegarder la paix sont dans l'ordre d'importance les suivantes: la concertation et le dialogue pour 46% de la population, doter l'armée des moyens indispensables pour sa mission selon 24,1% et le respect des institutions de l'Etat pour 13,3% de la population.

## **9.7. Appréciation sur l'autorité de l'Etat**

Près de 63% de la population apprécient l'autorité de l'Etat comme forte ou moyenne, avec un accent marqué sur l'appréciation moyenne, 21,6% trouvent qu'elle est faible, le reste de la population reste sans opinion sur le sujet.

## **9.8. Perception de la place et du rôle futurs de l'Etat**

Concernant cette question, 27,5% de la population pensent que la place et le rôle de l'Etat seraient de défendre les droits et intérêts des citoyens, 23,6% pensent qu'ils seraient d'assurer l'éducation, la santé et l'autosuffisance alimentaire de la population, 14,9% voient cette place et ce rôle futurs de l'Etat comme la supervision et l'arbitrage, 14,4% pensent plutôt à la transparence dans la gestion des affaires publiques. Il est important de noter ici que l'Etat n'est plus perçu comme un Etat producteur.

## II- VISION DU MALI DANS 25 , 30 ANS

### 1. Domaine politique

La vision dans 25 à 30 ans, pour 64 % de la population est de consolider les actions déjà entreprises et entretenir un dialogue permanent entre les différentes sensibilités politiques afin de garantir un climat politique serein.

La population rurale y adhère pour 57 % et la population urbaine pour 68%.

Dans les régions cet avis est partagé par 84 % de la population au niveau de Tombouctou, 76 % à Koulikoro, 71 % à Mopti et Bamako et seulement 43 % à Kayes.

### 2. Domaine économique

Concernant l'évolution future de l'économie malienne à l'horizon 2025, la population ne semble pas avoir une vision nette. En effet, plus des deux tiers (67,82 %) de la population pensent qu'il faut améliorer le cadre économique sans grande précision. Si on exclut cette réponse très générale, on relève parmi les autres réponses, le développement de l'agriculture et la lutte contre la mauvaise gestion.

Des aspirations comme la création d'emploi ou la croissance soutenue sont évoquées par la population sans indication de stratégie conséquente.

La population urbaine penche largement (72,19 %) pour l'amélioration du cadre économique. Le développement de l'agriculture, la réalisation d'une croissance économique soutenue, la création d'emploi et la lutte contre la mauvaise gestion, sont les principales visions exprimées par la population urbaine.

Quant à la population rurale, en plus de l'amélioration du cadre économique, elle évoque essentiellement le développement de l'agriculture, la lutte contre la mauvaise gestion, la mise en valeur des ressources minières.

On note que les jeunes mettent plus l'accent sur la création d'emploi tandis que les vieux insistent sur la lutte contre la mauvaise gestion. Tous les groupes d'âges estiment qu'il faut développer l'agriculture.

### **3. Domaine de la technologie**

La promotion des actions en cours (58,0 %) et la promotion des technologies avancées (22,8 %) constituent les principales aspirations exprimées par les enquêtés.

Les aspirations dans le domaine de la technologie diffèrent peu selon l'âge. Les jeunes adhèrent à plus de 58,0 % à la poursuite des actions en cours que les personnes âgées de 60 ans ou plus (55,1 %). Par ailleurs, les personnes âgées de moins de 40 ans (23,9 %) ont demandé plus l'introduction des technologies avancées que les personnes âgées de 60 ans ou plus (22,6 %).

### **4. Domaine de l'environnement**

L'amélioration de notre environnement (23,0 %) et la mise en œuvre d'une politique environnementale plus appropriée (23,1%) sont les principales préoccupations exprimées par les enquêtés. La consolidation et la promotion des actions en cours ont été demandées par 18,0 % des enquêtés.

Les aspirations exprimées par les enquêtés diffèrent selon les régions. La principale aspiration à Kayes est le reboisement (30,4 %). Par contre, dans les régions de Koulikoro (41,9 %), Sikasso (32,9 %) et dans le district de Bamako (31,2 %), la mise en œuvre d'une politique environnementale plus appropriée a été l'aspiration la plus exprimée. L'assainissement a été exprimé par plus de la moitié des enquêtés de Mopti (55,8 %) tandis que l'amélioration du cadre environnemental est la principale préoccupation exprimée dans les régions de Tombouctou (24,4 %), de Gao (40,1 %) et de Kidal (18,5 %).

L'amélioration du cadre environnemental constitue l'aspiration prédominante quel que soit le milieu de résidence. Toutefois, elle préoccupe plus les populations urbaines (24,7 %) que les populations rurales (19,9 %).

### **5. Domaine relatif à la condition de la femme**

En ce qui concerne les femmes, la vision de 89 % de la population dans 25 à 30 ans est l'amélioration des conditions des femmes en leur faisant jouer un rôle prépondérant dans l'économie afin qu'elles puissent assumer leur rôle dans l'éducation, dans l'assainissement et le renforcement des relations familiales.

## 6. Domaine de l'éducation

La vision du Mali dans 25, 30 ans dans le domaine de l'éducation est exprimée par la population à travers les principales aspirations suivantes :

- Formuler une nouvelle politique de l'éducation: aspiration de 51,8 % de la population. La plus forte proportion pour cette vision est observée à Tombouctou avec 80,0 % et la plus faible est observée à Kayes avec 35,1 % de sa population.
- Augmenter les infrastructures scolaires: aspiration de 14,0 % de la population.

La proportion la plus élevée pour cette vision est observée dans la région de Kayes avec 38,0 % et la plus faible est observée à Tombouctou avec 2,6 % de sa population.

- Lutter contre l'analphabétisme par la promotion de l'alphabétisation: aspiration de 8,2 % de la population. La proportion la plus élevée pour cette vision est observée à Gao avec 32,8 % de sa population et la plus faible est observée à Koulikoro avec 0,3 % de sa population.
- Arrêter la dégradation de l'environnement scolaire : aspiration de 6,5 % de la population. La proportion la plus élevée est observée à Koulikoro avec 15,0 % de sa population, et la plus faible est observée à Mopti avec 0,8 % de sa population.

Les autres aspirations sont exprimées par une faible proportion de la population. Parmi elles on peut citer :

- Rendre l'école facilement accessible pour tous les maliens (3,0 %) ;
- Donner des solutions concrètes aux problèmes scolaires: (5,2 %) ;
- Renforcer et faire respecter la discipline, le règlement au niveau de l'espace scolaire: (2,2 %) ;
- Assurer une éducation gratuite à tous : (0,8%).

Selon le milieu de résidence, on constate que la proportion de la population qui souhaite l'augmentation des infrastructures scolaires est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Ceci peut s'expliquer par la concentration des infrastructures autour des centres urbains, et un manque crucial dans la zone rurale.

## **7. Domaine de la santé**

Dans le domaine de la santé, les aspirations exprimées vont du souhait général : l'amélioration de la santé de la population, plus d'investissement (infrastructure, personnel), à des souhaits plus spécifiques tels que :

- Arrêter la dégradation de la situation dans le domaine sanitaire ;
- Développer la médecine privée et assurer la collaboration médecine moderne et médecine traditionnelle ;
- Prise en charge de la santé par l'Etat ;
- la diminution des prix des médicaments et promotion de la politique de médicaments essentiels DCI ;
- Améliorer la qualité des prestations, la formation et l'hygiène.

## **8. Domaine de la migration**

La question sur la vision du Mali dans 25, 30 ans dans ce domaine a donné les résultats suivants :

- 67,8 % de la population aspirent au découragement de la migration
- 7,2 % aspirent à la création d'emploi localement pour freiner la migration
- 6,9 % aspirent à l'amélioration des conditions de vie de la population
- 4,8 % aspirent à la sécurité des migrants et leurs biens.

Décourager la migration est souhaité par la majorité de la population de toutes les régions, en tout cas pour plus de 60 % de la population, sauf à Kayes et Ségou où on observe respectivement 42,5 % et 49,0 %.

## **9. Domaine de l'emploi**

La majorité de la population aspire dans 25, 30 ans à la promotion d'une politique d'emploi avec adéquation formation/emploi (47,8 %) et à la création d'emplois afin d'améliorer les niveaux de vie (40,7 %). Ces deux aspirations regroupent 88,5 % de la population.

## **10. Domaine du logement**

Il ressort des informations obtenues que :

- 46,8% des maliens aspirent à un accès plus facile au logement ;
- 30,3% aspirent à une meilleure politique de l'habitat et la promotion de l'initiative privée pour le logement pour tous ;

Telles sont les visions de près de 3 maliens sur 4. D'autres aspirations ont été exprimées mais de moindre importance telles que la réduction du prix des terrains et des matériaux de constructions.

Selon le milieu de résidence, on note une plus forte proportion de la population pour l'amélioration de la politique de l'habitat et la promotion de l'initiative privée pour un logement pour tous dans le milieu urbain (36,4 %) que dans le milieu rural (18,9 %), et la relative indifférence du milieu rural par rapport à la question avec 14,6 % de "sans avis" contre seulement 4,6 % en milieu urbain. En effet le problème de logement se pose essentiellement en milieu urbain surpeuplé où l'affectation des terres est faite suivant des textes.

D'autres aspirations ont été exprimé, il s'agit de :

- Réduction du prix des terrains et des matériaux de construction selon 12,4 % de la population. Cette aspiration ressort beaucoup dans les régions de Kayes, Ségou et Bamako.
- Promotion de l'habitat à loyer modéré et de la banque de l'habitat selon 1,3 % de la population. Cette aspiration ressort pour 5,9 % dans la région de Gao et pour 2,5 % dans la région de Kayes.
- Accès au crédit bancaire : selon 1,0 % de la population. Cette aspiration ressort pour 3,9 % dans la région de Kayes et pour 1,4 % dans la région de Ségou.

## 11. Domaine de la culture

Les deux principales aspirations exprimées par les enquêtés sur le plan de la culture sont la sauvegarde (47,4 %) et la modernisation (31,4 %) des valeurs culturelles.

L'entraide et la solidarité sont les valeurs culturelles à sauvegarder en priorité selon l'avis de plus d'un quart (27,6 %) des enquêtés.

L'art est un des aspects importants de la culture de notre pays et constitue une source importante de revenu pour la population. C'est probablement pour cette raison, que près d'un tiers des enquêtés proposent la modernisation de nos

valeurs culturelles afin de les rendre mieux consommables sur le plan international.

Dans l'ensemble, quels que soient la région, le milieu de résidence, le mode de vie, le sexe, le niveau d'instruction le groupe d'âges, la sauvegarde des valeurs culturelles à l'horizon 2025 est la principale aspiration des enquêtés. Toutefois, à Bamako, la principale aspiration exprimée est la modernisation (40,5%).

Selon le mode de vie, les nomades (61,6 %) apparaissent plus conservateurs que les sédentaires (46,9%).

Enfin, les enquêtés ayant un niveau d'instruction voudraient des valeurs culturelles plus modernisées que les enquêtés sans aucun niveau d'instruction. En effet, 27,1 % seulement des enquêtés sans aucun niveau d'instruction ont proposé la modernisation des valeurs culturelles contre 41,0 % des enquêtés ayant le niveau secondaire.

On peut remarquer qu'il n'y a pas de différence dans les aspirations sur le plan de la culture entre les hommes et les femmes. En effet, 47,9 % des hommes et 46,8 % des femmes souhaiteraient la sauvegarde des valeurs culturelles. Par ailleurs, 31,4 % des hommes et 31,3 % des femmes ont proposé une modernisation des valeurs culturelles.

## **12. Domaine de l'administration**

La grande majorité (61,79 %) de la population préconise l'amélioration du rendement des agents de l'administration. La seconde modalité significative est le souhait d'une administration non corrompue. La population souhaite ensuite que l'administration soit au service de la population avec des agents consciencieux.

## **13. Domaine de la justice**

La population souhaite principalement une amélioration des services de justice (49,02 %) et une justice assainie (25,02 %). On note également qu'un tiers de la population n'a exprimé aucune opinion sur leur vision de la justice. Ceci traduit une certaine indifférence de cette population face à la justice malienne.

## **B) SYNTHESE GENERALE DES ENTRETIENS AVEC LES PERSONNALITES ET LEADERS D'OPINION**

### **Introduction**

Un guide d'entretien a été adressé à un échantillon comprenant des présidents des partis politiques, les présidents des institutions (assemblée Nationale, cour constitutionnelle, conseil économique, social et culturel, cour suprême, haute cour de justice) du conseil supérieur de la communication), des ministres et anciens ministres, des responsables religieux, des responsables d'ONG et Associations, des députés et élus municipaux, des griots et artistes, des chasseurs, et les chefferies traditionnelles .

L'équipe du projet, aidée par 4 membres du Groupe d'Etude Prospective a mené les entretiens au niveau du District de Bamako. Les Directeurs Régionaux du Plan et de la Statistique ont assuré l'entretien avec les leaders au niveau des régions.

Au niveau des régions, les entretiens ont été menés auprès des gouverneurs des régions, des chefferies traditionnelles, des chefs religieux ou de cultes, des griots et artistes.

Le guide porte sur dix rubriques qui sont les suivantes :

- La perception de la situation actuelle du Mali,
- Les causes historiques de cette situation sur les plans économique, politique, social, culturel, environnemental et technologique.
- Les atouts majeurs du Mali.
- Les obstacles au développement du Mali.
- Les chances pour le développement du Mali.
- Les menaces sous- régionales et internationales sur le Mali
- Les facteurs susceptibles de compromettre la paix, le développement et la démocratie au Mali.
- Les faits ou événements porteurs de changements pour l'avenir du Mali
- Les images du Mali de l'an 2025 sur les plans : économique, politique, social, culturel, environnemental et technologique.
- Les stratégies à mettre en œuvre pour la réalisation de ce futur.

Les entretiens ont débuté dans la première semaine du mois de décembre 1997 et ont duré 2 mois. Malgré les difficultés pour organiser et obtenir les rendez - vous, 68 guides ont été remplis.

## **I- LA PERCEPTION DES PERSONNALITES ET LEADERS D'OPINION DE LA SITUATION ACTUELLE DU MALI**

Si, tous les leaders s'accordent à dire que le Mali a fait ces dernières années des progrès très remarquables dans tous les domaines, «le Mali est vivant, actif et bouge», il est à noter que pour la majorité, il reste beaucoup d'actions vigoureuses à mener pour améliorer la situation économique, sociale, culturelle, politique et environnementale du pays.

Par delà les clivages politiques ou les préoccupations régionales, un point de vue très répandu parmi les réponses reçues, c'est que la situation actuelle doit permettre tous les espoirs, mais qu'elle est loin d'être satisfaisante. Les espoirs suscités par les événements de 1991 ne concernent pas seulement les changements du contexte politique mais doivent permettre de jeter les bases d'une amélioration à tous les niveaux de la vie sociale, économique et culturelle.

Cet événement est presque emblématique et les leaders estiment que c'est un nouveau départ que le Mali ne devrait pas rater.

### **1.1 Au plan économique**

Les avis sur l'appréciation de la situation économique sont très partagés : pour certains elle est bonne ou acceptable, pour d'autres elle demeure très fragile, pour certains autres elle est carrément mauvaise ou dramatique.

Les plus optimistes se fondent sur une appréciation de la situation macro-économique très favorable : les équilibres macro-économiques sont rétablis, le taux de croissance de l'économie connaît une nette progression et permet d'espérer un avenir meilleur.

Pour les moins optimistes, la situation se caractérise par une hausse des prix des denrées de première nécessité, une baisse relative des revenus, une cherté de la vie (baisse du pouvoir d'achat), un faible niveau d'investissement productif.

D'autres sont encore plus pessimistes et considèrent que la situation économique du Mali est des plus préoccupantes et malgré une croissance économique affirmée, le pouvoir d'achat reste dérisoire, le PIB est un des plus bas au monde, le pays est fortement endetté, le budget d'état est sujet à un déficit chronique.

Mais dans la plupart des réponses, les personnes notent le grand paradoxe entre les bons résultats macro-économiques et les conditions de vie réelle des populations.

En effet, si le pays connaît une embellie économique, cette croissance ne s'est jusqu'à présent pas traduite en amélioration et l'on constate plutôt une aggravation de la pauvreté.

### **1-2 Au plan politique**

Tous les leaders saluent l'avènement de la démocratie et ses débuts prometteurs, mais beaucoup déplorent la situation qui est entrain de s'instaurer dans le pays.

Sur l'appréciation de la situation politique, plus qu'ailleurs, les avis sont très divergents :

- Certains pensent qu'un grand pas a été fait dans le sens de la démocratie, de l'expression plurielle, du respect des droits de l'homme.
- Ils sont encore plus nombreux ceux qui pensent qu'au lieu de démocratie, notre pays est entrain de vivre une période de désordre et d'anarchie. En dehors de la liberté d'expression la démocratie malienne piétine et sur certains points le Mali est moins bien géré qu'avant. En exemple, les leaders ont cité le choix qui fait fi de la moralité et de la compétence, au niveau des postes de responsabilité et de représentation et le laisser aller général. Le schisme entre l'opposition et la majorité au pouvoir est inquiétant et menace la stabilité du pays
- Beaucoup estiment que le risque est très grand de se retrouver dans une démocratie de pure forme, fonctionnant dans les faits comme un parti unique.

### **1-3 Au plan social**

La tendance majoritaire est au pessimisme. Le tissu social est actuellement dégradé ; dans les centres urbains, la pauvreté, le chômage avec leur cortège de vols, de brigandages, d'indiscipline, de maladies, de mendicité, de dislocation des liens parentaux sont autant de constats. La société a perdu ses vertus de dignité et de noblesse : il n'y a plus ni solidarité ni pitié.

Cette dégradation de la situation sociale est due non seulement à la pauvreté mais aussi à la rupture avec nos cultures traditionnelles et leurs valeurs fondamentales.

La grande sensibilité à ce domaine, dénote une certaine appréhension de voir le Mali évoluer vers une société sans âme, sans pitié, en proie à la dislocation de la famille et la perte des grandes valeurs culturelles qui ont fait la force et l'unité du pays.

#### **1-4 Au plan culturel**

Sur la situation culturelle, les leaders reconnaissent la grande richesse et la diversité culturelle du Mali, mais ils déplorent unanimement les travers, les déviances, le manque de respect et d'exploitation efficace de nos valeurs.

La perception sur certains aspects culturels démontre que l'évolution actuelle n'a pas l'adhésion de la majorité. Les références culturelles n'ont plus suffisamment de signification pour les jeunes. Leur méconnaissance de l'histoire de notre pays et de ses réalités peut constituer de grands dangers pour notre unité et notre culture. La cohésion sociale fondée sur la solidarité, la tolérance et le partage est soumise à rude épreuve par le développement d'une culture de plus en plus individualiste, la dépravation des mœurs est accentuée par une déculturation et un mimétisme qui sont autant de dangers pour nos valeurs culturelles.

Par rapport à la gestion de la culture, certains notent : la «progression du spectaculaire» et la faible ou la mauvaise exploitation qui est faite du patrimoine. «Notre pays risque de perdre l'originalité et l'authenticité de notre patrimoine culturel sans l'emploi des moyens encourageants et une politique réelle de promotion».

Ils sont nombreux à fustiger les comportements de certains griots, dont l'un des rôles essentiel est pourtant d'aider à reproduire les valeurs positives de notre culture. «L'argent est entrain de devenir la référence et cela s'accompagne de la perte de la dignité et de l'identité».

#### **1- 5 Au plan environnemental**

De façon unanime, les leaders estiment que la situation de l'environnement est catastrophique aussi bien dans les villes que dans les campagnes et doit interroger tous les Maliens.

Le manque de salubrité, l'appauvrissement des sols, l'avancée du désert, de l'ensablement et la dégradation de l'écosystème sont perceptibles partout.

## II. LES CAUSES HISTORIQUES DE CETTE SITUATION

Les trois causes majeures qui reviennent le plus souvent sont :

- **la colonisation** : dont les conséquences les plus importantes s'observent au niveau des mentalités et de la gestion, la trop forte bureaucratisation des cadres et la perversion de nos valeurs sociales et culturelles.
- **le coup d'état de 1968** : le coup d'état a été le point de départ de tous les travers. Le népotisme, la malversation, la gabegie, le clientélisme, le paternalisme, la fraude à grande échelle, la corruption, l'affairisme sont autant de maux hérités de ce régime qui ont accéléré la destruction de l'économie et de la société malienne.
- **les déficits pluviométriques**

Ces trois causes majeures ont généré des conséquences qui sont mises à la base de tous les autres types de déviances, difficultés et tares que connaît le Mali d'aujourd'hui au plan social, culturel, économique.

Parmi ces causes sont cités également d'autres facteurs:

### 2.1 Au plan économique :

- La conjoncture économique internationale défavorable.
- La forte dépendance de l'économie à prédominance rurale (agriculture, élevage, pêche) des aléas de la nature.
- La différence de niveau de développement économique entre les différentes régions est inquiétante, et constitue un frein même si l'émergence de pôles économiques est positive.
- La mauvaise gestion (détournement, corruption, clientélisme, fraude, insouciance etc.) et le manque de volonté politique réelle de remédier à ce fléau.
- Le retard économique par rapport aux potentialités du pays, faute de politiques adéquates.
- La dévaluation du franc CFA
- La privatisation des sociétés et entreprises d'Etat.
- Le libéralisme économique intégral

### 2.2 Au plan politique

- Le manque d'éducation et de culture politique des citoyens..
- La multiplication anarchique des partis.
- Le manque de conviction politique et d'idéal pour le pays.
- Une lutte effrénée pour conquérir et conserver le pouvoir.

Certains leaders sont très critiques et souvent acerbes : pour eux les responsables politiques manquent d'idéal pour le Mali et leur lutte ne tient pas compte de l'intérêt supérieur de la nation et du bien être des maliens.

### 2.3 Au plan social

- **L'ignorance de nos us et coutumes**
- Le manque de cohésion et de solidarité.
- Le manque de respect des anciens
- La démocratie source d'anarchie.
- La baisse de l'élan patriotique ;
- L'égoïsme et l'individualisme de plus en plus poussés de la majorité des maliens et maliennes,
- Le manque de civisme.
- La dégradation des mœurs
- La rébellion.

### 2.4 Au plan culturel

- La suppression des échanges culturels au niveau national a été néfaste (semaine de la jeunesse ).
- L'insuffisance des efforts dans le sens d'une exploitation efficace de tout notre patrimoine culturel, immense mais inexploré.
- La dégradation de nos mœurs, la rupture avec nos origines, la délinquance juvénile.
- L'influence des médias internationaux.

## III. LES ATOUTS MAJEURS DU MALI

De l'avis des personnes interrogées, le Mali possède d'énormes atouts qui existent aussi bien au niveau des ressources naturelles et humaines, que culturelles et sociales et qui sont autant d'opportunités à saisir pour le développement et le progrès. Les plus cités sont :

- **Les ressources naturelles** : le Mali regorge de potentialités naturelles offrant des perspectives très importantes pour le développement du pays dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, des mines et du tourisme.
- **Les ressources humaines** importantes avec des atouts certains permettant de faire face à tous les défis : de nombreux cadres bien formés, une population jeune, l'émergence de jeunes opérateurs dynamiques ;une population courageuse et patriote ;le dynamisme des maliens de l'extérieur.
- **La richesse de la culture** fondée sur des valeurs de références (le respect, la solidarité, et l'esprit de tolérance) qui contribuent malgré la diversité culturelle

à créer un sens élevé de l'unité du pays. Un capital culturel et touristique inépuisable permettant aussi une exploitation dans tous les domaines liés à ce secteur (tourisme, artisanat etc:)

- L'islam ;
- L'absence de sentiment de tribalisme ;
- Un secteur privé en plein essor
- La confiance renouvelée des bailleurs de fonds
- La décentralisation.

#### **IV. LES OBSTACLES AU DEVELOPPEMENT DU MALI**

Les obstacles qui sont reconnus comme des freins pour le développement du pays sont, par ordre d'importance :

- L'enclavement et la faiblesse du réseau routier ;
- Le taux élevé d'analphabétisme et le faible niveau de scolarisation
- La mauvaise gestion des affaires publiques : la corruption, l'affairisme, les détournements de fonds publics, le manque de civisme, le clientélisme .
- la pauvreté et le dénuement des populations
- Une sécheresse endémique.
- La mauvaise utilisation des potentialités naturelles (terres, eaux, forêts, pâturages, minéraux)
- La non prise en compte de façon prioritaire du volet énergie qui est un préalable à tout développement.
- Le libéralisme sauvage.
- La tendance à l'abandon de nos traditions et cultures et la perte des valeurs sociales et culturelles : respect des autorités, des aînés, l'honnêteté et la dignité.
- L'inadéquation entre formation et emploi
- Le manque d'initiatives privées, l'Etat étant perçu comme seule source d'emploi et de développement (Etat providence )
- La non maîtrise des ressources en eau sur l'ensemble du pays : l'économie malienne repose encore sur le secteur agricole toujours dépendant des aléas climatiques
- La trop grande dépendance vis à vis de l'extérieur
- Un secteur industriel inexistant ou embryonnaire
- Le défaut d'engagement national pour la promotion de nos matières premières
- Le manque d'un développement harmonieux du pays à cause de la mauvaise répartition des ressources nationales. Très souvent les régions du Nord sont oubliées
- Les conséquences néfastes de la dévaluation du franc CFA (coût élevé des intrants, du matériel, des équipements industriel et commercial, paupérisation des populations)

## **V. LES CHANCES POUR LE DEVELOPPEMENT DU MALI**

Pour les personnes rencontrées, il existe des occasions et des rendez-vous que le Mali doit saisir pour assurer un développement harmonieux.

Ces opportunités vont des processus prévus ou en cours, des actions à mener, ou encore des décisions à prendre aux potentialités à mieux exploiter. Ces chances doivent être saisies pour en faire une meilleure exploitation au profit des intérêts du pays.

Les chances du Mali sont liées dans la perception des leaders à un certain changement de mentalités par rapport à leur pays, à ses valeurs et à certains comportements : « Les chances pour le développement du Mali passent d'abord et nécessairement par une prise de conscience par tous que l'avenir du Mali n'est pas la seule affaire des dirigeants et des élus. L'Etat doit démocratiser les institutions et être moins centralisateur pour ainsi libérer les initiatives ».

- La décentralisation.
- L'existence d'énormes potentialités naturelles
- La diaspora malienne qui a acquis de l'expérience et de la technicité qui peuvent aussi être mises à profit.
- La consolidation de l'option pour la démocratie pluraliste : si elle réussit, le processus de démocratie en cours est une chance énorme à condition qu'il soit consolidé, à travers la démocratisation des institutions, et l'unité nationale.
- La confiance actuelle des bailleurs de fonds et la faveur de la solidarité internationale dont jouit notre pays
- La reprise de la croissance économique.
- L'option pour le libéralisme économique
- La structuration du secteur privé en cours
- L'amélioration des infrastructures routières ;
- L'islam
- la paix retrouvée après le conflit du Nord MALI
- Le sentiment d'appartenance à une communauté nationale

## **VI - LES MENACES SOUS- REGIONALES ET INTERNATIONALES SUR LE MALI**

Elles résident pour l'essentiel, selon les leaders dans l'intégration régionale et ses effets possibles, d'abord, ensuite viennent le problème de la monnaie, l'enclavement du pays et son immensité. D'autres problèmes sont aussi soulevés.

- **La politique d'intégration sous – régionale et la dépendance vis à vis de nos voisins** qu'elle peut engendrer : celle ci va s'accentuer à cause de notre retard énorme sur le plan industriel et de la faible compétitivité des entreprises ; en matière d'emploi les jeunes maliens résisteront difficilement à la concurrence sous régionale si la qualité de la formation ne s'améliore pas.
- **La situation monétaire du Mali** inquiète la majorité des leaders interrogés : l'Euro continue à cristalliser les inquiétudes malgré les assurances données par la France et l'U.E .
- **la continentalité et l'enclavement.** L'immensité du territoire et le nombre de frontières multipliant l'insécurité, la fraude et les risques de conflits frontaliers.
- **La mondialisation de l'économie et l'environnement économique international défavorable au Mali;**
- **La montée de l'intégrisme musulman,**
- **L'avenir des colonies maliennes dans les pays voisins,**
- **Le manque de protectionnisme de notre marché**
- **Les nouvelles technologies de l'information de la communication qui véhiculent dans nos salons et campagnes les valeurs étrangères.**

## **VII. LES FACTEURS SUSCEPTIBLES DE COMPROMETTRE LA PAIX, LE DEVELOPPEMENT ET LA DEMOCRATIE AU MALI**

Sur ce point, il semble que la situation politique et le fonctionnement des institutions sont ceux qui inspirent le plus de craintes aux leaders. Sous cette rubrique, les éléments qui sont mis en avant sont les suivants :

### **7.1 Au plan politique**

- **La fragilité de la démocratie** caractérisée par : le développement anarchique des partis politiques, le manque de moyens légaux pour l'existence des partis représentatifs, l'absence de culture démocratique et la mauvaise compréhension du jeu démocratique dues à la faiblesse de la formation civique et politique des militants et des leaders politiques qui sont autant de facteurs qui peuvent mettre en danger l'équilibre social.
- **La mauvaise gestion du processus démocratique et la crise politique** qui en a découlé, depuis les élections du 13 avril 1997 ont engendré crispation et instabilité , et sont aussi source de danger potentiel: « Tant qu'il n'y aura pas des élections justes et transparentes la paix et le développement seront compromis ».
- **Le fonctionnement des institutions** : le manque d'autorité de l'Etat et de ses représentants, le non - respect des institutions de l'Etat, des règlements, règles

et lois de la République, la lourdeur et la lenteur de l'administration ; le manque de justice et la mauvaise application des textes par l'administration.

- **La mauvaise gestion des biens publics** caractérisée par la corruption, les détournements, le clientélisme, le favoritisme et l'enrichissement illicite.
- **La décentralisation mal comprise et mal appliquée** : Il est souvent mis l'accent sur les conséquences possibles d'une décentralisation bâclée et de l'inégalité entre les collectivités territoriales.

## 7.2 Sur le plan économique

- Le libéralisme économique intégral et la cherté de la vie notamment le prix des denrées de première nécessité.
- Le déséquilibre dans le développement et la mauvaise répartition des ressources entre les différentes régions et les différentes composantes de la nation, la distribution inéquitable des postes de responsabilité entre les différents fils de la nation.

## 7.3 Sur le plan social

Le chômage (le chômage des jeunes diplômés et non diplômés), la persistance et l'aggravation de la pauvreté ; l'analphabétisme, la paupérisation, l'exclusion de certaines couches sociales, l'effondrement de l'autorité parentale et la crise éducationnelle, le manque de solidarité, la dégradation de la vie économique et sociale.

- Un enseignement à plusieurs vitesses et généralement au rabais, Beaucoup d'autres aspects sont soulevés, non des moindres car revenant très souvent dans les réponses. Sont cités :
  - La question du Nord semble encore inquiéter beaucoup de leaders
  - l'absence d'une gestion efficace des ressources naturelles
  - La poussée de l'intégrisme religieux et l'intolérance religieuse ;
  - La qualité de la presse
  - La perte de notre identité et de nos traditions.
  - Le goût du pouvoir et l'appât du gain, la tendance exacerbée des intérêts personnels .

## VIII. LES FAITS OU EVENEMENTS PORTEURS DE CHANGEMENTS POUR L'AVENIR DU MALI

- La décentralisation en cours apparaît comme le fait le plus marquant et le plus porteur de changement. Cependant si le principe est toujours cité, il devra être accompagné de conditions nécessaires pour qu'il soit un véritable facteur de

- développement économique et social. Celles qui sont revenues le plus souvent sont : la transparence, la formation, les ressources humaines.
- L'instauration de la démocratie, mais elle ne constitue un fait positif, elle aussi, que dans la mesure où elle rassemble un certain nombre de conditions, entre autres : la participation réelle des différents acteurs, l'application intégrale des droits de l'homme et du citoyen, le renforcement de la société civile, une véritable presse, la culture démocratique à consolider et à préserver, une meilleure gouvernance, la transparence et une bonne gestion.
  - La fin du conflit au Nord et le retour de la paix
  - L'intégration sous régionale et la coopération internationale
  - La prise de conscience de la mauvaise gestion du bien public ;
  - Les différentes politiques sectorielles en matière de santé, d'éducation et d'infrastructures routières etc.
  - La forte implication des femmes dans la vie publique et l'évolution de leur statut
  - La découverte et l'exploitation de l'or du pays
  - La volonté des populations de s'en sortir à travers les initiatives de base.

## IX. LES IMAGES DU MALI EN L'AN 2025

### 1. Politique

Les leaders dans leur grande majorité, malgré toutes les conditions soulevées et toutes les inquiétudes par rapport à un futur souhaitable, voient l'avenir du Mali d'un œil très optimiste et très positif.

Sur le plan politique, la situation se présentera ainsi :

Apaisé, le Mali jouira d'une grande stabilité politique due à une plus grande maturité dans ce domaine.

Pays exemplaire sur le plan démocratique, le Mali sera une référence en Afrique. Nous aurons un Etat soucieux du développement intégral de l'Homme en tant que commencement et fin.

Cette situation sera possible dans un contexte caractérisé par :

- Le renforcement de la démocratie par la prise de conscience des différents acteurs de la vie politique car les populations seront suffisamment averties pour comprendre.
- Le renforcement et le respect des institutions par une meilleure justice et une plus grande équité.
- Des partis politiques forts et responsables qui acceptent le jeu politique
- Des possibilités d'alternance réelle qui se fera dans de meilleures conditions.

- Une politique axée sur nos propres valeurs, de cohésion et de solidarité, d'entente pour le bonheur de tous et une politique conseillée par des aînés dont la sagesse et l'expertise sont reconnues.

On assistera à une réduction très importante du nombre des partis politiques : deux ou trois grands partis où se retrouveront toutes les sensibilités politiques. Ce facteur est un élément de stabilité et favorisera l'émergence de partis porteurs d'idéal.

## 2. Economique

« S'il plaît à Dieu », le Mali se portera mieux sur le plan économique.

Riche, vert, le Mali sera une des nations les plus prospères de la planète caractérisée par la croissance et le progrès.

Le Mali sera en plein essor économique où le PNB atteindra un niveau respectable.

La croissance économique enregistrée va se sentir dans les paniers des ménagères par une augmentation des salaires des fonctionnaires

Le Mali sera auto - suffisant en tous produits agricoles grâce à l'extension des aménagements de l'office du Niger, la création de nouveaux périmètres hydro – agricoles et la maîtrise de l'eau.

Les investissements seront importants et l'exploitation de la richesse minière connaîtra un grand essor.

La dette extérieure va baisser considérablement .

Nos politiques d'ajustement seront mieux maîtrisées et seront adaptées à nos réalités propres. Elles conduiront au redressement économique et à un véritable décollage économique.

Le chômage sera mieux contrôlé et reviendra à des proportions très réduites.

Le Mali aura une économie dynamique fondée sur une privatisation « nationale », par le développement du monde rural dans son intégralité et avec des industries de transformation plus nombreuses.

L'enclavement du Nord sera réduit de façon très conséquente.

La grande dépendance par rapport à l'extérieur va , presque disparaître pour laisser la place à une véritable coopération.

Parce que la lutte contre la corruption sera effective, il y aura une bonne gestion dont le corollaire est la rigueur qui conduira à une meilleure politique de recouvrement des taxes et impôts.

Le problème énergétique sera résolu par une politique de développement des énergies alternatives, notamment la solaire.

Sur le plan sous régional, il y aura un développement important des échanges rendu possible par le développement des routes et des ouvrages d'intégration.

### 3. Social

Pour la majorité des leaders la situation sociale ne pourra que s'améliorer et se renforcer d'ici l'an 2025, car l'amélioration de la situation sociale dépend de la situation économique.

La gestion des problèmes sociaux permettra une meilleure intégration sociale. Le social qui est déstructuré par suite d'une mauvaise compréhension des valeurs nouvelles sera restructuré autour des valeurs comme la solidarité, la dignité et les idéaux de paix et de fraternité.

Le Mali sera un modèle de société, basé sur la solidarité, la paix et la convivialité ; un pays qui favorise l'intégration et la pleine participation de toutes les couches et catégories sociales. Les personnes âgées, les handicapés, les femmes et les enfants en situation précaires seront suivis et assistés.

La perception sociale sera changée. On aura à faire face à un nouveau type d'homme travaillant pour ses intérêts et ceux de son pays.

Nous aurons une population plus instruite, plus saine et qui sera apte à participer plus activement au développement du pays. En effet le développement de l'éducation permettra de réduire notablement l'analphabétisme : le taux d'alphanétisation sera très élevé et se situera autour de 80%.

Les soins de santé seront développés partout.

En 2025 le front social sera apaisé par la diminution des revendications catégorielles. Les revenus des maliens seront relativement élevés ce qui va amoindrir les revendications sociales. Les syndicats vont évoluer pour devenir une force importante et un groupe de pression incontournable.

La lutte contre la pauvreté aura donné des fruits et il y aura une meilleure protection des citoyens.

Les femmes auront un rôle prépondérant au niveau des instances de décision et de représentation.

#### 4. Culturel

Le Mali, sera une société fière de sa culture dans le respect de la diversité, une culture de développement, une société islamisée susceptible de prôner la paix et la solidarité.

Nous devrions pouvoir assister au retour à une société respectueuse de nos traditions et axée sur les valeurs les plus significatives de solidarité et de respect, source d'entente, d'intégrité et de vérités et renforcée par une école et son enseignement toujours plus adaptés aux besoins et aux réalités du pays.

Sur le plan culturel, le Mali connaîtra un grand rayonnement et redeviendra un carrefour des civilisations soudano - sahéliennes. Le Mali aura une grande autorité à travers sa culture et abritera d'importants forums et rencontres culturels régionaux et internationaux. Cette renommée va se renforcer et se développer par la professionnalisation des agents du secteur et grâce au développement de ses énormes potentialités artistiques, touristiques, artisanales etc.

Nous aurons un patrimoine culturel réhabilité et revalorisé (musique, danse, théâtre, conte, proverbe, art plastique etc.), à travers des musées régionaux fonctionnels, des monuments historiques restaurés.

Le développement du tourisme sera re dynamisé grâce au renforcement du secteur qui constituerait une source de fortes rentrées de devises .

L'épanouissement, la conservation et l'exploitation de nos cultures (l'art au service du développement) grâce à une connaissance profonde de notre histoire et de nos origines seront des préceptes respectés par tous, et surtout les jeunes. En effet un accent particulier sera mis sur l'enseignement afin de parvenir à l'objectif majeur de disposer d'une jeunesse instruite de nos valeurs .

En 2025 l'espace culturel pluriel sera une réalité et sera caractérisé par l'authenticité dans le changement avec des échanges culturels plus importants. La culture malienne à travers ses griots, chanteurs, cinéastes et autres créateurs n'aura plus besoin d'être présentée sur la scène internationale.

Beaucoup d'artistes, écrivains et cinéastes maliens bénéficieront de médailles ou de titres honorifiques.

La dimension religieuse revêt une très grande importance dans la structuration des comportements : le raffermissement de la foi est un élément qui favorise la tolérance et permet de cultiver l'esprit de solidarité et de partage.

## 5. Environnemental

En l'an 2025, les images du Mali sur le plan environnemental apparaissent très divergentes :

Il y a ceux qui redoutent la catastrophe au vu de l'évolution actuelle de la situation, caractérisée par une détérioration de plus en plus inquiétante du fait des aléas climatiques et de l'homme : « Il n'y aura de Mali de l'an 2025 que si le gouvernement maîtrise la protection, l'amélioration et la productivité de l'environnement naturel (forêts, terres, eaux, mines) ». Si on ne prend pas les moyens qui s'imposent l'environnement risque de se dégrader davantage.

Et ceux qui estiment que les mises en garde seront suffisamment prises en compte aujourd'hui pour que l'on puisse contourner les risques majeurs qui peuvent être catastrophiques. Nous avons les moyens d'avoir un environnement sain avec des ressources naturelles abondantes, des villes propres, une pollution réduite notamment dans la capitale, la lutte contre la désertification accrue, un Mali plus vert et moins tributaire des aléas climatiques. La faune et la flore seront préservées. Les fleuves désensablés totalement et protégés car l'environnement du Mali dépendra de l'usage que l'on fera du fleuve Niger. Plus protégé, l'environnement sera plus favorable et plus accueillant, Un Nord vert serait au rendez-vous.

## 6. Technologique

Le Mali va progresser sur le plan de la technologie. Le contexte international est favorable à une révolution technologique d'ici les 30 ans à venir. Aucun pays ne pouvant vivre en autarcie, il est évident que la technologie malienne des années 2025, même si elle n'atteint pas celle des pays développés, nous permettra de progresser vers une technologie améliorée pas loin des technologies de pointes, et adaptée à nos moyens et à nos conditions climatiques.

Il y aura un développement très appréciable de l'énergie solaire.

Des maliens seraient les acteurs de différentes recherches, grâce à un enseignement scientifique développé, par la multiplication des lycées techniques, des écoles de formation professionnelle et des unités de recherche.

La recherche et les chercheurs seront mis dans de meilleures conditions.

La création de l'université du Mali facilitera l'émergence de jeunes cadres dévoués à la recherche scientifique et technologique.

De grands succès seront accomplis dans le domaine de la recherche adaptée au milieu, susceptible d'assurer le développement de l'agriculture au sens large, c'est à dire la technologie agricole (irrigation, assolement, variétés culturales), la

technologie pastorale et zootechnique, la technologie de la viande et des sous-produits animaux, des technologies plus avancées pour accroître et diversifier la production, la conservation et la transformation de nos produits.

La communication et l'Internet seront développés dans toutes les capitales régionales et chefs lieux de cercle

## **X. LES STRATEGIES A METTRE EN ŒUVRE POUR LA REALISATION DE CE FUTUR**

Les principales stratégies développées sont les suivantes :

### **1. Au plan des institutions et de la gestion des affaires publiques :**

Les mesures à prendre doivent aller :

- Dans le sens prioritairement de la formation d'un homme de type nouveau bien formé aux plans intellectuel, civique, moral, social, pétri de la riche culture malienne et ouvert sur le monde ;
- L'assainissement de la gestion économique,
- Le respect de l'autorité de l'état
- Et la création d'un cadre propice à l'épanouissement et au développement des affaires et des initiatives.

Il faut pour cela :

- Parvenir à une définition claire de la notion d'intérêt supérieur de la Nation et l'obligation pour tous, notamment des politiques de s'y conformer.
- Renforcer l'unité nationale et cultiver le patriotisme
- Lutter efficacement et énergiquement contre la corruption, le gaspillage, l'incivisme et la fraude dans toutes leurs formes et à tous les niveaux.
- Instaurer une plus grande rigueur dans la gestion et le contrôle.
- Réformer totalement l'administration et ses procédures ;
- Initier une relecture des textes fondamentaux pour leur réadaptation aux réalités du pays (Ne pas se limiter à la transposition des constitutions d'autres pays sans tenir compte des réalités du Mali ; cela est valable aussi pour les textes juridiques etc.).
- Tout d'abord réfléchir au contenu et à la forme à donner à la gestion de la société. Les réalités de notre pays doivent inciter à réfléchir à une démocratie de type consensuel car la bipolarisation opposition majorité n'est pas adaptée à notre contexte
- Créer un cadre de concertation Nationale pour débattre des questions essentielles du pays ce qui favorisera une approche participative avec toutes les forces vives ;
- Assurer une formation de qualité et le perfectionnement pour obtenir un bon niveau des cadres.

- Assurer les conditions d'une stabilité politique et sociale ;
- Encourager l'unité et l'intégration sous - régionale, régionale et continentale sur les plans humain, économique, monétaire et sécuritaire
- Renforcer l'autorité de l'Etat. Avoir, un Etat fort qui continue à opposer le dialogue et la concertation à la répression et à la violence
- Assurer les conditions d'une décentralisation bien conduite garante de la paix et de l'entente et assurant un véritable développement.
- Assurer les conditions d'une justice effective !
- Développer un système éducatif performant et adapté ;
- Créer des cadres propices pour l'enseignement mais aussi l'épanouissement de la jeunesse

## 2. Au plan social

- Lutter plus vigoureusement contre l'analphabétisme, la pauvreté, le chômage, le banditisme.
- Multiplier les centres de santé et hôpitaux de qualité
- œuvrer pour la réconciliation franche des populations sédentaires et nomades est une nécessité impérieuse.

## 3. Au plan politique

Pour réussir la réalisation de ce futur souhaitable, il faut que le Mali soit un pays politiquement et socialement apaisé. Pour ce faire, il faut :

- Agir pour que les Maliens soient transformés en de bons citoyens à travers l'éducation, la sensibilisation et la formation civique.
- Approfondir, consolider et assurer l'ancrage de la démocratie au Mali pour l'instauration d'une véritable démocratie : ce qui signifie aussi et surtout l'application de la loi, l'égalité en droit et en devoir pour tous, la justice sociale en mettant tous les Maliens sur le même pied d'égalité et les hommes qu'il faut à la place qu'il faut, des élections justes, transparentes ;
- Assurer les conditions de l'alternance au pouvoir des partis politiques avec l'application toujours renouvelée de nouvelles idées centrées sur le développement et le bien être du plus grand nombre.
- Permettre aux populations de choisir librement leurs responsables.

## 4. Au plan culturel

- Instituer les échanges culturels inter- régions
- Créer et développer des centres culturels et de loisirs
- Offrir des meilleures conditions aux artistes
- Lutter énergiquement contre la dépravation des mœurs, la prostitution, la délinquance juvénile.

- Soutenir réellement la promotion du patrimoine culturel par la formation des professionnels et le développement de mesures incitatives pour la création d'œuvres et d'espaces culturels.

## 5. Au plan économique

Une stratégie réelle de réduction du rôle de l'Etat dans les activités de production doit être une des mesures primordiales.

- L'Etat doit instituer un cadre réglementaire et institutionnel propice au développement en harmonie avec la sous - région en voie d'intégration.
- Renforcer les structures chargées de la gestion de l'économie

Le développement de notre pays doit se baser sur l'agriculture, l'élevage et la pêche.

A cet effet, il est nécessaire de faire du secteur primaire une priorité dans les faits et créer les conditions nécessaires pour cela. Il faut notamment :

- Dans le domaine de l'agriculture, assurer la maîtrise totale de l'eau par la mise en œuvre de grands aménagements hydro – agricoles, développer l'irrigation pour mettre notre système à l'abri des aléas de la nature, car il est inadmissible que le Mali continue à dépendre de ces facteurs après plus de 35 ans d'indépendance
- Equiper le monde paysan et opter pour une modernisation de grande envergure dans la gestion du secteur .
- Eduquer les éleveurs dans le sens d'une amélioration et d'une rationalisation de leur méthode actuelle pour, atteindre une meilleure exploitation du cheptel
- Développer un meilleur système et une politique cohérente et efficace de recouvrement des taxes et impôts
- Rompre avec l'aide budgétaire et diminuer progressivement la part de l'aide publique au développement
- Pour sauver l'environnement, encourager l'utilisation du gaz domestique ; combattre la pollution de l'eau et de l'air.
- Une stratégie réelle de réduction de l'Etat dans les activités de production avec un cadre réglementaire propice au développement ;
- Renforcer les relations extérieures
- Inciter la mobilisation de l'épargne intérieure en mettant en place des mesures propices pour son développement .
- Faciliter l'investissement pour les ressortissants à l'étranger.
- Renouer avec la planification en mettant en place des plans de développement et s'atteler à atteindre ses objectifs.

## C) ENQUÊTE AUPRÈS DES EXPERTS

### Introduction

Dans le cadre de l'enquête nationale sur les aspirations des populations maliennes, environ 170 experts ont été choisis pour répondre aux questions portant sur des domaines aussi divers que la démographie, l'économie, l'administration, la culture, la science et la technologie, le genre et développement, l'environnement, et la politique.

Ces experts ont été identifiés en fonction de leur expérience dans les différents domaines cités et de leur capacité d'analyse des problématiques de développement du Mali.

Les questionnaires ont été envoyés aux experts identifiés, et 68 d'entre eux ont accepté de se soumettre à cette enquête et de nous expédier les questionnaires remplis.

Les données collectées ont permis de faire la répartition des enquêtés selon la région, la fonction occupée au moment de l'enquête et le sexe :

**Tableau 01: Répartition des experts par Région Administrative**

Région Administrative	Total	
	Effectif	%
Kayes	4	5.9%
Koulikoro	3	4.4%
Sikasso	4	5.9%
Ségou	6	8.8%
Mopti	5	7.4%
Tombouctou	1	1.5%
Gao	6	11.8%
Kidal	3	4.4%
Bamako	34	50.0%
Total	68	100.0%

**Tableau 02: Répartition des experts selon la fonction occupée**

Fonction occupée	Total	
	Effectif	%
directeur national		
département public	27	39.7%
directeur institut de recherche et de formation	11	16.2%
Chef de grands projets de développement	14	20.6%
Responsable des ONG	1	1.5%
Directeur de grosses entreprises pub. & priv.	6	8.8%
SGAL département ministériel	2	2.9%
CD de Gouverneur	3	4.4%
Responsable syndicat paysan	1	1.5%
Directeur régional éducation	3	4.4%
<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>100.0%</b>

**Tableau 03: Répartition des experts enquêtés selon le sexe**

Sexe	Total	
	Effectif	%
Masculin	65	95.6%
Féminin	3	4.4%
<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>100.0%</b>

Il ressort de l'analyse des données recueillies que 50 % des experts enquêtés sont du district de Bamako. Ce résultat pourrait s'expliquer par la concentration des cadres à Bamako et par un taux élevé de non réponses enregistré au niveau des régions administratives.

La répartition des enquêtés selon le sexe n'est pas conforme à la structure de la population totale qui dégage une légère prédominance numérique des femmes. Cela dénote, non un choix mais leur faible représentativité au niveau des instances de responsabilité et de décision.

# I. PERCEPTION DES EXPERTS SUR LA SITUATION GENERALE DE LEUR PAYS : SITUATION PASSEE ET PRESENTE

## 1. DOMAINE DEMOGRAPHIQUE ET SOCIAL

### 1.1 Démographie

La majorité des experts (73 %) affirment que le taux de croissance de la population est élevé, 22,1 % trouvent ce taux acceptable, et il est faible selon seulement 2,9 % de l'échantillon.

Les principales causes données par les experts qui pensent que le taux de croissance de la population est élevé sont par ordre d'importance :

- Le niveau de fécondité élevé dû aux facteurs culturels ;
- L'amélioration des conditions de vie des populations ;
- La faiblesse du taux de scolarisation ;
- Le manque d'IEC en matière de planning familial ;
- L'analphabétisme.

Pour faire face aux problèmes démographiques dans les années à venir, les experts pensent que le Mali doit tendre nécessairement vers une politique d'espacement des naissances selon 48,5 % de la population, vers une politique de population en adéquation avec la croissance économique selon 19,5 % ou vers un maintien du taux actuel selon 7,4 %.

Il est à noter que ces perceptions et ces points de vue exprimés reproduisent les options nationales et sur cette question particulière les réponses sont conformes aux éléments de la déclaration de politique nationale de population, aussi bien en ce qui concerne les raisons avancées que pour les solutions préconisées.

### 1.2 Migration

#### 1.2.1 Migration interne

Plus de la moitié des experts (54,4 %) pensent que la migration interne est une mauvaise chose, contre 39,7 % qui la considèrent comme une bonne chose.

Les principales raisons qui poussent les gens à quitter leur village d'origine pour aller s'installer définitivement ou temporairement dans les villes sont les suivantes :

- La recherche de conditions de vie meilleures selon 63,3 % des experts enquêtés ;

- Les raisons socio-culturelles selon 23,5 % ;
- La pauvreté selon 10,3 % ;

Face à cette migration interne, la majorité des experts (55,9 %) pensent que le Gouvernement doit décourager ce phénomène et créer des conditions de vie acceptables dans les campagnes permettant aux populations de gagner leur vie sur place.

### 1.2.2 Migration externe

Il ressort des opinions exprimées, que la migration externe est perçue par 47,1 % des experts comme une bonne chose, une mauvaise chose par 29,4 % et 20,6 % n'ont pas d'avis tranchés sur la question.

53 % des experts estiment que le gouvernement doit encourager la migration externe, contre 42,6 % qui pensent le contraire.

Ceux qui sont d'accord pour l'encouragement de la migration externe, justifient leur opinion par le fait que la migration contribue au développement socio-économique du pays (car elle est source de revenu, d'acquisition de savoir et de savoir faire).

Les 42,6 % des experts qui optent pour le découragement de la migration, avancent comme argument le fait que la migration internationale ternit l'image du pays, surtout si l'on se réfère aux nombreux rapatriements des maliens de l'extérieur.

Une majorité des experts (58,8 %) pensent que les Maliens reçoivent un mauvais traitement à l'extérieur, contre 20,6 % qui sont d'avis contraire. 14,7 % de la population ont des avis mitigés et 5,9 % de la population sont sans opinion.

### 1.2.3 Migration et développement

La migration est perçue par 50 % des experts comme un atout au développement, comme atout et handicap à la fois selon 32,4 % et comme handicap selon 17,6 % de la population.

Les principales justifications avancées par les uns et les autres sont les suivantes :

- Pour ceux qui considèrent la migration comme atout : elle est source de revenus de capitaux et d'acquisition du savoir et du savoir-faire ; d'apport de devises et d'appui au développement local, à travers les infrastructures réalisées dans les localités d'origine des migrants.

- Les 32,4 % qui affirment que la migration est atout et handicap à la fois peuvent développer justifient leurs opinions par les mêmes arguments qui sont cités plus haut mais contrebalaçnés par des éléments négatifs comme le départ de bras valides et les risques d'importation de certaines maladies.

### **1.3 Santé et Solidarité**

#### **1.3.1 Santé**

**Selon les experts, les principaux problèmes de santé rencontrés par les Maliens sont :**

- L'insuffisance de centres de santé et de personnel socio-sanitaire qualifié;
- Le paludisme;
- Le coût des soins ;
- Les maladies infantiles ;
- Le coût des produits pharmaceutiques ;
- Le manque d'hygiène publique;
- La non maîtrise des principales épidémies;
- Les MST/SIDA;
- Toutes les maladies liées à l'hygiène, l'environnement et à l'eau .

**Face aux problèmes de santé rencontrés par les Maliens, le gouvernement doit :**

- Développer la santé publique;
- Vulgariser le programme d'IEC (Information, Education Communication ) en santé;
- Multiplier les CSCOM;
- augmenter les structures et le personnel socio sanitaire;
- Lutter contre le paludisme ;
- Rendre accessible à tous les médicaments DCI et ;
- Améliorer l'hygiène et la prévention .

#### **1.3.2 Type de Sécurité sociale pour les maliens**

Il ressort de l'analyse des opinions exprimées que 69,1 % des experts préconisent un système moderne de sécurité sociale telle que la mutuelle, l'INPS, l'assurance vie aux grands malades, l'assurance chômage. Par contre 7,4 % pensent qu'il faut appuyer les formes traditionnelles telles que la solidarité et l'entraide.

## 1.4 Education

### 1.4.1 Avis sur le taux de scolarisation

Une écrasante majorité des experts (97 %) pensent que le taux de scolarisation au Mali est trop faible, contre 3 % qui considèrent ce taux comme moyen.

### 1.4.2 Comment améliorer le taux de scolarisation

Pour améliorer le taux de scolarisation au Mali, les experts pensent qu'il faut :

- Multiplier les infrastructures scolaires (écoles, classes...);
- Former et recruter des enseignants ;
- Sensibiliser les parents pour la scolarisation de leurs enfants, notamment des filles;
- Privatiser l'école malienne ;
- Fixer un minimum d'exigence en ce qui concerne le niveau que tout enfant doit nécessairement posséder : celui de la 6<sup>e</sup> année à tous les enfants du pays.
- Adapter l'école à la vie.

### 1.4.3 Avis sur le taux de scolarisation des filles

A la question, pourquoi le taux de scolarisation des filles est-il plus faible que celui des garçons : 75 % des experts enquêtés pensent que cela est dû à des raisons d'ordre socio – culturel ; 20,6 % au manque d'intérêt des parents pour la scolarisation des filles et 4,4 % à des difficultés économiques.

### 1.4.4 Avis des experts sur la crise scolaire

Selon les experts enquêtés, la crise scolaire trouve son explication principalement dans :

- la politisation de l'école (l'espace scolaire est devenu un enjeu de tous les partis politiques),
- l'insuffisance des structures d'accueil et du personnel enseignant,
- le manque d'autorité de l'Etat,
- l'inadéquation entre besoin en éducation et moyens disponibles,
- la perspective d'emploi sombre,
- le comportement des parents,
- les difficultés économiques,
- l'indiscipline des élèves

Les solutions de sortie de la crise scolaire proposées sont :

- l'augmentation des structures d'accueil ;
- la dépolitisation de l'école ( il faut arriver à séparer les problèmes politiques des problèmes scolaires) ;
- l'amélioration des programmes et des conditions d'étude ;
- la détermination des autorités ;
- le renforcement de la démocratie ;
- la dissolution de l'AEEM ;
- la restauration de la discipline à l'école ;
- la formation et le recrutement des enseignants ;
- la privatisation de l'école ;
- la refondation du système éducatif ;
- l'implication des parents dans la gestion de la crise ;
- la création d'emplois pour les jeunes diplômés ;
- la réorientation vers une formation professionnelle adaptée ;
- un accord entre AEEM et Gouvernement.

## **1.5 Pauvreté et exclusion**

### **1.5.1 Perception de la pauvreté et ses manifestations**

La pauvreté se manifeste essentiellement par l'impossibilité de satisfaire les besoins minimaux ( nourriture, habillement, logement et santé ) ; par le manque de revenu ; par le manque de nourriture ; par les maladies.

### **1.5.2 Les causes de la pauvreté**

Les principales causes de cette pauvreté au Mali sont : la faiblesse de la production ; les conditions climatiques défavorables ; l'analphabétisme ; la mauvaise répartition des revenus ; le chômage et la mauvaise orientation des politiques de développement.

### **1.5.3 Les couches les plus touchées par la pauvreté**

Cette pauvreté frappe essentiellement les populations rurales, les femmes et les enfants, les chômeurs, les vieilles personnes sans soutien et les handicapés physiques et mentaux.

### **1.5.4 Comment lutter contre la pauvreté**

Pour atténuer ou lutter contre la pauvreté, les experts pensent qu'il faut développer une politique permettant de multiplier les emplois rémunérés; il faut investir dans le domaine de l'agriculture; renforcer les actions de solidarité et

d'entraide; assurer une croissance économique soutenue et une meilleure gestion des ressources du pays.

#### 1.5.5 Les causes de l'exclusion sociale au Mali

Les principales causes de l'exclusion sociale sont par ordre d'importance : la dégradation de nos mœurs et valeurs culturelles ; la pauvreté ; les maladies ; le manque de revenu ; l'analphabétisme et le manque d'emploi rémunéré.

#### 1.5.6 Les couches les plus touchées par l'exclusion sociale

Selon les experts enquêtés, les franges les plus touchées par l'exclusion sociale sont : les handicapés physiques et mentaux ; les femmes et les enfants ; les populations rurales ; les vieilles personnes sans soutien et les chômeurs..

#### 1.5.7 Comment lutter contre l'exclusion ?

La lutte contre l'exclusion sociale passe par la création d'emplois ; le renforcement des actions de solidarité et d'entraide ; le renforcement de l'éducation civique et morale ; l'amélioration des conditions de vie des populations et la lutte contre la pauvreté .

### 1.6 Logement

#### 1.6.1 Principaux problèmes liés au logement

L'acquisition d'un logement au Mali est difficile, les principales justifications se situent essentiellement dans la lourdeur des procédures administratives selon 27,9 % des enquêtés, dans la spéculation foncière selon 26,5 %, dans la faiblesse du revenu des ménages selon 19,1 % et dans les coûts élevés des matériaux de construction selon 13,2 % des enquêtés.

#### 1.6.2 Solutions proposées pour résoudre le problème de logement

Pour résoudre le problème de logement dans notre pays, 30,8 % des experts enquêtés préconisent la mise en place d'une politique de logement à la portée du plus grand nombre des Maliens, 14,5 % préconisent d'éviter la spéculation foncière, 12 % proposent de créer des banques de l'habitat, et d'alléger la procédure d'obtention des lots .

## 1.7 Emploi et chômage

### 1.7.1 Perception de l'accès à l'emploi rémunéré

Le Mali connaît aujourd'hui un niveau de chômage sans précédent aussi bien des jeunes diplômés que des jeunes non formés. L'accès à l'emploi rémunéré est considéré comme difficile selon 75 % des experts et facile pour seulement 0,8% et 16,2% des enquêtés n'ont pas donné un avis tranché sur la question. Les principales justifications évoquées pour expliquer cette difficulté d'accès à l'emploi rémunéré sont : la crise économique, la mauvaise politique de l'emploi, l'inadéquation formation emploi, et le manque d'encouragement et de mesures incitatives pour le secteur privé.

### 1.7.2 Evolution et principales causes du chômage

La grande majorité des experts, 91,2 % perçoivent une augmentation de l'évolution du chômage dans notre pays.

Les principales causes du chômage résident dans l'inadéquation entre la formation et l'emploi selon 26,5 % des experts, dans la crise économique selon 20,6 %, dans la mauvaise organisation et le manque d'encouragement du secteur privé selon 23,5 % et dans le manque de politique réelle d'emploi au Mali selon 19,1 % des enquêtés.

### 1.7.3 Solution face aux problèmes d'emploi rémunéré

Face au problème d'emploi, plus de la moitié des experts préconisent de favoriser l'évolution du secteur privé (environ 58,8 % de l'ensemble des experts enquêtés), d'asseoir une véritable politique d'emploi ( 51,5 % de l'ensemble des experts enquêtés) et de mettre l'accent sur la formation technique et professionnelle selon 26,5 % des enquêtés.

### 1.7.4 Principaux secteurs pourvoyeurs d'emploi

Les principaux secteurs pourvoyeurs d'emploi proposés par les experts sont :

- l'agriculture et l'élevage ;
- l'agro-industrie ;
- le secteur étatique ;
- le commerce ;
- le secteur privé ;
- le secteur informel ;
- les BTP ;
- l'artisanat ;
- les mines.

## **2. DOMAINE ECONOMIQUE**

### **2.1 Situation actuelle de l'économie Malienne**

La grande majorité des experts, 73,5 % pensent que la situation actuelle de l'économie malienne est bonne, contre 25 % qui la trouvent mauvaise.

Ceux qui trouvent la situation économique bonne, justifient essentiellement leur réponse par le fait que la croissance économique est élevée et dépasse celle de la population (selon 45,6 %), que l'Etat honore actuellement ses engagements en payant régulièrement les salaires de ses fonctionnaires et les dettes extérieures du pays (selon 17,6 %). Aussi, 11,8 % des experts pensent que l'économie se porte bien, mais que la population se trouve dans une misère sans précédent.

### **2.2 Evolution de la situation économique**

De l'indépendance à nos jours, la situation de l'économie a évolué en dents de scie selon 41,2 % des experts, a connu une évolution positive selon 20,6 % et reste encore faible selon 14,7 % de la population. 19,1 % des experts enquêtés pensent que la situation ne s'est améliorée qu'à partir de mars 1992.

### **2.3 L'intégration africaine**

L'intégration africaine est considérée comme une bonne chose par 79,4 % des experts, car elle permettra au Mali d'accéder à un marché plus vaste et de se préparer pour la mondialisation de l'économie, 20,6 % des experts pensent que l'intégration est difficile, mais reste une nécessité impérieuse.

A la question, quels sont les avantages que le Mali peut tirer du processus d'intégration, les experts ont répondu :

- un important marché pour les produits du Mali 54,4 % ;
- la libre circulation des personnes et des biens 22,1 % ;
- la valorisation de nos secteurs compétitifs 13,2 % ;
- l'amélioration des prestations de nos opérateurs économiques 4,4 % ;
- la stabilité politique, économique et sociale 5,9 %.

### **2.4 Les problèmes qui entravent le développement du Mali**

Les principaux problèmes qui entravent le développement du Mali sont : l'enclavement intérieur et extérieur du pays selon 25 % des experts enquêtés, les aléas climatiques 20,6 %, la mauvaise conception des politiques économiques 16,2 %, l'insuffisance des ressources 8,8 %, la corruption 7,4 %, le gaspillage et la mauvaise gestion 7,4 %. D'autres problèmes tels que la dépendance vis à vis

de l'extérieur, l'analphabétisme, le manque d'infrastructures et la forte centralisation de la gestion des affaires publiques sont cités par une faible proportion des enquêtés.

### **3.5 Les principaux atouts pour le développement du Mali**

Le Mali dispose de plusieurs atouts pour son développement économique. Parmi ces atouts on peut citer l'existence du potentiel agropastoral et minier selon 66,6 % des enquêtés, le potentiel humain vient en seconde position avec 23,5 %. Le commerce, l'industrie et la démocratisation sont cités respectivement par 4,4 %, 1,5 % et 4,4 % de la population.

### **3.6 Avis sur la planification du développement**

La majorité des experts enquêtés (environ 70 %) pensent que la planification du développement est une bonne chose, car aucun pays ne peut se développer sans avoir une technique pour concevoir, choisir et organiser ses changements socio-économiques. Par contre 22 % de la population la considèrent comme une mauvaise chose parce que les plans sont trop sectoriels et les résultats ne sont pas portés à la connaissance du public.

95,6 % des experts pensent qu'on doit continuer à élaborer des plans de développement, car les plans de développement constituent l'instrument d'orientation de nos actions de développement, contre 2,9 % qui considèrent que les plans ne servent à rien.

### **3.7 Avis sur les Programmes d'Ajustement Structurels (P.A.S)**

Sur les 60 experts enquêtés 43 (soit 63,2 %) ont un avis favorable sur les P.A.S, 18 (soit 26,5 %) un avis défavorable, 7,4 % un avis mitigé et 2,9 % sont sans opinion.

77,9 % des experts pensent que les programmes d'ajustement structurels ont contribué à améliorer la situation économique dans notre pays, contre 10,3 % qui pensent le contraire.

Les principales justifications des avis exprimés sont : les PAS ont contribué à assainir les finances publiques selon 72,1 % de la population, les conséquences des PAS sont coûteuses pour les populations selon 16,1 % et ces programmes sont incompatibles avec nos économies et nos valeurs culturelles pour 7,4 % de la population.

Il ressort des avis exprimés que 42,6 % des experts estiment que les PAS ont contribué à détériorer la situation sociale dans notre pays. En revanche 23,5 % trouvent que les PAS ont amélioré la situation sociale et 33,8 % pensent que les résultats sont mitigés.

Les principales raisons avancées par ceux qui pensent que les PAS ont détérioré la situation sociale sont :

- augmentation du chômage 32,4 % de la population ;
- la cherté de la vie 30,9 % ;
- conséquences économiques et sociale assez graves 13,2 % .

La reprise économique ( selon 13,2 % ) et le paiement régulier des salaires ( selon 4,4% ) semblent être les principales justifications données par ceux qui affirment que les PAS ont amélioré la situation sociale dans notre pays.

Malgré les conséquences négatives des PAS sur la situation sociale dans notre pays, 75 % des experts pensent qu'on doit continuer à évoluer dans ces programmes, mais qu'il faut les adapter aux réalités du pays et surtout tenir compte de la dimension sociale.

## **2.8 Stratégies pour le développement économique et social du Mali**

Les principales stratégies proposées par les experts pour le développement économique et social du Mali sont les suivantes :

- élaborer des plans adaptés aux réalités du pays stratégie proposée pour 17,6% des experts ;
- créer des emplois selon 17,6 % ;
- développer le secteur privé selon 14,7 % ;
- assurer un développement participatif à la base selon 8,8 % ;
- donner la priorité à l'éducation de base, la santé et l'urbanisation selon 5,9% ;
- assurer l'autosuffisance alimentaire selon 5,9 %.

## **3. DOMAINE RELATIF A L'ADMINISTRATION**

### **3.1 Avis sur les prestations de l'administration**

Il ressort de l'analyse des résultats que plus de la moitié des experts ( 54,4 %) estiment que l'administration ne répond pas à leurs attentes contre 45,6 % qui sont d'avis contraire.

- = Ceux qui ne sont pas satisfaits des prestations de l'administration semblent justifier essentiellement leur opinion par le fait que :
- = notre administration est une administration de commandement et non de développement ( on a souvent l'impression d'avoir en face jusqu'à présent une administration de type colonial) selon 14,7 % des experts enquêtés ;
- = c'est une administration caractérisée par le laxisme et l'inconscience professionnelle selon 14,7 % ;
- = c'est une administration corrompue et inefficace selon 13,2 % ;
- = une administration lourde et très lente selon 13,2 %.

### **3.2 Les Forces de l'administration Malienne**

Les principales forces reconnues à l'administration par les enquêtés sont : sa présence sur toute l'étendue du territoire selon 26,5 % de la population, l'existence de cadres compétents selon 16,2 %, la bonne organisation et la forte assise de l'autorité de l'Etat selon 11,8 %. D'autres forces telles que l'existence de bons textes législatifs et réglementaires, l'encladrement du monde rural, la bonne représentativité à l'extérieur sont citées par 16,2 % de la population.

Cependant, il faut noter que 25 % des experts enquêtés sont sans avis sur la question ou ne trouvent aucune force pour l'administration Malienne.

### **3.3 Les Faiblesses de l'administration Malienne**

Les principales faiblesses de l'administration sont par ordre d'importance les suivantes : la lourdeur des procédures administratives selon 20,6 % des enquêtés, le manque de conscience professionnelle selon 17,6 %, la faible assise de l'autorité de l'Etat selon 11,8 % de la population et le faible niveau de communication avec les administrés selon 7,4 %.

### **3.4 Perception sur la nouvelle politique de décentralisation**

Plus de 9 experts sur 10 (97,1 %) trouvent que la nouvelle politique de décentralisation apportera un changement positif dans la gestion du pays. Seuls 2,9 % pensent le contraire.

Les principales justifications avancées par ceux qui pensent que la décentralisation apportera un changement positif sont : la responsabilisation des populations pour le développement de leur territoir, une meilleure prise en compte des aspirations locales, le rapprochement de l'administration des administrés et une meilleure gestion des ressources locales.

Les 2,9 % des experts qui ont une opinion défavorable sur la décentralisation justifient leurs opinions, non par une opposition au principe lui-même, mais à cause des risques que peut créer l'impréparation. Ils soulèvent à ce titre des problèmes de délai nécessaire pour informer et expliquer aux populations les enjeux de la décentralisation et le risque que les avantages soient annihilés par des querelles intestines.

Ils proposent, pour que la décentralisation apporte un changement positif dans la gestion du pays, la mise en œuvre progressive de cette décentralisation et une meilleure formation de la population et des structures qui en auront la charge.

### **3.5 Rôle futur de notre administration**

Après la mise en œuvre effective de la décentralisation, notre administration devra jouer essentiellement : un rôle de coordination et de contrôle ( selon 36,8 % des enquêtés ), une administration plus au service des administrés ( selon 19,1 % ) et un rôle d'arbitrage, de conseil et d'appui aux collectivités décentralisées ( selon 17,6%).

## **4. DOMAINE DE LA JUSTICE**

### **4.1 Prestations de la justice**

Plus de la moitié des experts enquêtés (58,8 % ) affirment que la justice ne répond pas à leurs attentes, 17,6 % pensent le contraire, 19,1 % n'ont pas d'avis tranché sur la question et 4,4 % de la population sont sans opinion sur la question.

Ceux qui affirment que la justice ne répond pas à leurs attentes justifient essentiellement leurs opinions par la lenteur des procédures judiciaires et par le fait que c'est le milieu le plus corrompu.

### **4.2 Justice et développement**

Près de la moitié des experts (47,1 % ) affirment que notre justice ne favorise pas le développement du pays.

Les principales raisons avancées sont les suivantes : la justice malienne est corrompue et mal organisée et inquiète les investisseurs (car une justice mal distribuée peut être source de désordres sociaux ).

## 5. DOMAINE RELATIF A L'ART ET A LA CULTURE

### 5.1 Domaine relatif à la culture

#### 5.1.1 Culture et développement

La culture Malienne favorise le développement du pays selon 86,8 % des experts enquêtés, contre 4,4 % qui trouvent que notre culture constitue un obstacle pour le développement du pays .

Les principales justifications avancées par ceux qui pensent que la culture est un stimulant du développement sont dans l'ordre d'importance : la culture est la base de tout développement économique et social selon 76,5 % de la population enquêtée, elle est le garant de la paix et de la stabilité sociale.

La fatalité dans notre culture constitue un blocage au développement selon les experts qui affirment que la culture malienne ne favorise pas le développement

#### 5.1.2 Evolution de nos valeurs culturelles

Nos valeurs culturelles sont en train d'évoluer très négativement selon 60,3 % des experts qui craignent leur déperissement. Seulement 25 % estiment qu'elles s'améliorent.

Les principales justifications avancées par les experts sont : l'influence des cultures extérieures selon 51,5 % , l'abandon de plusieurs aspects positifs de la culture traditionnelle malienne (tels que la tolérance, la solidarité, l'entraide....) selon 33,8% de la population.

#### 5.1.3 Principales valeurs culturelles à sauvegarder

Les principales valeurs culturelles à sauvegarder sont dans l'ordre d'importance les suivantes : la solidarité et l'entraide selon 30,9 % de la population enquêtée, le cousinage selon 13,2 %, le respect des sites culturels, économiques et historiques selon 13,2 % , le respect des aînés et de la hiérarchie selon 8,8 % des experts, la dignité et le don de soi pour la patrie selon 7,4 %, le respect des mœurs traditionnels selon 7,4 % et la tolérance selon 4,4 % de la population enquêtée .

Pour préserver nos valeurs culturelles il faut les faire connaître aux jeunes selon 63,2 % des enquêtés, les protéger contre l'infiltration des cultures étrangères selon 14,7 % , recenser et réhabiliter les sites touristiques selon 7,4 % de la population.

## **5.2 Domaine relatif à l'art**

### **5.2.1 Appréciation de la situation de l'art**

Plus de la moitié des experts (60,3 %) ont une bonne appréciation de la situation de l'art, contre 20,6 % qui pensent que la situation de l'art est en régression au Mali.

### **5.2.2 Principaux problèmes qui entravent l'art**

Les principaux problèmes qui entravent l'art au Mali sont par ordre d'importance les suivants : le manque d'intérêt des autorités, la faible médiatisation, le manque de financement, le pillage des objets d'art, le manque de formation et le manque d'intérêt des populations.

## **6. DOMAINE RELATIF AU SPORT**

### **6.1 Appréciation de la situation du sport au Mali**

La situation du sport est perçue comme mauvaise par 48,5 % des experts, passable par 36,8 % et bonne (ou se développe) par 10,3 %.

### **6.2 Principaux problèmes qui entravent le sport**

La majorité des experts (86,6 %) pensent que l'absence de politique de promotion du sport constitue le principal problème qui entrave le développement du sport au Mali. D'autres problèmes tels que la non motivation des sportifs et la faible discipline des joueurs et des supporters sont cités respectivement par 5,9 % et 2,9 % des experts.

### **6.3 Stratégies pour le développement du sport au Mali**

Pour développer le sport au Mali il faut : une bonne politique sportive ; un engagement ferme des autorités et des populations ; une multiplication des infrastructures sportives ; une formation plus poussée des jeunes.

## **7. DOMAINE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE**

### **7.1 Avis sur la technologie importée**

Une écrasante majorité des experts (91,2 %) ont un avis favorable sur la technologie importée (radio, télévision, ordinateur,.....) par rapport à notre politique de développement, contre 7,3 % qui pensent le contraire.

### **7.2 Appréciation de la qualité de nos produits et disposition pour valoriser nos technologies traditionnelles**

57,4 % des experts pensent que nos produits locaux sont de mauvaise qualité par rapport aux produits similaires importés, 25 % trouvent la qualité de nos produits meilleure et 13,2 % trouvent comparable la qualité des produits d'origine locale et importée.

Pour valoriser nos technologies traditionnelles, il faut : améliorer la qualité des produits locaux selon 39,7 % de la population enquêtée, créer des centres de vulgarisation de nos technologies traditionnelles selon 20,6 % et améliorer la technologie traditionnelle selon 16,2 %.

### **7.3 Avantages et inconvénients de la technologie pour le développement économique et social.**

La technologie permet essentiellement d'augmenter la production et la productivité selon 60,3 % des experts enquêtés, d'améliorer le niveau de vie des populations selon 17,6 %.

L'influence des technologies importées sur nos valeurs culturelles, le chômage, la non maîtrise des technologies importées constituent l'essentiel des inconvénients des technologies importées sur le développement économique et social du Mali.

### **7.4 Type de technologie appropriée pour le développement du Mali et principaux problèmes à l'innovation technologique**

Pour son développement économique, le Mali doit s'appuyer sur la technologie qui part des connaissances traditionnelles selon 30,9 % des experts, sur des petites unités de transformations de nos produits de base selon 22,1 %, sur la technologie gérée par le plus grand nombre selon 16,2 % et sur la technologie de pointe selon 13,2 % des enquêtés.

Les principaux obstacles à l'innovation technologique sont par ordre d'importance les suivants : le manque de moyens matériels et financiers selon 54,4 % des enquêtés, l'absence de politique en la matière selon 19,1 % et l'analphabétisme selon 7,4 %.

## **8. DOMAINE RELATIF A L'ENVIRONNEMENT**

Le Mali dispose d'importantes ressources naturelles qui se dégradent d'année en année sous les effets conjugués des facteurs climatiques et des facteurs tenant surtout à l'action de l'homme.

Cette dégradation des ressources naturelles et de l'environnement d'une façon générale hypothèque sérieusement le développement économique et social de notre pays et compromet l'avenir de nombreuses générations.

Les principales actions à entreprendre pour lutter contre cette dégradation des ressources naturelles et de l'environnement sont par ordre d'importance les suivantes : l'Information l'Education et la Communication (IEC) en matière d'environnement selon 35,3 % des experts enquêtés; entreprendre des actions de restauration de l'environnement selon 16,2 % ; protéger les berges selon 14,7 % ; procéder au reboisement selon 14,7% des experts, procéder au désensablement et à la fixation des dunes selon 10,3 %.

## **9. DOMAINE RELATIF AU GENRE ET DEVELOPPEMENT**

### **9.1 Conditions juridiques et économiques de la femme Malienne**

Plus de la moitié des experts enquêtés (environ 53 %) affirment que les conditions juridiques et sociales de la femme Malienne favorisent son épanouissement, contre 38,2 % qui pensent le contraire.

Ceux qui pensent que les conditions de la femme ne permettent pas son épanouissement, justifient principalement leurs avis par le fait que nos us et coutumes constituent un sérieux blocage à l'épanouissement de la femme malienne, ainsi que la polygamie et le fait que l'avis du mari est requis pour certaines activités que la femme peut entreprendre.

### **9.2 Principal rôle de la femme dans le cadre des relations familiales**

48,5 % des experts perçoivent ce rôle de la femme dans l'éducation des enfants et la gestion du foyer, 27,9 % l'ont perçu comme un rôle de partenariat dans le sens de la complémentarité dans la gestion de la famille ou l'assainissement et le renforcement des relations familiales selon 13,2 %. D'autres modalités telles que

le respect et le maintien des valeurs ont été cités par une faible proportion de la population.

### **9.3 Principal rôle de l'homme dans le cadre des relations familiales**

Il ressort de l'analyse des opinions exprimées que 36,8 % des experts enquêtés pensent que le rôle de l'homme est la prise en charge des besoins de la famille, un rôle de partenariat entre homme et femme selon 23,5 % des enquêtés, un rôle de chef de famille selon 14,7 % .

### **9.4 Perception du rôle de la femme dans le développement économique et social du Mali**

La majorité des experts (76,5 %) pensent que la femme joue un rôle très important dans le développement du pays, 13,2 % trouvent qu'elle joue un rôle de renforcement des activités de production. En revanche, 4,4 % des experts pensent que la femme joue un rôle secondaire et 5,9 % sont sans avis sur la question.

### **9.5 Représentation égalitaire entre homme et femme**

63,2 % de la population enquêtée affirment que l'idée de représentation égalitaire entre homme et femme au niveau des différentes institutions publiques et des centres de décision n'est pas une bonne chose.

Les enquêtés justifient principalement leurs avis par le fait que la représentation doit se faire sur la base des compétences individuelles et non de quotas réservés au sexe .

### **9.6 Avis sur la discrimination de la femme en termes d'accès au travail et à l'instruction**

La grande majorité des experts (63,2 %) affirment que la femme n'est pas traitée de façon discriminatoire en termes d'accès au travail et à l'instruction, contre 27,9 % qui pensent le contraire.

## **10. DOMAINE POLITIQUE**

### **10.1 Impact de la démocratie sur la vie sociale**

Il ressort de l'analyse des résultats de cette enquête que plus de la moitié des experts (51,5 %) pensent que l'avènement de la démocratie a eu un impact positif sur la vie sociale du pays, contre 14,7 % qui trouvent le contraire.

En revanche 32,4 % des enquêtés sont sans avis et 1,5 % donnent des réponses mitigées sur la question.

## **10.2 Appréciation de l'autorité de l'Etat**

L'autorité de l'Etat est actuellement perçue comme forte par la majorité des enquêtés (79,4 %), moyenne par 11,8 % et très faible ou pas crédible pour 7,4 % de la population

## **10.3 Perception sur le rôle de l'armée**

- Sur le plan national : Plus de la moitié des experts (environ 53 %) pensent que le rôle de l'armée est la défense de l'intégrité du territoire, 10,3 % trouvent que l'armée doit jouer un rôle dans le développement économique et social.
- Sur le plan international : l'armée doit participer au maintien de l'ordre sous régional et international sous l'égide de l'OUA et de l'ONU, d'après les opinions exprimées par 75 % de la population enquêtée .

## **II. VISION DES EXPERTS DANS LES DIFFERENTS DOMAINES A L'HORIZON 2025**

### **1. Domaine politique**

Un pays laïc, démocratique, stable avec des institutions solides, respectant le pluralisme (avec moins de partis politiques, 4 partis politiques au maximum), les droits de l'homme et garantissant la solidarité et l'entraide telle est la vision pour le Mali dans 25, 30 ans, de 80,9 % des experts enquêtés. Une meilleure régulation du domaine politique par l'Etat, la consolidation de la démocratie au service du développement sont respectivement les aspirations de 3 % et 4,4 % des enquêtés.

### **2. Domaine économique**

22,1 % des experts souhaitent pour le Mali à l'horizon 2025, une croissance économique élevée et une meilleure répartition des richesses (qui conduiront à une forte réduction de la pauvreté), 38,3 % affirment que l'économie Malienne sera forte et basée sur la promotion du secteur privé (ou sera citée parmi les meilleures d'Afrique) et 16,2 % pensent que les industries agroalimentaire et textile se développeront à l'horizon 2025.

### **3. Domaine international et sous régional**

Une plus grande présence sur le plan commercial et dans les organisations internationales et sous-régionales (selon 31 %), une plus grande investigation dans la résolution des conflits, le maintien de la paix (selon 16,2 %), l'intégration Africaine sera une réalité (selon 13,2 %), un modèle de développement original (selon 11,8%) constituent les principales aspirations exprimées par les enquêtés.

### **4. Domaine des valeurs sociales**

Les principales aspirations exprimées par les enquêtés sur le plan des valeurs culturelles sont la préservation de nos valeurs culturelles et que le Mali sera un pays dont les enfants seront respectueux de nos valeurs ancestrales, promenant les vertus humaines, la tolérance et la solidarité (selon 64,7 % des enquêtés), la dégradation de nos valeurs si des mesures ne sont pas prises ou la perte d'identité nationale si les choses continuent comme on le voit maintenant (selon 16,1 %) et l'abandon progressif des valeurs constituant un frein au développement économique et à l'épanouissement de l'Homme (selon 7,4 % des experts).

## **5. Domaine des transports**

Dans le domaine des transports, plus de la moitié de la population (53 %) aspirent au désenclavement intérieur et extérieur du pays à travers des réseaux suffisants, performants et modernes liant les différentes régions et liant le Mali à tous les pays voisins, et 33,8 % aspirent à une amélioration des infrastructures de transports d'ici l'an 2025.

## **6. Domaine de la science et technologie**

Concernant l'évolution future de la recherche scientifique et technologique au Mali à l'horizon 2025, 50 % des experts pensent que le pays développera sur place la recherche scientifique et technologique adaptée aux besoins nationaux, 8,8 % affirment que le pays sera doté d'équipements modernes et donnera des moyens aux institutions de recherche d'assurer les tâches inhérentes à leur vocation et 8,8 % pensent qu'à l'horizon 2025, les maliens développeront une technologie adaptée et accessible au plus grand nombre.

## **7. Domaine relatif à l'environnement**

L'arrêt de l'avancée du désert et le désensablement des cours d'eau (368 %), un environnement sain et jalousement protégé (31%), la prise des mesures nécessaires pour éviter la dégradation de l'environnement (13,2 %), le développement des énergies renouvelables et la responsabilisation des populations (2,9 %) sont les principales préoccupations exprimées par les enquêtés dans le domaine de l'environnement à l'horizon 2025.

## **8. Domaine relatif à la promotion de la femme**

La majorité des experts (74 %) affirment, qu'à l'horizon 2025 les conditions des femmes Maliennes seront améliorées, elles seront beaucoup plus intégrées dans la vie sociale et beaucoup plus instruites et 8,8 % pensent à l'émergence des associations féminines .

## **9. Domaine de l'éducation**

La grande majorité des experts (85,3 %) pensent que le taux de scolarisation sera plus élevé (au moins 80 %) dans 25, 30 ans, et pour atteindre cet objectif, ils proposent de construire plus d'infrastructures scolaires, de former et recruter plus d'enseignants, de développer les filières techniques et d'adapter la formation à l'emploi.

## **10. Domaine de la santé**

Dans le domaine de la santé, environ 63,3 % des experts affirment que l'accès aux soins de santé primaires sera un réalité pour tous les maliens, 14,7 % aspirent au développement de la santé préventive.

## **11. Domaine relatif à la migration**

Le ralentissement de la migration par la création d'emplois plus profitables (selon 57,4 % des experts), et le rapprochement des ambassadeurs aux foyers de migration (selon 5,9 %) sont les principales aspirations exprimées par les experts enquêtés.

## **12. Emploi et chômage**

La majorité des experts (72 %) pensent que dans 25, 30 ans, le chômage sera maîtrisé grâce à la politique de promotion du secteur privé et à l'adéquation entre la formation et l'emploi. Par contre 14,7 % affirment que le chômage risquerait de s'aggraver si des initiatives ne sont prises d'ici l'horizon 2025.

## **13. Domaine relatif au logement**

Il ressort des opinions exprimées que 66,2 % des experts aspirent à la mise en place d'un mécanisme de financement permettant au plus grand nombre de maliens d'avoir un logement décent. Par contre 23,5 % des experts pensent que l'accès à un logement décent pour tous ne sera pas une réalité dans 25, 30 ans.

## **14. Décentralisation**

Les experts sont d'accord à l'unanimité (82,4 %) que la décentralisation sera une réalité dans 25, 30 ans et qu'elle permettra une meilleure gestion des collectivités territoriales décentralisées. En revanche 2,9 % pensent que la décentralisation pourrait rencontrer des difficultés au niveau de sa mise en œuvre sur le terrain.

## **15. Domaine de l'administration**

Les deux principales aspirations exprimées par les experts sur le plan de l'administration sont : l'efficacité et la modernisation de l'administration et la bonne gouvernance selon 63,2 % des enquêtés et la décentralisation de l'administration selon 25,0 %.

## **16. Défense et sécurité**

La défense de l'intégrité territoriale et le maintien de l'ordre seront assurés à la satisfaction de tous (selon 63,2 % des experts), l'armée et les services de sécurité seront beaucoup plus professionnalisés (selon 14,7 %) sont les deux principales aspirations exprimées par les experts nationaux.

### **III. LES STRATEGIES A METTRE EN ŒUVRE POUR LA REALISATION DE CE FUTUR**

Pour la réalisation des aspirations ci-dessus exprimées, les experts proposent :

- une planification rigoureuse du développement économique et social ;
- une responsabilisation des collectivités territoriales;
- l'encouragement des initiatives privées;
- la refondation du système éducatif ;
- le contrôle et la meilleure gestion des ressources ;
- la promotion des valeurs culturelles et des potentialités touristiques ;
- l'intégration au sein des ensembles régionaux et sous régionaux.

## D ) SYNTHESE GENERALE DES FOCUS-GROUPS

### Introduction

La méthodologie utilisée dans le cadre de cette enquête est celle des «Focus-Group». C'est une méthode qui permet de recueillir des données qualitatives sur un sujet donné. Alors que dans les enquêtes quantitatives, la collecte des données se fait à partir d'un échantillon représentatif, dans le Focus Group les données sont recueillies à partir d'un échantillon établi dans un but spécifique. Elle est fondée sur une discussion semi-structurée dans un groupe homogène qui au cours d'un entretien interactif se prononce et échange des idées sur une série de questionnements qui requiert un point de vue consensuel.

Les informations devaient être recueillies auprès des groupes identifiés comme étant ceux qui ont le plus d'influence au sein de la communauté. Cette influence peut s'estimer soit en terme de maîtrise des informations sur les questions à débattre, soit en terme de position, que celle-ci soit politique, économique, culturelle ou technique.

A partir de ces principes, des critères qu'ils exigent et sur la base de l'analyse sociale de la société malienne, des groupes auxquels devait être soumis le guide d'entretien ont été déterminés.

Les groupes qui ont été rencontrés dans le cadre de cette enquête sont les suivants :

□ **A Bamako :**

- L'association des femmes musulmanes ;
- L'AMUPI ;
- Les représentants de l'église protestante ;
- Les parents d'élèves ;
- L'AEEM ;
- Les femmes promotrices d'ONG ;
- Les promoteurs d'écoles privées ;
- Les femmes entrepreneurs (2 groupes) ;
- Les professions libérales (avocats, notaires et médecins) ;
- Les chômeurs ;
- Les commerçants détaillants ;
- Les employés du secteur privé ;
- Les jeunes scolarisés ;
- Les syndicalistes ;
- Les diplômés sans emploi (2 groupes) ;
- Les représentants de l'UNTM ;

- Les artisans ;
- Les non- scolarisés ;
- Les artistes.

□ **A Ségou :**

- La Coordination régionale des ONG ;
- La chambre régionale des agriculteurs et éleveurs ;
- La fédération régionale des artisans de Ségou ;
- La Fédération régionale des APE ;
- Les femmes associées ;
- Les jeunes ;
- Les représentants de la chambre régionale de commerce et d'industrie;
- L'union régionale des travailleurs de Ségou ;
- La fédération régionale des transporteurs ;
- Le Comité régional de développement ;
- Le syndicat des transporteurs ;
- L'association des jeunes travailleurs et promoteurs ;
- Le syndicat des enseignants.

□ **A Mopti :**

- La Coordination Régionale des ONG ;
- La coopérative des pêcheurs ;
- Le Comité régional de développement ;
- Les représentants de la chambre de commerce et d'industrie ;
- Le syndicat des transporteurs ;
- L'association des jeunes promoteurs ;
- La coordination régionale des artisans ;
- La coordination régionale des associations et ONG féminines ;
- Le syndicat régional des transporteurs ;
- La chambre régionale d'agriculture.

Les personnes rencontrées ont répondu de façon libre à toutes les questions et sans aucune réserve ni réticence dans les réponses fournies, quelle que soit la sensibilité de la question.

Dans leur majorité, les personnes ont exprimé un grand intérêt pour l'initiative, mais aussi leurs espoirs et leurs attentes par rapport à l'issue qui sera réservée aux résultats.

En effet, l'intérêt manifesté pour leurs avis sur ces grandes questions nationales a été un motif très important de mobilisation, car c'est la première fois qu'on sollicite leur avis sur la marche du pays.

## 1. Les domaines démographique et social

### 1.1 La relation faite entre population et développement

De façon majoritaire, les groupes estiment que la population est un facteur très important du développement, dans la mesure où il en est un stimulant et que l'un des handicaps pour le développement du Mali est la faiblesse de la population. A cet égard l'augmentation de la population n'est pas perçue comme un facteur essentiel d'amélioration ou de dégradation des conditions de vie.

La tendance générale, est que la population est insuffisante par rapport à l'espace dont nous bénéficions mais aussi par rapport aux ressources disponibles dans le pays, qui sont immenses et sont sous exploitées.

#### 1.1.1 Les conditions de vie

De l'avis général, les conditions de vie des maliens sont très difficiles sauf pour quelques privilégiés.

Les qualificatifs qui reviennent le plus souvent pour caractériser ces conditions de vie sont les suivants : «catastrophiques», «misérables», «difficiles», «dures», «pénibles», «en dessous du seuil de pauvreté».

#### 1.1.2 Les mouvements de population

Les interviewés pensent que de façon générale, les déplacements de populations sont plus à lier à des raisons culturelles, économiques et climatiques qu'à des questions démographiques.

Les mouvements internes sont dus à des facteurs purement économiques. Les gens se déplacent pour chercher des ressources supplémentaires pour garantir la survie de la famille restée au village ou pour assurer le trousseau des filles.

Quant aux mouvements externes, la majorité pense que c'est un phénomène positif dans la mesure où ils constituent une source de revenus en devises très importante pour le pays à travers les transferts importants de fonds et le soutien apporté aux familles dans les sites d'origine ; beaucoup pensent qu'il serait nécessaire que les autorités surveillent ce phénomène et restent attentives aux difficultés rencontrées par nos compatriotes dans les pays d'accueil.

### 1.1.3 La planification familiale

Le sujet est très passionnel, et les avis sont souvent très tranchés.

Ici deux positions s'affrontent :

- une première qui pense que la PF est une bonne chose dans la mesure où elle permet de planifier les ressources et de mieux prendre en charge les enfants. Elle est reconnue aussi comme un facteur important dans la santé de la mère et de l'enfant.
- une autre qui considère la PF comme une mauvaise chose pour plusieurs raisons, qui vont des justifications culturelles, religieuses sanitaires, ou à des implications idéologiques.

Une remarque importante peut être faite : tous ceux qui défendent la PF, le font plus dans sa dimension de l'espacement que dans celle de limitation des naissances. Parmi ceux ci, on retrouve majoritairement les femmes, à cause des effets bénéfiques pour elles et leurs enfants.

### 1.1.4 Les mécanismes de solidarité et d'entraide

Ils sont cités comme les grandes valeurs de notre société. Mais elles sont entrain de s'effriter à cause de l'individualisme, de l'urbanisation, de la pauvreté et du chômage.

Les changements de mode de vie sont à cet égard un facteur déterminant de cet effritement des mécanismes traditionnels de solidarité.

D'autres mécanismes plus structurés doivent les soutenir et permettre de conserver cet aspect même si c'est sous d'autres formes.

Il faut cependant noter que certains pensent que ces mécanismes incitent beaucoup ceux qui en bénéficient à la paresse.

## **1.2 la question sanitaire**

### 1.2.1 Les ressources humaines et financières

Sur cette question, toutes les personnes rencontrées, sans distinction de responsabilités ou de région ont la même perception : les ressources humaines sont insuffisantes aussi bien en qualité qu'en quantité.

### 1.2.2 Les politiques mises en œuvre :

Les groupes ont salué la politique des CSCOM qui est une très bonne chose dans la mesure où elle rapproche les structures socio-sanitaires des bénéficiaires.

Cependant les groupes émettent des réserves sur quelques aspects et pensent que cette politique doit être revue dans certains de ses principes : la qualification du personnel soignant et leur rémunération.

Les groupes estiment également que l'Etat doit prendre des mesures strictes pour que les limites entre médecine privée et publique soient clarifiées.

Les soins sont de plus en plus chers et l'Etat doit généraliser la politique des médicaments essentiels (DCI), sinon les difficultés d'accès aux soins se poseront toujours. Le développement des soins de santé primaires doit aussi être envisagé.

### **1.3 La situation de l'éducation**

Unanimement, tous les groupes déplorent la situation dramatique dans laquelle se trouve l'école malienne. Sa qualité est de plus en plus mauvaise et constitue un des handicaps les plus sérieux pour notre développement et met en péril tout notre système éducatif.

L'éducation connaît depuis le début des années 1980 une régression et une dégradation inquiétantes.

#### 1.3.1 Les principales causes de la crise

Chacun des partenaires de l'école à une part de responsabilité dans la crise de l'école malienne, selon les intervenants.

Les principales causes de la crise actuelle sont situées à trois niveaux :

- Une première cause qui est conjoncturelle et qui tient au contexte général de crise que connaît le pays et qui est consécutif aux conséquences des changements intervenus et de la légitimité que les uns et les autres, notamment les scolaires, estiment détenir de la date emblématique du 26 mars.
- Une deuxième raison qui tient à la structure et à la gestion du système éducatif.
- Enfin une crise plus profonde qui est une crise de société.

### 1.3.2 Les solutions de sortie de crise

- L'organisation d'états généraux de l'éducation qui dégageront les orientations générales pour l'éducation ;
- La dépolitisation de l'école ;
- Un consensus politique et national.

### 1.3.3 Les reformes possibles pour la rendre performante

- L'élaboration d'une politique nationale, cohérente et adaptée à travers des programmes cohérents et leur respect ;
- Le développement de la formation professionnelle et technique ;
- L'adaptation des formations aux besoins du marché ;
- Le retour au syllabaire comme méthode d'apprentissage de la lecture et l'écriture ;
- La restauration des moyens de contrôle de niveau à travers des moyennes d'exclusion ou de redoublement ;
- La restauration des deux baccalauréats ;
- Le renforcement du niveau des enseignants par une formation plus adaptée et des recyclages ;
- L'équipement des maîtres et des élèves en matériels didactiques et en manuels ;
- La revalorisation de la fonction enseignante car le secteur ne doit pas être considéré comme celui sur lequel sont dirigés tous les recalés du système scolaire et les chômeurs ;
- Le financement de ce secteur par des fonds nationaux afin de ne pas faire dépendre le système éducatif national des exigences des bailleurs de fonds étrangers.

## **1.4 La pauvreté**

### 1.4.1 Les signes

Toutes les personnes rencontrées pensent que les Maliens sont pauvres dans leur grande majorité. Parmi les signes, ceux qui reviennent le plus souvent sont : la malnutrition, les difficultés en matière de logement et de soins, la forte mortalité, la mendicité, l'insuffisance alimentaire, la faible scolarisation, les difficultés d'accès à l'eau potable.

#### 1.4.2 Les causes

- Les revenus très bas,
- Les conditions naturelles défavorables notamment la mauvaise pluviométrie ;
- La mauvaise répartition des ressources ;
- La continentalité et l'enclavement du pays ;
- La dévaluation ;
- Les conditions de privatisation des entreprises et sociétés d'Etat.

Les franges les plus touchées citées par les groupes sont : les agriculteurs, les éleveurs, les chômeurs, les fonctionnaires, les femmes.

#### 1.4.3 Les facteurs aggravants

- La mauvaise gestion des ressources nationales ;
- La corruption ;
- La désertification ;
- Les nouvelles façons de vivre des maliens ;
- L'analphabétisme.

#### 1.4.4 Les moyens ou valeurs susceptibles de l'atténuer

- la solidarité et l'entraide ;
- La création d'emplois ;
- Le développement du crédit bancaire ;
- La limitation de l'exportation des céréales. ;
- Une politique nationale de promotion et de valorisation de nos produits nationaux ;
- L'encouragement de l'initiative privée ;
- Les aménagements hydro-agricoles ;
- L'encouragement à la vie associative ;
- L'appui aux projets villageois.

### **1.5 La situation de l'emploi :**

Le Mali connaît aujourd'hui un chômage très important aussi bien des diplômés que des jeunes non formés. Très souvent les formations dispensées ne répondent pas aux besoins du marché de l'emploi.

Les créneaux les plus porteurs sont selon les groupes : le secteur primaire, le secteur privé, les mines et l'industrie.

Dans leur écrasante majorité, les groupes disent préférer travailler dans le secteur privé, non seulement parce que c'est le seul employeur potentiel, mais aussi parce qu'il offre souvent des niveaux de salaires plus intéressants. Ils estiment cependant que l'Etat doit veiller au respect de la législation dans ce secteur.

### Les axes d'orientation d'une politique efficace de l'emploi

Toute politique de l'emploi qui se veut efficace doit se fonder sur les dispositions suivantes, qui concernent aussi bien le moyen que le long terme :

- Le développement de la formation technique et professionnelle ;
- L'adaptation constante des créneaux de formation à l'offre d'emploi ; cela passe par une meilleure connaissance du marché de l'emploi ;
- Les mesures d'incitation permettant le développement du secteur privé ;
- L'équipement et la formation des artisans ;
- La formation aux différents métiers ;
- La diminution des taxes et impôts pour inciter l'investissement privé national et étranger.

### **1.6 Les politiques de logement au Mali**

Le manque d'une politique sociale du logement est unanimement ressenti. La grande majorité des groupes interrogés estime que toutes les politiques développées pour le logement ont été restrictives et insuffisantes.

#### Les facteurs limitant l'accès au logement

- La cherté des lots à usage d'habitation et la spéculation foncière ;
- La cherté des matériaux de construction.

Les groupes estiment que les politiques sont inadaptées aux ressources du Malien moyen et aucun fonctionnaire vivant de son seul salaire ne peut s'acheter un logement.

## **2. Le domaine économique :**

### **2.1 Les forces de l'économie malienne et les secteurs à encourager**

- La diversité écologique offre l'opportunité de développement de plusieurs types d'activité. Pour tous les groupes, le secteur primaire est celui qui offre le plus d'atouts pour le développement du pays et devrait constituer une des priorités.
- l'artisanat,
- le commerce,
- le tourisme,
- l'industrie à travers la valorisation des produits nationaux. ;
- Le secteur informel. ;
- Le secteur privé ;
- La recherche pétrolière.

### **2.2 Les faiblesses de l'économie malienne :**

- Le faible niveau de développement des secteurs cités ci dessus ;
- La mauvaise formation des agents techniques ;
- La mauvaise gestion et la corruption ;
- Le manque de créativité ;
- L'enclavement ;
- la faiblesse technologique et le manque d'équipement;
- Une politique d'investissement inadaptée ;
- Une bureaucratie lourde et inefficace.

### **2.3 Les obstacles**

- La corruption ;
- Le faible niveau des financements internes ;
- Le manque de volonté politique dans l'assainissement de la gestion de l'économie : les groupes font référence à la volonté affirmée mais non encore concrétisée au «ko ka Dié ».
- La faiblesse des réseaux de transport ;
- Le niveau des taxes douanières ;
- Le manque d'aide aux opérateurs ;
- l'instabilité politique ;
- Le détournement des fonds publics ;
- L'incivisme, la paresse et le manque de patriotisme.

## **2.4 Les avantages d'une intégration sous régionale**

- La libre circulation des personnes et des biens : cet aspect est d'autant plus important, que comme il a déjà été souligné plus haut, les maliens sont de grands voyageurs;
- L'accès plus facile aux ports ;
- La compétitivité de nos produits naturels.

## **2.5 Les inconvénients d'une intégration sous régionale**

Tous les Maliens appréhendent cette étape. Ils pensent que le Mali, avec ses handicaps va devenir un énorme débouché pour les autres pays, ce qui va constituer un danger potentiel pour certains métiers et secteurs dans la mesure où ici, il y aura une concurrence directe des produits manufacturés étrangers qui sont très souvent de meilleure qualité que les nôtres.

- Le manque de compétitivité de nos produits manufacturés et artisanaux ;
- Une plus grande dépendance économique de voisins plus forts économiquement ;
- Le développement du grand banditisme. : la grande majorité a la perception que le grand banditisme est un phénomène étranger à notre pays et serait le fait de ressortissants des pays voisins.

## **2.6 Les conditions pour la mondialisation**

- Un meilleur système éducatif qui permettrait d'avoir des cadres compétents qui peuvent valablement soutenir la concurrence sur le plan international ;
- Une meilleure formation dans les secteurs de pointe;
- L'amélioration de la qualité des produits nationaux,
- Le développement des moyens de communication

## **2.7 L'option pour l'économie libérale**

La majorité des groupes pense que c'est une bonne chose, car elle permet le développement des opportunités et la libération des initiatives.

Cependant, ils estiment, ce qui peut sembler contradictoire, qu'il est nécessaire que l'Etat prenne des dispositions pour mettre un certain nombre de garde - fous qui doivent concerner en priorité la protection des produits de première nécessité et le contrôle de l'exportation des céréales et du bétail.

Ce phénomène est d'ailleurs considéré comme l'un des facteurs aggravant de la pauvreté car il a généré des hausses de prix insupportables.

## **2.8 Les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) :**

Contrairement à ce qu'on aurait pu penser d'emblée, le jugement porté sur le PAS est en majorité positif.

Ce qui est apprécié ici c'est la rigueur instaurée dans la gestion de l'économie, les groupes reconnaissent ses impacts positifs sur l'économie nationale.

Néanmoins, le jugement est très négatif sur le manque de mesures d'accompagnement qui a généré des situations insupportables sur le plan social.

### **3. Domaine relatif à l'administration**

#### **3.1 Un regard rétrospectif sur l'administration**

Administration très centralisée et autoritaire jusqu'au 26 mars, l'administration malienne se caractérise aujourd'hui encore par la lenteur, la lourdeur des procédures, la corruption, la mauvaise gestion, la répression, le clientélisme, le népotisme et la politisation.

**La justice :** Avec l'administration, la justice est l'un des secteurs les plus sévèrement jugé.

#### **3.2 La future administration décentralisée**

Le principe a l'adhésion de la majorité dans la mesure où il permettra de rapprocher l'administration des citoyens qui vont prendre en charge leur propre développement.

En effet, une décentralisation bien conduite, de façon saine et planifiée, est une des réponses aux problèmes que connaît notre pays.

Une attention particulière doit être prêtée aux contextes sociaux et culturels des communautés afin de ne pas réveiller de vieilles rancunes et de préserver la paix sociale et l'entente : tout ce système doit être mis en place de façon progressive. C'est donc surtout au niveau de la mise en œuvre et des méthodes que des réserves importantes sont émises.

## **4. Domaine culturel**

### **4.1 Les influences positives qui ont marqué la culture malienne**

- Les religions (l'islam surtout et le christianisme) ;
- L'école (l'instruction) ;
- Les semaines culturelles et sportives ;
- Le brassage ethnique ;

### **4.2 Les valeurs positives qui ont marqué la culture malienne**

- Le respect de la hiérarchie sociale ;
- Le respect de la parole donnée ;
- Le respect des aînés ;
- La solidarité et l'entraide.

### **4.3 Les influences négatives qui ont marqué la culture malienne**

- Les médias étrangers surtout la télévision et le cinéma ;
- La culture occidentale ;
- La perte de l'autorité parentale ;
- L'argent ;
- La pauvreté ;
- Le blanchiment de peau ;
- La violence ;
- La musique étrangère.

### **4.4 Les valeurs à sauvegarder**

- Le cousinage ;
- La solidarité et l'entraide ;
- Le respect des aînés ;
- L'intégrité et l'honnêteté ;
- L'hospitalité ;
- La grande famille ;
- Notre patrimoine culturel (architecture, habillement, folklore) ;
- Le travail.

## **5. Le domaine technologique**

**Les innovations technologiques qui doivent être encouragées doivent concerner :**

- La transformation et la conservation des produits du primaire ;
- Les énergies (solaire et éolienne) : les personnes interrogées déplorent le peu d'engagement dans ce domaine qui constituerait une des solutions les plus indiquées pour répondre aux besoins ;
- L'amélioration des techniques artisanales.

## 6. Domaine relatif à l'environnement

Les principaux problèmes environnementaux au Mali sont :

### En zone urbaine

- La pollution ;
- L'insalubrité (les eaux usagées et les ordures) ;
- La mauvaise gestion de l'espace ;
- L'occupation anarchique de l'espace ;
- Les nuisances sonores.

Les causes recensées sont :

- Le parc automobile trop vétuste ;
- Le manque de système de canalisation ;
- L'industrialisation ;
- La teinture ;
- La dévagation des animaux ;

Les effets :

- Les maladies ;
- L'insécurité ;
- Les calamités naturelles (incendies et inondations).

Les solutions :

- Creusement des caniveaux ;
- Traitement des ordures ;
- Éloignement des usines.

### En zone rurale

Les causes :

- La désertification ;
- La coupe abusive de bois ;
- Les feux de brousse ;
- L'érosion éolienne et hydrique ;
- L'utilisation incontrôlée des produits phytosanitaires et fertilisants.

Les effets :

- Les maladies ;
- L'appauvrissement des sols ;
- La pauvreté.

Les solutions préconisées sont : le reboisement, la sensibilisation et le contrôle de l'usage des pesticides.

Les politiques à appuyer sont les campagnes d'IEC et l'implication des populations

## 7. Le domaine relatif aux femmes

Les problèmes des femmes maliennes dans le cadre du développement socio-économique sont le manque de formation et de scolarisation et la pauvreté.

Les entraves à leur participation :

- Le poids social et économique de la culture et de la religion ;
- L'analphabétisme ;
- Le manque de représentativité aux instances dirigeantes et de décision ;
- Leurs charges de travail domestique ;
- La polygamie ;
- La mentalité très conservatrice des hommes.

A l'unanimité, sans distinction d'âge, de sexe ou de résidence, les groupes pensent que c'est une bonne chose dans les principes.

Certains aspects de la lutte des femmes sont considérés comme très légitimes : la formation, l'accès à l'éducation, aux soins de santé, l'allégement des tâches etc.

Mais ils sont aussi nombreux à penser que cette lutte devrait se faire dans le respect des réalités du pays (économiques, sociales et culturelles et religieuses) et dans l'intérêt de la majorité.

## 8. Le domaine relatif à la jeunesse

Les problèmes les plus importants qui se posent à la jeunesse malienne sont les suivants :

- Le chômage ;
- Le manque de structures sportives et de loisirs ;
- La pauvreté ;
- La délinquance ;
- La drogue.

Les créneaux porteurs d'espoir pour la jeunesse :

- La formation professionnelle et technique ;
- La revalorisation et l'équipement du secteur primaire et de l'artisanat ;
- Le développement du secteur privé ;
- la création de structures sportives et culturelles

## 9. Le domaine politique

### 9.1 Réflexion sur le passé politique du Mali

#### Les événements marquants et leurs impacts

Pour les interviewés, les dates qui ont marqué un impact profond sur la vie du pays, dans le bon ou le mauvais sens sont les suivantes :

- 22 septembre 1960 : indépendance et la souveraineté nationale, motifs de fierté ;
- 1962 : création du franc malien, base de la souveraineté économique ;
- 1962 : la réforme de l'éducation ;
- 22 août 1967 : dissolution de l'assemblée nationale et début de la révolution active qui est une des raisons de tous les problèmes et qui a fait basculer le pays dans le chaos;
- 19 novembre 1968 : le coup d'état « les forces du mal ont pris le pouvoir »
- 28 février 1978 : arrestation de la bande des 4 ;
- Mars 1979 : création de l'UDPM et instauration du parti unique;
- 26 mars 1991 : la révolution ;
- Avril 1997: les élections ratées.

#### La gouvernance sous les différents régimes

##### La première république :

Elle avait une volonté réelle de faire quelque chose pour le pays. Les gouvernants étaient des patriotes sincères qui voulaient œuvrer pour le bien du pays. Nationalisme, dignité et abnégation étaient les principes de gestion.

Certains éléments de sa politique (la collectivisation forcée, la milice, la dissolution de l'assemblée nationale et la révolution active) ont eu des résultats très néfastes .

Ce sont eux qui sont perçus comme les principales causes qui ont, non seulement annihilé tous les efforts mais aussi occasionné le coup d'état.

### La deuxième république :

Dans l'appréciation des groupes, certains font une distinction entre 2 périodes : « de 1968 à 1978 Moussa n'a pas dirigé le pays ».

Le régime militaire (CMLN) était un régime autoritaire et brutal et a fait sombrer le pays dans le chaos. « Les forces du mal ont pris le pouvoir « le Mali n'enfantera jamais un régime aussi médiocre ». Ensuite la création de l'UDPM a instauré un semblant d'ordre.

Malheureusement, comme le notent certains groupes, « le Président s'est laissé débordé par son entourage dont les travers ont conduit au soulèvement populaire ».

Cependant, on reconnaît à ce régime la fermeté dont il faisait preuve et qui a toujours garanti l'autorité de l'Etat.

N'importe qui n'était pas nommé aux postes de responsabilité et les enquêtes de moralité préalables à toute nomination étaient aussi un garant de l'ordre et de la morale.

### La transition :

Elle est perçue comme exemplaire de l'avis de la majorité et constitue un motif de fierté pour tous les Maliens. Elle a permis aux Maliens de « redresser la tête » car c'est une période considérée comme la plus réussie dans toute l'Afrique et même dans le monde.

### La troisième république :

Pour la majorité des groupes, elle représentait l'espoir mais elle est devenue rapidement une vraie anarchie : l'apprentissage de la démocratie ne se fait pas dans les meilleures conditions et tous les maux que nous avons hérités de l'ancien régime ne sont pas combattus et certains sont même en train de s'installer comme des valeurs.

### L'image du pays à l'extérieur :

Le Mali a une très bonne image à travers la façon dont la démocratie a été instaurée dans le pays et la gestion de la crise du Nord, mais les gens pensent que ce n'est plus la réalité aujourd'hui. La deuxième image que véhicule le pays est celle de la pauvreté.

### Son image dans le monde surtout à travers son émigration

Elle n'est pas bonne. Les Maliens sont chassés de partout et ce sont eux qui sont toujours montrés du doigt dès qu'il y a un problème dans un pays.

En fait les images véhiculées par les médias sont porteuses pour eux de déshonneur.

## **9.2 La situation politique du pays :**

### **9.2.1 Les droits des citoyens**

Si dans le texte, le respect des droits est un principe, ce respect n'est pas une des caractéristiques de notre démocratie : ni l'Etat, ni les citoyens ne semblent véritablement jouer leurs rôles.

### **9.2.2 La presse**

Si les personnes enquêtées ont salué la libéralisation de la presse comme une avancée très importante, elles notent néanmoins son manque de professionnalisme et de neutralité.

Les journalistes manquent de professionnalisme et de déontologie et portent très souvent atteinte à l'intimité des gens et très souvent à travers des calomnies et des diffamations sur la base d'informations non fondées et non vérifiées.

### **9.2.3 La démocratie vécue**

Ici, en majorité, les personnes pensent que l'on vit plus une situation d'anarchie que de démocratie : notre démocratie est une démocratie de revendications et une démocratie des rues. Les gens comprennent mal les principes démocratiques. Il n'y a pas d'autorité de l'Etat, les services publics sont corrompus : tout est politisé.

Il n'y a pas de transparence dans le processus électoral.

Dans les faits, aucun des partis politiques, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition ne jouent vraiment le jeu démocratique, c'est pourquoi la population ne comprend rien et finira par se lasser des querelles.

### **9.2.4 L'alternance politique :**

Deux avis sont émis : pour l'un, l'alternance n'est pas possible car, les gens s'attachent trop au pouvoir : « ils ne veulent ni le partager ni le rendre », « c'est dans la nature de l'Africain de ne pas céder le pouvoir et tout est fait pour le conserver ».

Pour l'autre, elle est possible, mais à certaines conditions :

- L'encouragement et le nécessaire regroupement de partis politiques : « comment peut-on penser à l'alternance avec 67 partis politiques ? »
- La formation des militants aux principes de la démocratie.
- La clarification pour les citoyens eux mêmes de leurs rôles.

## Conclusion

Pour la majorité des personnes interrogées, l'avenir du Mali est très prometteur dans la sous région, en Afrique et dans le monde. Le sentiment dominant des différents entretiens, c'est que l'un des atouts les plus importants du Mali demeure le patriotisme : les Maliens aiment profondément leur pays et croient en son avenir. Pour tous les groupes, le Mali sera parmi les pays qui compteront.

Les Maliens ont une très haute opinion de leur pays, de son histoire, de sa richesse culturelle.

Le Malien est viscéralement attaché à ses références culturelles, sociales et historiques, comme le respect des aînés et de la hiérarchie sociale, l'autorité des parents, la solidarité, l'honnêteté, l'intégrité, le travail, «la connaissance de soi», la fierté, l'entente.

Ce patriotisme et cet attachement n'ont besoin que d'un cadre adéquat pour s'exprimer en actes concrets.

Mais, la plupart des groupes estiment que pour parvenir à cet idéal de société que tous les Maliens espèrent, il est impératif de prendre des mesures énergiques. Car les valeurs qui constituent pour eux le fondement de la société malienne sont en train de s'effriter considérablement.

En fait, la virulence des critiques de cet ordre nouveau dénote, un profond désarroi par rapport à une tendance qui pourrait faire voler en éclat tous les repères.

L'appréhension de voir les références historiques et culturelles qu'ils considèrent comme les plus grands motifs de fierté s'effriter et se perdre est très perceptible et très souvent affirmé, et apparaît comme un élément dominant et un indicateur important de leur état d'esprit.

Cette situation, qui de l'avis des groupes interpelle aussi bien les dirigeants que les parents, responsables et cadres, doit inciter à beaucoup plus de vigilance et d'attention.

En effet, les Maliens ne se reconnaissent ni dans la société et certaines de ses perversions, ni dans la politique telle qu'elle est menée, ni dans les mœurs, ni dans une certaine forme de culture considérée comme avilissante et dégradante.

Sur le plan politique ce qui est dénoncé, c'est moins le débat d'idées ou le combat, que le manque d'idéal pour le pays.

Les groupes estiment que le combat politique tel qu'il se présente aujourd'hui, est en train de pervertir notre société. Il n'y a plus d'idéal, plus de références, les gens ne militent plus pour leurs idées mais pour des places. Des familles se disloquent parce que les membres choisissent des partis différents.

La majorité s'accorde à penser que la lutte des partis politiques est une lutte individuelle, pour la réussite personnelle, la renommée.

Les Maliens attendent des pouvoirs politiques, qu'ils s'attellent plus aux véritables problèmes du pays qu'à des combats politiciens stériles.

Mais il est nécessaire dans tous les cas, de développer d'autres types de gestion consensuelle du pouvoir.

De l'avis de beaucoup de personnes, le Mali a besoin de faire une démocratie propre qui est garante de la paix sociale et de l'entente sinon on va installer des rivalités qui risquent de briser la cohésion sociale.

Il est tout aussi nécessaire d'éduquer les citoyens dans le sens de la participation responsable seule garante de la culture démocratique..

Sur le plan social, Il est «nécessaire de sauver la jeunesse » en créant des cadres d'épanouissement pouvant garantir un avenir meilleur aux jeunes:

- des formations adéquates pour les mettre à l'abri du chômage, de la délinquance et de la drogue,
- des rencontres culturelles permettant d'ancrer en eux le respect des valeurs de notre pays,
- des espaces de loisirs et de sports qui sont capables de les détourner des travers de la société occidentale. L'éducation civique et morale pour en faire des citoyens responsables de demain.

L'argent est entrain de devenir une valeur fondamentale, et la recherche effrénée des biens matériels fait perdre toute dignité et toute honnêteté.

Sur le plan économique et de la gestion des affaires publiques, les enquêtés ont de façon générale, une très mauvaise perception de la gestion qui est faite du pays.

La corruption, le népotisme, l'affairisme semblent tolérés par les autorités qui «ne prennent aucune sanction et les contrevenants semblent assurés de l'impunité». Le vol des citoyens et de l'Etat, l'irrespect des institutions républicaines sont entrain de créer un modèle d'hommes corrompus et intouchables. L'Etat n'a pas d'autorité ou cette autorité n'est pas respectée et les employés ne font pas bien leur travail. La pauvreté est aussi un élément qui contribue à ces dérives, et il faut trouver des mesures énergiques pour lutter contre elle, sinon la cohésion, la solidarité et l'hospitalité vont disparaître au profit de l'individualisme et de l'égoïsme. Les Maliens des régions ont le sentiment que toutes les réalisations importantes concernent uniquement Bamako. Ils ont la nette impression que le reste du pays est oublié.

## **E) SYNTHESE DES PERCEPTIONS ET ASPIRATIONS DES POPULATIONS MALIENNES**

### **I. LES PERCEPTIONS DES MALIENS**

Au vu des résultats des différentes investigations sur la perception de la situation malienne, on peut dégager les grandes tendances qui sont autant d'idées forces. Il est important de remarquer que dans la plupart des cas, les points de vue se rejoignent quel que soit le public concerné.

- **Sur le plan démographique**, la majorité des Maliens pense que nous ne sommes pas suffisamment nombreux et que la population est un facteur très important de développement.

Il faut cependant noter que les experts expriment en majorité sur ce plan un avis divergent. Ils estiment que la population malienne et son rythme de croissance sont trop importants pour permettre un décollage. Ce point de vue, parmi d'autres, peut s'expliquer aussi bien par une plus grande sensibilité aux politiques nationales déjà définies (ici leur point de vue est conforme à la politique nationale de population et les principes qui la guident) que par le peu d'internalisation des politiques en la matière.

En ce qui concerne le **planning familial**, il est défendu par une majorité qui pense qu'il est un facteur important pour la santé de la mère et de l'enfant et pour des raisons économiques. Dans cet échantillon on retrouve une majorité de femmes et de jeunes. Mais tous insistent sur le seul point de l'espacement des naissances. Il existe néanmoins une minorité qui pense que la PF n'est pas une bonne chose. Elle invoque des raisons religieuses, culturelles ou idéologiques.

**Les mouvements de populations** : les interviewés pensent que de façon générale, ils sont plus à lier à des raisons culturelles, économiques et climatiques qu'à des questions démographiques. Si les déplacements internes ne sont pas approuvés de façon générale, les Maliens pensent que l'émigration possède des atouts certains, notamment à cause des rentrées de devises et l'expérience acquise par les Maliens à l'extérieur. Cependant, tous déplorent les conditions difficiles et les traitements inhumains très souvent infligés à nos compatriotes à l'extérieur. Ils estiment, qu'à ce niveau, l'Etat doit s'impliquer à travers les consulats pour les protéger et défendre leurs droits.

Pour le logement, la santé, l'emploi et la pauvreté, il apparaît que les points de vue sont très peu divergents et l'unanimité se fait sur l'appréciation de ces

domaines : la situation est jugée insatisfaisante par tous et doit inciter à beaucoup plus d'efforts.

Pour le **logement**, ils estiment que les Maliens se trouvent confrontés à d'énormes difficultés et il n'existe pas encore de politique sociale dans le domaine. Les principaux facteurs limitant l'accès au logement sont : la spéculation foncière, la cherté des lots à usage d'habitation ; le coût des matériaux de construction.

Dans le domaine de la **santé**, de l'avis des différents publics, les ressources humaines, financières et techniques allouées au secteur sont nettement insuffisantes en qualité et en quantité. Les Maliens doivent faire face à plusieurs problèmes de santé tels que : l'insuffisance de centres de santé et de personnel socio-sanitaire qualifié, le coût des produits pharmaceutiques, le manque d'hygiène publique..

Sur l'appréciation des politiques, les différents publics estiment que la politique des CSCOM est une bonne chose mais mérite d'être plus soutenue par l'Etat à travers la prise en charge du personnel qualifié et de l'équipement.

Dans le cadre de l'**emploi**, le Mali connaît aujourd'hui un chômage très important aussi bien des diplômés que des jeunes non formés. Très souvent les formations dispensées ne correspondent pas aux besoins du marché de l'emploi et rien n'a été envisagé pour remédier à cette situation qui a comme première cause l'inadéquation entre formation et emploi, le manque de qualification des diplômés et l'exiguïté du marché.

Dans ce domaine, dans leur écrasante majorité, les Maliens préfèrent le secteur privé, non seulement parce que c'est le seul employeur potentiel, mais aussi parce qu'il offre souvent des niveaux de salaires plus intéressants.

Ce choix constitue un signe important de changement de mentalités. Dans un pays où, tout le monde pensait, jusqu'à présent, que l'Etat doit être le seul employeur, il y a aujourd'hui, face à la crise, aux compressions de personnels et à la diminution notable des recrutements dans la fonction publique une prise de conscience par rapport à la problématique de l'emploi. Cependant, les différents publics estiment que l'Etat doit être plus vigilant dans le secteur sur la législation du travail pour éviter l'arbitraire et la précarité.

Le constat sur la **pauvreté** générale des Maliens est fait par tous. Cette pauvreté se mesure en termes de faiblesse des revenus, de difficultés d'accès à l'eau, aux soins, à l'école, au développement de la mendicité, et la forte mortalité.

Parmi les causes sont cités les revenus très bas, les conditions naturelles défavorables, la mauvaise répartition des ressources, la continentalité et l'enclavement du pays.

Tous les Maliens sont pauvres ; cependant les franges les plus vulnérables sont : les agriculteurs, les éleveurs, les chômeurs, les femmes, les fonctionnaires.

La mauvaise gestion des ressources nationales, la désertification, la sécheresse, la corruption, les nouvelles façons de vivre des maliens, l'analphabétisme sont des facteurs qui contribuent à aggraver cette pauvreté. Il faut citer également la dévaluation et les conditions de privatisation des entreprises et sociétés d'état qui ont une grande part dans la dégradation des conditions de vie des Maliens.

Trois domaines paraissent cristalliser les inquiétudes des maliens : il s'agit de l'éducation, de la culture et de l'environnement.

En ce qui concerne l'éducation, de façon unanime, tous les publics déplorent la situation dramatique dans laquelle se trouve l'école malienne qui connaît depuis quelques années une régression et une dégradation constantes et inquiétantes. Sa qualité est de plus en plus mauvaise et constitue un des handicaps les plus sérieux pour notre développement.

Dans l'appréciation de cette situation, il y a de l'avis des personnes rencontrées une crise éducationnelle et déontologique qui est à la fois structurelle et conjoncturelle et qui est à la base de la faillite de tout notre système éducatif et dans ce contexte chacun des partenaires de l'école a une part de responsabilité.

Les causes sont situées à trois niveaux :

- Une première cause qui est conjoncturelle et qui tient au contexte général de crise que connaît le pays et qui est consécutif aux conséquences des changements intervenus et de la légitimité que les uns et les autres, notamment les scolaires, estiment détenir de la date emblématique du 26 mars. Le point de départ se situe dans l'implication des élèves et étudiants dans la gestion de l'Etat, ensuite la politisation de l'école : le débat politique et ses contradictions se sont déplacés vers l'espace scolaire qui est devenu un enjeu pour tous les partis politiques.
- Une deuxième raison qui tient à la structure et à la gestion du système éducatif. Les nombreuses réformes (les changements intempestifs de méthodes d'apprentissage, des approches pédagogiques inadaptées), la baisse du niveau des enseignants, les effectifs pléthoriques dans les classes, le vacataiat et le

volontariat (qui mettent dans le système du personnel sans compétences pédagogiques et sans conviction réelle pour le métier), les doubles vacations et doubles divisions, la course effrénée vers un taux de scolarisation au détriment de la qualité, l'allégement à l'extrême des programmes d'examen qui est un des éléments qui concourent à la dégradation du niveau des élèves et en définitive des cadres; les grèves intempestives, la dévalorisation de la fonction enseignante, le financement du système éducatif par l'étranger sont dénoncés comme autant de limites à toute politique cohérente de l'éducation.

- Enfin une crise plus profonde qui est une crise de société. Au niveau social, il y a un déficit dans l'éducation, un changement fondamental est en train de s'opérer dans l'éducation traditionnelle, «aujourd'hui l'enfant est seulement l'enfant de ses parents et non plus celui de la société», un bouleversement total dans les rapports et une dégradation des valeurs de respect. Ces travers ont pour conséquences une certaine permissivité dans les relations entre maîtres et élèves, entre parents et enfants et entre enfants et société. Beaucoup d'adultes et de moins jeunes, parmi ceux que nous avons rencontrés se plaisent à rappeler, avec beaucoup de nostalgie, les rapports qui existaient entre le maître et l'élève, qui ne s'arrêtaient pas seulement à l'école : le maître avait le droit de sanctionner un élève au comportement indécent même en dehors de l'école.

Quant à la **culture malienne** et aux valeurs qu'elle incarne, tous les publics à l'unanimité déplorent leur évolution. Des valeurs comme le respect de la hiérarchie sociale, des aînés, de la parole donnée, la dignité, l'honneur, la solidarité et l'entraide qui constituent les fondements de la société malienne sont en train de s'effriter considérablement sous l'influence des médias étrangers (surtout la télévision et le cinéma), la culture occidentale, la perte de l'autorité parentale, l'argent, l'individualisme, l'urbanisation, la pauvreté et le chômage.

En fait, la virulence des critiques de cet ordre nouveau dénote, un profond désarroi par rapport à une tendance qui pourrait faire voler en éclat tous les repères.

L'appréhension de voir les références historiques et culturelles qu'ils considèrent comme les plus grands motifs de fierté se dégrader et se perdre est très perceptible et très souvent affirmée. Elle apparaît comme un élément dominant et un indicateur important de l'état d'esprit des Maliens. Pour eux cette évolution négative est encore plus perceptible chez les jeunes qui manquent de repères et de références.

Cette situation, qui de l'avis des Maliens interpelle aussi bien les dirigeants que les parents, les responsables et les cadres, doit inciter à beaucoup plus de

vigilance et d'attention et à l'adoption de mesures vigoureuses pour la réhabilitation de ces valeurs.

Le Mali dispose d'importantes **ressources naturelles** qui se dégradent d'année en année sous les effets conjugués des facteurs climatiques et des facteurs tenant aussi à l'action de l'homme. Dans le domaine de l'environnement, aussi bien dans les villes que dans les campagnes, les Maliens se trouvent confrontés à des problèmes cruciaux comme la pollution, l'insalubrité, la mauvaise gestion de l'espace, les nuisances sonores, la désertification, l'érosion éolienne et hydrique.

Ces phénomènes sont dus essentiellement au parc automobile trop vétuste, au manque de système de canalisation, à l'industrialisation, à la teinture, à la divagation des animaux, à la coupe abusive de bois, aux feux de brousse, à l'utilisation incontrôlée des produits phyto sanitaires et fertilisants.

Cette dégradation progressive des ressources naturelles et de l'environnement d'une façon générale hypothèque sérieusement le développement économique et social de notre pays et compromet l'avenir de nombreuses générations.

Les Maliens ont dans l'ensemble une très mauvaise perception de **leur justice**. Elle est qualifiée de « pourrie » « justice de riche » « corrompue » et peut constituer un danger pour l'équilibre social du pays.

Quant à **l'administration**, de l'avis de tous, elle est toujours marquée par les tares héritées de la colonisation qui se sont accentuées avec la deuxième république et qui sont en train de s'installer. Ces tares sont la lenteur et la lourdeur des procédures, la corruption, la mauvaise gestion, la répression, le clientélisme, le népotisme et la politisation. Il faut ajouter à cela le manque d'équipement et de motivation.

**La gestion des affaires publiques** ne paraît pas saine et préoccupe très sérieusement les Maliens. La corruption, le gaspillage, les détournements de fonds publics sont autant de faits qui sont en train de gangrenier l'économie nationale. A cela il faut ajouter la politisation dans le choix des hommes qui doivent gérer le pays.

**Dans le domaine de l'économie**, de l'avis de tous, le Mali regorge de potentialités naturelles qui sont jusqu'à présent sous exploitées (terre, eau, sous-sol (renfermant d'immenses richesses) et qui peuvent offrir de réelles chances pour le développement du Mali.

Les performances actuelles de l'économie Malienne sont jugées globalement satisfaisantes par une majorité des Maliens. La situation macro-économique est favorable, les équilibres macro-économiques sont rétablis, le taux de croissance de l'économie connaît une nette progression, l'Etat honore actuellement ses engagements en payant régulièrement les salaires de ses fonctionnaires et les dettes extérieures du pays. Cependant, dans la plupart des réponses, les personnes notent le grand paradoxe entre les bons résultats macro économiques et les conditions de vie réelle des populations qui continuent à se détériorer. De l'avis général, les conditions de vie des maliens demeurent très difficiles sauf pour quelques privilégiés. Si certains évitent de lier les deux phénomènes, d'autres notent l'évolution de la pauvreté et la présentent comme une conséquence de «cette mauvaise croissance qui ne favorise que les privilégiés». Car cette croissance ne s'est jusqu'à présent pas traduite en amélioration des conditions de vie des populations et l'on constate, au contraire une aggravation de la pauvreté, une recrudescence de la mendicité et du chômage.

Contrairement à ce qu'on aurait pu penser d'emblée, le jugement porté sur les **programmes d'ajustement structurels** est en majorité positif. Ils ont contribué à améliorer la situation économique dans notre pays. Ce qui est apprécié ici c'est la rigueur instaurée dans la gestion de l'économie, les Maliens reconnaissant ses impacts positifs sur l'économie nationale

Néanmoins, le jugement est très négatif sur le manque de mesures d'accompagnement qui a généré des situations insupportables sur le plan social (augmentation du chômage, cherté de la vie, etc..).

**Le libéralisme économique** est un facteur de progrès économique et social. Mais il faut que l'Etat veille sur certains aspects, notamment l'exportation des céréales et du bétail pour qu'ils ne soient pas un facteur de paupérisation et ne mette pas en danger notre sécurité alimentaire.

**L'intégration africaine** est considérée comme une bonne chose par la grande majorité des Maliens, car elle permettra au Mali d'accéder à un marché plus vaste et de se préparer pour la mondialisation. Cependant, tous les Maliens appréhendent cette étape. Ils pensent que le Mali, avec ses handicaps (le manque de compétitivité de nos produits manufacturés et artisanaux, l'enclavement) va devenir un énorme débouché pour les autres pays. Les Maliens redoutent aussi le développement du grand banditisme que l'ouverture des frontières ne manquerait pas de créer.

En ce qui concerne la **démocratie, la décentralisation, la lutte des femmes, les droits des citoyens**, des points de vue très consensuels se dégagent sur les principes, mais avec des réserves importantes sur les conditions d'application, le

fonctionnement ou encore sur les procédés. Ils sont tous considérés comme des faits porteurs de changements et de progrès pour l'avenir du Mali.

**Sur le plan politique**, en majorité, les personnes pensent qu'un grand pas a été fait dans le sens de la démocratie, de l'expression plurielle, des droits de l'homme. Cependant la grande majorité déplore la situation actuelle car la démocratie malienne est en train de devenir une démocratie de pure forme : Il y a aujourd'hui une véritable dérive vers l'anarchie, il n'y a pas d'autorité de l'Etat, chacun a des droits, mais personne n'a des devoirs envers l'Etat, notre démocratie est une démocratie de revendications et une démocratie des rues. La prolifération de partis politiques souvent sans base et sans aucune représentativité complique davantage le champ politique. L'alternance politique devient très problématique dans ces conditions.

**La décentralisation** est saluée par tous. Les Maliens pensent que dans ses principes c'est une très bonne chose. Elle permettra aux populations de prendre en charge leurs propres affaires, le redéploiement des cadres, la maîtrise de l'exode rural et de l'analphabétisme. Cependant, ils pensent qu'une attention particulière doit être apportée dans le découpage territorial, les élections et la gestion des affaires locales.

**La lutte des femmes** pour leur émancipation avec une plus grande participation à la gestion des affaires de la cité est considérée comme très souhaitable et légitime. Mais là également, une attention particulière doit être apportée pour que les revendications tiennent en compte les problèmes de la majorité et que cette lutte reste dans la limite de ce qui est socialement et culturellement possible pour garantir la stabilité de la famille, fondement de notre société.

## **II. LES ASPIRATIONS**

Les Maliens dans leur grande majorité, malgré toutes les inquiétudes par rapport au présent et ses répercussions éventuelles sur un futur souhaitable, voient l'avenir du Mali d'un œil très optimiste et très positif.

**L'unité et la cohésion nationales** dans la diversité sont des aspirations fondamentales des Maliens. Pour eux rien ne peut être construit de façon durable sans la cohésion et l'unité du peuple malien. Le Mali sera un pays, où chacun se sentira en sécurité partout dans son pays, où chaque Malien saura ce qui a fait la grandeur de ce pays.

Ce Mali prospère et stable dans sa grande diversité, le respect réciproque et la tolérance se construira grâce à un nouveau type de malien, travailleur et patriote et sur l'instauration d'un climat social assaini et d'une paix retrouvée.

Les Maliens aspirent à la renaissance d'une société respectueuse de nos traditions et axée sur les valeurs les plus significatives de solidarité et de respect, source d'entente, d'intégrité et de vérités.

La réhabilitation des valeurs culturelles fondamentales comme le cousinage, la solidarité et l'entraide, le respect des aînés, l'intégrité et l'honnêteté, l'hospitalité, la grande famille, et une ouverture toujours plus grande sur l'extérieur sera obtenue grâce à une éducation plus adaptée aux besoins du pays et garantissant une connaissance profonde de notre histoire, pour faire de la jeunesse malienne une jeunesse instruite et pétrie de vos valeurs positives et bien développée.

Les Maliens aspirent à une meilleure gouvernance condition nécessaire à tout progrès social. Le Mali sera un pays où tous les citoyens seront égaux devant la loi et où les responsables seront choisis en fonction de leurs compétences et de leur intégrité morale.

Cela sera possible grâce à :

- **Une administration assainie**, où la corruption aura été considérablement réduite, compétente, bien équipée et motivée au service du citoyen. Une administration qui va jouer son rôle de levier au service du développement.
- **Une meilleure gestion de la chose publique** et une lutte vigoureuse contre la corruption qui sera rendue à des proportions très marginales.
- **Une meilleure administration de la justice** grâce à l'allégement des procédures judiciaires, l'élimination de la corruption et la bonne distribution de la justice, va contribuer à l'apaisement de la situation sociale et créer les conditions d'un développement économique et social du Mali.
- **Une application résolue de la politique de décentralisation**. Le processus devra être conduit avec une attention particulière en garantissant le libre choix des communautés, en évitant que ne s'installent l'anarchie et l'arbitraire, en accompagnant les communes sur le plan technique et humain et en réglementant les rapports entre élus et chefs coutumiers.

**Au plan politique**, le Mali sera un pays laïc, démocratique, stable avec des institutions solides, respectant le pluralisme, les droits de l'homme et garantissant la solidarité et l'entraide.

La démocratie malienne sera consensuelle, prenant en compte nos valeurs culturelles et avec la participation active de tous les acteurs à la vie de la Nation. Ce contexte sera rendu possible grâce à :

- Une meilleure régulation du domaine politique qui sera assurée par l'Etat.
- Des partis politiques forts, responsables, représentatifs et en nombre très réduit (entre 2 et 3 grands partis), qui acceptent le jeu démocratique.
- Des possibilités d'alternance réelles qui se feront dans des conditions équitables.
- Une politique axée sur nos propres valeurs, une politique de cohésion, de solidarité et d'entente pour le bonheur de tous.

**Dans le domaine économique, à l'horizon 2025, les Maliens aspirent :**

A un développement du pays qui aura comme base le secteur primaire qui doit concentrer tous les efforts, rendu indépendant des aléas de la nature.

Au développement des industries agroalimentaires, textiles et minières

A une croissance économique soutenue et génératrice de progrès social et une meilleure répartition des richesses pour une réduction significative de la pauvreté ;

A la décentralisation de la gestion des affaires publiques pour une meilleure gestion des ressources du pays ;

A la responsabilisation du monde rural et celle des paysans en particulier.

A une économie forte basée sur la promotion du secteur privé ;

Au désenclavement intérieur et extérieur du pays.

**A un développement plus équilibré de toutes les régions.**

La majorité des Maliens pensent que la planification du développement est une bonne chose, car les plans de développement constituent l'instrument d'orientation de nos actions de développement et souhaitent à l'avenir que le pays élabore des plans de développement adaptés aux réalités sociales, culturelles et économiques du pays.

Quant aux PAS, la majorité des maliens pense qu'on doit continuer à évoluer dans ces programmes, mais qu'il faut les adapter aux réalités du pays et surtout tenir compte de la dimension sociale pour assurer un développement participatif à la base.

**La libéralisation de l'économie** doit être poursuivie, avec néanmoins des garde-fous permettant à l'Etat d'intervenir dans certains domaines (exemple : l'exportation des céréales et du bétail)

Les Maliens pensent que l'intégration sera difficile, mais qu'elle reste une impérieuse nécessité. Pour que le Mali puisse tirer des avantages de cette intégration, il faut que nos industriels, nos opérateurs économiques soient suffisamment armés et bien préparés pour conquérir les différents marchés qui seront ouverts par cette intégration

Dans le **domaine social**, les Maliens aspirent à :

- **La baisse du chômage** grâce à la politique de promotion du secteur privé et à l'adéquation entre la formation et l'emploi, au développement de la formation technique et professionnelle et au renforcement de la solidarité et de l'entraide.
- **Un recul significatif de la pauvreté** grâce aux investissements soutenus dans le domaine de l'agriculture, aux nombreux emplois rémunérés créés, au renforcement des actions de solidarité et d'entraide et une meilleure gestion des ressources du pays.
- **Un système éducatif performant** grâce à des choix politiques résolus et à des réformes cohérentes à travers notamment l'élaboration d'une politique nationale et consensuelle de l'éducation qui dégagera les orientations générales pour l'éducation, l'adaptation des formations aux besoins du marché, le développement de la formation technique et professionnelle, la revalorisation de la fonction enseignante, et le renforcement de leur niveau par une formation plus adaptée et des recyclages, l'équipement des maîtres et des élèves en matériels didactiques et en manuels, le financement du secteur par des fonds nationaux afin de ne pas faire dépendre le système éducatif national des exigences des bailleurs de fonds étrangers.
- **Une politique de logement social** assurée par la mise en place d'un mécanisme de financement permettant au plus grand nombre de Maliens d'avoir un logement décent et la diminution des prix des lots et des matériaux de construction.
- **Une amélioration de la situation sanitaire** grâce à la diminution du prix des médicaments et la promotion de la politique de médicaments essentiels « DCI », à la vulgarisation du programme d'I.E.C (Information, Education Communication) en matière de santé publique, au développement de la médecine privée et à la collaboration entre médecines moderne et traditionnelle, à une meilleure répartition des structures socio-sanitaires, à une augmentation des structures et du personnel socio-sanitaire qualifié, à la lutte contre le paludisme, à l'amélioration de l'hygiène et de la prévention .

**Sur le plan culturel**, les Maliens souhaitent un grand rayonnement de leur pays grâce au développement de ses énormes potentialités artistiques, touristiques, artisanales etc..

Ils espèrent que le Mali redeviendra un carrefour des civilisations soudano-sahéliennes et que l'espace culturel pluriel sera une réalité et sera caractérisé par l'authenticité dans le changement avec des échanges culturels plus importants. Ils aspirent à une revalorisation de notre patrimoine culturel (architecture, habillement, folklore, musique, danse, théâtre, conte, proverbe, art plastique etc.), à travers le développement du tourisme qui deviendra un secteur très rentable.

**Dans le domaine environnemental**, les Maliens souhaitent avoir un environnement sain avec des ressources naturelles abondantes, des villes propres, une pollution réduite notamment dans la capitale, un recul significatif du désert, un Mali plus vert et moins tributaire des aléas climatiques. La faune et la flore seront préservées, les fleuves désensablés totalement et protégés. De plus en plus les Maliens sont conscients des menaces dues aux problèmes environnementaux et seront plus prédisposés à s'investir pour y remédier à travers des actions de protection de l'environnement.

**Sur le plan technologique**, les Maliens aspirent au développement sur place d'une recherche scientifique et technologique adaptée aux besoins nationaux, à l'équipement des institutions de recherche. Ils pensent que l'accent devra être mis sur le développement des énergies alternatives, notamment l'énergie solaire et sur les industries de transformations de nos produits

La majorité des Maliens espèrent, qu'à l'horizon 2025 les conditions des **femmes maliennes** seront considérablement améliorées et qu'elles vont jouer un rôle de plus en plus important dans l'économie, la politique et leurs rôles sociaux seront renforcés. La revalorisation du rôle et de la place de la femme dans la société en tant que garante de la stabilité familiale devra être assurée grâce à des mesures leur permettant de jouer leurs multiples rôles et de s'épanouir.

**Les jeunes** constituent une préoccupation majeure pour les Maliens. Ils souhaitent qu'ils soient bien encadrés et qu'ils bénéficient d'actions énergiques dans le cadre de la formation, de l'appui à la création d'entreprises, des équipements sportifs et des espaces culturels qui les mettront à l'abri de la délinquance, de l'échec scolaire et de la drogue.

## **CHAPITRE 2 :**

### **SYNTHESE DES ETUDES**



## INTRODUCTION

Un certain nombre de problématiques fondamentales ont fait l'objet d'études spécifiques. Ces études ont permis d'identifier dans les domaines politique, économique, social, culturel et environnemental des tendances, germes de changement, forces et faiblesses, menaces et opportunités, utiles pour l'appréciation de la situation passée et présente et pour la construction des scénarios et de la vision.

Les problématiques fondamentales retenues sont les suivantes :

- Démographie- Migration et Croissance urbaine : une série de tendances lourdes.
- Institutions- Démocratie et Gouvernance : des conditions nécessaires mais non suffisantes pour un développement durable.
- Le renforcement des capacités des ressources humaines : un enjeu majeur du prochain siècle.
- L'Industrialisation du Mali : défis et contraintes.
- L'aide : facteur de développement ou vecteur de la culture de dépendance.
- La dégradation des ressources naturelles, la préservation des équilibres et la problématique de la sécurité alimentaire.
- La problématique monétaire.
- La dynamique sociale des mouvements confessionnels : tendances et enjeux majeurs pour le développement du Mali.

### I. DOMAINE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL :

#### **Institutions, Démocratie, Gouvernance : des conditions nécessaires mais non suffisantes pour un développement durable**

Institutions, démocratie, gouvernance et développement durable entretiennent entre elles une certaine relation. Aussi, c'est un certain agencement des institutions par le jeu de la démocratie et de la gouvernance qui permet de concevoir et de mettre en œuvre une politique de développement durable. Mais il est évident, que du fait de la primauté actuelle de l'économique et du poids grandissant du religieux, le développement durable ne dépend pas exclusivement de l'organisation et de la gestion du pouvoir de l'Etat. En effet, la centralité de l'Etat fait l'objet d'une remise en cause directe et indirecte aggravant les incertitudes des temps actuels. Il reste néanmoins vrai que l'on ne peut concevoir

aucun développement, surtout celui qu'on appelle durable qui appelle de multiples arbitrages, en excluant l'Etat.

L'Etat reste l'acteur majeur du développement en ce qu'il est le garant de la cohésion sociale et des bonnes relations internationales sans lesquelles il n'y a aucune possibilité de développement. Il devient dès lors facile d'accepter les thèses actuelles qui expliquent le mal développement africain par les insuffisances des capacités institutionnelles.

### **Diagnostic stratégique**

La construction de l'Etat malien dans sa configuration juridique actuelle prend son point de départ avec la promulgation de la Constitution Française de 1946. Elle dispose dans son préambule que "fidèle à sa mission traditionnelle, la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires. Ecartant tout système de colonisation fondé sur l'arbitraire, elle garantit à tous l'égal accès aux fonctions publiques et l'exercice des droits et libertés proclamés ou confirmés ci-dessus".

Les contours politiques et juridiques de l'actuel Etat du Mali trouvent plus précisément leur origine dans la loi-cadre adoptée le 23 juin 1956 et qui esquisse un régime de semi-autonomie applicable aux territoires d'Outre-mer.

Le mérite majeur de la loi-cadre est qu'elle a rendu possible l'indépendance pacifique de l'Afrique noire. Né dans la mouvance de la Constitution Française de 1946, le RDA a été un des grands partisans de la loi-cadre.

La loi-cadre instituait une véritable vie politique locale en consacrant le suffrage universel et le collège unique au niveau des différents territoires. Elle a également institué des organes territoriaux qui préfiguraient ceux d'un véritable Etat. Ainsi, l'Assemblée Territoriale, le Conseil du Gouvernement et la Commission Permanente sont nés.

En favorisant le multipartisme au niveau des territoires, la loi-cadre a suscité l'émergence d'une vie politique contradictoire que les africains se sont révélés, dans de nombreux cas, incapables de mener à bonne fin. Cette incapacité de gérer le multipartisme a conduit au parti unique qui à son tour est aujourd'hui remis en cause. De cette expérience, il faudrait certainement tirer la leçon que la dictature n'est pas la solution idoine aux problèmes politiques Africains alors même que le multipartisme est d'une gestion difficile.

Dès 1957, à moins d'un an de fonctionnement des nouvelles institutions, la loi-cadre et ses décrets d'application apparaissent comme une « carcan étroit ». La semi-autonomie s'est révélée inopérante et la revendication d'une autonomie interne complète des territoires a été formulée par tous les leaders.

Dans ce malaise créé par la loi-cadre, le mot « indépendance » fut prononcé par Modibo Keïta, alors membre du Gouvernement Français et devant recevoir son collègue de la France d'Outre-mer à Bamako le 27 février 1958.

L'ordonnance du 6 octobre 1958 va permettre à l'Assemblée Territoriale de voter dès le 24 novembre 1958 l'autonomie interne du Soudan dans le cadre de la communauté franco-africaine.

La période allant de 1956 à 1960 était ainsi marquée par de nombreux événements qui précipitaient l'évolution du pays vers l'indépendance. Dans ce mouvement, toutes les catégories sociales étaient fortement engagées derrière les intellectuels et des sacrifices furent consentis en vue de l'accession à l'indépendance.

Au Mali, l'arrivée des militaires au pouvoir aura pour conséquence d'évacuer les intellectuels et le peuple de la scène politique. Pendant plusieurs années, les partis seront interdits alors qu'une politique d'accaparement illicite des fonds publics tentera de dévaluer les valeurs morales et spirituelles et de donner raison à la force brutale. Dans cet univers fait de confusion, de tensions et d'irresponsabilités, un combat interne va s'engager entre les militaires et les intellectuels. Au terme de vingt trois années de lutte, les intellectuels l'ont à nouveau remporté sur la promesse de renouer avec la quête de la démocratie et de restituer le pouvoir au peuple. Cette victoire prouve que l'idéal démocratique des années 1950 est encore un credo porteur. L'avenir dépend, dans une large mesure, de ce qui se fera pour lui donner corps.

Les événements du 26 mars 1991 ont effectivement consacré le retour à un troisième régime républicain suite à la vague de démocratisation qui a traversé, avec plus ou moins de bonheur, le continent africain à la fin des années quatre vingt. Issues de ce mode d'expression plurielle, les autorités de la première république indépendante du Mali avaient néanmoins opté pour un système monopartisan. La deuxième république conduite par les forces armées a eu à confirmer puis institutionnaliser cette approche de construction nationale.

Avec la troisième république, l'existence de plusieurs partis politiques, associations et presse libre est effective et permet d'élargir et d'approfondir la dynamique de participation des citoyens à une meilleure gestion des affaires publiques, donc à une gouvernance transparente et rigoureuse.

**Forces : Elles s'articulent autour :**

- du multipartisme intégral qui a permis des avancées notoires au plan des libertés individuelles et collectives ;
- de l'érection d'une presse plurielle et la mise en œuvre de plusieurs espaces d'échanges sur les questions d'intérêt national, de même que l'élargissement du cadre institutionnel avec des nouveaux organes dans ce domaine (le Conseil Supérieur de la Communication, le Comité d'Egal Accès aux Médias d'Etat, les différents syndicats de la presse etc.) ;
- d'une vie associative développée qui a permis l'éclosion de plusieurs initiatives et le renforcement de la société civile.

**Faiblesses : Elles résident essentiellement dans :**

- le nombre pléthorique des partis politiques qui pour certains n'ont aucune assise sociale et qui s'illustrent par des insuffisances en matière de propositions alternatives de gestion des affaires publiques.

En effet, ce développement anarchique des partis politiques, le manque de moyens légaux pour l'existence de ceux d'entre eux qui sont représentatifs, l'absence de culture démocratique et la mauvaise compréhension du jeu démocratique dues à la faiblesse de la formation civique et politique des militants et des leaders sont autant de facteurs qui peuvent remettre en cause un certain nombre d'acquis.

- le très faible ancrage de ces nouvelles institutions républicaines dans les préoccupations et activités quotidiennes du pays contribue à une forme d'indifférence pour le bien public et à un certain discrédit de la classe politique.
- les imperfections de la presse qui par endroit manque de professionnalisme. Les différentes pesanteurs exercées sur cette presse (politiques, économiques, influences étrangères,...), le non respect de la déontologie par les professionnels du métier, restent encore des défis réels pour l'objectif d'une presse libre et indépendante.
- La faiblesse de l'appareil administratif caractérisé par la mauvaise gestion et l'incivisme de ses agents.
- La faiblesse des capacités de conception et de négociation en matière de gestion du développement. Cela est exacerbé par la mauvaise qualité du

système éducatif qui produit des élites dirigeantes de moins en moins qualifiées.

- La corruption qui gangrène tous les secteurs de l'économie nationale entraînera à coup sûr un dysfonctionnement de la démocratie. La corruption, les détournements, le clientélisme, le favoritisme et l'enrichissement illicite caractérisent la gestion des biens publics.
- La justice reste encore un des maillons faibles de ce dispositif démocratique qui laisse pour tout le corps social malien une image « de justice à double vitesse ».

**Faits porteurs de changements :** Parmi les faits porteurs de changement on peut citer :

- la décentralisation en cours dans laquelle tous les maliens ont placé un espoir de voir enfin les populations responsables de la gestion de leurs propres affaires. Cependant sa mise en œuvre nécessite un ensemble de pré requis pour qu'il soit un véritable facteur de développement économique et social.
- L'instauration de la démocratie si elle se fonde sur « la participation réelle des différents acteurs, la consolidation par le respect des principes élémentaires qui le soutiennent : l'application intégrale des droits de l'homme et des citoyens, la multiplication d'associations apolitiques, le développement des acquis démocratiques en terme de liberté, ...une plus grande gouvernance démocratique transparente et une bonne gestion. »
- La fin du conflit dans le septentrion malien et le retour de la paix.
- La forte implication des femmes dans la vie politique et socio- économique du pays.
- L'intégration régionale et la confiance placée par les organismes de coopération internationale dans les institutions du pays.

### **Axes de la modernisation de l'Etat**

La modernisation doit être globale et concerner l'ensemble du tissu social malien. Pour atteindre cet objectif, elle touchera au premier chef l'appareil d'Etat qui demeure l'instrument irremplaçable de la construction de notre commune destinée. Plus que jamais, il y a besoin de l'Etat, plus que jamais celui-ci doit être au service des citoyens. Il s'agit dès lors de le réhabiliter afin de le réconcilier avec la société en assurant le triomphe des valeurs républicaines de liberté et de justice.

En premier lieu, l'Etat sera l'ordonnateur et le garant du Pacte Social. En toute circonstance, la souveraineté de l'Etat doit s'exprimer à l'égard de tous sur l'espace territorial national. Par là, l'Etat doit indiquer aux personnes et aux groupes sociaux les obligations résultant de leur appartenance à la communauté nationale. En second lieu, l'Etat doit être le garant de la sécurité des personnes et des biens. C'est là une de ses missions essentielles. Il doit protéger les citoyens contre les féodalités, les corporatismes ou tout simplement contre la folie des hommes. En troisième lieu, l'Etat, doit prendre en charge la préparation de l'avenir en suscitant d'une part, les réflexions prospectives sur le devenir de la société et en appuyant d'autre part, les grands travaux qui façonnent le futur des citoyens. Pour réaliser ces trois missions essentielles, les services publics doivent devenir performants. Ils sont à évaluer régulièrement selon le critère de résultats effectifs au risque d'être supprimés ou remplacés par de meilleurs prestataires.

L'expérience des décades écoulées suggère qu'il faut impérativement procéder à une nouvelle définition foncière de l'action publique pour mieux répondre aux aspirations spatiales des citoyens. La décentralisation constitue à cet égard l'une des voies majeures de la modernisation de l'Etat. L'Etat centralisateur jacobin hérité de la colonisation a montré toutes ses limites au cours des décades écoulées, il convient dès lors d'explorer de nouvelles pistes dans le traitement des problèmes de la société.

Enfin, l'intégration régionale sera le couronnement du projet de modernisation de l'Etat. En effet, le Mali revêt cette singularité d'être un Etat continental entouré par sept pays avec lesquels il partage des liens multiformes tissés par l'histoire, la géographie, la culture, l'économie etc. A la lumière des décades écoulées, il apparaît vital de mettre en valeur, au profit des différents peuples de la sous-région, cette singularité qui recèle d'énormes potentialités capables de rendre plus dynamiques les relations entre Etats limitrophes.

## II. DOMAINE ECONOMIQUE

Le Mali est parmi les pays les plus pauvres du monde et du continent africain. Avec une population de 9,4 millions d'habitants, urbanisée à 28% et augmentant au taux de 3,3% par an, le Mali a pour principal handicap d'être à la fois vaste et enclavé. Cependant, le pays ne manque pas d'atouts : un sentiment d'unité nationale existe avec une authentique volonté de renouer avec la démocratie malgré les difficultés de dialogue politique. Le Mali est le **deuxième** producteur de coton d'Afrique après l'Egypte et le **troisième** producteur d'or après l'Afrique du Sud et le Ghana ; son **cheptel** est le plus **important** de la sous région.

Son appartenance à l'Union Economique et Monétaire constitue à la fois un risque et un défi.

En effet, son enclavement et le faible niveau de développement de sa capacité de production et de ses ressources humaines peuvent le confiner dans un rôle de pourvoyeur de produits primaires et de marché pour les produits manufacturés des pays côtiers. Par contre, si le pays arrive à valoriser ses avantages comparatifs, les filières bétail- viande- peau et coton- textiles peuvent permettre une diversification des activités et une croissance des valeurs ajoutées.

Au début des années 80, la situation de l'économie Malienne était catastrophique. Elle était le résultat de la mauvaise gestion macro-économique des années précédentes. Les maigres ressources publiques étaient utilisées pour financer les pertes d'un vaste secteur para- étatique ou pour subventionner des activités peu rentables. Les domaines prioritaires de l'éducation et des infrastructures étaient délaissés. Les impayés intérieurs et extérieurs s'accumulaient.

Les programmes de stabilisation et d'ajustement structurel engagés en 1982, vont connaître un dérapage en 1986 avec le relâchement de l'effort d'assainissement financier au point que les programmes seront interrompus en 1987.

Pour redresser cette situation insoutenable, le Mali décida de faire appel à la Banque Mondiale et au Fonds Monétaire International. Les premiers soutiens à l'ajustement intervinrent en 1988 avec le Programme d'Ajustement Sectoriel des Entreprises Publiques (PASEP) et le Programme d'Ajustement Sectoriel Agricole (PASA). Ils vont permettre d'adopter des mesures importantes pour assainir l'économie et relancer la croissance. Il s'agissait spécifiquement de:

- la libéralisation des prix et du commerce;
- la réforme fiscale et douanière;
- la réforme des entreprises publiques;
- la simplification du cadre juridique et réglementaire des activités économiques et commerciales;
- le renforcement de la libéralisation des marchés céréaliers;
- l'amélioration de l'efficacité du secteur coton.

L'année 1991 constituera un tournant décisif pour le Mali qui vécut dans la violence le changement de pouvoir et d'orientations politiques. Ces événements auront des conséquences sur la situation socio-économique.

Les réformes appliquées jusqu'en 1993, ont donné des résultats encourageants. Les résultats économiques se sont considérablement améliorés durant la période

1988-1993. Le taux de croissance annuel est passé de 2% avant 1988, à 3% en moyenne, durant la période 1988-93.

Le taux d'inflation a été ramené autour de 3% par an. Le déficit budgétaire global est passé de 12,3% du PIB en 1991 à 10,4% en 1993. La persistance du haut niveau du déficit commercial s'explique par l'importance des importations de biens d'équipements, notamment par le secteur aurifère et la consommation d'hydrocarbures.

Malgré ces résultats encourageants, les objectifs d'amélioration de la compétitivité et de croissance n'ont pas atteint le niveau escompté. L'une des causes reconnues de cette situation, a été l'appréciation continue du Franc CFA dont l'une des conséquences était que le secteur agricole était de plus en plus déficitaire malgré d'importants gains de productivité réalisés. L'accès des marchés extérieurs, notamment régionaux, était difficile pour les produits maliens.

Face à cette situation, les pays de la zone franc, dont le Mali, n'avaient d'autre choix que d'accepter le changement de parité du franc CFA par rapport au franc français le 12 janvier 1994. La parité est passée de 50 à 100 FCFA pour 1 Franc Français. Les effets attendus de cette dévaluation étaient de:

- rétablir la compétitivité de la production nationale;
- jeter les bases d'une croissance durable;
- consolider l'intégration régionale.

Les premiers effets de la dévaluation furent encourageants. Les produits agricoles et pastoraux maliens sont devenus plus attrayants sur les marchés extérieurs. Elle a permis d'accroître le revenu, non seulement des agriculteurs de produits d'exportation, mais aussi des producteurs de céréales. Les exportations des fruits et légumes ont fortement augmenté. Le Mali est devenu l'un des principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire en bétail.

L'activité industrielle a manifesté des signes encourageants d'expansion. Les industries textiles qui avaient fermé, ont redémarré. En 1994-95, 134 nouveaux projets ont été agréés pour des investissements de 32 milliards de franc CFA dont 6 milliards sur fonds nationaux. Le secteur minier est devenu très dynamique. De deux permis opérationnels en 1992, le secteur minier compte aujourd'hui 77 titres et un investissement d'environ 500 millions de dollars. Les exportations d'or ont connu en 1995 une hausse estimée à 26%.

Sur la période de 1994- 1998 l'économie malienne a été caractérisée par :

- un taux annuel moyen de croissance du PIB à prix constant estimé à 4,8 % ,

- un taux d'inflation calculé sur la base de l'indice des prix à Bamako qui est passé de 2,8 % en 1996 à 3 % en 1998 en glissement annuel à la fin décembre,
- une amélioration du taux d'investissements publics. En effet malgré la légère décélération en 1996, le taux d'investissement est estimé à 23 % du PIB, en moyenne annuelle. Afin de soutenir la dynamique de la croissance, il convient de le maintenir à un niveau relativement élevé.
- une expansion considérable des activités minières (+139,2 %) tirée par les importants investissements réalisés dans les mines d'or de Sadiola,
- une forte reprise des filières riz (32,7 %) et du coton (+11,4 %),
- un essoufflement des activités d'élevage avec cependant une augmentation de 4,5 % en 1998 contre 2,0 % en 1997, et de l'agriculture industrielle (hors coton) qui a enregistré un taux de 4,2 % en 1998.
- une exécution des opérations financières de l'Etat à la fin décembre 1998 qui témoigne dans l'ensemble d'une évolution satisfaisante. Les recettes totales ont atteint 259,7 milliards de FCFA, en dépassement de 8,2 milliards de FCFA (+3,3 %) par rapport à l'objectif de 251,5 milliards de FCFA. Les dépenses totales ont été supérieures de 9,3 milliards de FCFA à l'objectif de 369,3 milliards, en liaison avec une hausse plus importante que prévue des dépenses d'investissements.

En ce qui concerne l'endettement, le ratio « encours de la dette publique extérieure rapporté au PIB » s'est beaucoup amélioré depuis 1994 où il avait atteint le niveau record de 161,2 % pour retomber à 117,5 % en 1995 et à 113,5 en 1996. Cette diminution s'est poursuivie en 1997 et 1998 où le ratio s'est situé respectivement à 107,9 et 102,4 %.

La balance des paiements s'est soldée par un déficit de 36,9 milliards de francs en 1998, contre un résultat également déficitaire de 7,1 milliards en 1997. La balance commerciale, en terme de FOB, a dégagé un déficit de 7,3 milliards de FCFA, contre un excédent de 4,8 milliards en 1997. Cette détérioration de la balance commerciale est imputable au coton, dont les exportations ont été, quelque peu, affectées par la crise asiatique. Bien que les cours de l'or aient sensiblement baissé en 1998, la valeur des exportations de ce produit, au deuxième rang depuis 1997, a augmenté de 13,6 % du fait de la hausse du volume.

Ces résultats demeurent cependant fragiles. En effet malgré les opportunités certaines, le secteur privé reste confronté à des contraintes importantes qui l'empêchent de jouer convenablement son rôle de moteur de la croissance. Les principaux obstacles au développement du secteur privé ont été identifiés:

- le coût élevé dans la conduite des affaires à cause de la complexité des réglementations;
- un manque de capacités et de savoir-faire technique et en gestion d'entreprises;
- le rôle toujours important du secteur public dans l'économie;
- un système financier peu développé et inadapté;
- une infrastructure d'appui peu développée;
- des facteurs de production, notamment l'énergie et les transports, très coûteux;
- la faible productivité d'une main d'œuvre peu qualifiée.

### Place du secteur informel dans l'économie nationale

Au Mali, le secteur informel, c'est-à-dire l'ensemble des activités non agricoles réalisées par des entrepreneurs individuels non régulièrement enregistrés et se situant en dehors d'un certain seuil de taille, prolifique en liaison avec le chômage et la poussée de l'urbanisation. Il représente près du quart du PIB. Selon une étude réalisée par l'Organisation Mondiale du Commerce en 1997, l'année de la dévaluation a marqué une pointe avec une contribution du secteur à hauteur de 28% du PIB. L'activité qui pèse le plus dans la valeur ajoutée du secteur informel est le commerce (44 à 47%) puis les services (15%) et les transports (1 à 8%). Au total, les activités tertiaires représentent 75% de la valeur ajoutée du secteur informel en 1996. Le gouvernement entend canaliser ce secteur par le biais des avantages fiscaux, la simplification et la facilitation des procédures.

### Evolution sociale

Il est clair que tendanciellement l'économie malienne est peu performante. En effet selon les données chiffrées conjointement élaborées par le FMI et la DNSI, sur la période 1985-1995, on constate que le taux de croissance du PIB réel par habitant était de 0,6%. En outre, les indicateurs sociaux demeurent parmi les plus bas au monde ; car on estime qu'en 1996, environ 70% de la population totale était constitué de personnes (79,1% en milieu rural) vivant en dessous du seuil de la pauvreté. Dans le domaine de l'éducation, on évalue actuellement le taux brut de scolarisation à seulement 42,3% dont 51,3% pour les garçons contre 33,4% chez les filles. Quant au taux d'alphabétisation, il est de 18% pour les hommes et de 11% pour les femmes. Le taux de couverture sanitaire en termes d'accès des populations aux services améliorés de santé primaire est encore très insuffisant (30% seulement dans un rayon de 5km). S'agissant de l'eau potable une personne seulement sur deux y a accès dont 53% en milieu urbain et 49% en milieu rural.

Le poids économique du secteur manufacturier demeure faible eu égard au potentiel que lui offre le secteur primaire. En effet, avec un taux de croissance réel moyen de 4% par an de 1986 à 1996, l'industrie manufacturière n'a représenté en moyenne que 13% du PIB réel sur la période 1985 à 1996. Cette

faible performance du secteur ne reflète pourtant pas le niveau élevé du taux d'investissement global, qui s'est situé en moyenne à environ 23% entre 1992 et 1996 ; contre 20 à 30% dans les pays émergents d'Asie ou d'Amérique latine. Les bons résultats macro-économiques de ces dernières années n'ont donc pas entraîné d'amélioration significative du niveau de vie des populations. C'est ce constat qui a amené le Gouvernement à élaborer et adopter une stratégie de lutte contre la pauvreté sur la période 1998-2002 bâtie autour de huit axes stratégiques:

S1- améliorer l'environnement économique, politique, juridique, social et culturel en faveur des pauvres;

S2- promouvoir les activités génératrices de revenus surtout l'auto-emploi en faveur des pauvres;

S3- améliorer l'accès des pauvres aux services financiers et aux facteurs de production;

S4- promouvoir le développement et améliorer les performances des filières agroalimentaires dans lesquelles sont concentrés les pauvres;

S5- améliorer l'accès des pauvres à l'éducation et à la formation;

S6- promouvoir l'accès des pauvres à la santé de base, à la nutrition, à l'eau potable et à l'assainissement;

S7- améliorer les conditions d'habitat des pauvres;

S8- assurer la coordination efficace de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Au regard de cette situation macro-économique force est de reconnaître que de grosses interrogations restent encore posées.

## **1. L'AIDE EST-ELLE FACTEUR DE DEVELOPPEMENT OU VECTEUR DE CULTURE DE DEPENDANCE ?**

L'Aide Publique au Développement représente, la principale source de financement du développement économique et social. Selon les données disponibles, de 1960 à 1995, le Mali a bénéficié d'une aide extérieure estimée environ à 1 686 milliards FCFA pour soutenir ses efforts de développement soit en moyenne 48 milliards de FCFA par an.

L'aide globale est passée de 9,4 % du PIB sur la période 1960-1969 à 31,5 % en 1985 et 36,6% en 1995.

La mise en œuvre des programmes de stabilisation et d'ajustement avec l'appui des partenaires au développement a été caractérisée par une aide budgétaire accordée sous forme de prêts ou dons à l'ajustement.

### **Les tendances lourdes de l'aide**

**- La baisse du volume de l'aide :** Le pourcentage du PNB de l'ensemble des pays industrialisés consacré à l'aide au développement a continuellement baissé au cours des dernières années. De 0,34% en 1992, il est passé à 0,31% en 1993 puis à 0,30% en 1994 et 0,27% en 1996.

**- Dépendance budgétaire de plus en plus importante :** La part de l'aide budgétaire dans les dépenses courantes de l'Etat est assez révélatrice du degré de dépendance. En effet, elle est passée de 8,7% en 1986 à 44,7% en 1996 après avoir atteint 56,4% en 1994. Au cours de la même période, elle a été en moyenne de 33,68% par an.

**- Endettement extérieur de plus en plus important :** Le Mali tout en bénéficiant d'importants dons, a eu recours à un endettement massif croissant pour couvrir ses besoins de financement. L'encours de la dette extérieure est passé de 151 milliards en 1980 à 770,6 milliards en 1993 et 1430 milliards en 1994 suite à la dévaluation. La dette par habitant est passée de 25.000 FCFA en 1980 à 162 500 FCFA en 1994 dépassant ainsi le PIB par habitant à prix courant estimé à 87 966 FCFA.

Le service de la dette représentait 7,4% des exportations en 1992 contre 5,1% en 1989, tandis que la valeur actuelle nette de la dette représentait 254% des exportations en 1992 contre 244,3% en 1989.

**- Le manque d'efficacité de l'aide ou les résultats mitigés :** **Les interrogations les plus importantes concernent les possibilités développées par l'aide de se passer d'elle, autrement dit l'aide est-elle parvenue à se révéler positivement inutile ?**

*L'aide n'a pas pu créer les conditions internes susceptibles de favoriser le développement, l'on est encore bien loin de se passer de l'aide parce ce que le décollage recherché depuis bientôt quarante ans est toujours un mirage.*

**- Dispersion de l'aide :** La concordance des priorités des bailleurs et du bénéficiaire est un gage théorique de succès. La gestion de l'aide se pose d'un point de vue coordination (qui fait quoi et où). La fragmentation et la dispersion des interventions et la multiplicité des centres de décisions sont des raisons du gaspillage.

**- La perversion de l'aide : qui fait les choix et pour quel développement ? :**  
Ce n'est pas la pertinence de l'aide en soi qui est mise en cause, les interrogations portent plutôt sur les choix gouvernementaux, les modalités de transferts et les modes de gestions qui l'accompagnent.

La question reste posée de savoir si ce sont les projets qui ont construit leurs objectifs à partir des priorités dégagées par les populations elles - mêmes ou ce sont ces dernières qui se sont faites aux priorités des projets. Il faut situer le débat dans le cadre du possible, et lorsque l'offre d'aide précède la demande d'aide, une multitude de scénarios peuvent apparaître. L'aide étant disponible pour des besoins du Sud identifiés au Nord, celle-ci ne peut être que pervertie.

### **Les forces :**

#### **- Au plan des indicateurs économiques et sociaux :**

Même si les résultats demeurent en dessous des espérances, il est indéniable que l'aide a eu des impacts positifs sur le développement économique et social du Mali.

Une analyse sur une longue période permet de constater que : les Maliens vivent plus longtemps (l'espérance de vie à la naissance a augmenté de 10 ans environ au cours des deux dernières décennies en passant de 48,2 ans en 1976 à 56,8 en 1996), l'accès à l'eau potable touche une grande partie de la population, il y a plus d'écoles, plus de routes et plus de centres de santé grâce à une nette amélioration de la situation sanitaire.

#### **- Au plan de la gestion macro-économique :**

Des progrès fragiles mais encourageants ont été enregistrés dans le rétablissement des grands équilibres et dans la modification du fonctionnement de l'économie.

Les politiques macro-économiques mises en œuvre avec l'appui des bailleurs de fonds ont permis ainsi, au secteur privé et aux forces du marché de jouer un rôle plus important dans l'économie avec l'élimination de distorsions majeures et d'obstacles importants au développement du secteur privé.

### **Les faiblesses**

- L'une des plus grandes faiblesses a été l'incapacité de l'aide à préparer sa propre relève et ses faiblesses en matière de structuration interne de la société civile, d'organisation de ses bénéficiaires et de transfert de compétence dans le souci de promouvoir une véritable dynamique d'auto-prise en charge.

- L'impact de l'aide trouve une autre limite principale dans sa faible incidence sur la réduction de la pauvreté, le manque de durabilité et la prise en charge par les bénéficiaires des apports extérieurs : croissance globale de l'économie insuffisante pour assurer une amélioration substantielle du niveau de vie de la population dont le taux de croissance s'est situé à un niveau parmi les plus bas du monde.
- Les politiques macro-économiques appliquées et le volume d'aide extérieure massif injecté dans l'économie malienne n'ont pas permis d'améliorer la situation de l'épargne intérieure. En effet, le taux d'épargne est passé de 11,1 % en 1985 à 10% en 1993.
- L'insuffisante prise en charge des actions par les bénéficiaires et la faible durabilité des impacts identifiés découlent de l'absence de partage du pouvoir d'initiative, de décision et de contrôle dans la livraison de l'aide.
- Toutes les analyses de l'aide se rejoignent sur le fait que le cycle des actions de l'aide est complètement dominé par le donateur qui prend la quasi-totalité des décisions et des initiatives.
- Une étude a démontré qu'il y a aujourd'hui en Afrique sub-saharienne autant d'experts étrangers qu'à l'époque de la colonisation alors que la coopération technique a pour vocation de promouvoir l'autonomie et la compétence dans la planification comme dans l'organisation du développement futur. Cette situation caractérisée par une pénurie de cadres qualifiés et un environnement institutionnel faible s'est traduite par une faiblesse des initiatives nationales en matière de politique de développement et par conséquent la prépondérance des initiatives des donneurs dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, programmes et projets.
- Un endettement trop lourd et le climat d'incertitude créé peuvent décourager les investissements, intérieurs comme étrangers. Et aussi longtemps que la dette extérieure reste exigible, la crainte subsiste qu'il faille un jour en assurer le service et que les investisseurs en supportent le coût.

#### **Les menaces :**

- La réunification des pays du nord en entités économiques pour former des blocs d'intérêt va faire changer la logique d'intervention ;
- La saturation du marché de l'aide : l'effondrement du bloc de l'Est a mis sur le marché de l'aide tous ses pays et va exiger des choix : « La Corrèze avant la Zambie; le Danube avant le Bani » ;
- la cristallisation de la dépendance hypothèque les chances de succès et en fait la forme la plus insidieuse de détournement de cette aide ;

- Des apports extérieurs massifs peuvent inciter au laxisme budgétaire et entraîner des distorsions du marché du travail et du marché des capitaux.
- Pour le moment nous sommes à une étape de comportement de dépendance, avec le risque de développer une culture de dépendance.
- Au plan socio- culturel, l'aide est en train de détruire le sens traditionnel que les populations accordaient à l'aide et à la solidarité de façon générale. Autrefois l'aide n'était accordée qu'en cas de nécessité. C'était une dette à rembourser et cette obligation morale faisait redoubler d'effort. La personne assistée se devait de faire un effort supplémentaire avec le souci de produire et pouvoir apporter son secours à un autre nécessiteux. Aujourd'hui l'aide est considérée comme une rente et le souci généralisé est plus celui de recevoir plus d'aides que celui de développer des stratégies locales ou personnelles pour sortir de l'éternel état d'assisté.

#### **Les opportunités :**

- La tendance à la baisse de l'aide qui se dégage au niveau international doit être saisie comme une opportunité pour développer d'autres stratégies de mobilisation des ressources et limiter la dépendance.
- La fin de la guerre froide marque aussi la fin d'une aide trop orientée et sans exigences.
- La revue du système international en cours constitue une plate forme de coordination des actions des différents partenaires du Mali.
- L'approche qualitative du développement insiste de plus en plus sur le capital humain : l'homme devra désormais être au centre du développement.
- La décentralisation offre le cadre théoriquement propice à un meilleur usage de l'aide.
- A partir de 1987, les ressources humaines connaissent un regain d'intérêt et figurent parmi les objectifs stratégiques. Sur la période 1992-96 les dépenses d'investissement accordées à ce secteur ont atteint 25,9% des dépenses totales.

## **2. QUELS SONT LES DEFIS ET CONTRAINTES DE L'INDUSTRIALISATION AU MALI ?**

Au Mali, l'industrie fait environ 8% du PIB, elle est dominée par l'agroalimentaire (44%) et le textile (21%).

L'Etat fut le principal investisseur dans le secteur industriel de 1960 à 1980, période correspondant au monopole du secteur d'Etat. De 1969 à la fin des années 70 on assiste à la coexistence des secteurs public, privé et mixte même si le domaine de l'Etat reste fondamentalement dominant.

**De 1960 à 1968** période de construction du socialisme malien, le Mali pays enclavé et sans ressources minières exploitées était devenu le 3<sup>ème</sup> pays le plus industrialisé de l'ex-AOF après la Côte d'Ivoire et le Sénégal et cela grâce à l'aide des pays de l'Est.

**De 1969 à 1980**, dans la poursuite de l'orientation économique 3 unités suivantes verront le jour : la TAMALI (Tannerie du Mali), la 2<sup>ème</sup> Sucrerie et l'extension de la COMATEX.

L'offensive des investissements mixtes et privés, dans le domaine spécifique de l'industrie, se traduira par la création de 6 unités: l'ITEMA (Industrie Textile du Mali), l'IMACY (Industrie Malienne des Cycles et Cyclomoteurs), les Etablissements Sada DIALLO, la SOMASAC (Société Malienne de Sac à San), la SEPAMA (Société d'Exploitation des Produits Arachidiens du Mali), la SOMAPIL (Société Malienne de Piles).

L'Etat industriel continuera à se manifester avec la mise en exploitation de 3 unités que sont : le barrage hydroélectrique de Sélingué, la Société de Gestion et d'Exploitation des Mines d'Or de Kalana (SOGEMORK), l'Usine Malienne des Produits Pharmaceutiques (UMPP).

Le début des années 80 reste marqué par la rupture avec l'économie planifiée qui s'est traduite par :

- l'abandon progressif de la planification centralisée ;
- l'entrée du Mali à l'UMOA (Union Monétaire Ouest Africaine) en 1984 ;
- la mise en œuvre de 5 programmes de réformes économiques dont le Programme d'Ajustement Structurel des Entreprises Publiques (PASEP).

En effet le PASEP a pour objet le désengagement de l'Etat du secteur productif et la relance du secteur privé. La première phase du programme (1988-1991) a réussi la liquidation de 16 sociétés et entreprises d'Etat et la privatisation partielle ou totale de 17 entreprises publiques.

Le tissu industriel malien compte (recensement industriel de 1994) 118 unités industrielles dont 96 appartiennent au secteur privé.

De 1980 à 1993, environ 55 milliards de FCFA ont été investis dans l'industrie dont 44 % ont été absorbés par l'industrie alimentaire.

Les politiques industrielles au Mali sont basées sur :

- la production de biens de consommation à partir de matières premières d'origine agricole et fondée sur des technologies de faible intensité de capital ;
- l'expansion du marché de ces biens de consommation et l'accroissement de la demande d'équipements industriels devaient conduire à accélérer la croissance économique et asseoir les bases d'une future industrialisation qui intègre l'industrie lourde ;
- l'exploitation minière ;
- la création d'une industrie lourde considérée comme un impératif du socialisme, était subordonnée aux recherches minières et pétrolières ;

## **Les contraintes au développement industriel**

### **- Les facteurs de production**

Parmi les contraintes liées au facteur travail, on peut citer:

- l'instauration d'un SMIG ;
- les impôts grevant le coût salarial ;
- la faible qualification de la main d'œuvre ;

En dépit d'un code des investissements apparemment incitatif, les réalisations de projets de création d'entreprises restent faibles.

Le peu de financement bancaire va en priorité aux activités commerciales tandis que le secteur industriel absorbe moins du tiers des crédits de la centrale des risques (31%) ; ce qui du reste, est important en comparaison avec sa contribution au PIB (8%).

Les entreprises rencontrent de nombreuses autres difficultés en rapport avec les infrastructures existantes. Ce sont des problèmes de zones industrielles appropriées, de services publics tels que l'eau, l'électricité, les télécommunications et autres utilités publiques.

### **- L'environnement général**

Des entretiens auprès d'un échantillon de 30 entreprises du secteur moderne et de l'artisanat de production ont permis de recenser les difficultés ci- après :

- imperfection du système financier,
- difficultés liées aux services publics en particulier l'électricité,
- insuffisance des infrastructures,
- étroitesse du marché,

Au niveau de l'artisanat, il faut ajouter des contraintes telles que:

- la préférence du délai de remboursement comme critère de choix des investissements,
- une trop grande aversion pour le risque,
- le peu de solidarité entrepreneuriale empêchant les fusions entre petits producteurs,
- la mentalité sociale qui consiste à rabaisser son prochain au même niveau matériel sinon plus bas que soi soit par des pratiques mystiques ou par refus intentionné de payer les dettes prises,
- la disproportion entre l'impôt et le revenu,
- la faiblesse des revenus entraînant un non paiement des dettes à échéance.

A toutes ces contraintes, il faut ajouter les problèmes de maintenance.

Malgré la création des tribunaux de commerce, l'insuffisance de la stabilité et de la sécurité juridique et judiciaire se traduit par le non respect des lois et règlements, leur non application par les tribunaux, la corruption, l'inefficacité et la lenteur des voies de recours.

La forte pression fiscale pesant sur les entreprises industrielles annihile les effets du code des investissements à cause des pratiques confiscatoires et de la grande diversité des droits et taxes applicables.

La complexité du système fiscal n'incite pas les opérateurs à investir dans l'industrie.

### **Les atouts**

Les principaux atouts pour relever les défis et réussir les politiques d'industrialisation du Mali peuvent se résumer en ces points :

- l'importance non négligeable de l'épargne locale conjuguée avec la pratique déjà existante de l'investissement étranger (122 milliards de francs CFA. en moyenne annuelle)
- la disponibilité importante de matières premières sous forme de ressources naturelles d'origine minière ou agricole (y compris les ressources forestières et halieutiques)
- une population très jeune et une main d'œuvre relativement bien qualifiée surtout pour la petite industrie
- la diversification des spécialités selon les besoins réels des industries et l'organisation des formations pratiques sur place ou à l'extérieur
- l'intégration régionale en cours avec au premier rang l'UEMOA
- un système de télécommunications jugé des plus fiables en Afrique
- l'étendue du territoire national offrant de larges possibilités d'extension et de mobilité spatiale

- les atouts naturels tels que les deux grands fleuves (le Sénégal et le Niger) et l'ensoleillement continu, toutes choses offrant de réelles possibilités de développement de l'énergie hydroélectrique et de l'énergie solaire qui combine l'avantage écologique à la rentabilité intrinsèque
- les valeurs culturelles participant de la paix sociale et de la solidarité nationale.

### **Menaces**

Parmi les menaces qui pèsent sur l'industrialisation du Mali l'une des plus importante est la concurrence internationale exacerbée par la mondialisation dans un contexte de faible compétitivité de nos unités industrielles.

### **Opportunités**

Elles sont à rechercher dans :

- l'important capital de ressources minières et hydro-électriques dont dispose le pays (or, diamant, nickel, phosphate, sel... et les immenses réserves en eau des bassins des fleuves Niger et Sénégal) ;
- les potentialités de diversification des unités industrielles notamment dans le secteur agro-industriel et les possibilités de développement des PMI et PME ;
- l'important potentiel humain qui offre des coûts de main d'œuvre assez compétitifs et des possibilités d'emploi jusque là insuffisamment explorés ;
- l'appartenance du Mali à un espace économique sous-régional de plus en plus dynamique et offrant des possibilités énormes d'échanges avec les autres pays.

## **3. QUELLES LEÇONS TIRER DE L'EXPERIENCE MONÉTAIRE DU MALI ?**

### **- La Gestion monétaire autonome:**

Le Mali en décidant d'user de son droit régalien de battre monnaie a sans conteste tenté une expérience originale, difficile et riche en enseignements.

L'expérience a cependant tourné court puisque le Mali qui a souverainement décidé de battre monnaie a par la même voie décidé de son retour au sein de l'UMOA.

Les aspects positifs ont été développés plus haut. Il s'agit essentiellement du tissu industriel mis en place et l'esprit d'indépendance économique.

Mais l'expérience a mal tourné au plan de la gestion monétaire à cause des facteurs suivants :

1°) Les aspects psychologiques face à la monnaie nationale.

2°)- L'hostilité de certains pays voisins dans le contexte de l'enclavement et des distances qui rendent onéreux les coûts des facteurs et difficile le contrôle douanier des frontières longues de 8 000 kms.

3°)- Le potentiel réduit d'exportations susceptibles de procurer des devises.

4°)- L'extraversion de l'économie avec une forte propension à importer.

5°)- La complexité de la gestion monétaire.

6°)- Le caractère dirigiste de l'économie planifiée.

Il était difficile voire impossible aux autorités monétaires de contenir l'Etat dans les limites de l'avance statutaire à ne pas dépasser par le Trésor Public et d'appliquer des règles prudentielles aux Sociétés et Entreprises d'Etat.

7°)- Enfin et surtout la confusion des fonctions d'Institut d'Emission et de Banque de développement au niveau d'une seule entité. La Banque de la République du Mali depuis l'absorption de l'ex Banque Populaire du Mali en 1966 jouait les deux rôles.

#### **- L'expérience de la Coopération monétaire bilatérale 1967 / 1984**

L'expérience de la Coopération monétaire bilatérale avec la France qui devait préparer le Trésor Public et les Sociétés d'Etat au respect des règles qui leur seront applicables par la BCEAO.

Les avantages ont été suivants :

- L'économie du Pays a été régulièrement financée. Ce qui a permis jusqu'en 1982 de maintenir les Sociétés d'Etat et d'éviter les vastes compressions intervenues avec l'application des PAS.

Le financement des grandes sociétés comme la SOMIEX, l'OPAM, l'Office du Niger et la SEPOM obéissait plus à des impératifs stratégiques qu'à l'application de l'orthodoxie bancaire.

Dans un tel contexte le retour du Mali au sein de l'UMOA ne pouvait qu'être différé.

Bien que largement déficitaire l'OPAM était financé en accord avec le Gouvernement français au cours des périodes de dure sécheresse (les importants déficitaires financiers totalisent 30 Mds de FM).

Le financement des importations massives pendant les dures périodes de sécheresse a permis au Mali de passer des caps difficiles.

- Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale du Mali était paritaire et comprenait les représentants de la BDM et le Ministère en charge des Sociétés d'Etat et de la SOMIEX.

- La compréhension du Gouvernement Français face aux difficultés du Mali.

Les inconvénients suivants peuvent être retenus:

- La grande compréhension dont faisaient montre les administrateurs français au sein du conseil a eu pour conséquence une gestion laxiste de la monnaie et

le surcreusement du solde débiteur du compte d'opérations qui a crevé le plafond de 100 Mds de FM et provoqué le déclenchement des mesures de sauvegarde.

- Les sécheresses répétitives ont des conséquences défavorables sur la croissance économique et les échanges.

Les négociations avec la France et les Etats membres de l'UMOA se sont ouvertes dans ce contexte.

**- l'expérience de la coopération au sein de l'UMOA et l'UEMOA.**

Les facteurs qui ont conduit à la dévaluation du franc CFA et la création de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine justifient amplement les graves lacunes de la gestion monétaire mise en œuvre jusqu'en 1993 et ce, malgré l'application des programmes d'ajustement.

Par contre, des progrès appréciables ont été enregistrés depuis l'ajustement monétaire de 1994. Avec la croissance économique, le pays a renoué avec des taux de progression du PIB dépassant le taux de croissance démographique. Certaines entreprises exportatrices (CMDT, HUICOMA) ont largement tiré profit de la dévaluation alors que les unités importatrices d'intrants, ont vu leur situation se détériorer.

En dehors des zones CMDT et Office du Niger la pauvreté se serait accentuée selon les résultats de certaines études. Même les résultats favorables au plan macro-économique sont précaires. Si le cours du coton s'effondrait comme en 1986, les performances actuelles du Mali auront un autre visage.

**• Etude analytique de la problématique monétaire**

Au total, tout en observant la prudence nécessaire, on peut affirmer que le retour du Mali dans l'UMOA a eu un effet stabilisateur et les politiques mises en œuvre dans le cadre des PAS et l'ajustement monétaire, ont produit des effets bénéfiques sur l'économie malienne.

Ces résultats sont difficilement imputables aux seuls instruments monétaires surtout que l'utilisation de la monnaie comme instrument de politique économique échappe aux autorités malientes. Elles n'ont maîtrisé cet instrument que pendant la période de l'autonomie monétaire. Les résultats obtenus pendant cette période restent controversés. Même si elle a permis de doter le pays d'un tissu industriel important, l'expérience s'est soldée par un effondrement des réserves de change et une asphyxie financière dans les relations avec l'extérieur obligeant les autorités à procéder à une sévère dévaluation de 50 % dans la perspective d'un retour dans l'UMOA. Ce retour a eu lieu en 1984.

Les études effectuées par le FMI, montrent que la surévaluation du franc CFA malien a fortement baissé à partir de 1986. La dévaluation subie par le Mali ne peut pas être prise comme la correction d'une surévaluation de « sa monnaie ». On peut conclure que le redressement de la situation macro-économique à partir de 1984 a réduit la surévaluation et, sur la base des analyses des critères retenus

au niveau du FMI, on ne peut pas parler de surévaluation au Mali. La dévaluation et surtout le niveau de son taux sont la conséquence d'une évolution globale de l'UMOA, et le Mali l'a subi au nom de la solidarité communautaire.

Il découle de l'examen des faits que les promesses d'une intégration économique des pays membres de l'UEMOA restent à concrétiser. L'existence d'une monnaie commune a certes permis une certaine interpénétration des économies, elle n'a cependant pas suffi à enclencher une véritable dynamique de l'intégration économique.

### **Le cadre de l'UEMOA sera-t-il plus favorable?**

Les promoteurs de l'UEMOA espèrent redynamiser le processus de l'intégration à partir des acquis de la coopération monétaire. Pour ce faire, le réaménagement et l'harmonisation des cadres juridique et réglementaire sont en chantier. Des mesures structurelles sont prévues pour appuyer les efforts de développement des pays défavorisés. En somme, les dispositions sont prises pour relancer définitivement le processus de l'intégration. Sont-elles suffisantes?

### **La problématique de la Zone Franc.**

Le traité de Maastricht prévoit la disparition du franc français au profit de l'euro sans envisager les conséquences sur le fonctionnement de la zone franc. Devant l'inquiétude, de plus en plus grande et maintes fois exprimée, des responsables africains sur le devenir de leur monnaie, la France a toujours rassuré.

Cependant faut-il conclure que le fonctionnement de la zone franc n'aura pas d'influence sur la situation monétaire de la France au sein du système européen? Le problème se situe à deux niveaux:

- le mode de rattachement du franc CFA à l'Euro ( direct ou indirect );
- le devenir de la zone franc.

Dès lors l'hypothèse d'un éclatement de la zone franc n'est plus à écarter. L'organisation d'un autre type de coopération monétaire avec l'UEM ou d'une coopération monétaire purement africaine sont alors les deux voies à explorer.

Le problème posé est le suivant: face aux incertitudes de l'Euro, comment la Zone Franc et l'Union Monétaire peuvent-elles évoluer?

### **Les incertitudes de l'EURO.**

Avec l'entrée de la France dans l'Union Economique et Monétaire, le franc français sera remplacé par l'Euro et la parité du Franc CFA sera déterminée par rapport à celui-ci. Qu'en sera-t-il de la garantie illimitée de la convertibilité du franc CFA par la France? En effet, par les accords portant création de la Zone Franc, la France s'engage à couvrir les déficits des comptes d'opération.

La diminution des réserves de change de la zone nécessite une compensation par des mesures budgétaires prises par la France. Cet accroissement des besoins de financement de la France soumettrait les taux d'intérêt de l'Union Européenne, à des pressions à la hausse. Si cette convertibilité garantie n'existe pas, le rattachement du Franc CFA à l'Euro ne dépendrait que des membres de la zone Franc. Or la garantie de la convertibilité du Franc CFA est une disposition fondamentale de la zone Franc; elle maintient la confiance dans le franc CFA et préserve sa stabilité. L'incertitude est d'autant plus manifeste qu'officiellement, ni le traité de Maastricht, ni celui de la zone franc, ne prévoient le problème des relations Franc CFA - Euro. Il n'y a que l'intention des pays de la zone franc et de la France de maintenir les accords relatifs à la zone CFA et les interprétations des traités que l'on peut faire.

En tout état de cause, l'arrimage du franc CFA à l'euro est inévitable. Les discussions se situent au niveau des modalités. Elle est déjà inscrite dans la stratégie des pays européens. En effet on trouve dans le protocole sur la coopération monétaire avec les pays non communautaires, l'intention affirmée de l'UEM de développer la coopération monétaire avec les pays tiers avec lesquels les pays de l'UEM entretiennent des relations économiques étroites. Il convient, dès lors de tenter une évaluation des effets de l'arrimage du franc CFA à l'Euro.

L'évolution de l'Union Economique et Monétaire Européenne pourrait exercer sur la zone franc les avantages principaux suivants:

- 1- des effets de production,
- 2- des effets de prix,

3- une amélioration de l'accès aux marchés mondiaux des capitaux.

En revanche, l'évolution de l'UEM peut affecter les économies africaines de la zone franc.

- 1- si des perturbations survenaient dans le processus de mise en place de l'UEM, un ralentissement de l'activité économique des pays européens affaiblirait les principaux marchés d'exportation des pays de la zone franc.
- 2- le taux de change du franc CFA et la compétitivité extérieure de la zone franc seraient affectés dans les cas suivants:
- 3- si l'Euro devenait une monnaie très forte,
- 4- si l'Euro était instable par rapport aux principales monnaies extérieures à l'UEM.

A l'heure actuelle, tous les cas de figure sont possibles tant au niveau des avantages que des inconvénients. Les apaisements des uns succèdent aux inquiétudes des autres.

Pour l'essentiel, on peut en tirer les conclusions suivantes:

- la zone franc restera plus vulnérable aux chocs exogènes que les pays de l'UEM car elle est fortement tributaire de la production et de l'exportation d'un nombre limité de produits primaires et que les échanges intra-zone sont très modestes.
- la probabilité que l'euro devienne instable par rapport au dollar US, entraînera de fortes fluctuations conjoncturelles pour les productions et les échanges de la zone franc.
- l'arrimage du franc CFA à l'Euro doit s'accompagner d'une intensification des efforts d'ajustement et de consolidation de l'intégration régionale.

### **Les points de vue des acteurs de la politique monétaire**

#### **- Populations et société civile**

La dévaluation de 1994 a été perçue par les populations comme une mesure d'appauvrissement imposée par l'extérieur même si elle a, par ailleurs, permis de réamorcer la croissance dans les pays de la zone. Il faut noter que les Maliens ne sont pas à leur première dévaluation; les précédentes se sont traduites pour eux, en perte de pouvoir d'achat, donc en détérioration des conditions de vie.

La plus grande incertitude des opérateurs économiques maliens concerne l'incertitude du sort du franc CFA après l'avènement de l'euro. Ils craignent une nouvelle dévaluation et les risques de change qu'ils auront à affronter éventuellement.

Les promoteurs maliens qui avaient bénéficié de lignes de crédit de la Caisse Française de Développement à la veille de la dévaluation, ont vu le doublement de leurs créances après l'ajustement monétaire et tous leurs calculs prévisionnels perturbés, avec la quasi impossibilité d'honorer leurs échéances.

#### **- Etat Malien**

Il est évident que les problèmes à résoudre et les politiques à mettre en application pour y parvenir dépassent les seules préoccupations monétaires. L'objectif ultime du gouvernement est de créer les conditions d'une croissance durable afin d'améliorer le bien-être social. La coopération régionale et internationale est un élément essentiel de sa stratégie.

Les enseignements de l'histoire monétaire du Mali militent en faveur de son maintien dans la communauté monétaire Ouest Africaine. A ce niveau, il est vrai qu'il perd sa souveraineté et surtout le contrôle des instruments monétaires. Néanmoins le gouvernement malien peut renforcer le rôle de son système monétaire afin d'en faire un acteur plus actif de sa stratégie de développement.

#### **- UEMOA**

L'élargissement du cadre de la coopération régionale devrait permettre aux autorités monétaires de l'union, de desserrer quelque peu les contraintes des politiques budgétaires et économiques nationales sur l'application de leur stratégie et surtout de lui donner un impact plus certain.

La contrainte majeure de l'UEMOA provient des accords monétaires qui la lient à la France dans le cadre de la Zone Franc.

### **- La France.**

Dès la signature du traité de Maastricht, la France a clairement exprimé sa position: la création de l'Euro ne modifiera pas les accords de la zone franc. Ceux-ci seront gérés exclusivement dans le cadre de la coopération entre la France et les États Africains. La mise en circulation de l'Euro à la place du franc français n'entraînera pas une modification de la parité du franc CFA. Cette position de la France a été entérinée par une décision politique de l'UEM.

### **- Les partenaires au développement.**

L'engagement des partenaires au développement, bailleurs de fonds est évident. Mais ils tiennent à inscrire leur assistance dans le cadre des politiques définies par le FMI et la BM. Fidèles à leur doctrine ultra libérale et dans la perspective de la mondialisation, ceux-ci s'élèvent contre tout cloisonnement du marché mondial. Ils souhaitent l'émergence de monnaies régionales autonomes.

Dans cette perspective une monnaie ouest- africaine rattachée au DTS par une parité fluctuant à l'intérieur de marges définies dans le cadre d'accords de taux de change avec le FMI est conseillée par la BM.

Quelle que soit l'éventualité, les perspectives sont incertaines et échapperont au contrôle des africains. La situation est appelée à se modifier compte tenu du vent irrésistible de la mondialisation et des nécessités de croissance des pays africains. C'est pourquoi, il faut dès maintenant jeter les bases d'une monnaie régionale autonome. L'expérience de la gestion commune de la monnaie sous la tutelle de la France autorise cette option. Sa mise en œuvre dépendra de la volonté politique des Etats, et surtout de la position de nos partenaires au développement.

## **III. DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET SECURITE ALIMENTAIRE**

### **Diagnostic.**

Le Mali, pays sahélien est confronté depuis des millénaires à l'alternance de périodes sèches et humides qui ont fortement influencé son écologie et la vie de ses populations. Les sécheresses des années 1973 et 1980 ont mis en évidence l'ampleur du phénomène qui s'est traduit par la dégradation des ressources naturelles et ses conséquences néfastes sur l'environnement, le cadre de vie et la sécurité alimentaire des populations.

Pourtant l'économie du pays reste dominée par l'exploitation des ressources naturelles qui constituent également la base de l'alimentation . Le secteur rural qui occupe plus de 80% de la population et contribue pour plus de 40% au produit intérieur brut, a été le plus durement affecté.

Face à la situation, les autorités publiques ont élaboré des politiques et des stratégies qui n'ont pas toujours donné les résultats escomptés. Quant aux communautés, pour survivre, elles ont fait appel à des modes d'exploitation qui le plus souvent ont eu pour conséquences : l'accroissement de la pression sur les ressources, l'aggravation de l'insécurité foncière et la rupture des équilibres socio-écologiques.

L'environnement urbain a également subi les effets de cette dégradation à travers le développement anarchique des villes et la forte pression démographique.

Le manque de vision globale à long terme de la participation des populations dans la gestion des ressources naturelles et dans la recherche de la sécurité alimentaire prenant en compte les mutations internes et externes, est l'un des problèmes majeurs auquel le pays est confronté.

#### **- Défis environnementaux majeurs à relever**

L'analyse de la situation environnementale a permis d'identifier les défis majeurs que la politique de la protection de l'environnement doit relever à l'avenir pour assurer le retour à l'équilibre entre population et ressources disponibles.

Les principaux défis prioritaires en matière de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement sont :

- assurer une meilleure adéquation entre les populations et les ressources naturelles ;
- améliorer le cadre de vie des populations rurales et urbaines ;
- impulser un changement de comportements vis-à-vis de l'environnement et la participation effective des populations aux efforts de sa protection ;
- mettre en place un cadre institutionnel et législatif approprié pour la coordination, le contrôle et le suivi ;
- mobiliser les ressources financières suffisantes pour mener l'ensemble des actions de protection/gestion de l'environnement ;
- générer les informations et les données fiables sur l'environnement.

#### **Les Opportunités**

Elles se présentent à plusieurs niveaux, à savoir :

##### **- Au niveau politique**

- La démocratisation de la société,
- La décentralisation ,
- L'intégration régionale ,
- La globalisation de l'économie.

### **- Au niveau de l'Etat**

Les objectifs prioritaires du Gouvernement sont :

- le désengagement de l'Etat et la responsabilisation des populations,
- la préparation et la mise en œuvre du transfert effectif des compétences aux collectivités décentralisées,
- la libéralisation effective ,
- la privatisation des entreprises publiques ;
- la privatisation des professions vétérinaires : pharmacies, dépôts, cliniques.
- La planification à long terme et la gestion globale pour un développement durable.

### **- Au niveau institutionnel**

Le rôle de l'Etat doit être axé sur la gestion des paramètres macro-économiques de manière à améliorer la compétitivité de l'économie et à générer la croissance durable nécessaire pour relever le niveau de vie et réduire la pauvreté.

### **- Au niveau international**

Le Mali, à l'instar de la communauté internationale a participé à l'élaboration , à la ratification et la mise en œuvre de plusieurs Conventions Internationales relatives à la protection de l'environnement et la lutte contre la désertification qui sont : la Convention sur la Biodiversité, la Convention sur les Changements Climatiques, la Convention sur la Lutte contre la Désertification, la Convention pour la Protection de la Couche d'Ozone, l'Initiative 20-20

## **Les faiblesses**

Il se dégage plusieurs faiblesses dont certaines méritent d'être soulignées :

- l'abandon progressif de la participation des populations,
- l'insuffisance de priorité portée à l'anticipation des crises,
- l'insuffisance des atouts et de l'importance accordée à la gestion coutumière et traditionnelle des ressources naturelles,
- l'insuffisance de capacité des ressources humaines à maîtriser et à exploiter convenablement les sciences et les technologies,
- les difficultés d'appropriation par la société civile des fonctions autrefois dévolues à l'état.

## **Les menaces : Impact planétaire de la gestion transfrontalière de l'Environnement.**

De nombreuses craintes se sont exprimées à propos des risques écologiques planétaires que certains comportements et habitudes font courir à l'environnement mondial, parmi lesquels :

- le réchauffement du climat mondial et la destruction de la couche d'ozone à cause d'émissions excessives de gaz à effet de serre et de substances chimiques.
- le déversement de certains déchets dangereux et gaz nocifs dans l'atmosphère et l'implantation d'industries polluantes. Dans les pays en développement la contamination par ces substances est telle qu'elle constitue une menace pour la santé, la structure génétique et la reproduction.

A cet égard le Mali doit continuer à participer aux arrangements juridiques multilatéraux et bilatéraux, à participer et exécuter les mesures internationales de protection de l'environnement, à protéger le patrimoine écologique planétaire et à garantir le développement durable.

#### **L'Analyse des tendances lourdes :**

Deux facteurs majeurs risqueront de peser lourdement et pendant longtemps sur les dynamiques émergentes qui constituent des éléments pouvant favoriser l'offre et la demande de ressources. Il s'agit des facteurs climatiques et démographiques.

- **Les Facteurs climatiques**

L'analyse de la variation pluviométrique de 1951 à 1989 au niveau de neuf centres pluviométriques en Afrique de l'Ouest fait apparaître une diminution presque continue des précipitations, période à partir de laquelle, elle devient plus proche de la normale (wolling, et al. 1995 et malhé, 1996). Il se dégage donc 2 périodes essentielles :

- une période excédentaire, la plus humide du siècle de 1951 à 1969 ;
- une période déficitaire de 1970 jusqu'à 1987.

Depuis 1987, il semble difficile de savoir s'il s'agit des premières années d'un cycle plus humide ou d'une série de cycles plus secs. Dans tous les cas rien ne permettra de dire quand les périodes de déficits se manifestent, ni quelle sera leur répartition spatiale.

La seule indication que les Scientifiques donnent pour le Sahel est que les pluies devraient globalement diminuer et certains pensent que la grande longévité de la récente période de sécheresse pourrait correspondre déjà à un effet du réchauffement global (Malhé, 1996). Cette position n'est cependant pas partagée. Certains Scientifiques envisagent au contraire une augmentation des pluies.

Pour l'heure, ni les modèles, ni les simulations n'apportent d'informations de nature à départager les chercheurs et à développer des prospectives fiables (Hahue et Kelly, 1993).

- **Les facteurs démographiques**

Depuis 1955, date du premier recensement administratif, la population du Mali n'a cessé d'augmenter. De 3,6 millions, elle est passée à 4,1 millions en 1960, à 6,4 millions en 1976, à 7,6 millions en 1987 pour atteindre 9,8 millions au dernier recensement de 1998. Selon les projections, la population malienne doublera d'ici l'an 2025.

D'une manière générale, la forte croissance démographique de la population et sa concentration sur un espace restreint au sud et au sud ouest du pays, dans les centres urbains et/ou le long des vallées fertiles des fleuves Sénégal et Niger, ont pour conséquence directe une forte pression sur les différentes ressources naturelles et sur la qualité du cadre de vie.

- **Le domaine sécurité alimentaire**

- **les tendances de la production agricole**

Les tendances de la production agricole pour les années à venir sont très encourageantes.

Entre 1980 et 1996, le taux de croissance des cultures vivrières (mil, maïs, sorgho, riz, blé, fonio) a été de 4,94 en moyenne par an, un taux supérieur à celui de l'économie (2,87 %) et de la population (1,9 %).

Au cours de la même période, la production annuelle moyenne de céréales a été de 2,126 millions de tonnes, contre 1 million de tonnes de 1964 à 1979.

Cette augmentation de la production est plus imputable à l'extension des superficies (4 fois plus en sorgho, 5 fois plus en riz et maïs) qu'à un accroissement des rendements en raison de la baisse de la fertilité des sols.

Quant à la demande de céréales, le disponible était de 210,4 kg / habitant en 1996 contre un besoin de 203,8 kg/habitant. La demande nationale était donc largement couverte et des exportations ont même été effectuées.

La couverture de la demande par l'offre a été projetée jusqu'en l'an 2006, en tenant compte de deux hypothèses : avec aléas et sans aléas.

Dans le premier cas, c'est-à-dire en tenant compte des variations climatiques, des contraintes d'accès à la technologie et aux intrants, il sera créé un disponible céréalier de 224 kg/habitant, ce qui fait un surplus de 21 kg par rapport à 1996 et un surplus de 245000 tonnes de céréales destinés notamment à l'exportation et à la transformation agro - alimentaire.

Dans l'optique de l'hypothèse sans aléas plus de 1.763.000 tonnes de céréales seront produites , faisant du Mali le grenier de l'Afrique (proposition pour une stratégie de croissance et de développement à l'horizon).

En l'an 2017 et sur la base d'un taux de croissance démographique de 2,50 % et de la norme de 203,8 kg/habitant, plus de 3,5 millions de tonnes supplémentaires seront produites dans l'hypothèse avec l'aléas et plus de 7,5 millions dans l'hypothèse sans aléas confortant ainsi la position exportatrice du Mali.

A l'horizon 2025, même si les besoins alimentaires augmentaient de façon substantielle avec l'augmentation de la consommation de riz, la production qui sera de 13,6 millions de tonnes en cas d'aléas et de 20,9 millions de tonnes dans une situation normale couvrirait largement l'augmentation des besoins estimée à environ 7 millions de tonnes lorsque le taux de croissance démographique atteint 3,2 %.

#### **- Les tendances de la production de l'élevage**

Il a été noté dans l'analyse de la situation des ressources pastorales que tous les systèmes de production continueront à participer à la production de l'élevage. même si celui-ci se trouve dans une situation la moins satisfaisante. Dans les études sur l'analyse des tendances et des projections de l'offre et de la demande en viande rouge effectuée au Mali (AEGER/AIRD en 1997), les résultats se présentent comme suit :

Pour la projection des effectifs du cheptel dans l'hypothèse sans aléas, on distingue :

5.708.000 bovins en 1995 ; 6.055.000 en l'an 2000. En l'an 2010, l'effectif du cheptel bovin atteindra 7.105.000 de têtes.

Pour les petits ruminants, l'effectif passera de 13.180.000 têtes en 1995 à 13.873.283 têtes en l'an 2000 pour atteindre 15.851.801 têtes en l'an 2010.

Pour la viande rouge la projection se présente comme suit :

L'offre de viande rouge est passée de 147000 tonnes en 1995 à 156.000 tonnes en l'an 2000. En l'an 2010, l'ensemble du système d'élevage produira 182.000 tonnes de viande rouge, soit une croissance de 23,8% de l'offre actuelle en quinze ans, la consommation de viande s'élève actuellement à 7 kg/ pers/an, ce qui représente une production nette de 83.230 tonnes en 1987. En l'an 2022 la production atteindra 278.364 tonnes. Avec le taux de croissance indiqué, le taux de

consommation sera porté à 24 kg/ pers/an, si la situation économique globale du pays s'améliore (amélioration des revenus).

Des analyses effectuées sur les projections de la demande en viande rouge, en fonction de la croissance démographique et du revenu, il apparaît que la demande de viande bovine qui s'élève à 57.000 tonnes en 1995 passera à 68.000 tonnes en l'an 2000. En l'an 2010 elle atteindra 93.000 tonnes. La demande intérieure quant à elle augmentera de 53 % en 13 ans.

La demande totale de viande rouge qui est de 95.000 tonnes en 1995 sera de 113.000 tonnes en l'an 2000 et 153.000 tonnes en l'an 2010.

Les sécheresses successives ont sérieusement marqué l'élevage malien ayant conduit au delà des pertes en effectif, à des transferts progressifs du cheptel dans les systèmes du sud où les limites de production ont été identifiées.

Malgré cette situation, l'offre de viande rouge continue d'être importante et durable.

En définitive, la demande de viande rouge du Mali sera largement couverte par l'offre dans la logique d'une hypothèse réaliste de maintien des tendances actuelles de la croissance de la population et du revenu. Un excédent potentiel pour l'exportation pourra même être dégagé. Il sera de l'ordre de 55.000 tonnes de viande rouge au cours de la décennie du 21<sup>e</sup> siècle.

Malgré la hausse prévisible de la demande à cause de la croissance de la population, le Mali restera un pays d'élevage qui produira de la viande pouvant couvrir les besoins en protéines des populations au delà des quinze prochaines années.

#### **- L'évolution actuelle de la situation alimentaire**

Si les ressources naturelles subissent l'influence de plusieurs facteurs, force est de constater que les facteurs majeurs (climat, démographie, déboisement) ont un impact certain sur leur productivité et partant sur la sécurité alimentaire nationale.

Toutefois, l'on peut déjà constater une amélioration du taux d'autosuffisance céréalière à travers notamment l'intensification des méthodes culturales.

De ce fait, on assiste à une décroissance de l'aide alimentaire octroyée par les Bailleurs de fonds et un meilleur ciblage des aides reçues au profit des populations vivant dans les zones couvertes par le Système d'Alerte Précoce (SAP).

#### • Amélioration du taux d'autosuffisance céréalière :

Au plan des ressources alimentaires, bien que des excédents alimentaires soient souvent disponibles au niveau national, l'analyse diachronique des bilans céréaliers montre que le Mali a très souvent eu recours aux importations céréalières pour faire face aux besoins de consommation. L'aide alimentaire d'urgence, intervenant en cas de calamités naturelles et des situations locales de pénuries alimentaires, est passée de 56.000 tonnes en 1984 à 129.000 tonnes en 1985. La consommation intérieure était axée essentiellement sur le riz importé qui était beaucoup plus compétitif par rapport à la production locale. Ce qui a eu des répercussions négatives sur les devises du pays, sur le solde de la balance commerciale et des paiements.

Toutefois, malgré l'accroissement de la population, les résultats positifs obtenus dans l'augmentation de la production ont permis d'améliorer la disponibilité céréalière par habitant, qui est passée de 464 à 630 grammes par jour.

La production céréalière totale du Mali a atteint le niveau record de 2.457.350 tonnes durant la campagne 1994-1995.

#### • Aide alimentaire en décroissance :

L'aide alimentaire est en décroissance et l'aide au développement local en croissance. Il est aisé de constater qu'avec les interventions (structurelle, urgence, projets), l'aide alimentaire d'urgence est tombée de 129.000 tonnes en 1985 à 15.000 tonnes en 1986, puis à 4.000 tonnes en 1991. La production céréalière disponible a augmenté de 1.335.000 tonnes en 1985/86 à 1.981.200 tonnes en 1994/95 soit 50% d'augmentation. Cette augmentation de la production présente des disparités par produit. Pour ce qui concerne le riz, sa production au cours de la décennie est passée de 118.000 à 291.300 tonnes soit un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 16%. La production de blé qui était pratiquement insignifiante en 1985/86 a atteint en 1994/95 2.200 tonnes.

Durant la même période, les aides alimentaires céréalières en provenance de l'extérieur ont fortement diminué. Le niveau moyen de l'aide alimentaire céréalière, estimé à 27.330 tonnes durant les dix dernières années, est largement supérieur aux aides reçues depuis la campagne 1992/93. En 1994/95, l'aide reçue était de 13.600 tonnes soit 0,7% des besoins de consommation et 30% des importations commerciales.

#### • « Aides projets » ciblés sur les zones SAP :

Sur le plan des « aides- projets », le Projet 2231 débuté en 1976, qui est à sa quatrième phase et dont le plan d'opérations a été conclu entre la République du Mali et le PAM le 27 Juillet 1993, est destiné avec ceux d'autres bailleurs de fonds, à soutenir l'effort du Gouvernement et des populations concernées. Les produits constituant l'aide fournie par le PAM sont : la farine de maïs ou le sorgho/mil ; l'huile végétale ; et le poisson en boîte.

Toutefois, malgré ces améliorations au niveau des disponibilités, force est de constater que le problème de l'accessibilité économique aux produits alimentaires disponibles est loin d'être réglé.

En effet, vu qu'une grande proportion de la population (72%) est trop pauvre pour avoir accès à la nourriture, le contexte macro-économique dans lequel doit s'inscrire la Stratégie du Mali est par conséquent délicat. Cette situation d'inaccessibilité économique d'une grande part de la population a été aggravée par la dévaluation de 50% du franc CFA entraînant une perte du pouvoir d'achat suite à l'inévitable hausse des prix. Ce qui a eu un effet négatif sur les couches les plus défavorisées et les travailleurs à revenus fixes.

En matière de Sécurité alimentaire nationale, une attention particulière doit donc être portée sur les groupes vulnérables et sur les localités Nord du pays situées dans la zone aride. La pluviométrie qui y est quasi inexistante en fait une zone chroniquement déficitaire. La rébellion, déclenchée en 1990, a provoqué l'exode massif des populations vers les pays voisins. Il est évident qu'avec le retour de la paix et des populations réfugiées des pays voisins, la situation alimentaire dans ces zones restera encore fragile pour les années à venir.

#### **IV. DOMAINE SOCIO- CULTUREL**

##### **1. DEMOGRAPHIE- MIGRATION ET CROISSANCE URBAINE : UNE SERIE DE TENDANCES LOURDES POUR LES 25 PROCHAINES ANNEES.**

La population du Mali est de 9,790 millions d'habitants selon les résultats provisoires du troisième RGPH.

Cette population est inégalement répartie sur l'étendue du territoire national. En effet, en 1987, 65% de population vivaient sur 25% du territoire national. En 1998, ce contraste s'est encore accentué puisque les résultats du 3ème RGPH montrent que seulement 30 % du territoire national renferment 91 % de la population résidente. La densité moyenne sur le territoire national est passée de 6,2 habitants au km<sup>2</sup> en 1987 à 7,9 habitants au km<sup>2</sup> en 1998. Cette densité présente de fortes disparités selon les régions. En effet, si dans la région de Tombouctou, on relève une densité de 0,9 habitant au km<sup>2</sup>, dans la région de Ségou on note 25,9 habitants au km<sup>2</sup> en 1998.

Le taux d'accroissement naturel était de 3,7% entre 1976 et 1987. Ce rythme de croissance de la population est considéré comme élevé car, en dehors de tout phénomène de migration, il aboutit à un doublement de la population tous les 19 ans. Cette forte croissance est cependant contrebalancée par une forte émigration de la population, ce qui semble faire du Mali, un pays à faible croissance générale

de la population. En effet, la population résidente a augmenté de 1,8% en moyenne entre 1976 et 1987. Ce taux a été de 4,5% pour le milieu urbain et de 1,2% pour le milieu rural.

**La projection de la population a été faite suivant trois hypothèses qui sont les suivantes :**

Scénario de projection	Hypothèses de fécondité	Hypothèse de mortalité	Hypothèse de migrations	Population en 2022
Scénario I	Fécondité constante l'ISF = 6,776	Unique	Unique	20.162.798
Scénario II	Baisse modérée de la fécondité l'ISF de 6,776 à 4,374	Unique	Unique	17.500.375
Scénario III	Baisse forte de la fécondité l'ISF de 6,776 à 3,470	Unique	Unique	15.898.837

La projection la population sur la base de l'hypothèse moyenne ( baisse modérée de la fécondité ) qui est la plus probable a abouti au tableau suivant:

Tableau : Perspectives démographiques 1987-2025. ( en milliers d'hbts )

	1995	2005	2015	2022	2025
Pop.totale	9012	11366	14896	17500	19153
Pop.rurale	6611	7581	8834	9418	9785
Pop.urbaine	2351	4162	6779	8062	9368

Les analyses d'études récentes ont abouti à une relative constance de la fécondité durant les 20 dernières années. Pendant la même période on note une diminution progressive de la mortalité. Comme spécificité on relève une amorce de diminution de la fécondité en milieu urbain et un niveau de mortalité nettement plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain.

On observera au cours de la période 1997- 2025, une baisse de la proportion des jeunes de moins de 15 ans (de 48,7% en 1997 à 43,0%) qui s'accompagnera d'une

augmentation significative de la proportion des jeunes de 15 à 39 ans (33,1 % contre 40,8 %). De même on notera une baisse de la proportion des adultes (de 12,3 % à 10,8 %) et de celle des personnes âgées (5,9 % à 5,4 %) et un relatif équilibre de la proportion des hommes et des femmes.

Par ailleurs, on assiste à une baisse relative de l'intensité des migrations internationales. En effet, le solde migratoire qui était de -1,89 % durant la période 1976-1987, est tombé à -0,9 entre 1987 et 1993. Concernant la migration interne, elle est orientée essentiellement vers le milieu urbain particulièrement la capitale. Cette migration frappe particulièrement les tranches d'âges jeunes .

### **Les tendances et les perspectives de l'urbanisation:**

En l'an 2025, plus de 9 millions d'habitants, soit environ 50% de la population malienne vivront dans les villes. L'effectif des villes passera de 80 en 1987 à 108 en 2025. La densification du maillage urbain du Mali sera très importante.

Cependant d'importantes disparités persisteront dans la répartition géographique des villes : plus de la moitié de la population des régions de Ségou et du nord vivront dans les villes tandis que les régions de Kayes et Koulikoro resteront essentiellement rurales.

L'espace compris entre Bamako-Mopti-Sikasso, abritera les trois quarts de la population urbaine du pays sur environ 20 à 25% du territoire national.

La population de Bamako- ville devrait dépasser les deux millions d'habitants. Trois villes dépasseraient les trois cent mille habitants (Ségou, Mopti, Sikasso), deux villes auraient deux cents et deux cent cinquante mille habitants (Gao, Kati, Kita, Bougouni, San). Le nombre des villes de plus de dix mille habitants passerait de vingt-six en 1990 à plus de soixante-dix en 2020, soit une multiplication par trois du nombre de centres urbains, dans les zones les plus prospères, les plus connectées au marché où l'agriculture est appelée à se moderniser.

Le réseau urbain connaîtra une légère correction avec l'émergence d'autres maillons dans la hiérarchie urbaine. Il faut cependant noter que Bamako restera certainement toujours la plus grande métropole urbaine et l'écart qui la sépare du maillon suivant pourrait même se creuser.

## 2. UN DES ENJEUX MAJEURS SERAIT LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESSOURCES HUMAINES.

Le système antérieur ou actuel de gestion des ressources humaines au niveau de l'Etat pose d'énormes problèmes quel que soit le niveau d'utilisation de celles-ci. Compte tenu des déficiences du système éducatif, on aurait dû s'attendre à des mécanismes permettant d'améliorer la qualité des produits.

### Les tendances lourdes

#### - Au niveau du système éducatif.

Depuis la préparation du Programme Triennal de Redressement Economique et Financier (1970-1972), les pouvoirs publics maliens ont perçu le besoin de ramener les investissements publics dans le système éducatif à un niveau compatible avec les ressources publiques. Cependant, aucune politique publique cohérente n'a été élaborée en la matière. Les tergiversations dans ce domaine continuent à ce jour où l'on parle de « *refondation du système éducatif* » dont l'élaboration des instruments et de la stratégie pour une décennie a été confiée au PRODEC. En attendant la mise en œuvre des éventuelles propositions du PRODEC, on peut observer les tendances lourdes suivantes :

- les dépenses publiques d'éducation continueront pendant longtemps encore à absorber une bonne partie des ressources publiques sans garantir une qualité proportionnelle.
- la décentralisation territoriale offre à l'Etat une opportunité qui lui permet de partager les dépenses publiques avec les collectivités territoriales mais à condition que les pouvoirs publics trouvent la solution adéquate aux résistances qui ne manqueront pas de se créer au moment des transferts de ressources, surtout humaines.
- parallèlement, l'enseignement privé connaîtra un essor particulier en raison des difficultés de l'enseignement public qui perd de la crédibilité auprès des parents d'élèves surtout dans les centres urbains en raison de ses perturbations fréquentes. Ce développement de l'enseignement privé pourrait ne pas emporter avec lui la qualité.
- la hantise du relèvement du taux de scolarisation risque de porter atteinte à la qualité des enseignements secondaires (général, technique et professionnel) et supérieur en focalisant l'attention et les ressources publiques autour de cette seule préoccupation.
- la création de l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF) aura, en toute vraisemblance, un impact certain sur l'évaluation des diplômés et

permettra de mettre en place un système de suivi détaillé de ceux-ci, à la condition que ses recommandations soient pertinentes et aient un écho immédiat dans la pratique.

**- Au niveau du système de gestion des ressources humaines en cours d'emploi.**

Selon les prévisions de la Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel, le nombre actuel des départs à la retraite qui est de 746 en moyenne par an sera décuplé d'ici à la fin de la prochaine décennie, car 80% de l'effectif de la Fonction Publique seront concernés par ces départs, sans pour autant que la relève en soit assurée tant du point de vue quantitatif que qualitatif.

Hormis le handicap du faible taux de couverture des retraites par les recrutements qui sont en moyenne de 492 par an, soit 66%, on peut s'attendre, à moyen terme, à ce que la quasi inexistence congénitale de la formation en cours d'emploi qui caractérise le secteur moderne (3,7% seulement des salariés ont suivi une formation professionnelle, selon une étude de l'OEF) affecte à leur tour, par effet d'inertie, les nouveaux effectifs de la Fonction Publique. Or, la persistance d'une trop grande faiblesse de la formation tant initiale que continue sera d'autant plus handicapante pour notre pays qu'elle aura lieu dans un contexte marqué singulièrement par la révolution des technologies multimédia et par la « mondialisation » et la « globalisation » des échanges économico-commerciaux et informationnels, où les critères de la qualité et de l'excellence deviennent presque rois.

**Menaces, opportunités et analyse des tendances.**

**- Au titre des menaces**

- les recrutements anarchiques, l'inexistence de plans d'effectifs et l'imprécision des missions des services publics ;
- l'absence de lien entre la formation et le perfectionnement en cours d'emploi d'une part, et les besoins exprimés par les services d'autre part ;
- le manque d'intérêt pour la fonction gestion des ressources humaines ;
- le sous - emploi du personnel qualifié se traduisant par un faible niveau de productivité ;

- la détérioration de la qualité de l'enseignement et les répercussions de celle-ci sur la qualité des services rendus au citoyen ;
- l'insuffisance des structures organisées de formation professionnelle pour les emplois d'exécution ;
- la paupérisation croissante de la population ;
- la globalisation en cours se présente comme une sérieuse menace pour les pays à faibles capacités humaines dans la mesure où la standardisation qui en résulte exige les mêmes compétences de la part de tous ;
- la hantise du relèvement du taux de scolarisation dans un délai court.

**- Au titre des opportunités**

- une disponibilité des partenaires au développement du Mali à investir dans les ressources humaines suite à une prise de conscience générale de leur impact sur le développement d'un pays ;
- une attention particulière actuellement accordée à l'éducation des femmes en raison de son impact particulier ;
- la décentralisation territoriale qui prévoit le transfert de l'éducation primaire aux communes en vue d'augmenter le taux de scolarisation ;
- la réduction constante des coûts des technologies de l'information et de la communication à la faveur de leur vulgarisation en cours ;
- l'existence de plusieurs associations et ONG dont la vocation principale ou secondaire est l'éducation ou l'alphabétisation.

**3. UN AUTRE ENJEU MAJEUR POUR LE DEVELOPPEMENT DU MALI, EST LA MONTEE DES MOUVEMENTS CONFESIONNELS ASSEZ PERCEPTEBLE EN CETTE FIN DE SIECLE.**

Profondément façonné par mille ans de présence islamique, le Mali n'en connaît pas moins une réelle diversité religieuse. Ici cohabitent en effet des musulmans de différentes obédiences, des catholiques et des protestants, sans oublier les tenants de croyances ancestrales résiduelles.

## **Les manifestations nouvelles du fait religieux**

Ce que nous percevons des manifestations nouvelles du fait religieux dans notre pays est complexe et cela est susceptible de constituer, suivant les cas, des opportunités ou des menaces pour l'évolution de la société dans les trente prochaines années. Parmi ces manifestations nous pouvons citer :

- la prolifération de tendances confrériques et de mouvements confessionnels divergents. La principale conséquence de cette multiplicité des tendances est la prolifération d'associations islamiques, le plus souvent inféodées à des intérêts étrangers.
- l'interférence toujours plus marquée de la religion dans la gestion de la chose politique,
- l'incursion croissante des prêcheurs dans les médias de communication de masse,
- la fréquence des discours intégristes et/ou fondamentalistes, les manifestations publiques d'intolérance même,
- l'engouement grandissant d'une large frange de la jeunesse pour la religion et l'irruption des femmes sur la scène publique islamique.

Il existe aujourd'hui dans notre pays de nouvelles dynamiques d'évangélisation. Ces nouvelles dynamiques se manifestent surtout à travers des organisations indépendantes de l'église institutionnelle.

## **Forces et opportunités**

### **- Les rapports inter confessionnels**

La laïcité de l'Etat malien donne à chaque confession sa chance de progression et de développement, dans la paix et dans le respect des lois du pays. Il n'y a cependant pas de dialogue confessionnel proprement dit, mais une coexistence pacifique dans le respect mutuel de la foi de l'autre.

**\*Au plan social :** Les trois religions (animisme, islam et christianisme) coexistent dans un climat de respect mutuel. L'appartenance religieuse semble ne pas affecter les rapports humains; et les anciennes pratiques de solidarité lors des événements fondamentaux de la vie (décès, naissance, mariage) restent vivantes.

**\*Au plan institutionnel :** Les détenteurs de pouvoirs religieux traditionnels font preuve d'une grande tolérance et d'un esprit d'adaptation. Les différentes religions semblent cohabiter dans un modus vivendi que leurs hiérarchies respectives s'emploient à préserver. Ce modus vivendi se fonde sur le respect mutuel, la liberté d'opinion sans préjudice envers la foi de l'autre, la concertation sur les questions d'intérêt national et la référence à la tradition de tolérance de la société malienne. Il faut dire que cela tient aussi à la personnalité des leaders religieux et leur grand sens de responsabilité.

Agissant au nom de leurs communautés respectives, les chefs religieux, s'ils ont la confiance et la crédibilité nécessaires, peuvent jouer, comme ils l'ont déjà fait à plusieurs occasions, un rôle de médiateurs dans les conflits politiques et sociaux. C'est une opportunité que l'Etat doit saisir, d'autant plus que les différentes religions semblent épouser l'éthique d'intermédiation propre à nos sociétés traditionnelles.

#### **- L'implication dans les actions de développement**

C'est principalement par leurs actions sociales que les mouvements confessionnels sont impliqués dans le processus de développement du pays. Si pour les Eglises catholique et protestante ces actions sont conçues et exécutées au niveau institutionnel, il n'en est pas de même pour l'Islam où les initiatives privées prédominent en ce domaine.

#### **Menaces**

Mille ans d'histoire de l'Islam au Mali n'ont jamais été ressentis auparavant comme une menace. Cent ans de présence chrétienne se sont déroulés sans heurts majeurs. Prenons garde, de projeter sur notre propre société la vision caricaturale que les médias occidentaux donnent souvent de l'Islam. Cependant, dans ses manifestations « récentes », force est de constater que nous vivons une phase d'infiltration et d'expansion de l'islamisme radical au sein de la société malienne qui nous fait craindre les menaces ci-après :

- la menace sur la laïcité exercée par certains leaders religieux,
- l'intrusion du militantisme religieux dans le champ politique,
- les possibilités de conflits intra-confessionnels,
- les éventuels conflits entre organisations religieuses et les communautés de base,
- les risques d'apparition d'une classe d'intellectuels arabisants peu préparés pour le monde du travail et pouvant, du fait du manque de débouchés pour eux, constituer un vivier pour le recrutement de cadres et sympathisants de mouvements religieux extrémistes.

L'Etat doit prendre garde, par un certain immobilisme, de donner le sentiment que laïcité veut dire laisser faire et laisser aller. En clair l'Etat ne doit pas avoir une conception abstraite de la laïcité. Laïcité ne doit pas rimer avec non-intervention de l'État dans les affaires religieuses. Au contraire, l'Etat doit exercer totalement et sereinement sa tutelle sur les religions comme il l'exerce sur les autres secteurs de la vie sociale.



# **CHAPITRE 3 :**

## **ANALYSE STRUCTURELLE**



## I. PRESENTATION DE LA METHODE

La démarche prospective comprend trois phases : la construction de la base, l'identification des enjeux majeurs et la construction des scénarios.

Construire la base signifie mettre en œuvre une image de l'état actuel du système.

La construction de la base comprend trois étapes :

- délimitation du système
- détermination des variables essentielles
- rétrospective et stratégies des acteurs.

Délimiter le système consiste à dresser une liste la plus complète possible des variables à prendre en compte, quantifiables ou non, afin d'avoir une vision globale aussi exhaustive que possible, du système que constituent le phénomène étudié et son environnement explicatif.

La recherche de déterminants principaux du système et de ses paramètres les plus sensibles passe par l'examen des effets directs et indirects des variables les unes sur les autres.

Pour mener à bien cette recherche, la technique de l'analyse structurelle, qui met en évidence une hiérarchie des variables, est un outil précieux et classiquement utilisé.

Outil de structuration des idées, l'analyse structurelle permet d'étudier un système à l'aide d'un tableau à double entrée appelé matrice d'analyse structurelle dans laquelle on met en relation les différentes variables.

Ainsi les objectifs recherchés par une telle méthode sont :

- de délimiter et de caractériser le champ de la réflexion prospective,
- de synthétiser les éléments de réflexion,
- d'identifier les facteurs et variables caractérisant le système et son environnement,
- d'acquérir une intelligence du système global et de la problématique,
- enfin d'identifier les facteurs déterminants de son évolution.

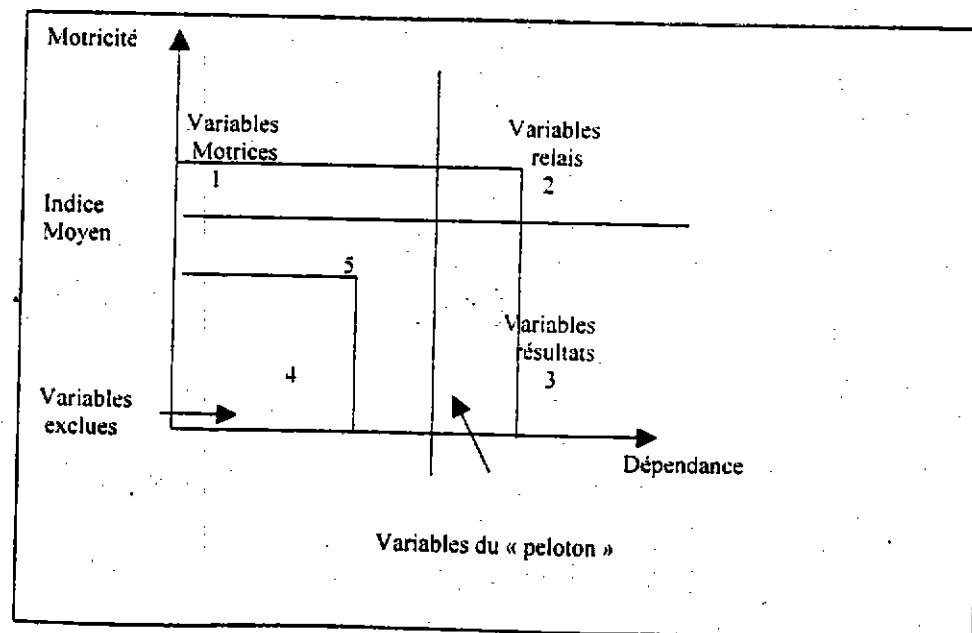
L'outil d'analyse utilisé est le calcul matriciel grâce au logiciel MICMAC. Ce programme de multiplication matricielle appliquée à la matrice d'analyse structurelle permet d'étudier la diffusion des impacts et par conséquent de hiérarchiser les variables :

- par ordre de motricité, en tenant compte du nombre de chemins et de boucles de longueur 1, 2, ..., n issus de chaque variable,
- par ordre de dépendance, en tenant compte des chemins et des boucles de longueur 1, 2, ..., n arrivant sur chaque variable.

Par exemple si une variable ( i ) influence directement une variable ( k ) et si ( k ) influence directement une autre variable ( j ) tout changement affectant la variable ( i ) peut se répercuter sur la variable ( j ). Il y a alors une relation indirecte entre ( i ) et ( j ).

Les variables ainsi traitées sont classées selon le nombre et l'intensité des relations dans lesquelles elles sont impliquées en motricité et en dépendance ; et seront portées dans un plan motricité- dépendance ou encore appelé plan influence/dépendance compartimenté en plusieurs secteurs :

- secteur 1 : variables très motrices qui conditionnent le reste du système,
- secteur 2 : variables à la fois très motrices et très dépendantes. Ce sont des relais sur lesquels toute action peut avoir des répercussions sur les autres et sur elles- mêmes et dont les conséquences peuvent amplifier ou désamorcer l'impulsion initiale,
- secteur 3 : Ce sont là des variables peu motrices et très dépendantes ou encore des variables résultats dont l'évolution dépend de celles des deux secteurs précédents,
- secteur 4 : peu motrices et peu dépendantes ces variables sont des tendances lourdes ou des facteurs relativement déconnectés dont on peut se passer dans une première partie de l'analyse.
- secteur 5 : variables moyennement motrices et/ou indépendantes forment le « peloton ». Elles peuvent jouer tantôt le rôle de variables auxiliaires d'action ou de communication , ou celui de variables régulatrices intervenant tantôt comme leviers secondaires, tantôt comme objectifs faibles ou bien comme enjeux auxiliaires.



## II. MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de l'analyse structurelle s'articule autour de trois phases :

- le recensement des variables,
- le repérage des relations entre ces variables,
- la recherche des variables clés.

### Le recensement des variables

#### - Identification

Le choix des variables dans le cas du Mali s'est fait sur la base d'un questionnaire adressé aux membres du G.E.P.

Un premier travail d'agrégation a été réalisé par le Comité de Pilotage du Projet, puis soumis à notre partenaire technique « Futurs- africains » qui a apporté des observations pertinentes sur la liste des variables. Elle a fait l'objet d'autres amendements tout le long du processus de croisement par l'équipe de réflexion.

La liste provisoire des variables qui a été constituée a fait l'objet d'un atelier de détermination au cours duquel les participants ont procédé à d'intenses échanges sur le contenu de ces variables et leur importance dans le système Mali.

Ce processus de concertation a abouti à une liste de 66 variables découpées en cinq grands domaines

(Démographie, social, culturel, / Administration, justice, gouvernance / Economie et technologie / Environnement, ressources naturelles / Politique, relations internationales). Ces variables ont été aussi regroupées en deux catégories : variables internes (les 56 premières variables) caractérisant le système de l'intérieur et variables externes celles caractérisant l'environnement extérieur (les 10 dernières).

### LISTE DES VARIABLES PAR DOMAINE

#### Démographie, social, culturel

1. Croissance de la population
2. Emigration
3. Migrations internes
4. Urbanisation et urbanisme
5. Niveau de scolarisation

6. Scolarisation des filles
7. Conditions de logement
8. Gestion de la propriété foncière
9. La Délinquance
10. Qualité du système éducatif
11. Pauvreté
12. Etat de santé et nutrition
13. Actions sociales et solidarité
14. Rôle et place de la culture
15. Rôle des religions.
16. Rôle de la femme

#### Administration/justice/ gouvernance

17. Crédibilité de la justice
18. Capacité de négociation de l'Etat
19. Modernisation de l'administration
20. Décentralisation territoriale
21. Corruption
22. Neutralité de l'administration

#### Economie – technologie

23. Croissance économique
24. Endettement
25. Importance du secteur privé
26. Promotion des produits nationaux
27. Epargne
28. Investissement
29. Balance des paiements
30. Fiscalité et recettes fiscales
31. Importance du secteur informel
32. Emploi - Chômage
33. Industrialisation
34. Transport et voies de communication
35. Ressources minières
36. Production et distribution d'énergie
37. Cours du coton
38. La Monnaie
39. Production agricole
40. Tourisme
41. Coût des technologies (financier, social, etc..)
42. Acquisition des technologies de pointe

- 43. Sécurité alimentaire**
- 44. Capacité de gestion de l'économie**
- 45. La politique de crédit**

### **Environnement/Ressources naturelles**

- 46. I.E.C environnementale**
- 47. Les changements climatiques**
- 48. Maîtrise de l'eau**
- 49. La pollution**
- 50. Gestion des ressources agro-sylvo-pastorales ( terre, flore, faune )**
- 51. La désertification**
- 52. Les déchets**

### **Politique – Relations internationales**

- 53. La souveraineté nationale**
- 54. Le Rôle de l'Etat**
- 55. Le fonctionnement de la démocratie**
- 56. Le rôle de la société civile**
- 57. La sécurité intérieure et extérieure**
- 58. Le rôle de l'armée dans la vie politique, économique et sociale de la nation**
- 59. L'intégration régionale**
- 60. Les relations diplomatiques**
- 61. La mondialisation.**
- 62. L'image extérieure du Mali**
- 63. La dépendance vis-à-vis de l'extérieur**
- 64. Le rôle des institutions de Bretton Woods**
- 65. Le rôle des Maliens de l'extérieur**
- 66. Communication et rôle des médias**

15

## **LISTE DES VARIABLES PAR CATEGORIE**

### **VARIABLES INTERNES**

- 1. Croissance de la population**
- 2. Emigration**
- 3. Migrations internes**
- 4. Urbanisation et urbanisme**
- 5. Niveau de scolarisation**
- 6. Scolarisation des filles**

7. Conditions de logement
8. Gestion de la propriété foncière
9. La délinquance
10. Qualité du système éducatif
11. Pauvreté
12. Etat de santé et nutrition
13. Actions sociales et solidarité
14. Rôle et place de la culture
15. Rôle des religions.
16. Rôle de la femme
17. Crédibilité de la justice
18. Capacité de négociation de l'Etat
19. Modernisation de l'administration
20. Décentralisation territoriale
21. Corruption
22. Neutralité de l'administration
23. Croissance économique
24. Endettement
25. Importance du secteur privé
26. Promotion des produits nationaux
27. Epargne
28. Investissement
29. Balance des paiements
30. Fiscalité et recettes fiscales
31. Importance du secteur informel
32. Emploi - Chômage
33. Industrialisation
34. Transport et voies de communication
35. Ressources minières
36. Production et distribution d'énergie
37. La monnaie
38. Production agricole
39. Tourisme
40. Coût des technologies (financier, social, etc..)
41. Sécurité alimentaire
42. Capacité de gestion de l'économie
43. La politique de crédit
44. I.E.C environnementale
45. Maîtrise de l'eau
46. La pollution
47. Gestion des ressources agro-sylvo-pastorales (terre, flore, faune)
48. La désertification
49. Les déchets

- 50. La souveraineté nationale**
- 51. Le Rôle de l'Etat**
- 52. Le fonctionnement de la démocratie**
- 53. Le rôle de la société civile**
- 54. Le rôle de l'armée dans la vie politique, économique et sociale de la nation**
- 55. Communication et rôle des médias**
- 56. La sécurité intérieure et extérieure**

## **VARIABLES EXTERNES**

- 57. Les changements climatiques**
- 58. L'intégration régionale**
- 59. Cours du coton**
- 60. Les relations diplomatiques**
- 61. La mondialisation.**
- 62. L'image extérieure du Mali**
- 63. La dépendance vis-à-vis de l'extérieur**
- 64. Le rôle des institutions de Bretton Woods**
- 65. Le rôle des Maliens de l'extérieur**
- 66. Acquisition des technologies de pointe.**

### **- Le glossaire**

Un glossaire constitué de fiches d'identification des variables appelées fiches variables a été mis au point. Une fiche variable contient les informations suivantes :

- l'intitulé de la variable,
- la catégorie de variables à laquelle elle appartient ( interne ou externe )
- la définition consensuelle du groupe sur la signification de la variable,
- la rétrospective qui donne un aperçu sur son évolution,
- les tendances probables ou évolutions possibles,
- les ruptures ou modifications significatives qui peuvent survenir dans son évolution et qui la marquent durablement,
- les incertitudes : faits ou événements non prévisibles pouvant marquer son évolution,
- les indicateurs ou les instruments de mesure de la variable,
- les références : c'est à dire les sources que l'on aura utilisées.

Le remplissage de ces fiches variables s'est fait sur plusieurs semaines et a nécessité des séances d'interaction fréquentes du Groupe d'Etude Prospective.

**Relations de causalité entre les variables :** Les séances de croisement des variables qui ont nécessité plusieurs ateliers de travail du Groupe d'Etude Prospective sont parties des fiches variables préalablement remplies au cours des exercices de 'brainstorming de l'équipe et des connaissances des personnes ressources ayant une expertise sur la question. Avant d'établir l'existence d'une relation entre deux variables, le groupe de réflexion s'est préoccupé de poser les bonnes questions et d'éviter les erreurs et pièges notamment ceux relatifs à la corrélation ou le sens de la relation entre celles- ci. La matrice d'analyse structurelle obtenue est la suivante

וְאַתָּה

La matrice d'analyse structurelle remplie au cours de différents ateliers de travail du Groupe d'Etude Prospective et traitée par le logiciel MICMAC a permis de procéder à l'interprétation et au traitement des résultats de l'analyse structurelle.

## **Les résultats du MICMAC**

### **1) Caractéristiques de la multiplication matricielle.**

Lors du traitement par le logiciel MICMAC la matrice s'est stabilisée au bout de 5 itérations. Les caractéristiques de la multiplication matricielle sont les suivantes :

Taille de la matrice	66
Nombre des itérations	5
Nombre de 0	3354
Nombre de 1	1002
Total	1002
Taux de remplissage	23.00 %

### **2) Classement direct**

Une simple lecture de la matrice une fois remplie nous permet de voir quelles sont les variables qui ont une plus grande action directe sur les autres et inversement celles qui subissent en terme d'impact ces actions.

En effet la somme de la ligne représente le nombre de fois où une variable (i) a une action sur le système. Ce nombre constitue un indicateur de motricité de la variable (i). Par ailleurs la somme de la colonne représente le nombre de fois où la variable (j) subit l'influence des autres variables. Ce qui constituera l'indicateur de dépendance de la variable (j).

### **3) Classement indirect**

Le classement indirect est celui qui résulte de la matrice traitée au MICMAC

Dans ce classement les 10 variables les plus influentes sont les variables : 51 Rôle de l'Etat, 19 Modernisation de l'administration, 42 Capacité de gestion de l'économie, 10 Qualité du système éducatif, 20 Décentralisation territoriale, 64 Rôle des Institutions de Bretton Woods, 21 la corruption, 61 la mondialisation, 4 Urbanisation et urbanisme, et 28 investissement.

Tandis que les 10 variables les plus dépendantes sont : 23 la croissance économique, 62 l'image extérieure du Mali, 29 la balance des paiements, 12 Etat de santé et nutrition, 38 la production agricole, 32 Emploi-chômage, 36 production et distribution d'énergie, 24 Endettement, 41 Sécurité alimentaire, 63 la dépendance vis à vis de l'extérieur. Il s'agit essentiellement des variables constituant le secteur économique.

### **4) Comparaison classement direct- classement indirect**

En faisant une étude comparée de ces deux modes de représentation, nous avons des enseignements sur les déterminants principaux du système et les paramètres les plus sensibles. Elle permet de mettre en évidence l'importance de certaines variables mais amène également à découvrir que d'autres variables que l'on pensait a priori peu importantes, jouent du fait des actions indirectes, un rôle prépondérant et que il serait une erreur grave de les négliger au cours de l'analyse explicative.

On peut remarquer ainsi que les variables 19 modernisation de l'administration, 42 capacité de gestion de l'économie, 10 qualité du système éducatif, 20 Décentralisation territoriale, 64 le rôle des Institutions de Bretton Woods, ont été propulsées à des positions beaucoup plus influentes dans le classement indirect

## 5) Interprétation du Plan influence- dépendance

### Les variables influentes :

Les problèmes institutionnels occupent la partie haute du cadran Nord- Ouest du plan : le rôle de l' Etat (la variable 51) met l'accent sur l'importance de cette institution qui doit être accompagnée d'actions de « mieux Etat » exprimées par la montée d'une exigence de modernisation de l'administration (variable 19) et de renforcement de capacités de gestion de l'économie (variables 24).

Les variables (rôle des Institutions de Bretton Woods 64, la mondialisation 61) et les variables (la corruption 21, la qualité du système éducatif 10) rattrapent le rôle de l' Etat. Elles mettent en évidence la trop grande influence des déterminants extérieurs qui exigent pour être maîtrisés l'amélioration de la qualité du système éducatif (variable 10) et la lutte contre la corruption (variable 21).

La variable 20 correspondant à la décentralisation territoriale occupe une position très influente qui en fait un défi majeur. Elle pourrait, si elle est bien conduite être une réponse institutionnelle aux déterminants extérieurs susmentionnés.

Ce sont là des variables influentes ou encore des variables d'entrée du système qui constituent les principaux déterminants agissant en fonction du degré de maîtrise et de contrôle que nous pouvons avoir sur elles, soit comme facteur d'inertie soit comme facteur- clé de motricité du système.

**Les défis et enjeux :** plus au centre et dans la partie inférieure de ce cadran Nord- ouest nous avons les variables qui constituent des défis et enjeux majeurs de ce système.

**Les leviers :** dans la partie inférieure du cadran Nord- ouest du plan se situent les variables 18 (capacité de négociation de l' Etat), 55 (communication et rôle des médias), plus influentes que dépendantes. *Ces leviers intangibles de la communication et de la négociation* sont des points d'application d'éventuelles mesures d'accompagnement.

D'autres leviers secondaires 43 (politique de crédit), 30 (fiscalité et recettes fiscales), 58 (intégration régionale); bien que relativement autonomes sont néanmoins plus influentes que dépendantes. Situés juste au-dessus de la diagonale, ce sont les *instruments économico-financiers* d'harmonisation et de consolidation du système.

Les variables 3 (migrations internes), 53 (rôle de la société civile), 15 (rôle des religions) , 2 (émigration ), situées autour du centre de gravité sont celles qui régulent le système et sont considérées comme étant le socle de stabilité et de cohésion sociale. Elle s'appuient sur les variables 65 (rôle des maliens de l'extérieur ), 17 ( crédibilité de la justice ), 60 (relations diplomatiques), 13 (action sociale et solidarité) qui constituent les valeurs et principes fondamentaux du *socle de stabilité et de cohésion sociale*.

Entre le groupe de variables constituant les enjeux et ceux représentant les leviers se trouve la variable 14, (rôle de la culture ) qui apparaît ainsi comme *le nœud d'articulation et de cohérence du système*.

**Les variables dépendantes :** La grande majorité des variables socio-économiques et sectorielles est située dans le cadran Sud- Est. Elles sont des variables dépendantes. Parmi elles, les 35 ( ressources minières ), 31( importance du secteur informel ), 16 ( rôle de la femme ), 45 (maîtrise de l'eau ) situées dans une position plus influente que les autres constituent *les piliers de l'activité sectorielle*.

**énergétique.** Pour les groupes de variables dépendantes placées le long de la ligne médiane et dans la partie sud du graphe nous pouvons distinguer celles à **fort contenu symbolique** (48 désertification, 52 fonctionnement de la démocratie) et dont les constituants fondamentaux et opérationnels ont été pris en charge ailleurs ; et le groupe de variables qui dessinent la trame de fond du système ( 1, 8 ).

Les différentes tables et graphes qui suivent donnent la configuration générale du système Mali, la spécification de chaque paquet variables et leur positionnement dans le plan influence/dépendance.

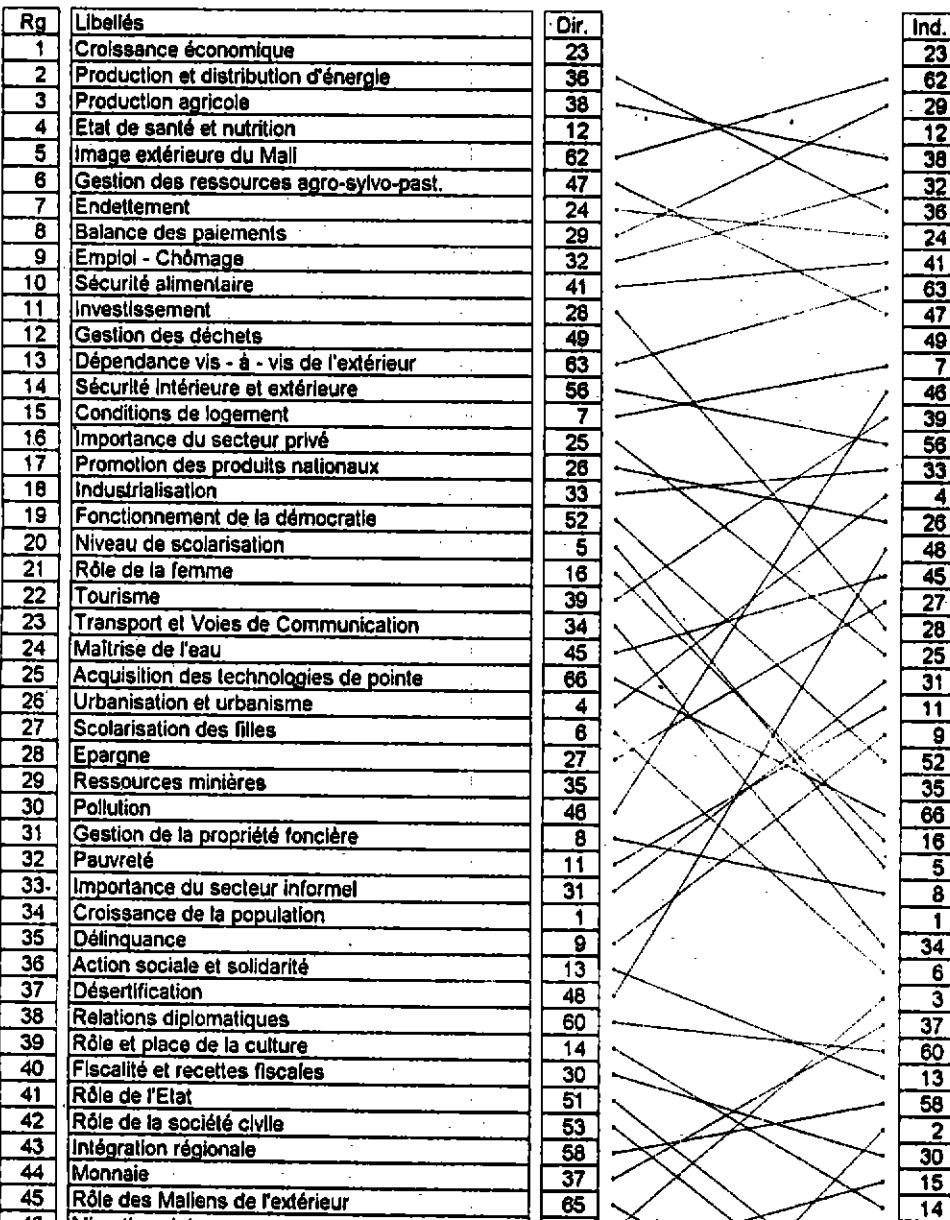
## Asmal4.DAT : Totaux

No	Variable	Tot. Ligne	Tot. Colonne
1	Croissance de la population	4	13
2	Emigration	17	6
3	Migrations internes	16	8
4	Urbanisation et urbanisme	32	16
5	Niveau de scolarisation	21	18
6	Scolarisation des filles	19	16
7	Conditions de logement	3	21
8	Gestion de la propriété foncière	7	15
9	Délinquance	2	13
10	Qualité du système éducatif	29	6
11	Pauvreté	23	15
12	Etat de santé et nutrition	5	34
13	Action sociale et solidarité	13	12
14	Rôle et place de la culture	25	11
15	Rôle des religions	16	8
16	Rôle de la femme	19	18
17	Crédibilité de la justice	11	6
18	Capacité de négociation de l'Etat	13	3
19	Modernisation de l'administration	36	6
20	Décentralisation territoriale	33	6
21	Corruption	26	7
22	Neutralité de l'administration	4	2
23	Croissance économique	9	40
24	Endettement	4	29
25	Importance du secteur privé	25	21
26	Promotion des produits nationaux	13	21
27	Epargne	3	16
28	Investissement	29	24
29	Balance des paiements	2	29
30	Fiscalité et recettes fiscales	19	11
31	Importance du secteur informel	17	15
32	Emploi - Chômage	10	29
33	Industrialisation	16	20
34	Transport et Voies de Communication	24	17
35	Ressources minières	15	15
36	Production et distribution d'énergie	17	36
37	Monnaie	12	9
38	Production agricole	11	35
39	Tourisme	5	18
40	Coût des technologies (financier, soci	24	8
41	Sécurité alimentaire	4	28
42	Capacité de gestion de l'économie	37	6
43	Politique de crédit	14	7
44	I.E.C environnementale	12	8
45	Maîtrise de l'eau	16	17
46	Pollution	3	16

## AsmaII4.DAT : Influence

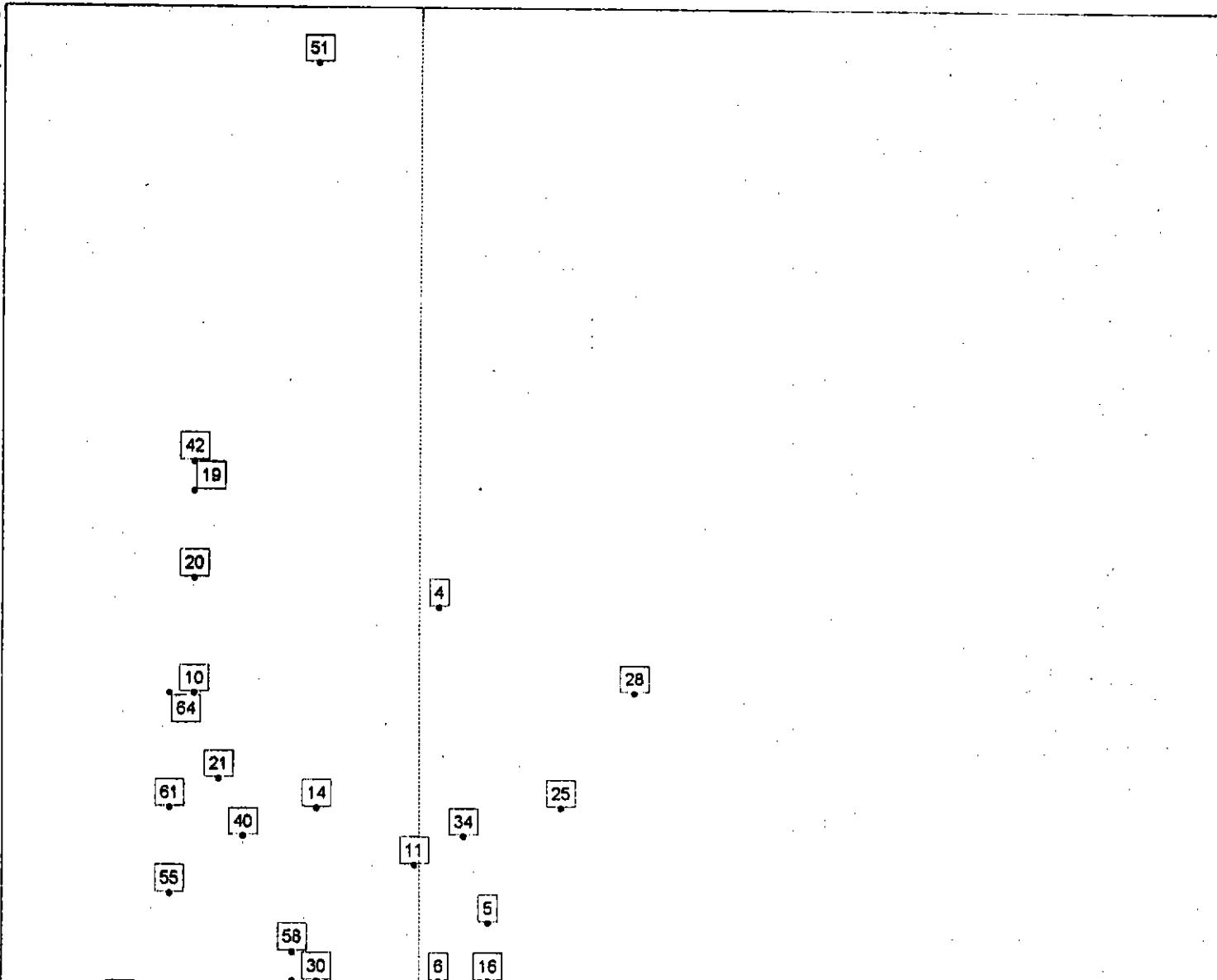
Rg	Libellés	Dir.	Ind.
1	Rôle de l'Etat	51	51
2	Capacité de gestion de l'économie	42	19
3	Modernisation de l'administration	19	42
4	Décentralisation territoriale	20	10
5	Urbanisation et urbanisme	4	20
6	Qualité du système éducatif	10	64
7	Investissement	28	21
8	Rôle des institutions de Bretton Woods	64	61
9	Corruption	21	4
10	Rôle et place de la culture	14	28
11	Importance du secteur privé	25	55
12	Mondialisation	61	40
13	Transport et Voies de Communication	34	25
14	Coût des technologies (financier, soci	40	14
15	Pauvreté	11	18
16	Communication et rôle des médias	55	34
17	Niveau de scolarisation	5	59
18	Intégration régionale	58	11
19	Scolarisation des filles	6	5
20	Rôle de la femme	16	58
21	Fiscalité et recettes fiscales	30	15
22	Rôle de la société civile	53	63
23	Capacité de négociation de l'Etat	18	30
24	Cours du coton	59	6
25	Emigration	2	2
26	Importance du secteur informel	31	3
27	Production et distribution d'énergie	36	43
28	Migrations internes	3	36
29	Rôle des religions	15	65
30	Industrialisation	33	17
31	Maitrise de l'eau	45	16
32	Ressources minières	35	13
33	Rôle des Maliens de l'extérieur	65	31
34	Politique de crédit	43	35
35	Action sociale et solidarité	13	46
36	Promotion des produits nationaux	26	37
37	Monnaie	37	60
38	I.E.C environnementale	44	27
39	Credibilité de la justice	17	22
40	Production agricole	38	44
41	Relations diplomatiques	60	33
42	Acquisition des technologies de pointe	66	68
43	Emploi - Chômage	32	32
44	Gestion des ressources agro-sylvo-past.	47	26
45	Croissance économique	23	23
46	Epargne	27	47

## Asinall4.DAT : Dépendance



Plan des relations directes

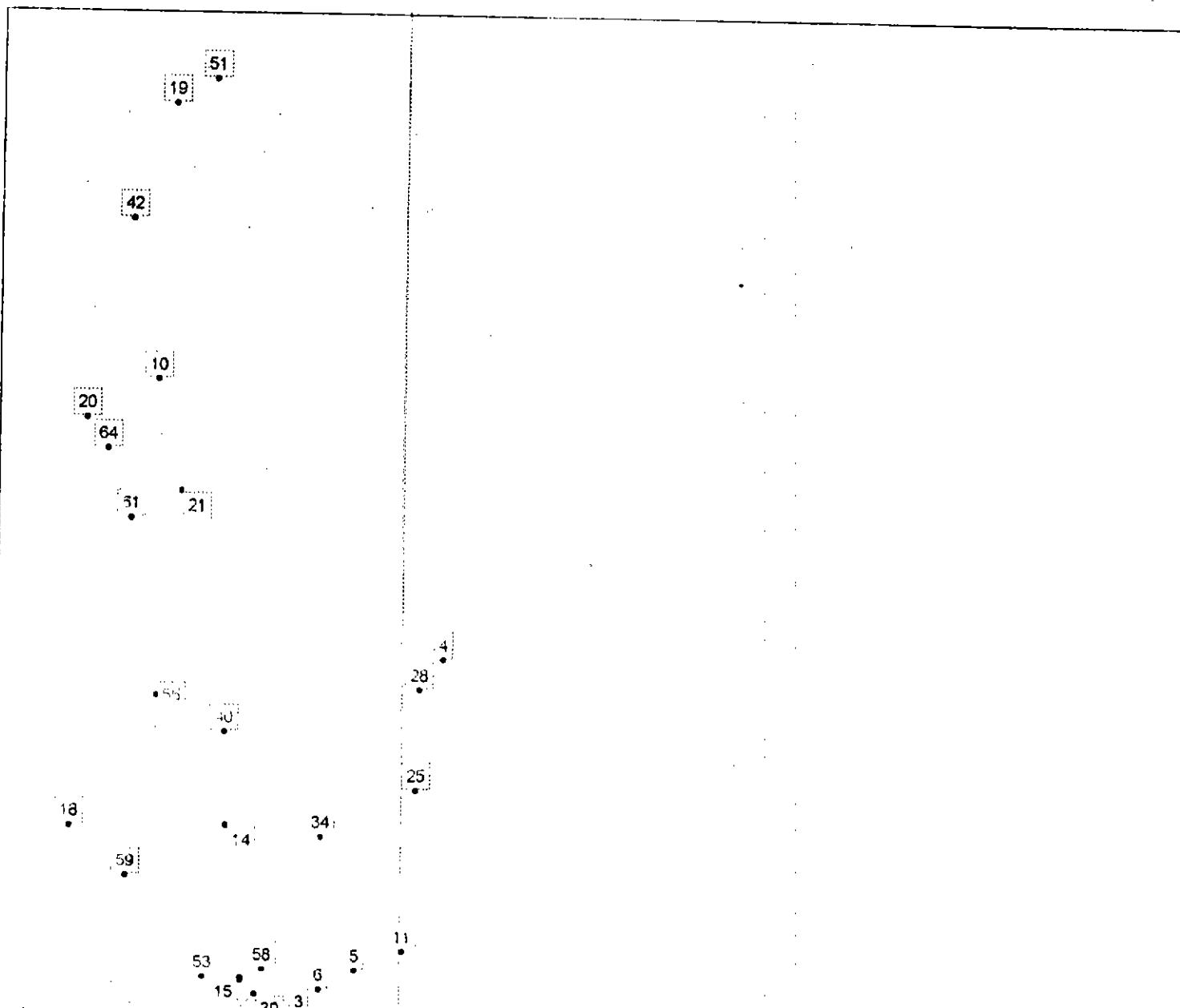
Influence

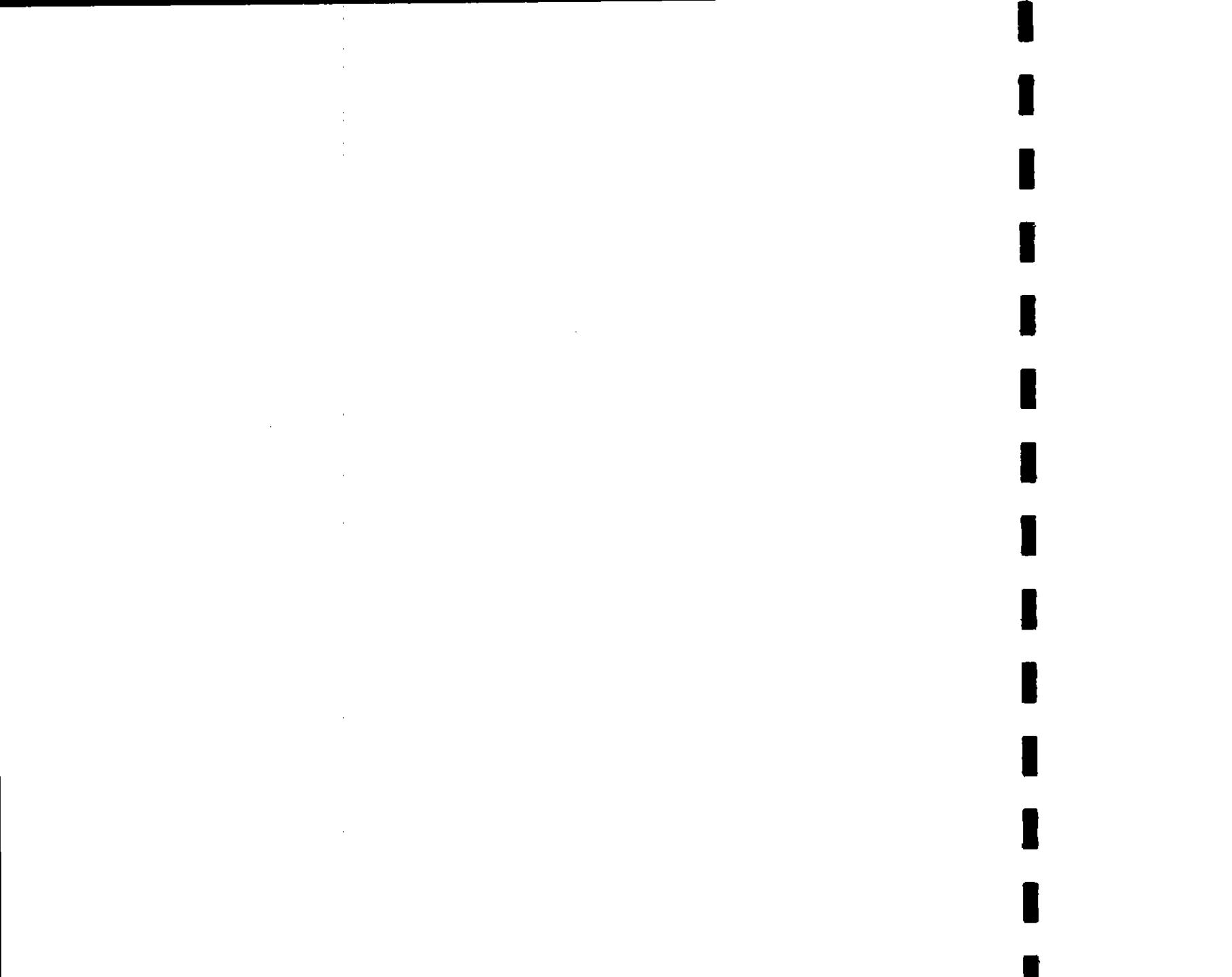




## Plan des relations Micmac Prospective

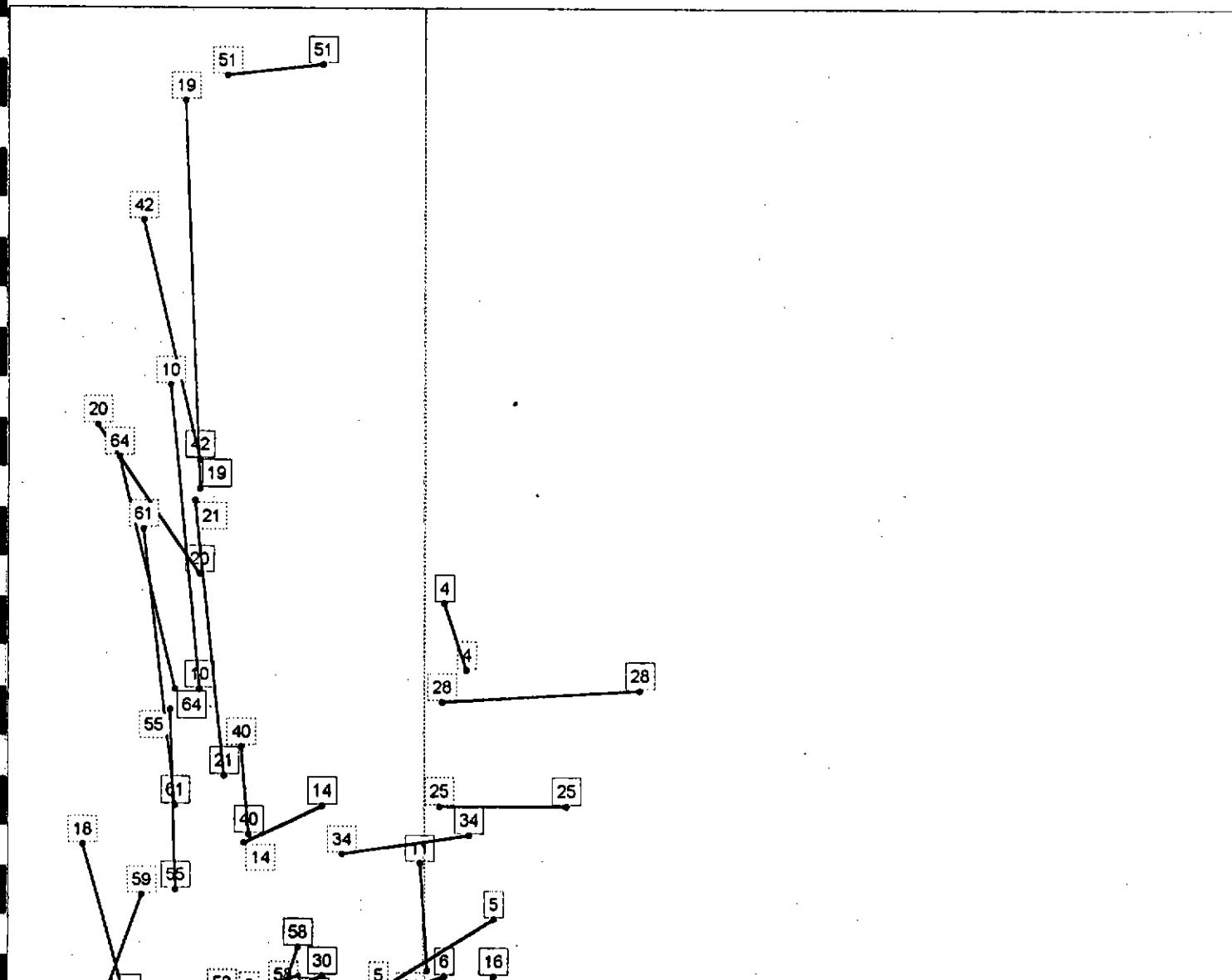
influence





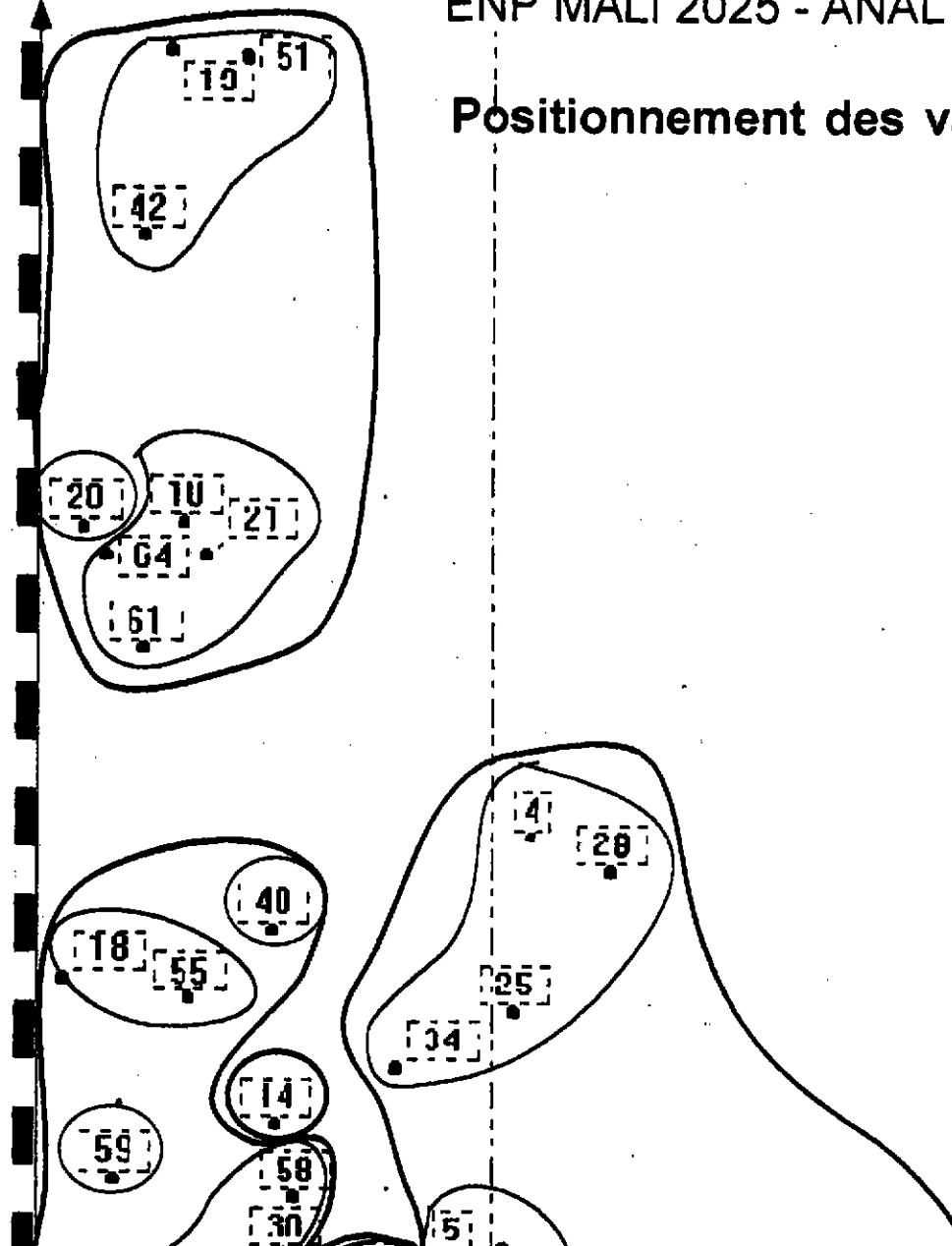
## Plans superposés : Relations directes et indirectes

Influence



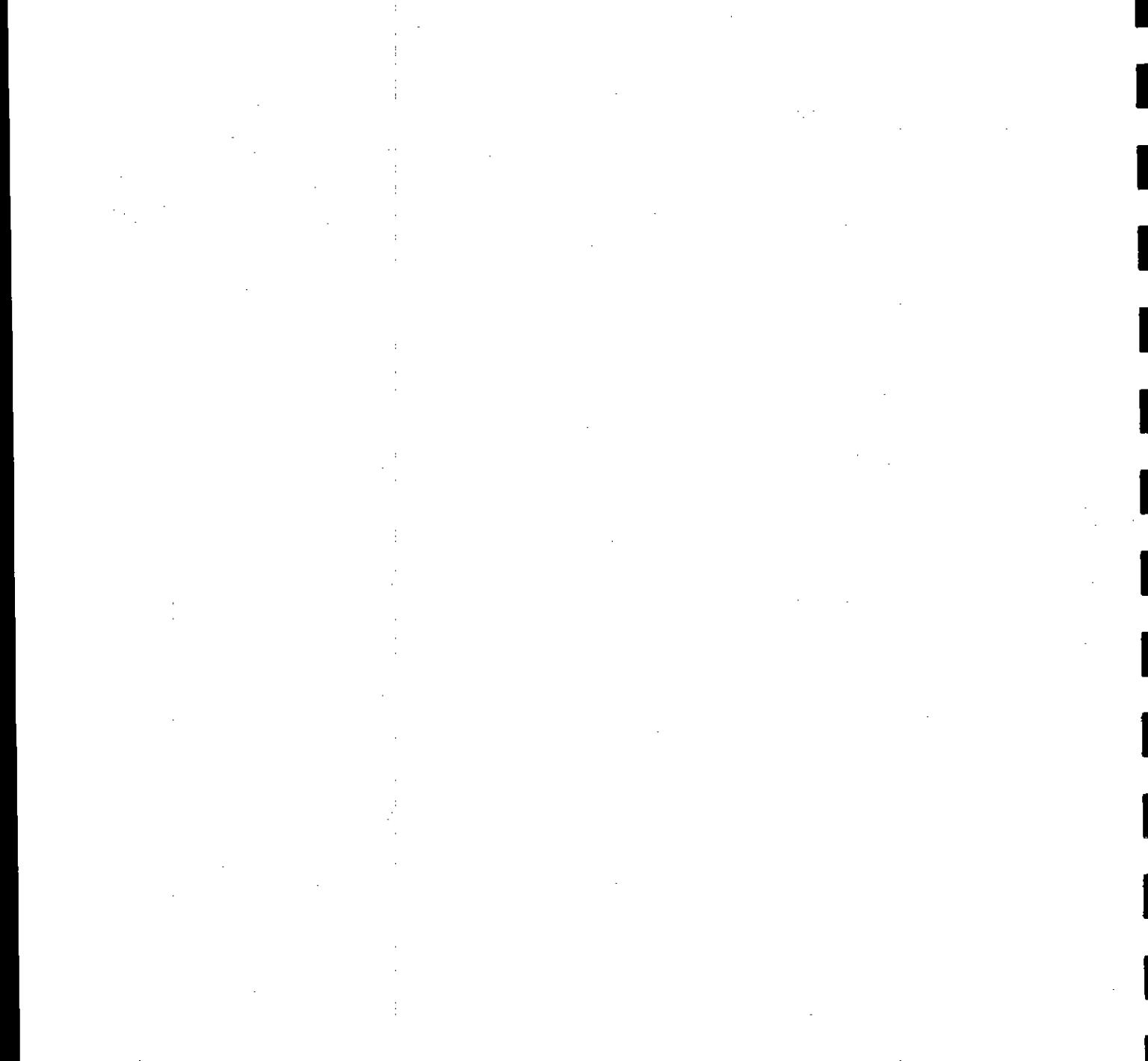


influence



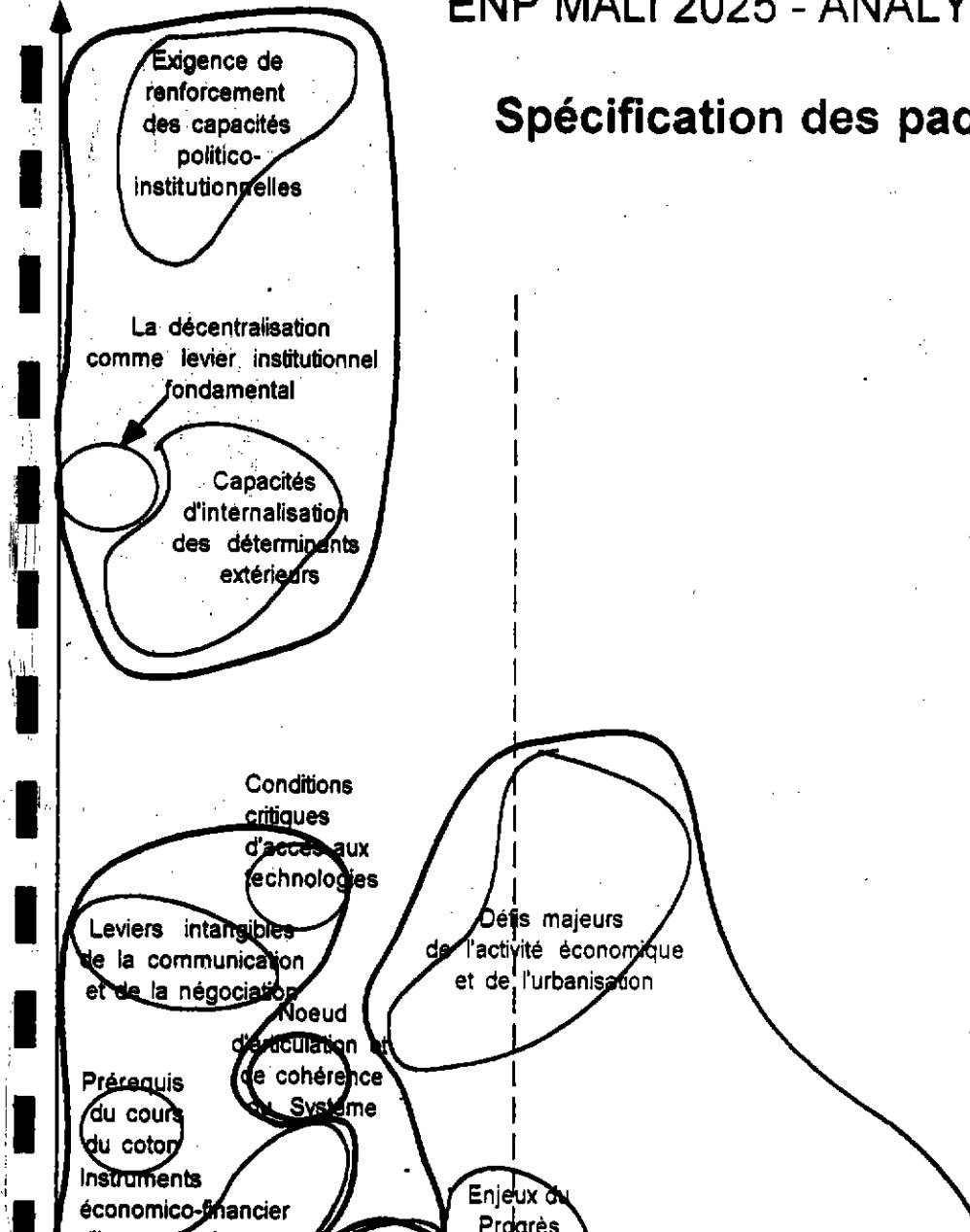
## ENP MALI 2025 - ANALYSE STRUCTURELLE

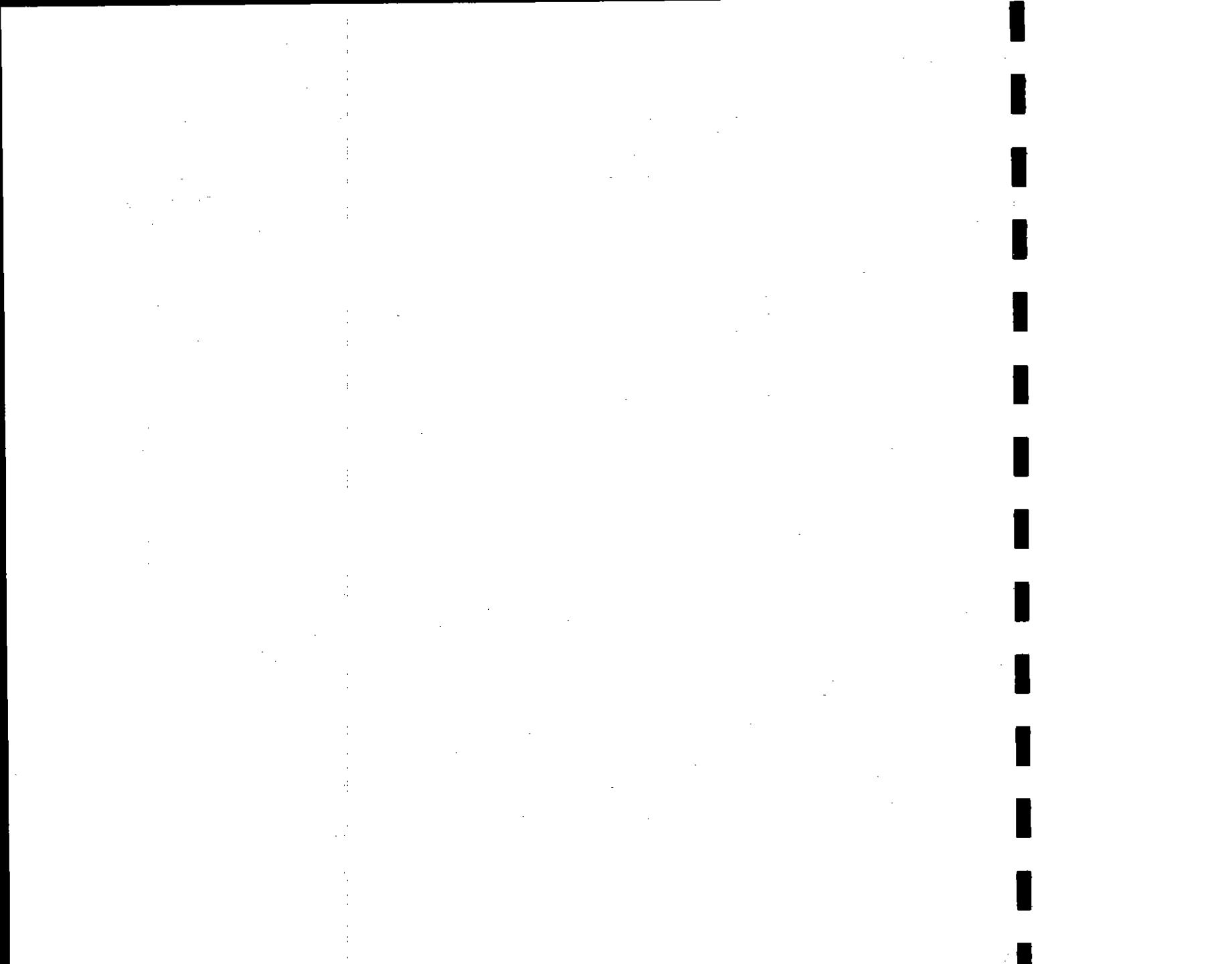
### Positionnement des variables du Système



# ENP MALI 2025 - ANALYSE STRUCTURELLE

## Spécification des paquets de variables

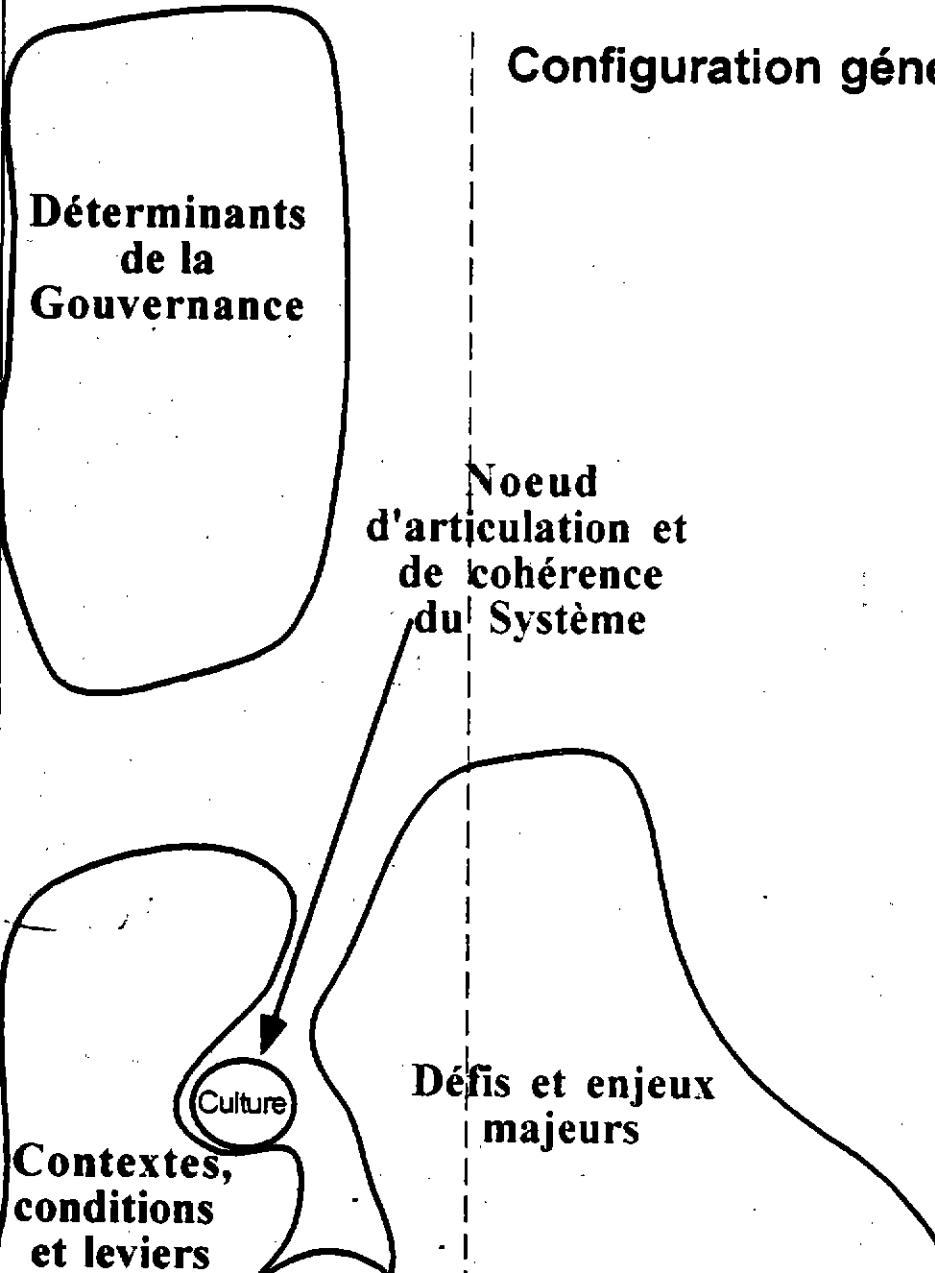


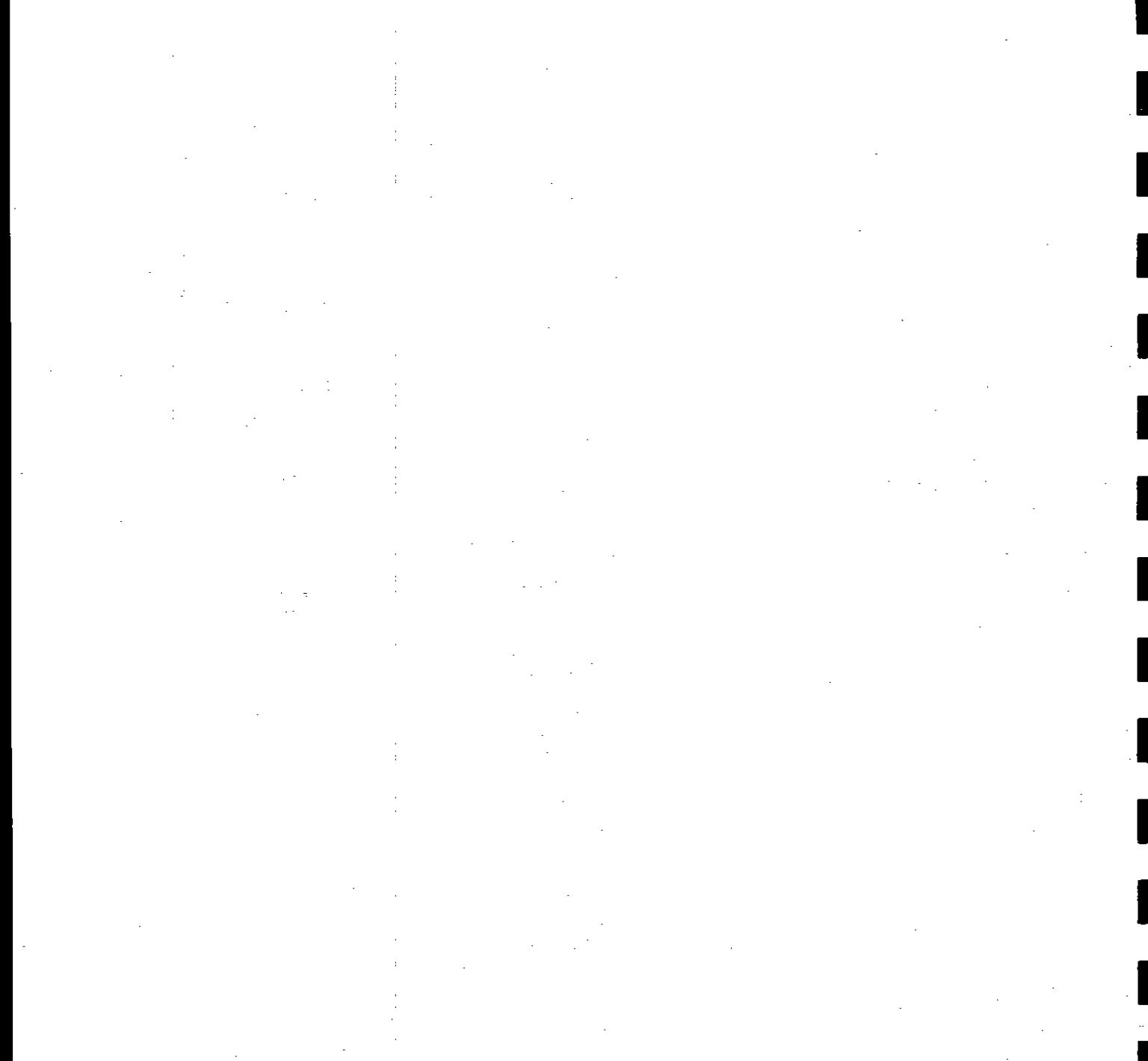


Influence

## ENP MALI 2025 - ANALYSE STRUCTURELLE

### Configuration générale du Système





### III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS STRATEGIQUES.

1. D'après son allure globale (forme en L), le système Mali se révèle être plutôt de nature « déterminé » : En d'autres termes, une impulsion d'action pertinente sur certaines variables ne risque pas, toutes choses égales par ailleurs, d'avoir des incidences indésirables (effets boomerang). C'est pourquoi, ce système peut être qualifié de « relativement gérable », dans la mesure où toute action sur celui-ci est susceptible d'entraîner des effets assez prévisibles. En revanche, un tel système se caractérise par un certain degré de rigidité, le rendant relativement incapable d'absorber et/ou de rectifier les conséquences d'actions ou d'événements inopportunus. Etant donné le caractère plutôt irréversible des effets ainsi engendrés, il importe de procéder à une évaluation rigoureuse de la pertinence et du bien-fondé des principales initiatives envisagées, du point de vue de leurs conséquences globales dans le système.
2. La disposition des variables tend à montrer que la plupart des approches adoptées par le passé s'attaquaient davantage aux effets (variables résultantes du système) qu'aux causes (variables motrices). Or, toute action sur les effets nécessite de nombreuses conditions relevant pour la plupart de variables situées en amont. L'évolution de telles variables conduit le plus souvent à nuancer, voire à contrecarrer les résultats escomptés : d'où leur caractère relativement mitigé. C'est notamment le cas de la plupart des politiques sectorielles et socio-économiques qui requièrent beaucoup de pré-requis du système. En outre, ces pré-requis s'avèrent d'autant plus pesants que ces politiques comportent une dimension socio-économique importante (chômage, croissance). La politique énergétique occupe néanmoins une place privilégiée. Elle apparaît en effet comme constituant un impératif structurel pour la dynamique du système. Quant à la monnaie, elle se borne à son rôle d'instrument d'accompagnement, certes important, mais somme toute auxiliaire de la politique économique.
3. Les principaux déterminants du système sont de nature politico-

cette optique, il convient donc de renforcer les efforts importants déjà entrepris dans ce domaine.

5.L'action gouvernementale doit par ailleurs prendre appui sur la culture qui apparaît comme le nœud d'articulation et de cohérence du système, ainsi que sur la communication et la négociation qui se révèlent être des leviers hautement stratégiques. Ces leviers constituent des vecteurs à la fois judiciaux et pragmatiques de stimulation du Système, qu'il convient d'exploiter davantage.

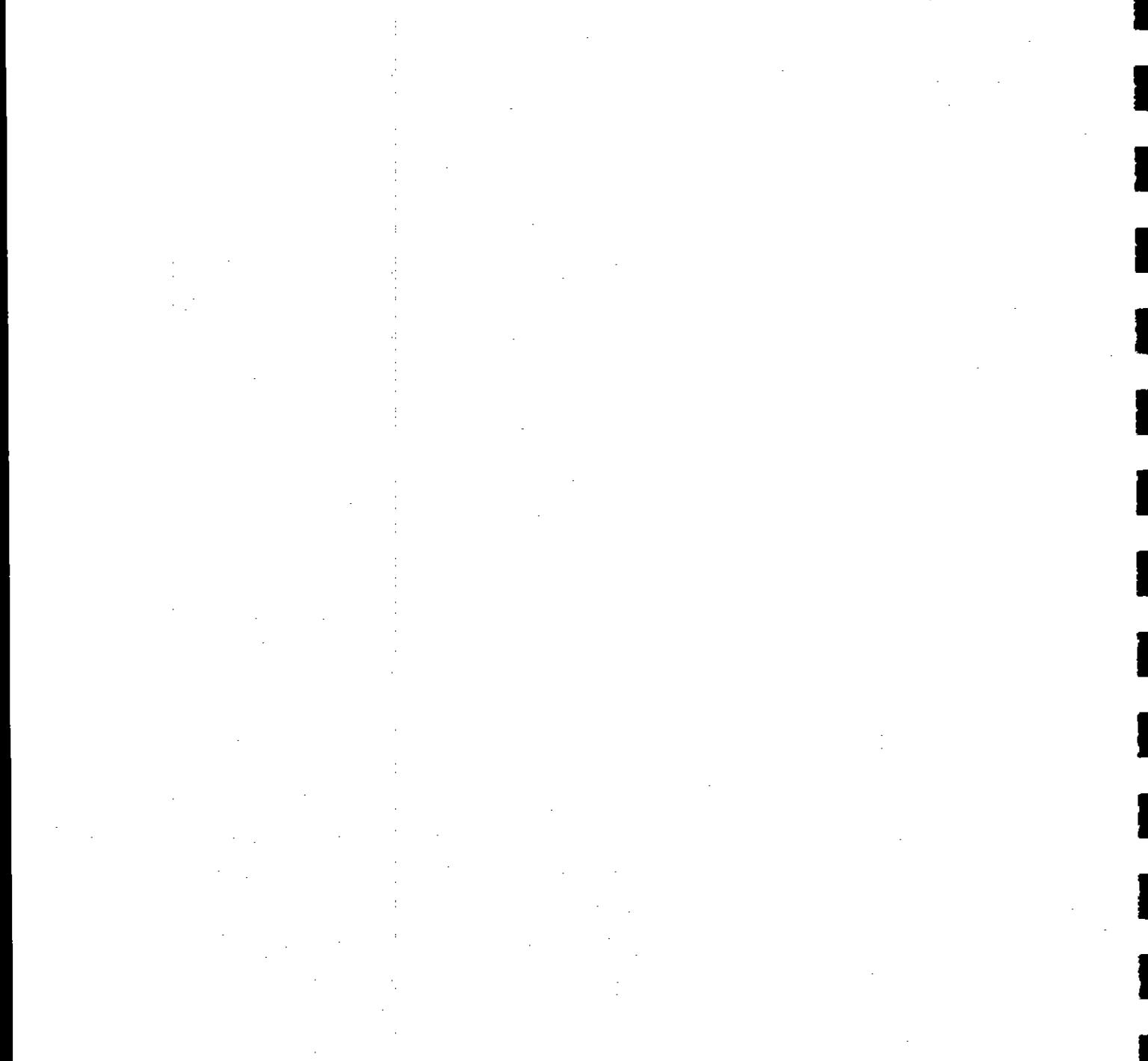
6.L'évolution du Système s'articule également autour de l'exigence d'un prix rémunérateur du coton. Toute dégradation de cette condition sous-jacente provoquerait une onde de choc tant au niveau économique que social pour le Pays. Aussi, est-il recommandé d'envisager des réformes en profondeur permettant de relativiser graduellement l'extrême sensibilité du Système à cette hypothèse exogène, génératrice d'incertitudes majeures.

7.Le Mali a toujours su compter sur le socle d'ancrage et de stabilité que constituent les migrations, les rôles des religions et de la société civile, etc. Il convient donc de ne ménager aucun effort pour les préserver, les consolider et pour les renforcer, chemin faisant, en s'efforçant d'en garantir et de pérenniser les principaux fondements : l'équité, la justice et la solidarité.

8.Il apparaît nécessaire de conférer un contenu opérationnel à certains concepts qui, bien qu'étant jugés très importants, ont un fort contenu symbolique, tels que : la démocratie, la désertification, etc. On note que la plupart des composantes concrètes de ces concepts apparaissent, à travers l'analyse structurelle, fondamentales. Concernant la démocratie, il s'agit entre autres de la lutte contre la corruption, la décentralisation, la crédibilité de la justice etc.

## **DEUXIEME PARTIE :**

### **LES SCENARIOS**



## I. METHODOLOGIE D'ELABORATION DES SCENARIOS

La démarche de construction des scénarios s'appuie essentiellement sur l'analyse morphologique suivant une procédure à deux (2) niveaux\* :

- construction des scénarios thématiques ;
- élaboration des scénarios globaux.

### 1. Construction des scénarios thématiques :

La configuration du système fournie par l'Analyse Structurelle a fait apparaître trois (3) thèmes majeurs :

- GOUVERNANCE ET INSTITUTIONS ;
- ACTIVITES ECONOMIQUES ET PROGRES SOCIAL ;
- ESPACE DE STABILITE, D'EQUITE ET DE SOLIDARITE.

Pour la construction des scénarios thématiques, chacun des thèmes a fait l'objet d'une étude approfondie par un groupe de réflexion pluridisciplinaire lors d'un atelier. Il s'est agi :

- a. d'identifier et de valider les **Questions clés** les plus structurantes ;
- b. de formuler pour chaque question clé les **Modalités contrastées de réponses plausibles** à l'horizon 2025 ;
- c. de construire les ossatures des scénarios ;
- d. de rédiger les scénarios.

### Identification et validation des questions clés

- ils ne sont pas maîtrisables par l'acteur en charge de la réflexion, en ce sens qu'ils échappent globalement à son contrôle et qu'il ne peut prétendre, de part sa volonté, peser significativement sur leur évolution ;
- ils sont porteurs d'incertitudes majeures car leur état à l'année horizon n'est pas prédéterminé et relève du fait du hasard et d'un large éventail de possibilités.

La conjonction de ces trois propriétés suffit à garantir la pertinence pour construire l'ossature ou le profil morphologique des scénarios.

### **Formulation des Modalités contrastées de réponses**

Les configurations alternatives ou modalités contrastées de réponses ont été définies discutées et retenues dans des commissions de travail lors d'un atelier.

Pour chaque question clé on a aligné des « briques de base » correspondant à l'éventail des modalités de réponses possibles.

### **Construction des ossatures des scénarios**

Les ossatures de scénarios sont les combinaisons cohérentes et vraisemblables de configurations qui se matérialisent par le tracé de ligne de segments (profil

## Les étapes de l'Analyse Morphologique

<b>1/ Incertitudes majeures ou Questions clés pour l'avenir</b>	<b>Incertitude majeure 1</b> <u>Question - clé 1</u> <b>Incertitude majeure 2</b> <u>Question – clé 2</u> <b>Incertitude majeure 3</b> <u>Question clé 3</u>
<b>2/ Situations hypothétiques ou Modalités de réponses</b>	<i>Question – clé 1</i> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <i>Question clé 2</i> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <i>Question clé 3</i> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<b>3/ Combinaisons d'hypothèses ou Scénarios exploratoires</b>	<i>Question – clé 1</i> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <i>Question – clé 2</i> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <i>Question – clé 3</i> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <i>Scénarios</i> <i>Sc A</i> <i>Sc B</i> <i>Sc C</i>

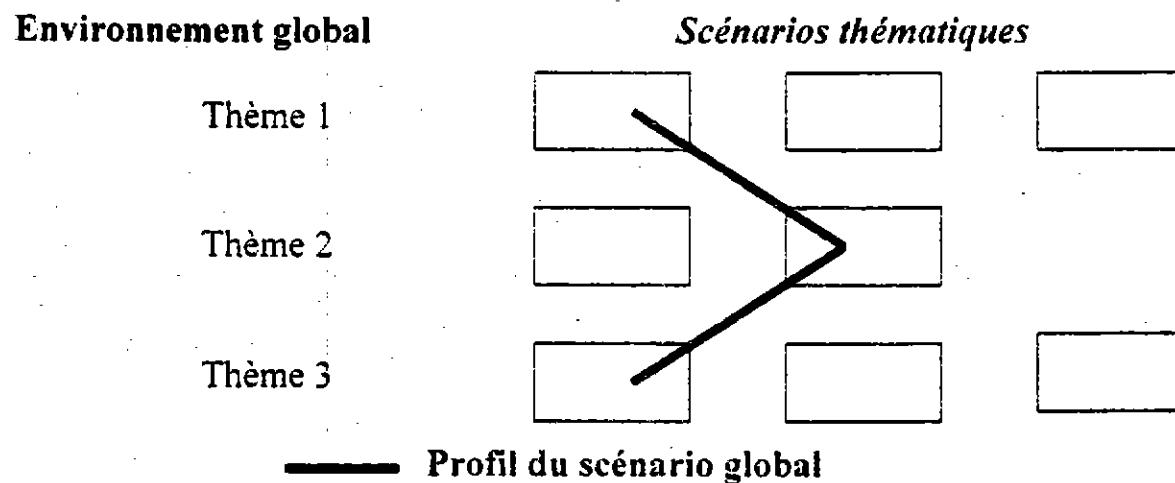
Source : Jacques Arcade, Consultant en Prospective et Stratégie

Un exposé narratif de chaque scénario thématique a ensuite été élaboré

### 2. Construction des scénarios globaux :

Ensuite on a déterminé quatre scénarios globaux, comme combinaisons (profils) cohérentes de scénarios thématiques selon la méthode de l'analyse morphologique,

**En cheminant du thème le plus structurant vers le thème le moins structurant, choisir un scénario thématique relatif au premier thème et décliner le profil cohérent de scénarios thématiques, en ne retenant qu'un scénario par thème.**



*Source : Jacques ARCADE Consultant en prospective et Stratégie*

Il a ensuite été procédé à l'étoffement des scénarios en traitant des questions et aspects complémentaires et en les intégrant de manière harmonieuse dans la description des scénarios. Ces questions et aspects complémentaires découlent notamment des variables dépendantes, du comportement de certains acteurs, des préoccupations ou aspirations particulières permettant de comprendre de façon pertinente les descriptions des scénarios.

Un exposé narratif de chacun des scénarios a été élaboré en tenant compte de la

## **II. LES SCENARIOS THEMATIQUES**

### **1. Thème 1 : Gouvernance - Institutions**

#### **1.1 JUSTIFICATION DES QUESTIONS CLES**

##### **QUESTION CLE N° 1 : PRINCIPES ET MODALITES D'INTERVENTION DE L'ETAT**

L'Etat est considéré de façon générale comme un appareil de coercition disposant en son sein d'institutions prolongeant son rôle de gestionnaire des affaires publiques et de respect des textes et lois le régissant :

En plus de ses fonctions régaliennes de défense et de sécurité des citoyens et de leurs biens l'Etat peut s'arroger des prérogatives d'institution de régulation et d'animation voire même de prestataire de services aux citoyens (Etat providence). Cette extension du rôle de l'Etat peut le conduire à vouloir jouer les premiers rôles sur la scène économique (Etat interventionniste). Une autre compréhension de son rôle l'amène à soumettre les pouvoirs publics au respect de la légalité par voie de contrôle juridictionnel (Etat légaliste) ou tout simplement concentrer entre ses mains les différentes instances d'exercice du pouvoir (Etat totalitaire).

En effet l'Etat malien après les indépendances a développé une politique interventionniste qui lui a conféré sur le plan économique le rôle de premier acteur qui réglementait toutes les interventions. le pouvoir central mettait en avant une idéologie socialisante qui commandait à toutes les formes d'organisation et de gestion des affaires publiques.

Cette situation s'est poursuivie sous la deuxième république jusqu'à ce que les déséquilibres économiques et sociaux aient éclaté au cours des dernières

De nos jours de grosses incertitudes planent sur le devenir des choix opérés et du rôle que pourraient jouer les institutions de l'Etat eu égard aux différentes revendications corporatives et partisanes, l'insécurité de plus en plus grandissante, etc.

#### **QUESTION CLE N° 2 : LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION**

L'Administration malienne s'est progressivement détériorée et se caractérise de nos jours par :

- le sous équipement des services ,
- le manque de motivation des agents,
- le manque et le niveau faible de formation des ressources,
- le dégraissage du personnel sous les effets multiples des PAS,
- l'absence de neutralité des responsables administratifs,
- la corruption, etc.

Cet état de dégradation qui a fait l'objet de plusieurs concertations et réformes (cadres organiques, départs volontaires à la retraite...) a entraîné un décalage entre les besoins des usagers et les services rendus par l'administration qui est très souvent contournée et remplacée par des réseaux parallèles qui favorisent toutes les formes de déviation.

Aussi la modernisation de l'administration est un impératif de développement nécessitant un arsenal de moyens (matériels, financiers, humains) dont la maîtrise dépasse le seul cadre des ressources de l'Etat.

Quelques interrogations demeurent notamment sur les capacités de réforme de cette administration, le retour à des pratiques plus saines de gestion de la chose publique, la neutralité même de l'administration par rapport aux instances de décision.

outillés ou très peu motivés pour le circonscrire. Aussi il n'est pas maîtrisable et risque dans les années à venir de prendre des proportions inquiétantes. Elle passe déjà comme étant un fait divers ou un mécanisme social de gestion des problèmes.

Des incertitudes sur son ampleur et ses formes demeurent surtout quand on pense que certaines mesures et réformes institutionnelles ( décentralisation ) pourraient l'amplifier ou la réduire.

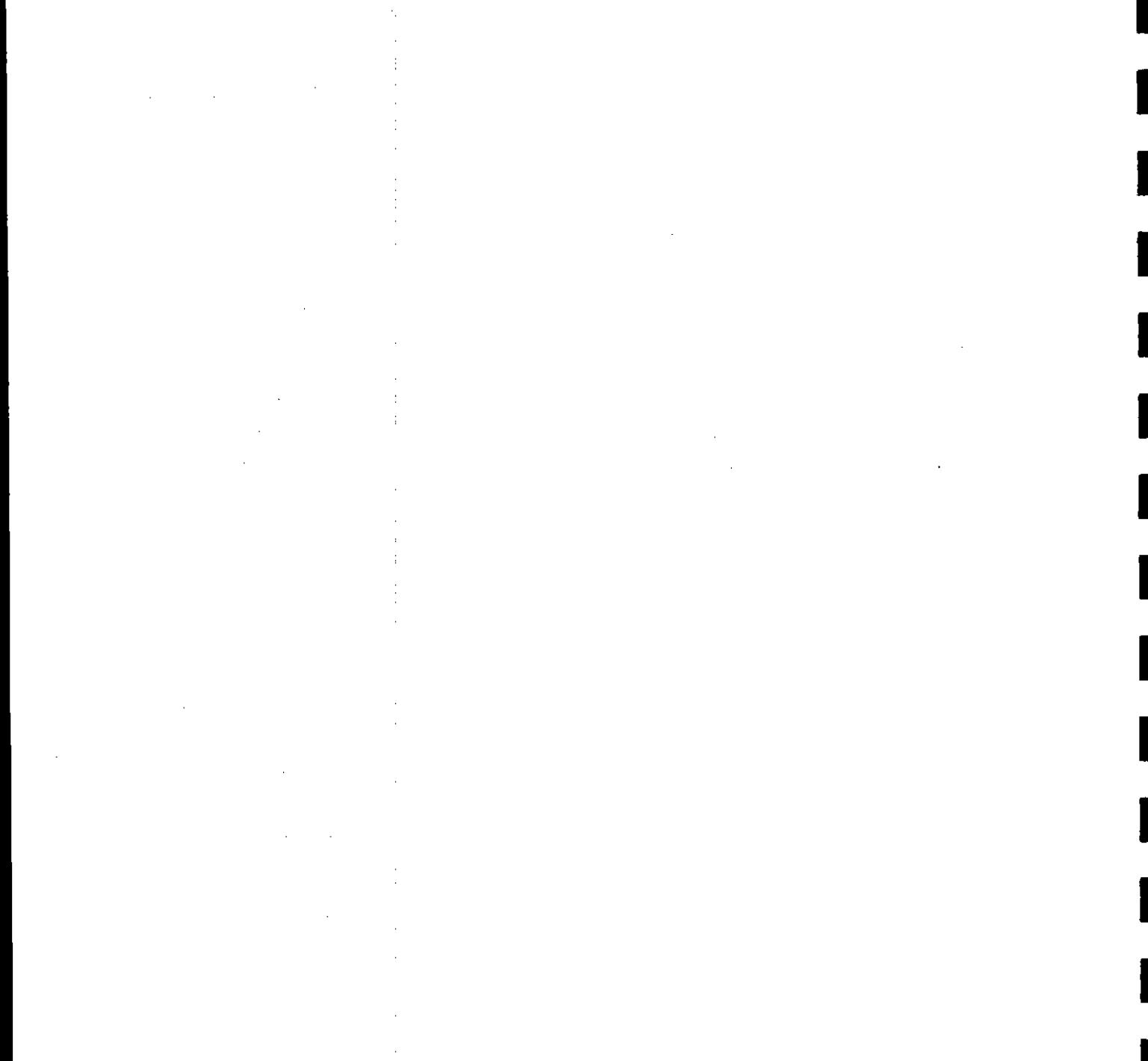
#### **QUESTION CLE N° 4 : LE SYSTEME EDUCATIF**

Le système éducatif malien qui a connu des débuts très prometteurs durant les premières années de l'indépendance s'est progressivement détérioré. Les faiblesses qui caractérisent le système sont dues à une conjonction de situations internes et exogènes dont les plus fondamentales sont :

- le manque de manuels et de matériels didactiques,
- l'insuffisance de la formation initiale et continue du corps enseignant à tous les niveaux,
- la déficience des capacités d'accueil,
- l'insuffisance du financement exacerbée par une répartition déséquilibrée des ressources allouées au secteur,
- la faible sensibilisation des acteurs,
- la dégradation du cadre de vie et des conditions de travail,
- la confusion entre les missions de conception et d'exécution,
- l'envahissement de l'espace éducatif par des forces sociales et politiques etc.

Le passage de l'option volontariste du premier régime de « faire un enseignement de masse et qualité adapté aux besoins et réalités du Mali » à un choix dépendant des séries d'impératifs économiques a contribué à renforcer la désarticulation du système éducatif.

L'idée selon laquelle aucun pays ne réussirait son décollage économique avec moins de 50% de sa population non éduquée a relancé les débats sur le système



## **QUESTION CLE N° 6 : LA NATURE ET LA FORME DES INTERVENTIONS DES INSTITUTIONS DE BRETON WOODS**

Les rapports entre les institutions de B.W. et l'Etat sont prédéterminés par la façon dont les pouvoirs publics conduisent le développement. Ceci s'exprime en terme de capacité des ressources humaines à concevoir et à mettre en œuvre les projets et programmes de développement et surtout les garanties qu'offre l'Etat pour honorer ses engagements.

De la tenue de ces engagements vont dépendre l'évolution et les contours des négociations entre l'Etat et les institutions de B.W. qui s'inscrivent dans des cadres variés d'acceptation ou de refus du dialogue, d'appui ponctuel ou de crispation.

Le regain d'intérêt de ces institutions pour l'Asie et l'Europe de l'Est en ce qui concerne la crise économique laisse entrevoir des possibilités d'évolution dans la nature et les formes des interventions des institutions de B.W. en Afrique.

Ce facteur/variable qui est non maîtrisable par l'Etat à cause des influences qu'il pourrait exercer sur celui- ci en tant qu'institution supranationale dont les règles de fonctionnement sont fixées ailleurs, est source d'incertitudes notamment en ce qui concerne les évolutions futures des interventions de ces institutions qui peuvent être liées à des mobiles internes (les changements politiques au niveau de l'Etat) et externes (changement des principes et modalités d'intervention de ces institutions , récession économique mondiale....)

### **1.2 DEFINITION SUCCINCTE DU CONTENU DES MODALITES DE REPONSES**

#### **QUESTION N°1 : PRINCIPES ET MODALITES D'INTERVENTION DE L'ETAT**

**Etat Légaliste ayant de L'Autorité** : Il s'agit d'un Etat qui fait respecter les institutions en se basant sur une application rigoureuse des textes et des lois. Très peu regardant sur les questions de développement il se penche tout de même sur le droit pour trancher les différends entre les acteurs et s'il le faut use de son autorité pour gouverner.

**Etat Régulateur et Impulseur** : Etat qui en plus de ses rôles régaliens s'intéresse aux questions de développement et qui intervient non pas comme acteur mais comme facteur stimulant les actions des autres intervenants. Il prend des mesures soit incitatives, soit de redressement pour atteindre ses objectifs économiques et sociaux. Ce rôle économique ne l'écarte pas de ses missions classiques de sécurité et de défense des citoyens et de leurs biens qu'il assure avec autorité.

**Etat Totalitaire** : Il se caractérise par une forte concentration des pouvoirs (exécutif, judiciaire, législatif) entre les mains d'une minorité servant les intérêts de ses dirigeants et sa force de répression qu'il utilise pour mater toute forme de dissidence par rapport à ses choix politiques. Toutes les ressources (humaines, matérielles, financières) sont programmées pour maintenir le système en place creusant ainsi la fracture sociale entre une minorité ayant accès à tous les avantages et une majorité qui s'appauvrit davantage.

## QUESTION N°2 : LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

**Administration Inadaptée et Inefficace** : Le dispositif de l'administration constitué par les ressources humaines, les moyens matériels et techniques, les textes et lois sont en déphasage par rapport aux besoins des usagers. Puisque les procédures sont décalées par rapport à la réalité du terrain il va de soi que les résultats (s'ils existent) soient moins probants.

**Administration Répressive** : Outillée pour assurer le contrôle, cette administration dispose en son sein de mécanisme permettant de faire pression sur des agents qui sont en opposition par rapport à un certain nombre de dispositions des centres de décisions politiques. Elle se matérialise par la prise de décisions contraires aux dispositions légales et réglementant la fonction administrative (mutation arbitraire, emprisonnement, mesures disciplinaires etc.).

### **QUESTION N°3 : QUELLES SERONT L'AMPLEUR ET LA FORME DE LA CORRUPTION**

**Banalisation de la Corruption** : la corruption apparaîtra comme un fait divers dont personne ne se soucie car elle touche toutes les couches socio-professionnelles. Elle bénéficie d'une certaine caution des pouvoirs publics qui ne font aucun effort pour lutter contre un tel fléau qui non seulement gagne du terrain mais devient une seconde nature des citoyens qui s'en accommodent.

**Corruption Maîtrisée** : La lutte contre la corruption devient le cheval de bataille des pouvoirs publics qui réussissent à l'extirper des mœurs et mettent en place en place un dispositif efficace de contrôle pour atténuer ses effets sur l'économie.

**Subsistance de Poches de Corruption Elevée** : Malgré les efforts effectués par les autorités publiques pour lutter contre la corruption, quelques îlots survivent et mieux se sont structurés. Ils développent des mécanismes qui font d'eux de véritables Etats dans l'Etat. Ce qui caractérise ce type de corruption est le niveau élevé des chiffres d'affaires réalisés par une poignée de privilégiés souvent soutenus par le système étatique en place.

**Corruption Erigée en Système** : La corruption s'institutionnalise et devient un

génèrent pas les produits de qualité dont ont besoin les différents secteurs de l'économie pour impulser un réel développement.

**Système Educatif Performant dans certains domaines :** La qualité recherchée est seulement obtenue dans des secteurs précis répondant aux exigences de gouvernance. Le système met l'accent sur les domaines qui permettent à l'Etat de mieux exercer ses fonctions régaliennes tout en essayant de conserver par ailleurs des résultats à la limite de l'acceptable.

**Système Educatif Moderne et globalement Performant :** Il s'agit là d'un système qui dispose de moyens en phase avec le niveau des avancées dans le domaine éducatif ( outils et techniques pédagogiques au point, niveau élevé de formation du personnel qui est motivé, implication des différents acteurs etc.) et qui cultive l'excellence à tous les niveaux d'enseignement. La notion de performance va au- delà des simples résultats et fait référence à la qualité des prestations fournies par les produits d'un tel système éducatif.

**Système Educatif Efficace dans certains Domaines :** C'est à dessein que des domaines sont choisis dans le système éducatif pour programmer et former des corps d'élites dont la mission est prédéterminée par le pouvoir central. Ces domaines sont relatifs à la justice, les renseignements, l'armée, etc. et les attentes s'inscrivent dans une logique de répression de toute forme d'opposition aux décisions des pouvoirs publics.

## **QUESTION N°5 : LA PARTICIPATION DES POPULATIONS A LA DECENTRALISATION**

**Indifférence de la Population :** Les actions mises en œuvre par les pouvoirs publics sont sans effet sur les populations qui parce que n'ayant pas été impliquées au départ du processus ou tout simplement ne partageant pas la

seulement elles y participent mais de façon consciente initient, exécutent et suivent la mise en œuvre des actions de développement.

**4. Résistance Passive de la Population :** Malgré les efforts de mobilisation déployés par les autorités centrales pour conduire la décentralisation les populations se réservent et vont jusqu'à mettre sur pied des mécanismes non violents et subtils de contournement de décisions des services de tutelle.

#### **QUESTION N°6 : LA NATURE ET LA FORME DES INTERVENTIONS DES INSTITUTIONS DE BRETON WOODS**

**Prédominance de la Vision et des Programmes des Institutions de B.W. :** Dans les échanges entre l'Etat et les institutions de B.W. autour des programmes de développement la réalité de la définition des politiques appartient à ces institutions et cela pour plusieurs raisons (faible capacité des nationaux à produire et mettre en œuvre de bonnes politiques, gestion désastreuse des projets soutenus par les partenaires,...)

**Adaptation circonstanciée et concertée des solutions de Programmes :** Il y a une sollicitation épisodique des institutions de B.W. pour appuyer l'Etat à parfaire certains programmes mais une latitude de prise de décision est laissée à l'Etat.

**Conseils et Dialogues de politiques dans le respect du principe de partenariat :** le principe des concertations est fondé sur le respect mutuel entre les deux parties qui peuvent moduler chacune en ce qui la concerne sa position en fonction de la pertinence, de l'environnement et de l'éclairage apporté par l'autre pour une meilleure réalisation des programmes.

**4. Négociations difficiles :** La fixation de chaque partie sur sa position peut entraîner souvent la rupture dans le processus de négociation ou d'isolement

**1.3 LES TRAMES DE SCENARIOS :** Quatre scénarios ont été construits suivant la méthodologie retenue. Le tableau suivant donne les trames de ces scénarios, c'est à dire le jeu d'hypothèses vraisemblables sur chacune des questions clés et leurs dénominations.

# TRAMES DES SCENARIOS DU THEME 1 : GOUVERNANCE-INSTITUTION

## Questions clés pour l'avenir

PRINCIPES ET MODALITES D'INTERVENTION DE L'ETAT	ETAT ACCOMMODANT	ETAT LEGALISTE AVANT DE L'AUTORITE	ETAT DE L'IMPULSION
LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION	ADMINISTRATION INADAPTEE ET INEFFICACE	ADMINISTRATION PLUS EQUIPÉE MAIS EFFICACE	ADMINISTRATION MODERNE ET PERFORMANTE
QUELLES SERONT L'AMPLEUR ET LA FORME DE LA CORRUPTION ?	BANALISATION DE LA CORRUPTION	CORRUPTION MAITRISEE	SUBSIDIATION DE CORRUPTION
LE SYSTEME EDUCATIF	SYSTEME EDUCATIF PRODUCTIF MAIS INADAPTE	SYSTEME EDUCATIF PERFORMANT DANS CERTAINS DOMAINES	SYSTEME EDUCATIF MODERNE, GLOBALISÉ ET PERFORMANT
LA PARTICIPATION DE LA POPULATION A LA DECENTRALISATION	INDIFFERENCE DE LA POPULATION	PARTICIPATION ENCADREE DE LA POPULATION	PARTICIPATION EFFECTIVE ET RESPONSABLE DE LA POPULATION
LA NATURE ET LA FORME DES INTERVENTIONS DES INSTITUTIONS DE BRETON WOODS	PREDOMINANCE DE LA VISION ET DES PROGRAMMES DES INSTITUTIONS DE RW	ADAPTATION CIRCONSTANCE ET CONCERNEE DES SOLUTIONS DES PROGRAMMES	CONSEIL DE POLITIQUE RESPECTUEUX DES PARTENARIATS
SCENARIOS THEMATIQUES	LA DEMISSION (LAISSER- ALLER)	ARBITRAGE NORMATIF	PRAGMATISME ET PERFORMANCE

## **1.4 EXPOSES NARRATIFS DES SCENARIOS**

### **Scénario n°1 : la Démission**

L'Etat n'ayant pas d'objectifs précis les acteurs publics comme privés se livrent à des activités à leur convenance .

Il laisse faire et/ou observe une parfaite tolérance à l'égard des différentes composantes sociales (Syndicats, Corps socio- professionnels, Associations etc.) qui tombent dans des revendications corporatives et toutes autres formes d'incivismes impunies à cause de son manque d'autorité .

L'Administration est complètement déconnectée par rapport aux préoccupations des administrés qui passent outre pour satisfaire leurs besoins. Aucun résultat tangible n'est obtenu de la part d'une telle administration qui d'ailleurs est inadaptée et inefficace se souciant très peu de sa mission de service public. En conséquence elle prend ses distances vis à vis du pouvoir politique qui est supposé la contrôler et se livre à des comportements favorisant la banalisation de la corruption.

Cette dernière s'accroît dans des proportions telles que tous les secteurs de l'économie sont touchés et par finir elle devient une seconde nature des populations.

Le système politico-administratif n'ayant pas de motivations particulières, le dispositif éducatif devient moins sélectif et permissif sécrétant des produits ne répondant pas aux besoins des différents utilisateurs.

La population qui se tient à distance d'un tel Etat, observe sans prendre part aux actions d'intérêt collectif initiées par les pouvoirs publics qui ne disposent d'aucun moyen pour mobiliser les couches sociales.

## **Scénario n° 2. Arbitrage Normatif**

Le respect des textes et de la légalité assoie la crédibilité de l'appareil étatique reconnu par tous comme une institution ayant de l'autorité et qui l'exerce comme instrument de gouvernance et d'arbitrage des différends entre les acteurs et entre ceux- ci et les institutions qui le représentent.

Pour assurer ses missions d'organe central de recours, il met en place une administration dont les moyens quoique limités arrivent à satisfaire les usagers grâce à la qualité de ses prestations et le respect des textes .Sa devise : « tous égaux devant la loi »

De plus grâce à ce dispositif administratif et à son sens élevé de respect de la loi, l'Etat réprime les cas de corruption qu'il finit par maîtriser.

Ceci est rendu possible grâce aux résultats de son système éducatif qui met l'accent sur la formation de spécialistes seulement dans certains domaines clés rejoignant l'action gouvernementale. (le droit, la haute administration des affaires publiques, la gestion, la planification etc.).

Même si l'Etat s'emploie peu à rechercher des objectifs de développement il est tout de même préoccupé par l'implication des populations dans la conception et la mise en œuvre de ses projets et programmes de développement. Aussi, il balise le cadre institutionnel de son intervention que les différents acteurs doivent impérativement épouser.

Conscientes de la rigueur de cet Etat, les institutions de B.W. se prêtent volontiers à une concertation autour de ses programmes

## **Scénario n° 3. Pragmatisme et Performance**

progressivement à quelques poches très influentes dans le système. Cette forme de corruption plus pernicieuse et plus subtile est connue des services centraux de l'Etat qui grâce à son administration efficace contrôle son évolution.

Les efforts de développement de l'Etat se font surtout sentir au niveau de son système éducatif qui cultive l'excellence et surtout dans sa forte capacité de mobilisation et d'implication des populations aux réformes institutionnelles qu'il met en œuvre.

L'effectivité de l'Etat, ses performances au plan socio-économique et les grandes capacités de son système administratif lui confèrent une bonne image auprès des institutions de B.W. qui acceptent que s'instaure un dialogue dans un cadre de véritable partenariat autour des projets et programmes de développement du pays.

#### **Scénario n° 4. La crispation**

L'Etat qui est très peu soucieux des impératifs de développement s'investit dans des missions de sauvegarde de la sécurité, de la tranquillité et du bien-être des gouvernants. Pour ce faire il usera de tous ses pouvoirs pour gérer les affaires publiques au profit de ceux qui l'aident dans sa façon d'arbitrer les différends entre les composantes sociales de la nation.

En raison de sa nature, il dispose d'une administration répressive qui quoique peu équipée utilise des moyens et des méthodes peu orthodoxes de gouvernance (délation, emprisonnement des opposants, mutations arbitraires, etc.).

La recherche de bien-être pour cette classe de privilégiés le pousse à ériger la corruption comme système de gestion dont il assure le contrôle.

Pour parer aux éventuelles revendications et soulèvements populaires l'Etat renforce son système éducatif dans certains domaines spécifiques pour lesquels

En raison de ces mêmes incertitudes qui entourent le maintien du système politique, les institutions de B.W. entretiennent avec l'Etat des relations difficiles et discontinues.

## **2. Thème 2 : Activités Economiques et Progrès Social :**

### **2.1 JUSTIFICATION DES QUESTIONS- CLES**

Cette justification est faite sous une forme narrative et concerne toutes les questions clés. Il s'agit, sur la base des études rétrospectives et de la situation actuelle du Mali d'argumenter, conformément à la méthodologie, les propriétés ci-après : Importance, Non maîtrise et incertitude

#### **QUESTION CLE N°1 : COMPORTEMENT DU COURS INTERNATIONAL DU COTON**

Sur une longue période, l'agriculture industrielle malienne a été essentiellement dominée par la culture du coton, qui est le principal produit d'exportation. Entre 1972 et 1993, on constate une dégradation des termes de l'échange de près de 20%, traduisant ainsi une faible rentabilité des biens exportés par le Mali et une perte de compétitivité des principales filières agricoles.

La décomposition des exportations révèle toujours une prédominance des produits primaires ou ayant connu une faible transformation. Les efforts entrepris n'ont pas permis une diversification significative des exportations vers des produits manufacturés. Une part prépondérante des exportations est constituée par le Coton. C'est donc dire toute l'*importance* de cette filière pour le devenir du Mali.

Après le changement de parité intervenu en 1994, la filière coton a vu sa

L'économie malienne est ainsi soumise aux fluctuations des prix internationaux conséquences des mécanismes cycliques endogènes du marché mondial du coton et de l'impact de la conjoncture des pays clients.

De tels phénomènes sont difficiles à prévoir et le Mali ne dispose d'aucune *maîtrise* sur son évolution d'où la nécessité d'une prise en compte de l'instabilité pluriannuelle et des variations quasi-cycliques des marchés du coton.

A moyen terme<sup>2</sup>, on peut penser que les mouvements de relèvement des prix dans lesquels sont engagés actuellement de nombreux marchés de produits primaires dont le coton se prolongeront encore pendant quelques années. Selon toute probabilité, ce mouvement va encourager le développement de la production à travers le monde et déboucher ainsi dans le cas du coton sur une pression vers la baisse des prix avant ou peu après la fin du siècle.

Les changements au niveau des prix sur le marché international auront des *impacts contrastés* sur la dynamique de croissance de l'économie malienne et l'amélioration du bien être des populations.

#### **QUESTION CLE N°2 : QUEL AVENIR POUR LES TENTATIVES D'INTEGRATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE SOUS REGIONALE ET REGIONALE**

Le Mali a entrepris par le passé plusieurs tentatives d'intégration dont les résultats n'ont guère été à la mesure des attentes. La mondialisation et le regain d'intérêt en faveur de la constitution de grands espaces régionaux offrent de nouvelles perspectives à l'intégration qui doit être comprise à la fois comme la traduction à une échelle plus réduite des enjeux de la mondialisation et comme une stratégie appropriée de participation au processus de globalisation qui est irréversible. En effet, l'importance des tentatives d'intégration peut être jugée de

Si les premiers modèles d'intégration régionale ont plutôt consisté en la création d'espaces libéralisés à l'intérieur mais se protégeant fortement vis à vis du reste du monde, les espaces d'intégration actuels ne sauraient se soustraire à la libéralisation et aux développements des échanges internationaux.

De manière spécifique, le changement de parité intervenu en Janvier 1994 ainsi que la nouvelle configuration géographique née de l'entrée en vigueur du traité instituant l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) constituent assurément une progression dans le sens de l'élargissement de la coopération entre les Etats. En effet, en plus des fonctions liées à la gestion d'une monnaie commune, il s'est agi de mettre en place un espace économique commun qui repose sur trois piliers fondamentaux à savoir l'assainissement du cadre macro-économique et réglementaire, l'unification des espaces économiques nationaux et la mise en oeuvre de politiques sectorielles communes.

Dans les années à venir, le poids des pays membres de ces organismes d'intégration (UEMOA, CEDEAO) dans le commerce international sera intrinsèquement fonction de leur capacité à s'adapter aux mutations contemporaines caractérisées par une globalisation de plus en plus poussée des marchés et leur organisation autour de blocs régionaux.

L'adaptation à ces mutations suppose pour les économies l'existence d'une capacité de production de biens et services échangeables à des coûts compétitifs. C'est dire donc toute l'*importance* de ces tentatives d'intégration.

Toutefois, le Mali, n'est pas en mesure de garantir seul la réussite des différents processus d'intégration dont la *maîtrise* dépend de l'ensemble des pays membres de ces différentes structures.

En termes d'incertitude, cette question donne lieu à une *pluralité de réponses*

### QUESTION CLE N°3 : DEVENIR ENERGETIQUE

Dans la mesure où l'énergie constitue un facteur *important* et indispensable pour la promotion des activités de production de biens et services et l'amélioration du bien être économique et social, la disponibilité et l'accessibilité des différentes sources d'énergie peut durablement affecter le devenir du Mali à l'horizon 2025. A l'image des pays de la sous région, le Mali connaît une consommation élevée du bois et du charbon de bois provoquant ainsi la réduction rapide du couvert végétal et une dépendance de plus en plus accrue à l'hydroélectricité.

Le Mali dispose d'un important potentiel hydroélectrique et d'appréciables ressources locales de substitution aux produits pétroliers importés. Toutefois, la ressource qui constitue celle de l'avenir, est l'hydroélectricité du fait de ses avantages comparatifs. Cependant le choix de l'hydroélectricité uniquement peut conduire à une insécurité énergétique à cause de sa dépendance par rapport à la pluviométrie.

En outre, du fait de l'insuffisance de ses capacités financières, la maîtrise du devenir énergétique du Mali dépend en grande partie des financements octroyés par la communauté internationale et des actions entreprises au sein des organismes de coopération dont est membre le Mali, il s'agit à titre d'exemple de la mise en œuvre du volet « énergie » de l'OMVS (tracé double Kayes-Bakel-Matam-Dagana-Tobene).

Les réponses au devenir énergétique du Mali peuvent revêtir plusieurs configurations à l'horizon 2025, telles que son insuffisance, sa disponibilité, sa diversification et son accessibilité.

### QUESTION-CLE N°4 : CAPACITE D'ATTRACTION ET DE FIDELISATION DE

niveau de vie des populations. La capacité d'attirer et de sécuriser l'investissement privé étranger constitue une préoccupation importante dans la mesure où elle détermine, en grande partie la croissance et le bien être économique et social.

Cette capacité qui est une exigence de la mondialisation ne sera obtenue qu'avec le soutien de la communauté internationale sur la base de programmes cohérents. Cette capacité sera fonction des réformes entreprises et du degré d'appropriation de ces réformes par les différents acteurs. En effet la "mondialisation", exige des différents pays une plus grande ouverture aux échanges et au progrès technologique, l'intégration des marchés des capitaux et des places financières. Elle se développe de manière permanente et à un rythme soutenu. L'économie mondiale se caractérise par des incertitudes et des mutations permanentes, entraînant ainsi, pour la survie des nations, une amélioration permanente de la compétitivité de leur économie, des adaptations continues au changement de contexte, une recherche régulière de flexibilité, d'innovation et de compétitivité.

Définie comme étant « la capacité d'un pays à produire des biens et services qui satisfont aux conditions de la concurrence internationale tout en permettant à ses citoyens de bénéficier d'un niveau de vie à la fois croissant et durable », l'amélioration de la compétitivité, qui permet d'attirer et de fidéliser l'investissement privé étranger, dépend en grande partie des réformes entreprises au plan macro-économique et sectoriel, du degré d'appropriation des stratégies retenues et du soutien de la communauté internationale.

#### **QUESTION CLE N°5 : SOUS QUELLES FORMES ET DANS QUELLE MESURE EVOLUERA LA PAUVRETE**

Définie comme étant l'ensemble des privations qui affecte une partie de la population, l'analyse du phénomène de la pauvreté met en exergue les facteurs relatifs à l'individu, à la famille et à la collectivité.

- une meilleure redistribution des revenus;
- un développement des services de base ;
- un investissement dans le capital humain.

Les résultats obtenus dans la mise en œuvre des actions ci-dessus se traduiront par des appréciations différenciées du phénomène de la pauvreté au Mali à l'horizon 2025.

#### **QUESTION CLE N°6 : EVOLUTION DU SECTEUR INFORMEL**

Le secteur informel ou économie populaire peut être défini comme l'ensemble des activités de production, de transformation, de transport, de commerce et de prestations de services qui évoluent en marge du secteur moderne. Les acteurs qui évoluent dans ce secteur ne tiennent pas une comptabilité et n'entretiennent pas des relations régulières avec les administrations fiscales et sociales.

Au Mali, l'évolution du secteur informel est d'une grande importance dans la mesure où il participe pour une part non négligeable à la production et joue un rôle important de régulateur des tensions sociales, notamment durant les périodes de crises (période d'ajustement). Il est utile de distinguer dans le développement du secteur informel, les comportements de survie et de lutte contre la crise et ceux relatifs à la créativité et à l'approche innovante de ces acteurs.

Le succès dans le sens de la maîtrise de ce phénomène dépendra de la proportion dans laquelle la créativité ainsi manifestée par les comportements de survie sera orientée vers des activités productives du secteur formel en vue du développement du secteur privé.

Le développement du secteur est intimement lié à celui de la pauvreté. Pour beaucoup d'activités, la coexistence entre un secteur informel et un secteur

bon indicateur du degré de distorsions contenues dans les politiques mises en œuvre.

## **2.2 DEFINITION SUCCINCTE DU CONTENU DES MODALITES DE REPONSES**

Pour chaque modalité de réponse, il est donné, ci-après, une définition succincte afin d'en avoir une compréhension commune.

### **QUESTION N°1. COMPORTEMENT DU COURS INTERNATIONAL DU COTON**

- 1. Cours du Coton durablement rémunérateur** : Hausse durable du prix de cession du coton sur le marché international qui permet de générer de substantiels revenus d'exportation, de rentabiliser les investissements consentis et de favoriser la croissance économique.
- 2. Cours du Coton fluctuant autour d'un niveau d'équilibre** : Oscillation du cours du coton autour d'un prix garantissant l'équilibre de la filière
- 3. Cours non rémunérateur** : Baisse tendancielle du cours du coton se traduisant par une baisse significative des recettes d'exportation tirées du coton défavorable à la croissance économique.

### **QUESTION N°2. QUEL AVENIR DES TENTATIVES D'INTEGRATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE SOUS REGIONALE ET REGIONALE**

- 1. Consolidation rapide du processus d'intégration avec une monnaie africaine** : Progrès notable dans le processus d'intégration sous-régionale et régionale, notamment à travers le respect des critères de convergence de l'UEMOA par l'ensemble des pays membres, l'établissement d'un espace économique commun et l'adoption d'une monnaie africaine de référence

**3. Avancée mitigée du processus d'intégration autour du système monétaire dépendant :** Retards notables dans le processus d'intégration reflétant les difficultés enregistrées dans la gestion des économies des pays membres. Cette situation se combine au plan de la coopération monétaire par :

- une liaison du FCFA à l'Euro à travers le trésor français ;
- ou une liaison du FCFA directement à l'Euro à travers la zone Euro.

**4. Avancée mitigée du processus d'intégration avec des monnaies nationales :** Les retards enregistrés par les pays membres dans le processus d'intégration sont tels que le Mali a choisi, en ce qui le concerne, une monnaie nationale sans appartenir à une zone monétaire quelconque.

#### **QUESTION N°3 : DEVENIR ENERGETIQUE**

**1. Sécurité énergétique assurée :** Le Mali est à l'abri de toute rupture dans l'approvisionnement et la fourniture d'énergie à un coût accessible pour les différents types d'activités.

**2. Situation énergétique globalement satisfaisante avec risques de défaillance :** La satisfaction des différents besoins énergétiques est acceptable mais il persiste des menaces de rupture dans l'approvisionnement et la fourniture d'énergie du fait, soit d'une inadéquation de la production par rapport à la demande, et/ou de son inaccessibilité en termes de coûts de cession.

**3. Déficit énergétique chronique :** La production ne parvient pas à couvrir les besoins de consommation d'énergie.

#### **QUESTION N°4 : CAPACITE D'ATTRACTION ET DE FIDELISATION DE**

structurelles, notamment institutionnelles ainsi que l'environnement économique international défavorable n'ont pas amélioré la compétitivité de l'économie malienne ; cette situation a découragé l'accroissement des flux d'investissement privé étranger.

3. **Persistance continue des obstacles à la promotion de l'investissement privé étranger** : Affaiblissement tendanciel de la capacité d'attraction et de sécurisation de l'investissement privé étranger dû, entre autres, à l'existence d'importants surcoûts liés aux dysfonctionnements institutionnels et à un climat social et politique inadapté.

#### **QUESTION N°5 : NATURE ET AMPLÉUR DE LA PAUVRETE**

1. **Atténuation significative de la pauvreté** : Diminution sensible des privations qui affectaient la population qui se traduit par l'amélioration du bien être des populations sous l'effet d'un accroissement des revenus et d'un plus grand accès aux besoins essentiels (santé, éducation...)
2. **Maintien et apparition de nouvelles formes de pauvreté** : Persistance des privations affectant une partie de la population avec comme corollaire l'observation de nouvelles formes de restrictions dans les conditions de vie de celle-ci. Les actions entreprises pour lutter contre la pauvreté n'ont atténué ni son ampleur, ni sa répartition géographique et on assiste à l'apparition de nouveaux types de pauvres remettant ainsi en cause les critères classiques de définition de ce phénomène.
3. **Maintien ou aggravation de la pauvreté** : Persistance voire aggravation des privations affectant une partie de la population se manifestant par une baisse sensible du revenu par tête d'habitant et l'inaccessibilité des services nécessaires au bien être.

nouveaux types d'activités de production de biens et services dans le secteur non structuré.

3. **Développement du secteur informel** : L'aggravation de la pauvreté a entraîné un développement de plus en plus important des activités non structurées
4. **Prédominance du secteur informel** : Primaute des activités informelles par rapport au secteur moderne. Ces activités se substituent de plus en plus à celles du secteur moderne

### **2.3 TRAMES DE SCENARIOS**

Quatre scénarios ont été construits suivant la méthodologie retenue. Le tableau suivant donne les trames de ces scénarios, c'est à dire le jeu d'hypothèses vraisemblables sur chacune des questions clés et leurs dénominations.

## TRAMES DES SCENARIOS DU THEME 2 : ACTIVITES ECONOMIQUES

Questions clés pour l'avenir

Modalités contrastées de ré

Comportement du cours international du coton	Quel avenir des tentatives d'intégration économique et monétaire sous régionale et régionale	Devenir énergétique	Nature et ampleur de la pauvreté	Evolution du secteur informel	SCENARIOS THÉMATIQUES
Cours du coton durablement rémunérateur	Consolidation rapide du processus d'intégration autour d'un système monétaire dépendant (Euro/trésor Français/FCFA ou Euro/FCFA)	Sécurité énergétique assurée	Amélioration significative et durable de la compétitivité	Atténuation significative de la pauvreté	ERE DE PROSPERITE
Cours du coton durablement rémunérateur	Consolidation rapide du processus d'intégration autour d'un système monétaire dépendant (Euro/trésor Français/FCFA ou Euro/FCFA)	Sécurité énergétique assurée	Amélioration significative et durable de la compétitivité	Maintien avec apparition de nouvelles formes de pauvreté	MIRAGE DU COTON
				Maintien et apparition de nouvelles formes de pauvreté entraînant une persistance et des mutations du secteur informel	



## 2.4 EXPOSESNARRATIFS DES SCENARIOS

### Scénario N° 1 : Ere de Prospérité

Le coton constitue une source importante de richesse nationale dans la mesure où il fournit près de 50% des recettes d'exportations. Les efforts entrepris dans le cadre de l'amélioration de la compétitivité de la filière ainsi que l'accroissement durable du cours international du coton ont permis d'augmenter la production de coton, de rentabiliser les investissements consentis et de dégager d'importants excédents au niveau de la filière.

Cette situation a contribué à l'augmentation des recettes fiscales permettant ainsi à l'Etat d'honorer ses engagements au sein des organisations d'intégration régionale et sous régionale au même titre que les autres pays membres. Ces progrès dans les différents processus d'intégration s'articulent, notamment à travers le respect des critères de convergence de l'UEMOA par l'ensemble des pays membres, l'établissement d'un espace économique commun et une coopération monétaire se caractérisant par le maintien et le renforcement du FCFA lié à l'EURO soit à travers le trésor Français soit directement.

L'assainissement du cadre macro-économique et réglementaire, l'unification des espaces économiques nationaux et la mise en œuvre de politiques sectorielles communes ont contribué, entre autres, à la réduction sensible du coût des facteurs techniques de production notamment à travers les efforts entrepris dans l'approvisionnement conséquent et la fourniture d'énergie à un coût accessible pour les différents types d'activités.

Ces résultats, combinées aux mesures permettant d'améliorer la compétitivité de l'économie malienne, ont favorisé et sécurisé l'investissement privé étranger et



L'atténuation significative des inégalités sociales et de la pauvreté du fait de l'accroissement du revenu par tête, le développement des activités de production, et l'accroissement de plus en plus important du secteur privé ont favorisé une diminution sensible des activités productives non structurées au profit du secteur formel. C'est l'ère de la prospérité.

### **Scénario n° 2 : Mirage du Coton**

La production de coton est favorisée par un cours rémunérateur et une amélioration de la compétitivité de la filière. Ces performances confortent le poids non négligeable de la valeur ajoutée de ce produit sur la production totale.

Cette situation a contribué à l'augmentation des recettes fiscales permettant ainsi à l'Etat d'honorer ses engagements au sein des organisations d'intégration régionale et sous régionale au même titre que les autres pays membres. Ces progrès dans les différents processus d'intégration s'articulent, notamment à travers le respect des critères de convergence de l'UEMOA par l'ensemble des pays membres, l'établissement d'un espace économique commun. Au plan de la coopération monétaire, la situation se caractérise par :

- une liaison du FCFA à l'Euro à travers le trésor français ;
- ou une liaison du FCFA directement à l'Euro à travers la zone Euro.

Les politiques mises en œuvre font de l'investissement privé et des exportations les moteurs de la croissance économique. Celles-ci se sont particulièrement appuyées sur l'assainissement du cadre macro-économique et réglementaire, l'unification des espaces économiques nationaux et la mise en œuvre de politiques sectorielles communes. Les investissements publics ainsi que les réformes dans le sens de la réduction des coûts des facteurs ont permis l'approvisionnement conséquent et la fourniture d'énergie à un coût accessible pour les différents types d'activités.

traduit par l'émergence de nouveaux types d'activités de production de biens et services dans le secteur non structuré.

### Scénario n° 3 : Décollage Difficile

Les revenus tirés de l'exportation du coton ne permettent pas, d'une part, de mettre en place les infrastructures et les réformes garantissant l'épanouissement du secteur privé et, d'autre part, de respecter les engagements dans le processus d'intégration.

Au plan régional et sous régional, cette situation se combine avec des retards notables dans le processus d'intégration reflétant ainsi les difficultés enregistrées dans la gestion des économies des différents pays membres. Cette situation se combine au plan de la coopération monétaire par :

- une liaison du FCFA à l'Euro à travers le trésor français ;
- ou une liaison du FCFA directement à l'Euro à travers la zone Euro.

Bien que la satisfaction des différents besoins énergétiques soit acceptable, compte tenu des réformes mises en œuvre, il persiste des menaces de rupture dans l'approvisionnement et la fourniture d'énergie du fait soit d'une inadéquation de la production par rapport à la demande ou de son accessibilité en termes de coûts de cession.

Les faibles résultats enregistrés au niveau des réformes économiques ainsi que l'environnement économique international défavorable n'ont pas amélioré la compétitivité de l'économie malienne ; cette situation a découragé l'accroissement des flux d'investissement privé étranger vers le Mali dont le niveau est demeuré stable.

Du fait de l'insuffisance des revenus, les actions entreprises pour lutter contre la

tendancielle du cours du coton se traduisant par une baisse significative des recettes d'exportation tirées du coton.

Du fait, entre autres, de l'insuffisance des recettes fiscales, du faible niveau des revenus et de l'environnement externe défavorable, le Mali ne se trouve pas dans une situation favorable pour améliorer sa compétitivité et respecter ses engagements internationaux, notamment les critères de convergence de l'UEMOA. Par ailleurs, on note des retards notables dans le processus d'intégration reflétant les difficultés enregistrées dans la gestion des économies des pays membres. Cette situation se combine au plan de la coopération monétaire par :

- une liaison du FCFA à l'Euro à travers le trésor français ;
- ou une liaison du FCFA directement à l'Euro à travers la zone Euro ;  
dont la gestion devient difficile à cause des critères de l'Union Européenne.

Le financement pour réaliser les réformes dans le sens de la compétitivité de l'économie, notamment pour satisfaire les besoins de consommation d'énergie n'est pas disponible. Cette situation se traduit par un affaiblissement tendanciel de la capacité d'attraction et de sécurisation de l'investissement privé étranger dû, entre autres, à l'existence d'importants surcoûts, des réformes économiques ainsi qu'un climat social inadaptés. Cette tendance se manifeste par une réduction sensible des activités de production de biens et services et une diminution du revenu par tête.

En conséquence, on assiste à une persistance voire une aggravation des privations affectant une partie de la population se manifestant par une baisse sensible du revenu par tête d'habitant et l'inaccessibilité des services nécessaires au bien être. Cette période est favorable à la primauté des activités informelles sur celles du secteur moderne.

### **3. Thème 3 : Espace de Stabilité, d'Equité et de Solidarité**

#### **3.1 JUSTIFICATION DES QUESTIONS CLES :**

##### **QUESTION N° 1 : LA CULTURE EST-ELLE CAPABLE DE PRESERVER NOTRE IDENTITE ET DE PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL ?**

Dans la société malienne, la culture est considérée comme le facteur le plus puissant de cohésion sociale. Malgré la diversité culturelle, il existe des valeurs fondamentales dans lesquelles toutes les communautés ethniques se reconnaissent et se retrouvent.

Elle est aussi considérée comme une grille de lecture qui a permis jusqu'à présent de filtrer et d'intégrer les influences extérieures.

L'importance primordiale que revêt la culture dans le maintien et la consolidation des rapports sociaux, la régulation des comportements et le règlement des conflits est une constance de la société malienne.

Les valeurs culturelles enrichies et consolidées à travers plusieurs millénaires d'histoire constituent un potentiel dont les éléments les plus significatifs sont partagés par des communautés plurielles.

La colonisation, somme toute relativement éphémère, n'a pas réussi à détruire ce fondement. Cette société a en son sein des capacités et des valeurs suffisamment intégrées qui permettent d'assimiler et d'adapter d'autres apports positifs qui ont fortifié et enrichi le patrimoine de référence. La culture a pu jusqu'à présent, utiliser ses capacités de filtrage et de façonnage sans déstructuration du système de référence.

Cette culture se trouve aujourd'hui confrontée à des défis majeurs. De fait, la culture malienne est en train de perdre ses valeurs positives. Les études et les constatations ont permis aussi de mesurer les inquiétudes par rapport à son évolution.

Les agressions ne rencontrent pas suffisamment de résistances et certaines

## QUESTION N° 2 : QUELS ROLES LES RELIGIONS SONT-ELLES SUSCEPTIBLES DE JOUER DANS LES MUTATIONS SOCIALES ?

La religion occupe un rôle très important dans la société et participe très fortement au maintien de la stabilité sociale. Les principes religieux sont des régulateurs des comportements sociaux. « Profondément façonné par mille ans de présence islamique, le Mali n'en connaît pas moins une réelle diversité religieuse. Ici cohabitent en effet des musulmans de différentes obédiences, des catholiques et des protestants, sans oublier les tenants de croyances ancestrales résiduelles ».

Jusqu'à présent, les différentes confessions religieuses sont parvenues à vivre ensemble de façon pacifique dans le respect mais aussi dans une certaine ignorance les unes des autres. En effet cette coexistence pacifique n'a jamais dépassé le cadre de rencontres presque informelles et de bon voisinage. Les différentes religions n'ont pas encore trouvé un cadre structuré de dialogues pouvant déboucher sur la consolidation de leur rôle de modérateur social et de référence morale.

Cette paix relative, qui se fonde sur une certaine juxtaposition se trouve confrontée à une évolution dont les prémisses peuvent inspirer des inquiétudes. « Ce que nous percevons des manifestations nouvelles du fait religieux dans notre pays est complexe et cela est susceptible de constituer, suivant les cas, des opportunités ou des menaces pour l'évolution de la société dans les trente prochaines années. La prolifération des associations confessionnelles, l'interférence toujours plus marquée de la religion dans la gestion de la chose politique, l'incursion croissante des prêcheurs dans les médias de communication de masse, la fréquence des discours intégristes et/ou fondamentalistes, les manifestations publiques d'intolérance même, ce sont là autant de faits qui nous interpellent et nous questionnent sur les mutations que nous réservent les mouvements confessionnels pour le siècle à venir ».

Les mutations sociales peuvent - elles garantir ce rôle dans le maintien de la cohérence actuelle ?

La démultiplication aussi

Cette justice institutionnelle a coexisté jusqu'à présent, sans codification de domaines ou de prérogatives, avec d'autres formes de règlements de conflits, traditionnelles ou religieuses. Or, il existe certains types de conflits qui dépassent son système et ses compétences à cause de leur histoire ou de leur nature et la nécessité s'impose donc de réfléchir aux conditions de leur complémentarité et de leurs espaces d'influence.

La justice moderne malienne minée par des maux comme le manque de neutralité, la corruption et le manque de confiance à la justice rendue, se trouve ébranlée dans ses fondements mêmes.

L'état de délabrement matériel et moral dans lequel se trouve la justice malienne, décriée par tous aujourd'hui, rend très problématique son rôle de garante des libertés.

Quel est l'avenir de cette justice ?

Sa réhabilitation est-elle possible ?

Des incertitudes demeurent également sur les conditions et les bases de complémentarité avec les formes alternatives de règlements de conflits.

#### **QUESTION N° 4 : L'EMIGRATION FACE A LA MONDIALISATION ET AUX CRISES**

Le Mali est un pays d'émigration. Si les récessions économiques et la sécheresse ont fait partir beaucoup de monde vers des lieux plus cléments, les conditions économiques dans les zones de départ ne sont pas les seules raisons qui poussent les individus à partir. Il est avéré que culturellement les Maliens sont de grands voyageurs.

Cependant la crise mondiale actuelle, les mesures restrictives prises dans certains pays pour l'accueil et le séjour des étrangers, les refoulements massifs sont des facteurs qui doivent diminuer considérablement les flux de départ.

Quels peuvent être, face à ces différentes contraintes, les comportements des candidats à l'émigration ? L'amélioration des conditions dans les zones de

national, les flux financiers importants drainés vers le Mali constituent des rentrées en devises très importantes.

Aujourd'hui leur part importante dans le développement économique et social a été reconnue. Une structure spéciale « Haut commissariat des maliens de l'extérieur » a été créée. Les différentes organisations sont en train de se structurer et constituent déjà une force.

Cependant, les plus grandes incertitudes demeurent sur les conditions pour une organisation plus efficace, une plus grande opportunité d'affaires et d'investissement afin de capitaliser leurs ressources et les mettre à profit pour le pays.

Sous quelles formes et dans quelles proportions peut s'estimer leur influence sur le plan national ?

#### **QUESTION N° 6 : L'EVOLUTION DE LA SOLIDARITE**

Qu'elle soit d'essence culturelle ou religieuse, la solidarité est une des valeurs partagées par toutes les communautés maliennes. Elle joue un rôle très important et contribue à limiter les effets de la pauvreté et des calamités naturelles et a permis de maintenir la cohésion sociale.

La solidarité et l'entraide dans leurs principes traditionnels, ne devaient inciter ni à la paresse ni à la démission mais découlaient d'un principe moral d'assistance et de soutien. Elle peut à ce niveau prendre plusieurs formes selon les situations, permanente pour les plus démunis : pauvres, veuves, femmes seules, ou conjoncturelle. Elle se prolonge au niveau des autres couches par une exigence de soutien qui se manifeste dans les moments les plus difficiles ( calamités naturelles, deuil ) ou les plus heureux ( mariage, baptême, circoncision etc. ). Ce facteur a permis de lui donner une place importante dans les relations sociales et d'apporter des solutions et atténuer considérablement les effets et les charges sociales.

L'urbanisation, la pauvreté grandissante, le chômage et l'affaiblissement des

### **3.2 LES MODALITES DE REPONSES**

#### **QUESTION N°1 : LA CULTURE EST-ELLE CAPABLE DE PRESERVER NOTRE IDENTITE ET DE PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL ?**

- 1. Le retour aux valeurs identitaires :** Les valeurs les plus importantes de la culture qui font l'unanimité (ou presque) sont revendiquées et sont reconnues comme les références sociales : le cousinage, la solidarité et l'entraide, le respect des aînés, l'intégrité et l'honnêteté, l'hospitalité, la grande famille, le patrimoine culturel (architecture, habillement, folklore), le travail. Ce besoin d'enracinement n'exclut pas et ne rejette pas les influences extérieures qui ont permis de consolider le fonds culturel. Les influences positives que constituent la religion, l'instruction, le respect des autorités deviennent les références aux comportements sociaux et individuels. L'évolution de la culture et des références et les inquiétudes qu'elles inspirent, deviennent favorables et conditionnent ce sursaut salutaire.
- 2. Le repli identitaire et la résurgence de pesanteurs culturelles :** Les inquiétudes par rapport à la situation de déperdition et de perversion que connaissent les valeurs culturelles, la perception de certaines communautés ethniques ou régionales qui se sentent lésées, discriminées ou laissées en marge (les mêmes raisons qui ont abouti à la rébellion du Nord) deviennent des prétextes. Ces deux facteurs sont suffisamment forts pour créer une situation où ces communautés se replient sur elles-mêmes, revendiquent leurs particularités, posent des exigences par rapport à leurs différences et les érigent comme les seuls codes de conduite à l'exclusion de tout autre. Ceci rend possible le développement de forces rétrogrades qui refusent toute idée d'intégration à des valeurs communes et confinent à l'inertie. La décentralisation fournit un terreau propice : « les autochtones » refusent toute possibilité de représentativité à ceux qu'ils considèrent comme des étrangers ; cette possibilité revenant seulement aux personnes considérées

**4. Perte de repères culturels :** Les références culturelles traditionnelles en tant que valeurs perdent leur influence positive et n'arrivent plus à assurer leurs rôles de maintien, de stabilité et de cohésion sociale : la société déstructurée voit se développer toutes sortes de perversion des mœurs, la délinquance juvénile, le non respect des aînés et le bouleversement de la hiérarchie sociale et familiale, la disparition de la solidarité, sans pouvoir y apporter de solutions.

**QUESTION N°2 : QUELS RÔLES LES RELIGIONS SONT - ELLES SUSCEPTIBLES DE JOUER DANS LES MUTATIONS SOCIALES ?**

- 1. Maintien de la cohérence actuelle : Coexistences pacifiques et stabilisation sociale :** Les religions demeurent capables, comme aujourd'hui, d'assurer la stabilité et la cohésion et de maintenir la cohérence actuelle, c'est à dire que les différentes confessions religieuses, coexistent ensemble sans grand conflit et sans interférences, intervenant selon les besoins, les sollicitations et le contexte sur les plans politique ou social.
- 2. Dialogues constructifs et synergies sociales :** Sans s'impliquer au niveau des principes fondamentaux des unes et des autres, les différentes confessions religieuses parviennent à créer les conditions et un espace de dialogue structuré qui leur permet d'intervenir de façon plus dynamique et concertée sur les grandes questions qui interpellent toute la communauté, qu'elles soient d'ordre social, politique ou culturel. Elles assurent ensemble le maintien d'un cadre de cohésion et de paix sociales, dans le respect des principes de chacun.
- 3. Montée des intégrismes et désintégration sociale :** Le fondamentalisme religieux se développe et les contradictions entre et au sein des différentes confessions sont exacerbées. Cette démultiplication des confréries et des

2. **Elargissement à des modes alternatifs de règlement des litiges** : Dans le règlement des litiges, une part importante est laissée à l'appréciation et au domaine de compétence des communautés et des autorités qui les représentent. Ce cadre, codifié permet de résoudre les conflits d'abord à partir des principes communautaires
3. **Réhabilitation de la justice institutionnelle et le retour à la confiance** : La crédibilité de la justice est instaurée et s'améliore considérablement. Elle devient un facteur de stabilité et favorise le développement des affaires.

#### **QUESTION N°4 : L'EMIGRATION FACE A LA MONDIALISATION ET AUX CRISES**

1. **Intensification des flux migratoires** : Sous la pression des conditions économiques intérieures défavorables ; une demande de main d'œuvre dans certains pays, les flux nets migratoires s'intensifient avec des effets importants sur les zones de départ.
2. **Ralentissement des flux migratoires** : Les restrictions s'intensifient dans les pays d'accueil et on assiste à un retour des émigrés avec des effets importants pour les zones de départ. Cette situation conjuguée avec l'évolution favorable de la situation économique intérieure permet en même temps de ralentir considérablement les rythmes de départ.
3. **Retour progressif des émigrés** : Les conditions économiques intérieures sont assez bonnes et offrent beaucoup d'opportunités pour les investissements et la réussite des affaires. Les émigrés se réinstallent dans le pays et participent au développement économique et social.

2. **Une diaspora suffisamment organisée pour contribuer au développement économique et social :** Les Maliens très bien organisés interviennent efficacement dans le développement du pays.
3. **Emergence d'un lobby de la diaspora malienne :** Les Maliens de l'extérieur, au niveau de chaque pays d'accueil, s'organisent et s'impliquent dans la recherche et la création de réseaux pour appuyer le développement du pays. Grâce à leur dynamisme, ils parviennent à drainer vers les structures nationales décentralisées des ressources importantes des collectivités locales des pays d'accueil et des ONG à travers des partenariats locaux et deviennent une courroie de transmission entre l'aide et les structures locales et investissent dans les secteurs les plus productifs de l'économie. Ils ont, de par leur organisation et leur puissance financière une influence considérable dans la définition et la conduite des politiques dans le pays.

## QUESTION N°6 : EVOLUTION DE LA SOLIDARITE

1. **Articulation harmonieuse entre les formes traditionnelles et les formes organiques de solidarité :** Les formes de solidarités modernes se structurent autour des principes fondamentaux de la solidarité traditionnelle qu'elles prolongent à travers des structures et des mécanismes modernes.
2. **Emergence de nouvelles formes de solidarité :** La solidarité dans un contexte de pauvreté et d'urbanisation, a exigé d'autres types plus fonctionnels dans le nouveau contexte. La solidarité traditionnelle s'adapte et évolue vers d'autres formes plus appropriées au nouveau contexte mais en gardant l'essence des principes fondamentaux d'aide et d'assistance.
3. **Affaiblissement considérable des formes traditionnelles et prédominance de l'individualisme :** Les formes traditionnelles de solidarité

## TRAMES DES SCENARIOS DU THEME 3 : ESPACE DE STABILITE, D'EQUIT

### Questions clés pour l'avenir

#### Modal

LA CULTURE EST-ELLE CAPABLE DE PRESERVER NOTRE IDENTITE ET PROMOUVOIR NOTRE DEVELOPPEMENT SOCIAL ET ECONOMIQUE ?	QUELS RÔLES LES RELIGIONS SONT-ELLES SUSCETTIBLES DE JOUER DANS LES MUTATIONS SOCIALES ?	EXERCICE EFFECTIF DE LA JUSTICE ET PRATIQUES DE RESOLUTIONS DES LITIGES	L'EMIGRATION FACE À LA MONDIALISATION ET AUX CRISES	QUELLE SERA L'INFLUENCE DES MALIENS DE L'EXTERIEUR SUR LE PAYS ?	EVOLUTION DE LA SOLIDARITE	SOCIETE EVOLUTIVE	SOCIETE REVITALISEE	SOCIETE DEBOUSSOLEE ET DESARTICULEE
L'évolution favorise le retour aux valeurs identitaires	Minimen de la cohérence actuelle : Coéxistance	Filtrage et appropriation des apports extérieurs	Elargissement à des modes alternatifs de règlement des litiges	Ralentissement des flux nets migratoires	Retour progressif des émigrés	Affaiblissement considérable : perte de repères culturels	Montée des intolérances et désintégration sociale	Délinquescence et marginalisation de la justice institutionnelle

### **3.3 EXPOSES NARRATIFS DES SCENARIOS**

#### **Scénario 1 : Société enracinée et évolutive**

La société malienne est une société à dominance conservatrice, avec comme références les valeurs familiales, communautaires, ethniques et religieuses. Ces principes qui constituent les fondements des références identitaires sont assez forts pour jouer un rôle très important dans tous les aspects de la vie sociale. Ils sont aussi suffisamment forts et assimilés pour déterminer les comportements individuels et collectifs vis à vis des autres communautés, des autres confessions religieuses et des institutions.

La régulation sociale se fait à travers les canaux traditionnels appuyés par une autorité reconnue au sein des communautés. Ainsi le recours à la justice institutionnelle ne se fait que dans la mesure où le règlement par les autorités traditionnelles ou à l'amiable s'avère impossible.

Ce contexte permet ainsi de créer un climat favorable, où la tolérance religieuse, le respect de la laïcité de l'Etat contribuent à renforcer les conditions propices au ralentissement des flux migratoires.

La diaspora malienne bien organisée à travers des structures reconnues, devient un élément puissant qui favorise et appuie le développement.

Les formes de solidarités fondées sur les principes traditionnels de solidarité et d'entraide sont dynamisées et institutionnalisées.

#### **Scénario 2 : Société revitalisée**

Une société capable de puiser en elle-même les moyens de sa propre transformation, accepte d'intégrer les valeurs positives extérieures, sans traumatismes graves, dans la cohésion. Les valeurs culturelles traditionnelles constituent des références mais ne constituent pas un frein à une appropriation des valeurs positives venant de l'extérieur.

l'édification d'une société plus dynamique, harmonieuse et tournée vers le progrès.

Les formes de solidarité se structurent, s'adaptent et sont consolidées par l'émergence de nouvelles formes qui prennent pour fondement les principes de la solidarité traditionnelle.

### Scénario 3 : Société déboussolée et désarticulée

Les valeurs fondamentales qui ont servi à structurer la société et les comportements des individus ne sont plus assez fortes et ne constituent plus des références. Ce manque de repères a ouvert un énorme vide où se sont engouffrées toutes sortes d'idéologies extrémistes.

Le fanatisme religieux s'installe et avec lui, on assiste à une multiplication des sectes, des confréries et de groupuscules fondamentalistes de toutes sortes se réclamant de toutes sortes d'obéissance.

Ces croyances qui parviennent à canaliser le besoin de référence, installe et impose le recours à des formes de justice expéditive, lapidaire ou se réclamant de préceptes religieux. Les institutions judiciaires n'ont plus aucune force de résistance et ne répondent plus aux exigences de justice, de clarté et de confiance et deviennent presque marginale dans la résolution des conflits.

Les jeunes qui s'expatrient de plus en plus, ne se sentent liés à leurs communautés d'origine par aucune exigence morale ou sociale et ne sentent aucun devoir d'aide ou d'assistance.

Ils envoient de moins en moins de ressources et reviennent de moins en moins souvent.

Le système de solidarité traditionnelle s'affaiblit considérablement. Le «chacun pour soi», contrairement à toutes les valeurs de référence, devient la règle de vie surtout dans les villes, les grandes familles se disloquent et laissent la place aux familles nucléaires qui se renferment de plus en plus sur elles-mêmes.

Le retour à la justice est effectif, bien qu'elle n'intervienne pas de façon systématique dans le règlement des conflits, dont l'essentiel est réglé au niveau des instances régulatrices communautaires.

Le climat de stabilité ainsi créé, conditionné par le respect des valeurs sociales, est propice à un retour progressif des émigrés.

La diaspora malienne dont les organisations représentatives, rassemblent la majorité des forces économiques intervient de façon efficace dans le développement économique et social par ses investissements et ses interventions sociales.

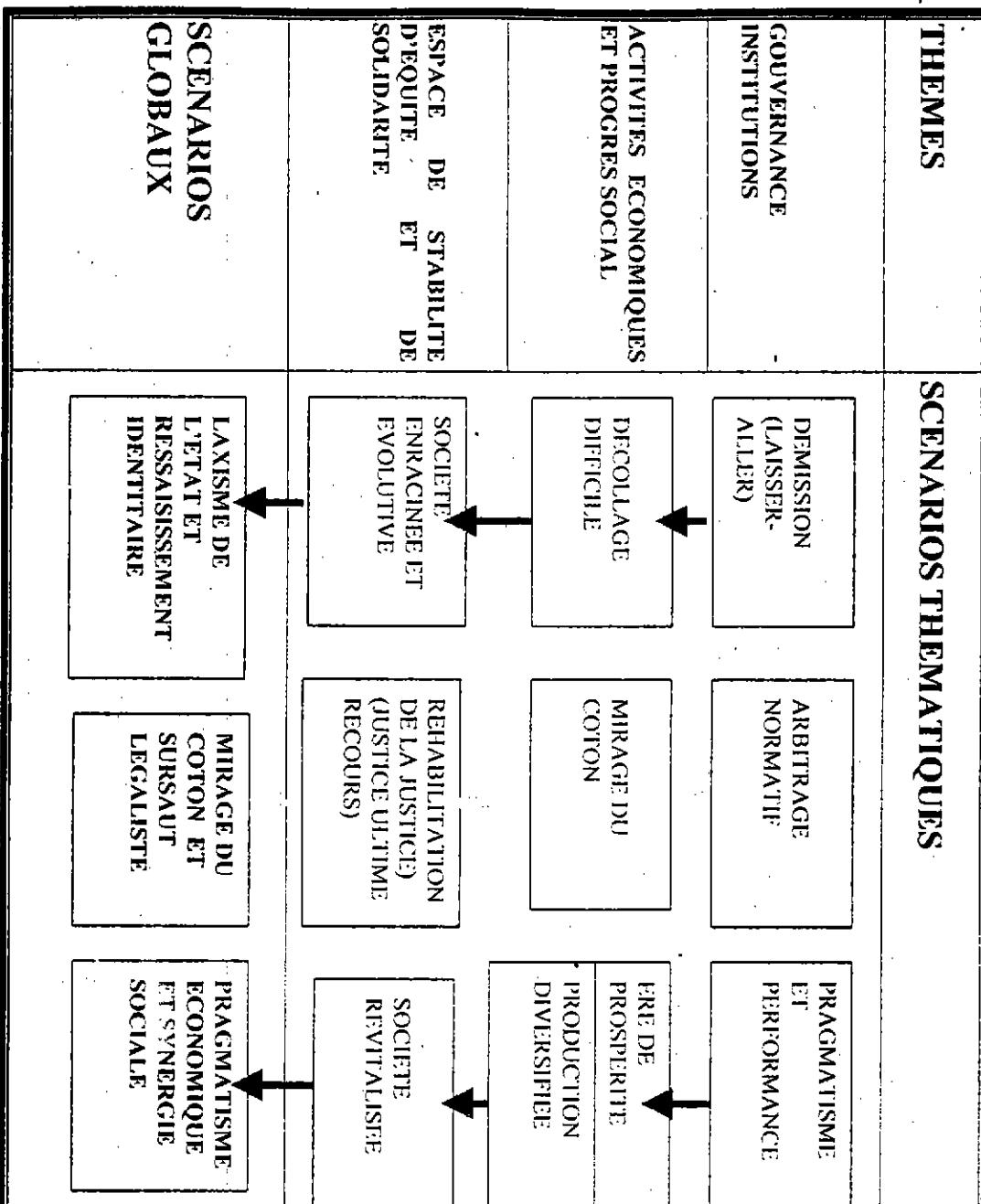
### **Scénario 5 : La justice comme ultime recours**

La mondialisation a atteint des proportions très importantes. Les cultures traditionnelles subissent des assauts croissants qui sapent leurs fondements, ne rencontrant aucune résistance. La perte d'identité s'accompagne d'une faible influence des valeurs traditionnelles qui s'affaiblissent avec tous les éléments qui faisaient sa richesse. La solidarité traditionnelle s'amenuise. La société est devenue perméable à tous les extrêmes, cela se manifeste non seulement dans les mœurs mais aussi dans les croyances. Les extrémismes religieux se développent et créent une situation d'intolérance.

Dans ce contexte de désordre et de désintégration sociale, la justice institutionnelle devient l'ultime recours. Elle s'engouffre dans cette énorme brèche et devient le seul cadre reconnu de règlement de conflits plus en plus nombreux.

Ce retour de la justice institutionnelle constitue une garantie pour les Maliens de l'extérieur qui reviennent progressivement pour investir dans le pays. Par contre ceux qui sont restés à l'extérieur se déconnectent de plus en plus du pays.

## TRAMES DES SCENARIOS GLOBAUX



## **2. LES ASPECTS COMPLEMENTAIRES**

Les aspects complémentaires et préoccupations particulières développées pour les scénarios sont donnés dans les tableaux ci-après :

## ETOUFFEMENT DU SCENARIO GLOBAL : PRAGMATISME ECONOMIQUE

Aspects complémentaires  
du scénario global suivant les aspects  
*Préoccupations particulières*

### *Résumé narratif des implications*

<b>Fonctionnement de la démocratie</b>	Démocratie consensuelle	<ul style="list-style-type: none"><li>- Séparation effective des pouvoirs</li><li>- Nombre réduit de partis</li><li>- Alternance réelle</li><li>- Forte implication de la société civile : ce</li></ul>
<b>Croissance économique</b>	Croissance forte et durable	<ul style="list-style-type: none"><li>- basée sur production diversifiée</li><li>- productivité et compétitivité dans un contexte de répartition équitable des revenus</li></ul>
<b>Etat de santé et de nutrition</b>	Bonne couverture sanitaire et nutritionnelle	<ul style="list-style-type: none"><li>- Eradication des maladies endémiques</li><li>- Système efficace de prévention, d'hygiène et de nutrition</li><li>- Renforcement de l'éducation nutritionnelle</li></ul>
<b>Gestion des ressources agro-sylvo-pastorales et alimentaires</b>	Sécurité alimentaire assurée et gestion rationnelle des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"><li>- implication des populations</li><li>- maîtrise de l'eau</li><li>- développement des énergies renouvelables</li><li>- lutte contre la désertification ; augmentation</li></ul>
<b>Gestion des ressources minières</b>	Exploitation efficiente de ressources minières	<ul style="list-style-type: none"><li>- Développement de la recherche et exploitation des investisseurs privés</li></ul>
<b>Sécurité intérieure et extérieure</b>	Sécurité assurée	<ul style="list-style-type: none"><li>- politique de bon voisinage</li><li>- l'intégration</li><li>- lutte efficace contre le banditisme</li><li>- amie de métier</li></ul>

## ETOFFEMENT DU SCENARIO GLOBAL : PRAGMATISME ECONOMIQUE

Aspects complémentaires  
Préoccupations particulières

Déclinaison et /ou spécification des implications  
du scénario global sur les aspects

### Résumé narratif des implications

<b>Epargne</b>	<p>Volume de l'épargne nationale assez important pour assurer en partie le financement des investissements</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place de mécanismes de mobilisation</li> <li>- développement de la micro-finance</li> <li>- accroissement de la part de l'investissement</li> <li>- multiplication des petits actionnaires</li> <li>- existence de marchés de capitaux</li> </ul>
<b>Industrialisation</b>	<p>Tissu industriel suffisamment étayé et diversifié</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le secteur industriel joue son rôle de locomotive</li> <li>- Sur la période 2000-2024, l'industrie a enregistré l'extraction minière (15%), télécommunications</li> <li>- Le secteur industriel représente actuellement : 58% du PIB</li> <li>- 75% des recettes d'exportation</li> <li>- 40% des emplois</li> </ul>
<b>Promotion des produits locaux</b>	<p>Compétitivité assurée sur marchés nationaux et régionaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Incitation par un cadre législatif et réglementaire</li> <li>- Production de biens et services de meilleure qualité</li> <li>- Politique de marketing agressive</li> <li>- Prospection et conquête des marchés nationaux et régionaux</li> </ul>
<b>Acquisition des technologies de pointe</b>	<p>Insertion du Mali dans l'univers des technologies de pointe</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation scientifique et technologique d'élite</li> <li>- Sécialisation très poussée dans certains domaines</li> <li>- Développement de la recherche scientifique</li> <li>- Acquisition de technologies de pointe</li> </ul>

## L : MIRAGE DU COTON ET SURSAUT LEGALISTE

### ions bal suivant les aspects

#### *Résumé narratif des implications*

démocratie va se consolider du fait que l'Etat a pour préoccupation de faire évaloir le respect des droits de l'Homme et de faire respecter la loi.

avec le cours rémunérateur du coton pour le Mali, la croissance économique sera forte.

l'Etat se soucie peu de la satisfaction des besoins fondamentaux de l'unité et de nourrir de la population. Mais la situation de croissance génère des opportunités pour ceux qui ont les moyens d'y accéder.

l'Etat veille au respect de la loi, il élabore une politique nationale de gestion des ressources. Ce qui peut permettre d'améliorer la gestion des ressources disponibles.

l'Etat élabore une politique nationale de gestion des ressources minières, ce qui peut attirer et fidéliser les investissements privés étrangers.

Au plan intérieur, l'Etat veille au maintien de l'ordre par le respect strict des lois et règlements. Dans ses relations avec les pays étrangers, l'Etat légaliste assure sa sécurité extérieure par le respect des traités, accords et conventions internationales.

**ETOFFEMENT DU SCENARIO GLOBAL : LAXISME DE L'ETAT ET LA  
Déclinaison et/ou spécification des implications  
Aspects complémentaires  
· Préoccupations particulières**

**Résumé narratif des implications**

<p><b>Fonctionnement de la démocratie</b></p>	<p>Dysfonctionnement de la démocratie</p>	<p>Les partis politiques, de plus en plus nombreux, lenouveaux mécanismes de représentation dans les institutions sont certains leaders enracinés représentés par les notables décentralisées est pris en otage par le duo avec événement</p>
<p><b>Croissance économique</b></p>	<p>Fluctuation du taux de croissance</p>	<p>Le laxisme de l'Etat affaiblit sa capacité de maîtrise colon associée aux influences exogènes (sécheresse, économiques conduisent à une croissance moyenne</p>
<p><b>Etat de santé et de nutrition</b></p>	<p>Amélioration probable dans un contexte de précarité</p>	<p>L'urbanisation croissante ainsi que les efforts faits par la population en contact avec les sources d'information à l'amélioration de l'état de santé de la population. Cependant, la faiblesse du pouvoir d'achat de la population et de l'accès à de nouvelles maladies. La population va de en plus conditionnés grâce à la collaboration avec la médecine</p>
<p><b>Gestion des ressources agro-sylvo-pastorales et alimentaires</b></p>	<p>Gestion peu efficace et ressources dégradées</p>	<p>Le manque d'autorité de l'Etat entraîne une exploitation poussée démographique exerce une pression accrue menacées dans leur existence. L'acuité de cette dégradation des denrées d'origine diverses</p>
<p><b>Gestion des ressources minières</b></p>	<p>Exploitation effrénée des ressources minières</p>	<p>En raison de l'insuffisance de politiques élaborées entre sociétés privées nationales et/ou internationales qui exerce une pression accrue sur l'environnement sans que cela assure la régulation de l'exploitation</p>
<p><b>Sécurité intérieure et extérieure</b></p>	<p>Fragile</p>	<p>Le laxisme de l'Etat expose les frontières du pays à dégénérer sur des conflits inter-États), le trafic de drogues, intérêts étrangers, fragilisant ainsi les fondements médiatisés à des méthodes illégales.</p>

<p><b>Dépendance vis à vis de l'extérieur</b></p>	<p><b>Renforcée</b></p>
<p><b>Image extérieure du Mali</b></p>	<p><b>Indifférence</b></p>
<p><b>Endettement</b></p>	<p><b>Endettement inefficace</b></p>
<p><b>Rôle de l'Armée</b></p>	<p><b>Présence accrue</b></p>

Dans le cadre de l'intégration sous-régionale et régionale, des autres pays, ouvrant ainsi la porte à toute sorte d'économie seront exposés à une concurrence sauvage, devient un vaste marché de consommation.

L'Etat laxiste se soucie très peu d'entretenir l'image pour assurer la présence de l'Etat aux niveaux requis, ainsi à un état dépersonalisé qui contribue à asseoir

L'Etat laxiste est à la merci des partenaires extérieurs, leur vision et leurs programmes sans se soucier de l'assistance financière des bailleurs de fonds, accélérant d'impulser le développement à cause d'une part de faiblesse des capacités des ressources humaines et

En proie à des conflits et troubles d'origines diverses. L'armée de ce fait, renforce sa position directement aux commandes.

## ETOFFEMENT DU SCENARIO GLOBAL : IMPASSE ECONOMIQUE ET DESA

Déclinaison et/ou spécification des implications

Aspects complémentaires du scénario global suivant les aspects

*Préoccupations particulières*

*Résumé narratif des iii*

<b>Fonctionnement de la démocratie</b>	Recul dans le fonctionnement de la démocratie	L'accaparement forcé du pouvoir en démocratie. Les libertés démocratiques république (Assemblée Nationale, C et l'Armée sont au service des intér
<b>Croissance économique</b>	Récession économique	La baisse de la croissance économique coton, la non diversification de la pu alternatives et la mauvaise gestion d
<b>Etat de santé et de nutrition</b>	Détérioration de l'Etat de santé et de nutrition	La faiblesse des investissements des populations rendent précaire la politique de maîtrise de l'eau et aléas climatiques (insécurité alim
<b>Gestion des ressources agro-sylvo-pastorales et alimentaires</b>	Mauvaise gestion des ressources naturelles	L'absence de politique et de stratég dégradation des ressources agro-sylvop L'inexistence d'une politique de l'eau climatiques mettant en cause l'objectif
<b>Gestion des ressources minérales</b>	Pillage des ressources minierces	L'exploitation des ressources d'une minorité qui accaparent le
<b>Sécurité intérieure</b>	Insécurité généralisée	La pauvreté généralisée, la frust l'individualisme et la corruption, trafic d'armes et grand banditism

## ETOUFFEMENT DU SCENARIO GLOBAL : IMPASSE ECONOMIQUE ET DESARRO

### Déclinaison et/ou spécification des implications

Aspects complémentaires du scénario global suivant les aspects

*Préoccupations particulières*

*Résumé narratif dé*

<b>Perte de la souveraineté nationale</b>	<p>L'économie est accaparée par les multinationales</p>	<p>L'économie est au l'extérieur à travers</p>
<b>Image extérieure du Mali</b>	<p>Le Mali est classé comme un pays à haut risque par l'extérieur</p>	<p>Le cadre institutionnel respect des engagements extérieure du Mali.</p>
<b>La balance des paiements</b>	<p>Déficit chronique dans les échanges avec le reste du monde</p>	<p>Le déficit commercial agricole et de la valeur transferts sans cont l'extérieur contribuent à la désertification</p>
<b>La désertification</b>	<p>Avancée significative du phénomène de désertification</p>	<p>Le cycle continu de ressources naturelles à l'avancée du désertification</p>

## 2.2 LES EXPOSES NARRATIFS :

### SCENARIO n°1 : PRAGMATISME ECONOMIQUE ET SYNERGIE SOCIALE

1. Le pragmatisme et la performance de l'Etat en l'an 2025 doivent leur avènement à l'échec des politiques précédentes du Mali en matière d'option politique et de développement économique et social.

Ainsi l'option socialiste de l'indépendance a été interrompue en novembre 1968 par un coup d'Etat militaire.

L'expérience du « capitalisme d'Etat » qui s'en est suivie a montré ses limites et à partir des années 1984/85, le pays s'est trouvé engagé dans la voie du libéralisme économique.

Cette expérience s'est confortée jusqu'en 1999 à travers la libéralisation des marchés, le développement du secteur privé, le retrait de l'Etat des activités de production (privatisation du secteur d'Etat), et son installation dans des fonctions régaliennes et de régulation/impulsion du développement économique et social.

Tirant les leçons de l'échec de ses expériences passées, l'Etat a marqué une volonté plus affirmée de sortir le pays du sous-développement en prenant des options volontaristes fondées sur les exigences d'une bonne gestion économique et la mise en œuvre de stratégies de développement appropriées.

Depuis plus de deux décennies, l'Etat s'est attaché de façon pragmatique et performante à consolider avec succès sa position en se dotant d'une administration efficace, entre autre dans la lutte contre la corruption, d'un système éducatif performant et en garantissant la participation des populati

L'Etat accompagne le processus économique de mesures incitatives et réglementaires permettant d'impulser la croissance et prévenir les grands déséquilibres.

Les efforts de développement de l'Etat se font sentir au niveau de son système éducatif qui cultive l'excellence et surtout dans sa forte capacité de mobilisation et d'implication des populations aux réformes institutionnelles qu'il met en œuvre.

L'effectivité de l'Etat, ses performances au plan socio-économique et les grandes capacités de son système administratif lui confèrent une bonne image auprès des institutions de B.W. qui acceptent que s'instaure un dialogue dans un cadre de véritable partenariat autour des projets et programmes de développement du pays.

2. Après sa difficile implantation dans les années 1990 à la faveur des événements du 26 Mars 1991, la démocratie, mieux comprise au fil des ans, s'est imposée comme mode de pensée et d'action pour représenter à l'an 2025, une véritable force de progrès.

La démocratie est entrée dans le quotidien de l'Etat et du citoyen.

La volonté affirmée de l'Etat en matière de comportement démocratique est stimulée et soutenue par le bon fonctionnement de l'espace d'interprétation démocratique et l'institution du médiateur de la république. L'Etat est désormais respectueux des libertés individuelles et collectives. Les arrestations et détentions arbitraires et illégales n'ont plus cours. Les interdits abusifs ne sont plus opposés aux libertés collectives. L'Etat assume pleinement ses responsabilités et honore ses engagements vis à vis des citoyens et des communautés. Il arbitre avec justice et équité les rapports entre les différentes composantes de la Nation et ses propres rapports avec ses agents.

La séparation des pouvoirs est devenue effective, chaque pouvoir jouissant librement de ses prérogatives.

Les multiples partis politiques, ayant pris conscience de l'insignifiance de leurs actions isolées et de leur poids négligeable sur l'échiquier politique national, se sont regroupés et le paysage politique n'est plus représenté que par trois grandes formations.

L'alternance est ainsi devenue possible, en raison des alliances opérationnelles. Le parlement connaît une composition équilibrée, ce qui facilite l'avènement d'une ère de consensus autour des grandes questions nationales.

Les préoccupations des populations sont mieux prises en compte et mieux gérées et la société civile s'implique auprès des formations politiques et de l'Etat pour une gestion consensuelle des affaires.

3. La décentralisation, conçue et mise en oeuvre pendant la période 1990/2000 est devenue l'affaire des populations.

Après les débuts difficiles des années 2000/2010 en raison de l'insuffisance notoire des moyens (humains, matériels et financiers) de la non maîtrise par les populations des principes de la libre administration des collectivités, la décentralisation, petit à petit, s'est imposée à tous comme modèle approprié de gestion du développement.

Les pouvoirs locaux, au terme de formations appropriées ont pris la mesure de leurs prérogatives, de leur domaine de compétence et de leurs attributions. Ils ont compris et accepté la tutelle de l'Etat avec qui ils entretiennent des rapports fructueux de collaboration.

Les représentants de l'Etat, formés eux aussi à assumer pleinement et efficacement les charges de la tutelle, ont contribué à asseoir le système de façon irréversible.

décideurs influents bien placés qui ne sont cependant pas à l'abri de poursuites judiciaires chaque fois qu'ils sont découverts.

La volonté et la persévérance affichées par l'Etat dans la lutte contre ce phénomène convainquent les populations de la bonne gestion des deniers publics et stimulent leurs initiatives, leur disponibilité et leur engagement auprès de l'Etat.

5. Comme il n'y a pas de développement sans paix, ni sécurité, celles-ci ont fait l'objet, des décennies durant, d'une attention particulière de l'Etat en tant que composante essentielle d'un environnement propice au développement des activités.

A ce titre, l'organisation et l'équipement des services de sécurité (Gendarmerie, Police, Garde Nationale) et leur dotation en personnel suffisant et compétent ont permis de maîtriser le grand banditisme dans les villes et les campagnes, créant ainsi autour des populations, un environnement sécurisé, indispensable au plein épanouissement de leurs initiatives. Une armée de métier, républicaine et démocratique, garantit l'intégrité du territoire national .

La sécurité du Mali dépendant aussi de la sécurité dans la sous région, l'Etat s'est engagé dans une politique volontariste de prévention et de gestion des conflits en dehors de ses frontières.

La solution originale et efficace qu'il a appliquée avec succès au conflit du Nord Mali lui a valu une expertise sollicitée en maints endroits. Ainsi, il a renforcé sa présence sur les fronts d'interposition et dans les rencontres de recherche de la paix. Il a aussi joué un rôle important dans la formulation et la mise en œuvre du moratoire sur les armes légères dans la sous - région.

6. Grâce à ses interventions opportunes, l'Etat a su maintenir durablement la forte croissance économique en diversifiant la production, en encourageant par

Le maintien du cours international du coton à un niveau élevé s'explique par une forte pression de la demande des produits naturels due en grande partie à l'influence des mouvements écologiques et à une large information des populations des pays du Nord sur les risques liés à la consommation de produits synthétiques de substitution

Cette période faste a permis d'augmenter la production de coton, de rentabiliser les investissements consentis, d'améliorer la compétitivité de la filière grâce à une combinaison optimale de technologie avancée pour les grandes exploitations et des technologies locales pour les petites exploitations ; et surtout à l'utilisation des engrains naturels tels le phosphate de Tilemsi.

Parallèlement, l'Etat à travers une politique judicieuse de diversification a développé les productions agricoles et animales par l'aménagement des plaines, l'amélioration des techniques de production et l'équipement des producteurs

Les importantes ressources financières excédentaires ainsi dégagées ont contribué à :

- l'assainissement du cadre macro-économique (équilibre budgétaire, balance des paiements excédentaire),
- la réalisation d'infrastructures de base et le renouvellement des équipements de transport notamment les routes Bamako-Dakar, Bamako-Tombouctou ; la construction des barrages hydroélectriques de Manantali, de Kényé, et de Tossaye et ; le développement de la téléphonie rurale et des autoroutes de la communication ;
- la réduction sensible du coût des facteurs techniques de production notamment à travers les efforts entrepris dans l'approvisionnement conséquent et la fourniture d'énergie à un coût accessible pour les différents types d'activités.

l'extraction minière (7%), à la télécommunication (14%), au secteur manufacturier (9%), au secteur de l'électricité (12%).

L'implantation\* d'une industrie textile moderne et performante permet aujourd'hui la transformation d'environ 80% de la production cotonnière et sécurise par la même occasion le Mali contre d'éventuelles baisses du cours international du coton.

Le secteur industriel représente actuellement :

- 43% du PIB contre 8% en 1995
- 75% des recettes d'exportation contre 1% en 1995
- 40% des emplois contre 24% en 1995

Le secteur minier est devenu un important pôle de croissance économique qui rivalise avec la filière cotonnière. Son développement rapide a été possible grâce à la stabilité politique et l'adoption d'un nouveau code minier très incitatif qui garantit le rapatriement des capitaux.

Le succès de l'exploitation des gisements d'or et la production d'énergie électrique par le barrage hydroélectrique de Manantali sont à la base de la promotion de l'industrie minière consolidée par : une diversification des produits miniers, le développement des petites exploitations minières semi-artisanales, l'émergence d'opérateurs miniers nationaux et d'un marché local

L'implication des populations dans la gestion des ressources agro-sylvopastorales à travers la politique de décentralisation a donné d'importants résultats en matière de : maîtrise de l'eau, développement des énergies renouvelables, lutte contre la désertification et sécurité alimentaire.

Les changements structurels ainsi obtenus se sont traduits par la promotion des

- la création de nouvelles banques ;
- la multiplication des petits actionnaires,
- l'apparition des marchés de capitaux.

L'économie malienne est devenue très compétitive, en effet la globalisation de l'économie depuis quelques décennies, la suppression des obstacles de tout ordre à la libre circulation des biens, des services, et des personnes ont exacerbé la concurrence sur les marchés, car il ne suffisait plus d'être bon pour s'y faire une place, mais d'être parmi les meilleurs.

Pour bien conforter sa position sur le marché national et se positionner sur les marchés régionaux et internationaux l'Etat a très tôt, pris des mesures de promotion des produits locaux.

A cet effet, un cadre législatif et réglementaire a été créé qui a :

- encouragé et stimulé la production et le conditionnement de biens et services de meilleure qualité ;
- soutenu et appuyé la formation en gestion d'entreprise ;
- suscité et appuyé une politique dynamique, voire agressive de marketing et conquêtes des marchés.

L'appui de l'Etat dans ce domaine s'est manifesté principalement par :

- l'organisation de manifestations commerciales nationales et la participation des opérateurs aux manifestations régionales et internationales ;
- l'encouragement et la généralisation de la publicité ;
- la prospection et la conquête des marchés sous régime

Les multiples mutations ont favorisé la création de nombreux emplois convenablement rémunérés dans les secteurs compétitifs et l'abondance sur le marché de biens et services de tout genre.

L'atténuation significative des inégalités sociales et de la pauvreté du fait de l'accroissement du revenu par tête, le développement des activités de production, et l'accroissement de plus en plus important du secteur privé ont favorisé une diminution sensible des activités de production non structurées au profit du secteur formel.

Ainsi, l'élargissement de la base de la prospérité a contribué longuement à la diminution de la délinquance, pendant que les multiples activités offertes sur les marchés du travail occupent les jeunes, les détournant des dérivatifs nocifs (alcool, drogue) et des pratiques réprouvées (prostitution).

Le recul significatif de la pauvreté et l'accroissement des revenus ont consolidé la sécurité dans les villes et les campagnes.

Dès lors un climat de paix sociale s'est installé, apprécié par tous et protégé par tous.

Le Mali est entré dans l'univers des technologies de pointe, parce que pour opérer des percées significatives en direction des marchés extérieurs, dans le contexte de la mondialisation, il a fallu que nos entreprises soient excellentes.

En raison de son option d'ouverture sur un monde compétitif, de haute technicité, notamment celle de l'information, l'Etat a choisi de s'investir dans une politique d'excellence à travers la production et la consommation de technologies de pointe.

Il a pour ce faire, déterminé les créneaux où les avantages comparatifs lui sont favorables.

La formation d'utilisateurs compétents aidant, l'Etat a pu engager, de façon irréversible, le processus d'invention, d'acquisition et d'utilisation des technologies de pointe.

Au plan socio - culturel, les grands programmes de développement de la santé, privilégiant entre autres la prévention, l'hygiène et l'assainissement et l'éducation nutritionnelle, régulièrement mis à jour, périodiquement renouvelés et rationnellement, mis en œuvre, et soutenus par une véritable mobilisation sociale ont conduit à l'éradication des maladies endémiques et de la malnutrition et ont circonscrit les MST/SIDA.

Les valeurs de la société en raison d'un environnement favorable, se fondent désormais sur la concertation, le dialogue, la tolérance, le respect, la médiation et le recours à la justice. Ces valeurs lui permettent de puiser en elle-même les moyens de sa propre évolution et d'assurer la cohésion pour la participation de toutes les composantes à l'édification d'une société juste, équitable et harmonieuse.

## **SCENARIO n° 2 : MIRAGE DU COTON ET SURSAUT LEGALISTE**

Depuis plus de deux décennies, le Mali s'est engagé fermement dans un effort de démocratisation qui se traduit, entre autres par une administration qui satisfait ses usagers par la qualité de ses prestations et la maîtrise de la corruption. Dans le contexte général de la mondialisation, l'Etat se désengage du secteur productif et développe des systèmes de filtrage pour préserver l'identité culturelle nationale et la cohésion sociale. L'appareil d'Etat se trouve mieux maîtrisé par des procédures de contrôle qui fonctionnent convenablement.

Le cours durablement rémunérateur du coton a encouragé un système de

L'Etat pour préserver la cohésion sociale renforce son système de contrôle juridictionnel par la mise en œuvre de réformes importantes. La réhabilitation de la justice qui en résulte renforce la démocratisation, met en confiance les opérateurs économiques et les investisseurs. Malheureusement la pauvreté se maintient et le secteur informel continue de se développer. Toutefois, la paix sociale est préservée grâce notamment aux formes traditionnelles de solidarité et à l'apparition de nouvelles formes de solidarité plus institutionnalisées.

## **1. Démocratie et administration d'Etat**

La démocratisation est une forte demande de la société civile qui s'appuie sur des élites voyant en elle un moyen politique pouvant permettre de mieux apaiser les contradictions sociales. Elle se trouve davantage renforcée par l'émergence d'un discours politique mieux axé sur les discussions de projets de société. Les leaders politiques, les opérateurs économiques, la société civile et l'armée reconnaissent dans la démocratie un mode de gestion adapté aux besoins institutionnels de la société.

Ce succès de la démocratisation se trouve renforcé par le succès de la décentralisation qui a permis l'éveil d'une conscience politique locale fortement orientée vers la satisfaction des besoins collectifs locaux. Les collectivités locales prennent de plus en plus conscience de leurs responsabilités en matière de développement local et se rendent compte qu'avec une bonne mobilisation des populations il est possible de satisfaire durablement un grand nombre de besoins. Leurs efforts se trouvent appuyés par une coopération décentralisée qui facilite les relations d'échange et de partage entre collectivités appartenant à des pays et à des continents différents. Les collectivités locales deviennent ainsi pour l'Etat des relais efficaces dans la gestion du développement et du maintien de la cohésion sociale. Elles contribuent à l'émergence d'un type de citoyen nouveau plus

Ainsi il débureaucratise l'administration et maîtrise la corruption. Les procédures et formalités administratives se trouvent simplifiés; les usagers bénéficient d'un meilleur accueil dans les services publics et les règles de gestion de la vie publique sont soumises à une transparence de plus en plus grande. L'égalité des citoyens devant les services publics est mieux assumée, l'Etat et son Administration en tirent une légitimité qui motive le civisme des citoyens. Les performances du système éducatif, quoique limitées seulement aux domaines intimement liés au fonctionnement de l'appareil d'Etat (droit, haute administration des affaires publiques, gestion, planification, etc.), se trouvent à la hauteur des exigences du moment. L'Etat favorise la formation des hommes et des femmes dont il a besoin. Il n'affiche pas une vocation de "développeur" et met l'accent sur la mission de veiller à l'application correcte et équitable de la loi. A cet effet il soumet ses agents à un contrôle rigoureux souvent assorti de sanctions.

Toutes les institutions publiques et privées renforcent leurs structures et leurs pouvoirs pour mieux combattre la corruption. Elles imposent de plus en plus aux adhérents et aux usagers un code de bonne conduite. Les relations interpersonnelles continuent à jouer un rôle important mais l'égalité des chances face à la réussite sociale est de mieux en mieux assurée. Une convergence de vue entre l'Etat et la société civile affirme cette tendance. Les élites deviennent de moins en moins égoïstes et s'aperçoivent qu'il n'y a de réussite que celle qui s'accompagne d'une bonne utilisation des biens et deniers publics. La société n'accepte plus les réussites qui reposent sur des délits et crimes.

## **2. Mondialisation et renforcement des fonctions régaliennes de l'Etat**

L'Etat, en assainissant son appareil administratif entend faire face à la mondialisation qui est effective et qui exige de tous des conditions de compétitivité. C'est pourquoi, la mondialisation a disqualifié l'Etat en tant

cadre législatif et réglementaire permet de mieux fidéliser les investisseurs et les partenaires au développement.

### **3. Importance du coton et diversification de la production nationale**

Le coton, du fait de son cours durablement rémunérateur occupe une place prépondérante dans le système productif du Mali. Dans le même temps, le pays tire avantage de l'ensemble de la filière, textile, confection, etc. L'Etat en fait une source importante de prélèvement fiscal pour financer l'investissement des infrastructures de base nécessaires au développement de la filière du coton. Le solde budgétaire (base caisse) est positif en 2012. Toutefois, malgré les progrès réalisés en terme de respect des critères de convergence de l'UEMOA, le Mali ne parvient pas au fil des ans à faire face à l'ensemble de ces obligations dans le domaine de l'intégration. Ainsi, à partir de 2016, le Mali ne parvient pas à respecter certains critères tels la part des dépenses en capital sur les ressources intérieures<sup>3</sup> qui est de 19%. Cette part va sensiblement diminuer pour se situer en 2025 à près de 17%.

En dépit de la prédominance du coton l'Etat prend de nombreuses initiatives pour encourager la diversification de la production nationale. Ainsi, le secteur minier fait l'objet d'une attention particulière et d'une année à l'autre sa contribution à l'économie nationale s'améliore. Les autres ressources naturelles font également l'objet d'une grande attention. L'énergie est fournie à un coût accessible pour les différents types d'activités. Ces efforts ont permis une croissance du PIB de près de 7% entre 1999 et 2025.

Toutefois, malgré ces progrès, la structure de la production est dominée principalement par les activités agricoles et tertiaires. Le secteur manufacturier ayant connu une faible croissance reste toujours peu diversifié. Entre 2016 et 2025, les secteurs primaire et secondaire occupent respectivement 44% et 33% de la production. Malgré une croissance

certaines variétés d'abeilles et d'oiseaux ont disparu. Face à cette situation, les études d'impact sur l'environnement sont institutionnalisées. Mais le coton peut avoir un impact perturbateur sur l'environnement humain dans le sens des inégalités sociales, ce qui justifie la nécessité d'une solidarité sociale renforcée.

#### **4. Paupérisation des populations**

Il en est ainsi du fait que la croissance soutenue par le coton profite plus aux apporteurs de capitaux qu'au travail. Et d'une façon générale les investissements sont capitalistiques peu créateurs d'emplois et l'Etat fait peu d'investissements sociaux. Les populations faiblement rémunérées pour la culture du coton et ayant dans le passé abandonné les autres types de cultures assistent à une faible progression de leur revenu. Il en résulte une paupérisation progressive des populations. Cette paupérisation est d'autant plus grave qu'elle semble inhérente au système politico-économique mis en place qui pour s'être intégré au courant de la mondialisation prend insuffisamment en compte la dimension sociale du développement.

Les populations accusent l'Etat d'être responsable de leur misère mais elles apprécient la démocratisation et la décentralisation qui leur apportent un important espace d'expression et d'initiative. Et la bonne gestion des affaires publiques au niveau de l'Etat et des collectivités locales les portent à accepter un certain civisme qui confère à l'ensemble du système un certain dynamisme. L'Etat en insistant dans son discours sur la responsabilité première des individus et des communautés dans la satisfaction de leurs besoins encourage, surtout au niveau de la jeunesse, l'émergence d'une mentalité nouvelle plus entreprenante et plus critique face aux emplois publics.

En dépit du civisme apparent, ce modèle de développement est accompagné

satisfaisante en mettant surtout l'accent sur les moyens que favorisent le dialogue et le consensus.

C'est dans cet ordre de considération que la réhabilitation de la justice devient un impératif majeur afin de sécuriser les personnes et les biens. L'Etat s'y emploie avec de bons résultats. Partout les justiciables ont confiance à leur justice et l'exécution des décisions de tribunaux ne pose plus de problèmes majeurs. La justice doit ainsi veiller au maintien de la cohésion sociale.

## **5. Renforcement de la solidarité sociale**

L'Etat, du point de vue de ses politiques accorde une grande attention au maintien et au renforcement de l'identité culturelle nationale. C'est en cela que face à la mondialisation il opère un certain filtrage pour ne retenir que les influences enrichissantes. Cette option lui permet d'exalter certaines valeurs traditionnelles qui ont un grand impact sur le maintien de la cohésion. Il en est ainsi de la solidarité dont il veille au maintien de ses formes traditionnelles et il s'efforce d'en initier des formes nouvelles plus adaptées à la résolution durable de certaines formes de pauvreté. Mais la solidarité dans la perspective de cet Etat légaliste et à vocation libérale n'est pas une prime à la paresse mais un moyen de lutte contre l'exclusion. La solidarité doit jouer principalement dans le sens de permettre à tous de participer au développement.

Ainsi, les formes anciennes de solidarité se maintiennent dans une société qui cultive la convivialité alors que l'Etat encourage la création des caisses d'épargne locales, des "tontines" et facilite la mise en œuvre de toutes les formes organisées d'assurance. Les travailleurs sont protégés dans leur travail et des mécanismes de sécurité sociale permettent une prise en charge satisfaisante de leur retraite. Ainsi, la pauvreté existe mais divers mécanismes

système parce que grâce aux médias toutes les catégories sociales aspirent à certaines jouissances et commodités de la modernité.

## 6. Réhabilitation de la justice

Par la force des choses la justice devient ainsi le seul moyen pouvant permettre le maintien de l'ordre et de la paix dans une société en pleine mutation. L'Etat prend sur lui ce pari et les populations semblent lui donner raison. Les réticences que les maliens éprouvaient par le passé face aux tribunaux disparaissent progressivement et les juges acquièrent une notoriété nouvelle conférant à leur statut un prestige considérable. On attend désormais des juges la répression des atteintes aux droits des personnes et des biens. Les juges jouent leur rôle avec transparence et se trouvent réconciliés avec les populations.

Cette réconciliation s'est faite rapidement grâce à de nombreuses initiatives prises dans le cadre de la réforme de l'appareil judiciaire. Des investissements importants ont permis de doter la justice de locaux crédibles et l'informatisation a permis de faciliter aux juges et aux usagers l'accès aux textes et à la jurisprudence. Une formation continue dispensée aux juges a permis d'accélérer la modernisation de la justice. L'amélioration des traitements des juges et la mise en place de systèmes de contrôle efficaces ont permis de maîtriser la corruption des magistrats. La traduction des textes en langues nationales et les chroniques judiciaires ont permis de vulgariser le droit qui devient désormais l'affaire de tous. Et le droit lui-même fait l'objet de relectures conséquentes pour l'adapter à la réalité.

L'Etat respecte l'indépendance de la justice qui se trouve confortée par la légitimité dont elle jouit auprès des populations. Tout n'est cependant pas facile. D'une année à l'autre le volume du contentieux augmente et de nombreux crimes sont commis pour des raisons que la seule survie ne justifie

### **SCENARIO n°3 : LAXISME DE L'ETAT ET RESSAISISSEMENT IDENTITAIRE**

Depuis le 1er janvier 2020 l'Afrique s'est organisée en un ensemble régional, la Communauté Economique Africaine (CEA) qui, si elle n'a pas encore atteint le degré d'intégration de l'Europe avec une monnaie unique, a un Parlement fonctionnel et une Commission Technique chargée d'harmoniser les politiques régionales et sous- régionales.

En effet, différentes parties du continent africain (Afrique Occidentale, Afrique Centrale, Afrique Australe, Afrique du Nord, Afrique Orientale) ont su constituer des unions économiques et monétaires et mettre en place des institutions sous régionales tout à fait pertinentes et fonctionnelles (libre circulation, droit d'établissement, commissions économiques, etc.). L'existence des Etats se manifeste néanmoins par la présence des gouvernements nationaux, des armées nationales, des frontières internationalement reconnues et de services publics.

Dans ce contexte, l'Etat du Mali, tout en faisant partie de l'ensemble régional et sous- régional existe comme entité propre dénommée République du Mali. En principe la République du Mali est une démocratie pluraliste dont les dirigeants sont désignés par la voie des urnes. C'est dans ce cadre qu'en l'an 2022 ont été élus un Président de la République et des députés à l'Assemblée Nationale.

En l'an 1994, après la dévaluation de la monnaie d'alors, le franc CFA, l'économie malienne se portait relativement bien avec un cadre macro-économique assaini se traduisant par un taux de croissance moyen annuel du PIB de 5% entre 1994 et 1998. Cependant d'importants défis persistaient tels que:

- le développement du phénomène de la pauvreté qui touche au moins

- compétitivité des entreprises aussi bien sur le marché local que sur les marchés régionaux et internationaux, du coût élevé et de la faible qualité des infrastructures (transports, télécommunications, énergie etc.), de la faiblesse de l'entrepreneurs hip, etc. ;
- l'urbanisation anarchique avec comme corollaire une insécurité endémique, un chômage structurel et une pression accrue sur les services sociaux de base.

Par le manque de volonté politique et l'incapacité des décideurs à tirer parti des potentialités économiques du pays, l'Etat s'est montré incapable de relever ces défis et l'on assista à une détérioration progressive de la situation générale.

C'est ainsi que les élections générales de l'an 2022 virent l'émergence et l'avènement d'hommes politiques à faible personnalité élus sur fonds de corruption généralisée et de marchandage entre partis politiques de tout bord, intérêts économiques internationaux et nationaux, groupes de pression : syndicats et associations.

Ainsi en l'an 2025, l'Etat, mal géré, incapable de définir des objectifs précis, est confronté à une instabilité politique endémique. Cette instabilité se manifeste non seulement à travers les luttes intestines entre la multitude de partis politiques mais aussi par l'exacerbation des revendications corporatistes.

En raison de son manque d'autorité, l'Etat ne contrôle plus l'Administration publique. Celle-ci est complètement déconnectée des préoccupations des administrés qui ont recours le plus souvent à la débrouillardise pour satisfaire leurs besoins. C'est ainsi que les acteurs publics et privés se livrent à des activités à leurs seules convenances. Aucun résultat tangible n'est obtenu de la part d'une telle administration qui d'ailleurs est inadaptée et inefficace se souciant très peu de sa mission de service public. En conséquence, elle prend ses distances vis-à-vis du pouvoir politique qui est supposé la contrôler et se livre à des comportements favorisant la banalisation de la corruption.

Exclues des procédures de décision, et en proie à des difficultés de toutes sortes les populations affichent une indifférence de plus en plus marquée, non seulement vis-à-vis des réformes économiques entreprises mais aussi à l'égard des institutions.

Dans une telle situation, les pouvoirs publics ne disposent d'aucun moyen pour mobiliser les couches sociales. La démission de l'Etat et la faible capacité de négociation de l'Administration entraînent la prédominance de la vision et des programmes des institutions financières internationales qui lui dictent la conduite à suivre dans la mise en œuvre de ses propres programmes de développement. En effet, l'Etat est à la merci des partenaires extérieurs, qui imposent leur vision et leurs programmes sans se soucier de l'adhésion des parties concernées. De ce fait, il continue de bénéficier de l'assistance financière des partenaires, accroissant ainsi son endettement qui toutefois est incapable d'impulser le développement à cause, d'une part de l'absence de politiques économiques cohérentes, d'autre part de la faiblesse des capacités des ressources humaines et des structures de l'Etat. Le gap des finances publiques représente près de 75% des recettes fiscales entre 2016 et 2025.

Le taux de croissance moyen annuel du PIB de 5% entre 1994 et 1998 est tombé à 2,8% entre 2016 et 2025. Les faibles résultats enregistrés au niveau des réformes économiques ainsi que l'environnement économique international défavorable ne contribuent pas à améliorer la compétitivité de l'économie malienne. Par ailleurs, le dysfonctionnement de la démocratie et le caractère laxiste de l'Etat entraînent une crispation de l'appareil de production, bloquant ainsi toute initiative de diversification de la production qui continue à être dominée par les activités agricoles et commerciales. En outre, la faiblesse du cours du coton associée aux influences exogènes (sécheresse, partenaires au développement) conduit à une situation caractérisée par une croissance moyenne faible du PIB de l'ordre de 1,7% entre 2016 et 2025. Les revenus tirés de l'exportation du coton ne suffisent pas pour mettre en place les infrastructures de

Les réformes structurelles sont insuffisantes pour garantir l'essor du secteur privé autour de la filière coton. Cette situation décourage l'accroissement des flux d'investissement privé étranger vers le Mali. La production continue à être dominée par le secteur primaire qui fournit plus de **40 % du PIB**.

Le laxisme de l'Etat affaiblit sa capacité de maîtrise de l'appareil de production. En dépit de la faiblesse du cours du coton associée aux influences exogènes (sécheresse, partenaires au développement) les initiatives des autres acteurs économiques conduisent à une croissance moyenne faible.

Les revenus tirés de l'exportation du coton ne suffisent pas pour mettre en place les infrastructures de développement et pour honorer les engagements du pays dans le cadre des organisations sous-régionales. Les réformes structurelles sont insuffisantes pour garantir l'essor du secteur privé autour de la filière coton. Cette situation décourage l'accroissement des flux d'investissement privé étranger au Mali.

Par ailleurs, malgré les importants efforts entrepris pour satisfaire les différents besoins énergétiques, il persiste des menaces de rupture dans l'approvisionnement et la fourniture d'énergie du fait d'une inadaptation de la production à la demande. De son côté, la forte poussée démographique, qui est de l'ordre de 2,6% en 2025, exerce une pression accrue sur les ressources naturelles qui se dégradent rapidement jusqu'à être menacées dans leur existence. L'acuité de cette dégradation généralisée se manifeste par la crise de l'eau et la prolifération des déchets d'origines diverses. Par ailleurs, en raison de l'insuffisance de politiques élaborées en matière d'exploitation minière, les concessions sont livrées à des sociétés privées nationales et/ou internationales qui en font une exploitation effrénée. Ceci entraîne une détérioration progressive de l'environnement sans que cela assure les retombées économiques souhaitées.

Les actions entreprises pour lutter contre la pauvreté sont un échec. Elles

l'urbanisation croissante, qui occupe près de 50% de la population en 2025, favorise un contact de la population avec les sources d'information modernes sur l'état de la santé et la nutrition, celui-ci demeure précaire en raison de la faiblesse du pouvoir d'achat et de la faible part du budget national consacrée à la santé. Face à ces difficultés, la population continue de développer de nouvelles formes de survie. Outre l'extension du secteur informel, elle a recours de plus en plus à la médecine traditionnelle et à de nouvelles formes de solidarité.

Le caractère démissionnaire de l'Etat l'expose à des influences extérieures diverses qui sont ressenties comme des agressions par une société traditionnellement ancrée dans ses valeurs culturelles. En effet, la société malienne demeure fortement conservatrice, avec comme référence les valeurs familiales, communautaires, ethniques et religieuses.

Cette société multi-communautaire se caractérise par l'ancienneté du fait religieux qui s'y analyse comme la cohabitation pacifique entre une religion dominante (Islam) et des religions minoritaires (catholicisme et protestantisme). Ces religions révélées se sont établies sur des croyances religieuses ancestrales et ont évolué dans un syncrétisme avéré. Malgré la montée des intolérances au sein de certaines obédiences religieuses, la société se préserve des confrontations violentes majeures en raison de sa forte capacité de médiation (cousinage à plaisanterie, etc.). D'ailleurs, d'une manière générale, le recours à l'arbitrage et à la médiation est fréquent; le recours à la justice institutionnelle ne se fait que dans la mesure où le règlement par les autorités traditionnelles ou à l'amiable s'avère impossible.

Enfin, la société malienne, tout en conservant la prééminence du droit de primogéniture (droit d'aînesse) et du droit de masculinité, a évolué vers une reconnaissance de plus en plus affirmée du rôle des femmes et des compétences individuelles, qu'elles soient techniques, intellectuelles ou religieuses, etc. Le processus de décentralisation initié deux décennies plus tôt a favorisé cette

changement d'habitude de consommation. Cette dépendance sera davantage accentuée du fait de la globalisation, particulièrement dans le domaine commercial international (OMC). Ces phénomènes favorisent la détérioration continue de la balance commerciale, dont le déficit représente 36% du PIB en 2025.

A cela, il faut ajouter la dépendance culturelle résultant de ce changement d'habitude de consommation.

Le laxisme de l'Etat expose les frontières du pays à toutes sortes de trafic y compris le trafic d'armes (pouvant dégénérer sur des conflits inter-Etats) le trafic de la drogue, et favorise la collusion des intérêts nationaux privés avec des intérêts étrangers, fragilisant ainsi les fondements même de l'Etat. Au plan intérieur, les difficultés économiques favorisent la marginalisation de certaines couches de la population qui seront tentées d'assurer leur survie par le recours à des méthodes illicites.

Enfin, le contexte de mondialisation favorise aussi le développement effréné des moyens de communication de masse qui fabriquent et diffusent des messages et des images de toute sorte et dont le Mali devient un consommateur privilégié. En raison même du comportement laxiste de l'Etat, les procédures de contrôle des médias publics et/ou privés ne fonctionnent pas. Des programmes pour la plupart importés de l'extérieur contribuent à désorienter la jeunesse malienne et constituent une menace réelle pour les repères culturels fondés sur nos racines propres. Les valeurs culturelles traditionnelles sont exposées aux agressions quotidiennes de ces médias.

Malgré tout, les valeurs positives de la société constituent l'ultime recours pour le sursaut national. C'est à travers de multiples associations culturelles et religieuses que s'organise la résistance aux agressions culturelles extérieures. En effet, face à la dépersonnalisation de l'Etat qui projette une image banalisée du pays, il existe des associations culturelles qui tentent de préserver les racines culturelles et historiques du Mali.

## **SCENARIO n°4 : IMPASSE ECONOMIQUE ET DESAROI SOCIAL**

Le début des années 90 a été marqué par l'avènement de la démocratie sur le continent africain. Malheureusement, aujourd'hui, force est de reconnaître que le mouvement démocratique est soit en «recul» soit en «stagnation» dans la plupart des pays africains.

En effet, les relations conflictuelles qui caractérisent les rapports Majorité – Opposition ont donné naissance à une crispation politique dans plusieurs pays africains.

Le Mali qui n'a pas échappé à cette règle est secoué depuis Avril 1997 par une crise politique née de la contestation des résultats des élections législatives par l'opposition suite à une mauvaise organisation des consultations électorales. La situation politique tendue qui en est issue s'est traduite par une divergence profonde de vues entre le pouvoir et l'opposition. Cette crise, qui a occasionné des pertes en vies humaines et beaucoup de dégâts lors des manifestations de l'opposition, a aussi été à la base de projets de négociation entre les deux tendances opposées. Le climat politique n'a pas été apaisé malgré les contacts tantôt entre les deux parties, tantôt entre l'opposition et le Président de la République et les interventions de personnalités étrangères.

La situation du statu quo observé dans les rapports entre les deux bords politiques est devenue préjudiciable pour la nation malienne parce qu'ayant des effets négatifs sur l'appréciation de la jeune démocratie acquise au prix de sacrifices suprêmes. Les crises à répétition vécues par la classe politique et les contestations politiciennes ont fini par prendre en otage l'ensemble des maliens.

Les manifestations de cette crispation sont entre autres la non reconnaissance des institutions de la République par l'opposition, l'accroissement de la

constitution des groupes d'autodéfense de part et d'autres. Cette situation d'action et de réaction a contribué à aggraver la tension.

La solution de sortie de crise consiste à relire les textes fondamentaux de la démocratie : constitution, loi électorale, statut de l'opposition, charte des partis, loi sur la presse et la communication. Cette relecture est faite de manière non consensuelle et a conduit à une instabilité politique nuisible à tous les acteurs de la vie publique et privée.

Par ailleurs, à l'instar de la plupart des pays africains, le Mali a mis en œuvre depuis le début des années 80, des programmes de réformes économiques avec l'appui de ses partenaires au développement.

Si ces programmes ont permis d'assainir le cadre macro-économique, ils n'ont toutefois pas amélioré les conditions de vie de la plupart des maliens. Cette embellie notée au niveau du cadre macro-économique a été de courte durée. De 6% en 1999, le taux de croissance du PIB a sensiblement diminué, il est nettement en deçà du croît démographique.

On assiste de plus en plus à une aggravation de la pauvreté liée entre autres au chômage persistant et à la disparition des formes traditionnelles de solidarité sans qu'il y ait des alternatives appropriées. Aujourd'hui plus de 70% des maliens vivent au dessous du seuil de pauvreté.

Cette situation se manifeste par une baisse sensible du PIB par tête de plus de 40% entre 1999 et 2025.

Aucun effort notable n'est entrepris pour réguler les naissances. De 2,2% en 1999 , le taux d'accroissement moyen annuel de la population est de 3% en 2025.

La conjugaison d'une crise économique, sociale et culturelle et d'une crispation politique a créé une situation de mécontentement généralisé propice à l'accaparement forcé du pouvoir par une minorité organisée qui l'exercera à son seul profit.

Cet accaparement forcé du pouvoir par une minorité avec l'appui de l'armée entraîne un recul dans le fonctionnement de la démocratie et l'avènement d'une Impasse Economique et d'un Désarroi Social.

Cet Etat, peu soucieux des impératifs de développement s'investit dans des missions de sauvegarde de la sécurité, de la tranquillité et du bien-être des gouvernants. Toute son action est orientée vers la satisfaction des intérêts d'une minorité au détriment de l'intérêt général. Dans le but de pérenniser sa domination, l'Etat met en place une administration répressive qui, quoique peu équipée utilise des moyens et des méthodes peu orthodoxes de gouvernance : népotisme, clientélisme, copinage, délation, emprisonnement des opposants, mutations arbitraires, désinformation, censure etc. La répression du système engendre une confiscation des libertés démocratiques (d'association, de réunion) et empêche toute manifestation contestataire au niveau des populations qui deviennent passives face aux manipulations du pouvoir.

Les initiatives prises par le passé dans le sens du respect des libertés publiques, telles que les « Espaces d'Interpellations démocratiques », les forums de concertations, sont remis en cause. Le point de vue des citoyens ne compte plus désormais.

Les institutions fondamentales de la République, (l'Assemblée Nationale, la Cour Constitutionnelle...), l'administration et l'armée fonctionnent pour la sauvegarde des intérêts de la minorité.

L'opposition est détruite, la presse muselée et les rares velléités de remise en cause de l'ordre établi sont sévèrement réprimées. C'est le règne de « Culte du chef ».

Au plan économique, aucun effort n'est entrepris dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des populations. La baisse de la croissance économique est favorisée par la chute du cours du coton, l'absence de stratégies alternatives et la mauvaise gestion de l'économie. Il existe un déséquilibre croissant entre les revenus et le pouvoir d'achat des populations, aggravé par l'incapacité dans laquelle se trouve l'Etat à faire face à ses obligations et à donner une impulsion à l'économie : aucune stratégie cohérente de développement n'existe. Peu de citoyens peuvent faire face à leurs obligations. Il s'en suit une marginalisation de larges couches de la population : fonctionnaires, retraités volontaires, compressés des entreprises, jeunes diplômés sans emploi, jeunes ruraux émigrés en ville. Les opérateurs économiques, principalement ceux qui ne bénéficient pas de la bonne grâce des tenants du pouvoir sont victimes d'abus de toutes sortes.

Les efforts d'assainissement du cadre macro-économique sont remis en cause. Le recul dans la mise en œuvre des mesures de réformes et la corruption constituent un frein au recouvrement des recettes de l'Etat qui n'arrive plus à honorer ses engagements (paiements des salaires, remboursement de la dette extérieure, contributions aux organisations internationales...). Le besoin de financement de l'Etat est évalué à plus de 100% des recettes fiscales. Plus de 34% des recettes fiscales sont consacrées à payer les dépenses salariales.

Au niveau macro-économique, tous les indicateurs sont au rouge : chute du taux de croissance, déficit budgétaire, déficit de la balance des paiements, inflation, endettement excessif, accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs...

Constituant plus de 50% de la population malienne, le monde rural subit de plein fouet les effets négatifs de la crise : renchérissement des intrants agricoles, baisse des prix aux producteurs, manque de circuits de transformation et de commercialisation des produits agricoles et enfin absence de politique véritable de développement des zones rurales qui continuent à se vider de leurs populations rendant encore plus difficile leur essor.

conditions. Le coton demeurant l'unique produit d'exportation, on assiste à une détérioration de la qualité des sols entraînant une baisse significative des rendements. Dans ces conditions, les impératifs de conservation et de restauration des sols sont abandonnés ou négligés. Le mécontentement gagne les campagnes où l'on assiste à la montée des actions violentes de revendications par des paysans organisés et syndicats.

La décentralisation qui était perçue comme un moyen d'impulsion du développement à la base est mal mise en œuvre provoquant l'hostilité et le désintérêt des populations ainsi que l'apparition des contestations politiques dans les campagnes.

D'autre part, l'organisation de la filière coton, ne profitant qu'à une minorité, ne permet pas une redistribution équitable des revenus, d'où une aggravation de la pauvreté.

L'accès du pays à l'aide publique au développement étant de plus en plus lié aux politiques économiques et sociales mises en œuvre, l'Etat ne dispose pas des ressources nécessaires à la mise en place d'infrastructures de base, notamment celles de production d'énergie. Ce secteur, alors caractérisé par un déficit chronique ne parvient pas à satisfaire les besoins de consommation des ménages et des entreprises.

Le secteur industriel, à son tour, est caractérisé par une vétusté de l'appareil de production, une sous utilisation des capacités installées, une chute importante des investissements d'extension et de renouvellement et un niveau élevé des coûts des facteurs de production. Les rares entreprises de l'économie qui fonctionnent, telles les entreprises minières, sont aux mains de la minorité et des multinationales.

La montée du chômage, le rétrécissement des revenus des paysans, la

assiste à sa marginalisation progressive et un recours à d'autres formes de règlement des litiges.

Ainsi, le cadre institutionnel et juridique défavorable et le déficit en infrastructures de base amplifient le climat d'incertitude et découragent les flux d'investissement directs étrangers.

La baisse des revenus et l'état de pauvreté de la population entraînent également des comportements de repli sous forme de stratégies de survie vers le secteur non structuré. Le secteur informel prédomine dans la production de biens et services marchands. On assiste à l'apparition d'une multitude de petits métiers d'intermédiaires et de négociants. Au sein de l'administration les fonctionnaires s'occupent plus de commerce que de dossiers. Aucun service public ne peut être obtenu sans contrepartie.

La faiblesse des investissements dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'eau favorise l'analphabétisme, la malnutrition et la maladie qui concernent une partie importante de la population. La faiblesse de la proportion de la population ayant accès à l'eau potable et du taux de couverture sanitaire et l'absence de véritable politique de santé (prévention, médicament) rendent propice le développement de toutes sortes d'épidémies. On assiste à une prépondérance des maladies liées à la malnutrition et aux carences alimentaires notamment au sein des couches les plus vulnérables : les enfants, les femmes et les personnes âgées. La pauvreté et la dégradation des mœurs entraînent un développement de la prostitution et du proxénétisme favorisant la propagation des maladies sexuellement transmissibles et du SIDA.

Au plan écologique, l'absence de politique et de stratégies de gestion des ressources naturelles et la non implication des populations dans le processus de développement économique et social du pays engendrent une dégradation accrue des ressources agro-sylvo-pastorales et une avancée significative du désertification, la dégradation de l'eau et la dégradation des

Malgré les multiples tentatives, les institutions de Bretton Woods ne parviennent pas à engager le gouvernement sur un sentier de croissance durable. Les conditionnalités fixées par les bailleurs, dans la mesure où leur réalisation remet en cause les intérêts de la minorité, ne sont pas respectées par le gouvernement. L'incertitude qui entoure le maintien du système et la mise en œuvre des programmes de développement créent les relations difficiles et les ruptures fréquentes de programmes.

L'aide au développement est constamment détournée de sa destination. Les règles de transparence, d'équité, d'efficacité et de justice sont régulièrement bafouées.

La communauté des bailleurs de fonds est gagnée par un sentiment d'impuissance et menace de suspendre toute aide au gouvernement.

Quant à l'armée, occupée à sauvegarder les intérêts de la minorité au pouvoir, elle n'est pas en mesure de garantir la sécurité au niveau des frontières. Il s'y développe des trafics de toutes sortes et on note de velléités de rébellion. A l'intérieur du pays, la pauvreté généralisée, la frustration, la montée des intolérances, et l'injustice entraînent le développement du grand banditisme.

Le cadre institutionnel et juridique défavorable, le déficit en infrastructure de base, le non respect des engagements souscrits, la corruption et la criminalité donnent une mauvaise image du Mali à l'extérieur faisant du Mali une destination à hauts risques.

Au niveau social, les valeurs fondamentales qui ont servi à structurer la société ne sont plus assez fortes et ne constituent plus de références. Le fanatisme et les comportements extrémistes, face à la perte de repères, trouvent, ainsi, un terrain propice à leur épanouissement. Le système de solidarité traditionnelle s'affaiblit considérablement et le « chacun pour soi » devient la règle de vie, surtout dans les villes.

Tout ceci crée une situation d'insécurité pour les nantis qui sont obligés de se barricader dans leurs maisons pour être en sécurité. On assiste à la prolifération des armes à feu qu'on considère comme unique recours efficace contre les bandits.

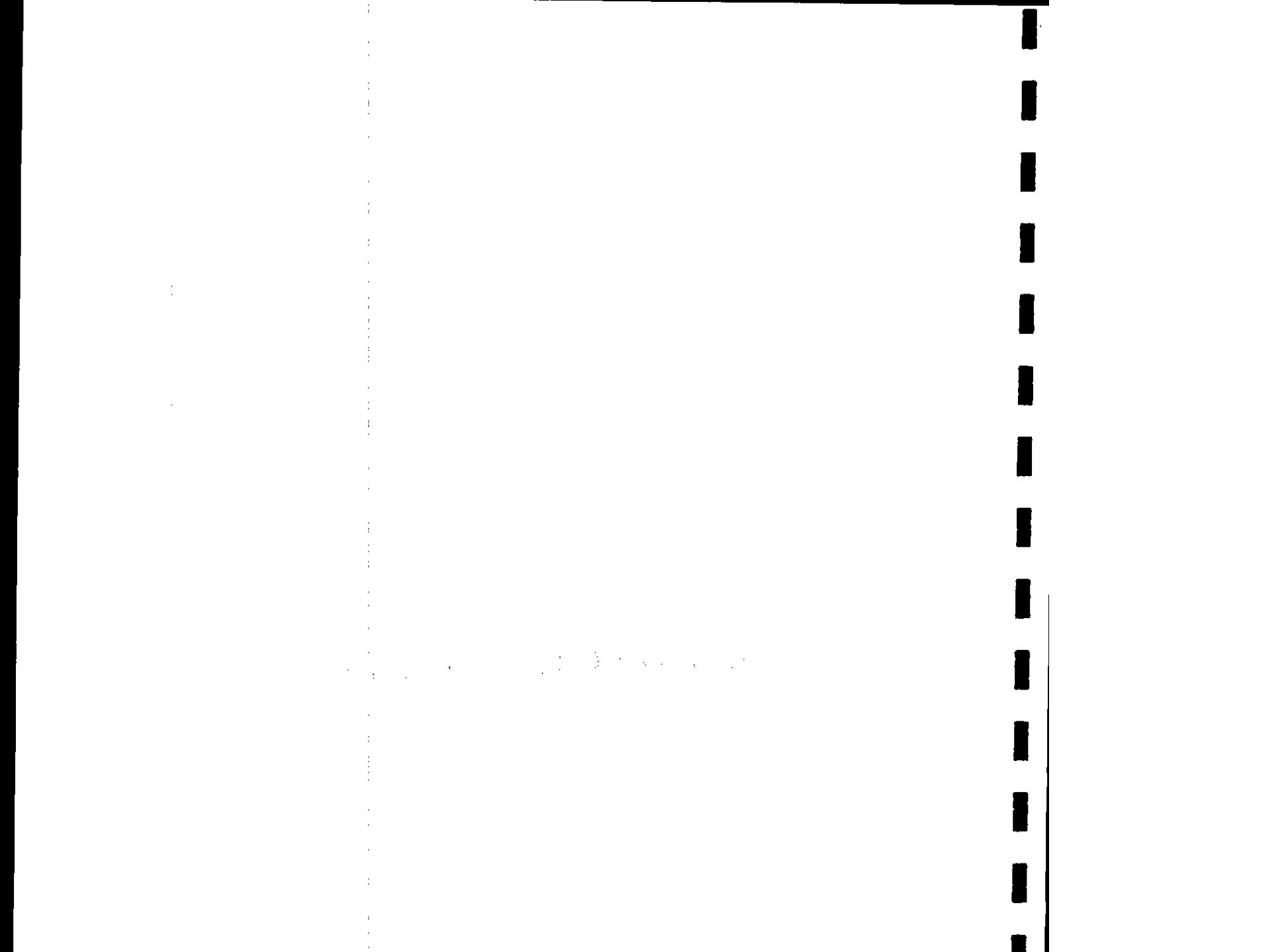
Les jeunes qui s'expatrient de plus en plus, ne se sentent liés à leurs communautés d'origine par aucune exigence morale et sociale et ne sentent aucun devoir d'aide ou d'assistance. Par conséquent, les transferts financiers en provenance des lieux d'émigration diminuent d'une manière considérable. On assiste à une rupture dans la chaîne de solidarité et l'apparition de la « fracture sociale ».

La perte de confiance et le désarroi gagnent toutes les forces vives de la nation, on assiste à une impasse au plan économique et social.

C'est la période de tous les dangers : possibilités de troubles et de désordres intérieurs susceptibles de remettre en cause les fondements de l'Etat et l'unité nationale.

**TROISIEME PARTIE :**  
**LA VISION ET LES ORIENTATIONS**  
**STRATEGIQUES**

# **CHAPITRE 1 : LA VISION**



# VISI<sup>ON</sup> DU MALI

## 2025

*Conjuguer sagesse, authenticité et dynamisme pour faire du Mali, une nation prospère, performante et moderne dont le peuple aura su se saisir résolument de son propre devenir pour demeurer un Peuple Uni*



## **Introduction**

La présente vision a été construite autour des aspirations des populations maliennes recueillies grâce aux enquêtes menées auprès (i) du grand public (ii) des personnalités et leaders d'opinion (iii) des experts et (iv) des groupes homogènes (focus groups).

Elle tient compte des tendances lourdes, des germes de changement, forces et faiblesses, menaces et opportunités identifiés principalement par les études thématiques.

La structuration de la vision est une émanation de la structure du système MALI révélée par l'analyse structurelle. Il est en effet apparu que :

- la culture constitue le nœud d'articulation et de cohérence du système sur lequel l'action doit prendre appui.
- les principaux déterminants du système sont de nature politico-institutionnelle ;
- la plupart des politiques sectorielles et socio-économiques requièrent beaucoup de pré requis du système relevant des facteurs les plus influents.

**La présente vision est volontariste. Elle invite à une attitude pro-active qui consiste à ne pas subir les événements, mais plutôt à agir pour provoquer**

# UNE NATION UNIE SUR UN SOCLE CULTUREL DIVERSIFIE ET REHABILITE

Le Mali a su créer un Esprit national:

Tous les Maliens se retrouvent et se reconnaissent dans une nation et une culture commune dans le respect de sa diversité. Le sentiment patriotique est très fort et la référence à notre passé de grands hommes bâtisseurs d'empires n'est plus un concept vide : elle inspire désormais nos faits et gestes.

Les initiatives en matière de recherche et de consolidation de la paix, du dialogue social et l'équilibre obtenu dans le développement économique national ont apaisé toutes les velléités de contestations ethniques ou régionales qui ont pu, un moment, déstabiliser l'unité nationale.

Les schémas régionaux d'aménagement et de Développement élaborés dans les années 1990 et traduits dans les plans régionaux de développement ont été mis en œuvre, durant les deux dernières décennies assurant un meilleur équilibre spatial du développement.

Ainsi, les disparités entre régions ont été réduites. Les régions considérées jusqu'ici comme laissées pour compte ont bénéficié d'importants investissements en matière de développement des infrastructures de communication, d'éducation et de santé, d'énergie et de production.

Les avantages comparatifs de chaque région ont été exploités rationnellement et une complémentarité s'est installée entre les différentes régions du pays. Les échanges inter-régionaux de tous ordres se sont accrus.

Le pouvoir administratif réinstallé partout dans ses rôles et ses prérogatives a su

l'intégrité, la «connaissance de soi», la tolérance, l'entente, le travail et la fierté sont redevenues les références aux comportements individuels et collectifs.

La parole d'honneur reprend ses droits et sa réputation et le « Sinankounian » plus que jamais reste un des fondements des rapports sociaux, un facteur de paix, d'équilibre social et d'unité.

Nous disposons désormais d'un patrimoine culturel réhabilité et revalorisé en matière de musique, théâtre, conte, proverbe, anecdote, art plastique. Sous l'impulsion des hommes de culture, la recherche dans le cadre universitaire a fait des progrès importants. Le système scolaire qui a pris en charge l'enseignement de ces questions et les rencontres culturelles et sportives entre les différents établissements permettent aux jeunes de se réapproprier ce patrimoine. Les musées régionaux sont créés et les monuments historiques restaurés.

Les acteurs et vecteurs de notre culture font preuve de plus de professionnalisme et le patrimoine culturel est largement diffusé auprès du public malien. La notoriété du Mali en sort renforcée, ce qui lui vaut d'abriter d'importants forums et rencontres culturels régionaux et internationaux et de faire connaître davantage la richesse, la diversité et l'authenticité de son patrimoine culturel. Sur ce socle, un tourisme de culture, économiquement rentable, s'est développé et contribue au rayonnement du Mali à l'extérieur.

Cependant, le Mali convaincu de l'universalité de la culture, est resté ouvert au reste du monde en la matière. De la confrontation de sa culture avec d'autres cultures, il s'enrichit, mais de façon sélective, retenant ce qui paraît positif et assimilable sans porter atteinte à ses références culturelles fondamentales.

Resté en marge des grandes passions religieuses, en raison de sa laïcité, le Mali a su contenir les tentatives de débordement confessionnel. Les valeurs

# **UNE ORGANISATION POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE GARANTE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA PAIX SOCIALE**

La bonne gouvernance qui est devenue une réalité en 2025 a permis dans un premier temps d'adapter le rôle de l'Etat à sa capacité d'action. Celle ci s'est progressivement accrue et a permis, entre autres, d'accroître l'efficacité de l'Etat à travers une administration publique performante, d'améliorer le climat des affaires, de promouvoir un système démocratique et une gouvernance locale, et, enfin, de maîtriser la corruption.

## **UN ETAT PRAGMATIQUE ET UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE**

L'Etat malien de l'An 2025 est un Etat totalement métamorphosé. Régalien, catalyseur et impulsif du développement économique et social, il est respectueux de la légalité et son autorité est incontestablement restaurée. Volontariste en matière de comportement démocratique, il est respectueux des libertés individuelles et collectives. Tirant les leçons des expériences vécues, il est devenu pragmatique et performant.

Ses fonctions régaliennes (défense et sécurité des personnes et des biens notamment) sont assurées grâce à un accroissement sensible des moyens mis à la disposition de l'armée et de la police.

Modérateur des relations entre les différents intervenants, il impulse le développement économique et social.

L'effectivité de l'Etat, ses performances au plan socio-économique et les grandes capacités de son système administratif lui confèrent une bonne image auprès de ses partenaires et de la communauté internationale.

sensiblement la rémunération des agents de la fonction publique grâce à un redressement significatif des recettes fiscales.

Dans cette administration le principe de « l'homme qu'il faut à la place qu'il faut » est devenu une réalité.

Rompue aux techniques de négociation, l'Administration permet à l'Etat de conclure avec ses partenaires des accords désormais favorables aux intérêts du Mali (Accords miniers, meilleure gestion de la dimension sociale des ajustements etc.)

Elle inspire par sa moralité, sa crédibilité et sa disponibilité, confiance aux populations et aux usagers qui, dès lors, entretiennent avec elle, avec honnêteté et transparence, des rapports de collaboration et/ou de partenariat quotidiens.

Une justice institutionnelle réhabilitée est au service de l'Etat et des citoyens en l'AN 2025, soutenue par des textes adaptés aux aspirations (codes et lois relatifs au droit), par une administration judiciaire bien équipée, un personnel régi par un statut particulier motivant et par un système de formation adapté et continu.

La mauvaise image de la justice des années 1990, qui avait en son temps poussé des citoyens à des voies de fait contre les magistrats, n'est plus qu'un mauvais souvenir.

La justice joue avec responsabilité son rôle. Elle inspire confiance et le citoyen n'hésite plus à y recourir pour être mis dans ses droits.

L'intégrité du territoire est assurée et garantie par la présence d'une Armée Républicaine, une Armée de métier bien équipée, qui en impose par la qualité et la disponibilité de ses hommes. Ces qualités ont été à maintes fois par le passé.

## UNE DEMOCRATIE CONSENSUELLE

Après sa difficile implantation dans les années 1990, la démocratie, mieux comprise, s'est imposée comme mode de pensée et d'action pour représenter à l'AN 2025 une véritable force de progrès.

La démocratie est entrée dans le quotidien de l'Etat et du citoyen.

La volonté affirmée par l'Etat, en matière de comportement démocratique, appuyée et stimulée par les possibilités d'interpellation des dirigeants à travers des espaces démocratiques institués à tous les niveaux et l'institution d'un médiateur de la république offrent aux citoyens des cadres pour la garantie et le respect des libertés individuelles et collectives. L'Etat assume ainsi pleinement ses responsabilités et honore ses engagements. Il arbitre avec justice et équité.

Le citoyen quant à lui est désormais conscient de ses obligations et confiant aux institutions revitalisées et moralisées (administration ; justice).

Il s'acquitte, de bon gré, de ses obligations vis à vis de l'Etat. Il honore ses engagements financiers, respecte les législations, les règles et procédures régissant les activités de la Nation. Il s'en remet volontiers à la justice pour être mis dans ses droits. Il comprend que sa liberté s'arrête là où commence celle des autres.

La société civile s'est épanouie, animée par les multiples associations de défense des droits, de promotion des femmes et des jeunes, de développement économique et social des communautés.

La séparation des pouvoirs est devenue effective, chaque pouvoir jouissant « librement » de ses prérogatives.

Les préoccupations des populations sont mieux prises en compte et mieux gérées et la société civile s'implique auprès des formations politiques et de l'Etat pour une gestion consensuelle des affaires.

Politiquement apaisé, le Mali jouit d'une grande stabilité en l'AN 2025, en raison de sa maturité politique. Pays exemplaire sur le plan démocratique, il est une référence en la matière en Afrique.

## **UNE DECENTRALISATION REUSSIE**

La décentralisation, conçue et mise en œuvre pendant la période 1990/2000, est devenue l'affaire des populations.

Après les débuts difficiles des années 2000/2010 en raison de l'insuffisance notoire des moyens (humains, matériels et financiers), de la non maîtrise par les populations des principes de la libre administration des collectivités, la décentralisation, petit à petit, s'est imposée à tous comme un modèle approprié de gestion du développement.

Les communes rurales, mises en place en 1999, réaménagées et redimensionnées au fil des ans pour leur assurer plus d'efficacité, sont opérationnelles.

Malgré tout, certaines d'entre elles fonctionnent de façon peu satisfaisante et continuent de faire l'objet d'attention particulière. Par contre, d'autres fonctionnent bien et augurent du succès de l'entreprise.

Dans tous les cas, les comportements de gestion démocratique des affaires sont de rigueur ; les organes de gestion sont mis en place démocratiquement et systématiquement remis en cause et renouvelés en cas de mauvaise gestion.

Dans l'ensemble, les pouvoirs locaux ont pris la mesure de leurs prérogatives dans leurs domaines de compétence et d'attributions. Elles ont compris et

## **UNE BONNE GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET PRIVEES ET UNE CORRUPTION MAITRISEE**

Le Mali de l'AN 2025 est caractérisé par l'existence de conditions permettant une bonne gestion des affaires publiques et privées. Les cadres juridiques et les structures techniques de contrôle appropriés sont en place.

Les fonds publics sont mieux utilisés, ce qui réduit de façon significative les déficits publics de financement qui, désormais sont couverts par les marchés de capitaux. Le Mali inspire en effet confiance au marché financier international.

La consolidation de la démocratie, l'efficacité de la responsabilisation des populations dans la conduite des affaires les concernant, la réhabilitation de la justice, l'effectivité de l'Etat et, enfin, les grandes capacités de son système administratif concourent au recul significatif de la corruption.

Celle-ci n'est plus généralisée. Les systèmes de contrôle mis en place sont efficaces. L'éducation civique aidant, les résultats obtenus dans la lutte contre la corruption sont satisfaisants.

Cependant elle persiste à certains niveaux, à l'occasion de passation de grands marchés ou de l'exécution de grosses dépenses. Elle sert une minorité de personnalités influentes qui ne sont cependant pas à l'abri de poursuites judiciaires si les situations de fraude sont avérées.

La volonté et la persévérance affichées par l'Etat dans la lutte contre ce phénomène rassurent les populations sur la bonne gestion des deniers publics et stimulent leurs initiatives, leur disponibilité et leur engagement auprès de l'Etat.

La politique macro-économique a permis de renforcer l'assainissement des finances publiques, de mettre en œuvre une politique monétaire compatible avec les objectifs de croissance, d'inflation et de promotion du commerce extérieur. Cette politique a été renforcée par des réformes d'ordre structurel et sectoriel s'articulant autour de la promotion des investissements et des exportations. La compétitivité de l'économie malienne a été durablement renforcée.

## UNE ECONOMIE DIVERSIFIEE ET EN FORTE CROISSANCE

Le Mali est entré dans une ère de développement économique et social durable grâce au pragmatisme de l'Etat, au dynamisme du secteur privé et à la synergie sociale qui s'y est installée.

Grâce à cette qualité, l'Etat a su mobiliser l'ensemble des acteurs autour de la formulation et de la mise en œuvre consensuelles de programmes de développement qui ont été considérés par tous comme des défis à relever à des horizons déterminés. Cela a permis de maintenir durablement la forte croissance économique en diversifiant la production, en encourageant par des mesures incitatives la productivité, la compétitivité et surtout une rémunération équitable des moyens de production.

Durant les deux dernières décennies le taux de croissance annuel du PIB a été de près de 7% en moyenne, largement supérieur à celui de la population estimé à 2,2% pendant la même période. Entre 2016 et 2025, le taux de croissance du PIB est de 8,4%. Le PIB par tête d'habitant d'environ 165000 FCFA à prix courant en 1999 est passé à près de 900 000 FCFA en 2025, ce qui correspond en termes réels, c'est à dire en tenant compte de l'évolution des prix, à plus d'un triplement du revenu par tête.

Durant la première décennie du millénaire, les performances du secteur agricole du Mali ont permis d'asseoir durablement l'autosuffisance alimentaire. Son rôle

pour les petites exploitations et surtout l'utilisation des engrais naturels tels le phosphate de Tilemsi.

Toutefois, le secteur primaire, bien qu'il soit en plein essor n'est plus le principal vecteur de la croissance économique. En effet, à partir de 2006, on note une baisse de la part de la production du secteur primaire dans le PIB au profit des secteurs secondaire et tertiaire. En 2021, le secteur secondaire occupe près de 35% du PIB. En 2025, sa part sera de 42%. L'agriculture, qui occupait près de 43% du PIB en 1999, représente en 2025 moins de 30% du PIB.

Le secteur secondaire joue désormais le rôle de locomotive de la croissance économique. La croissance de ce secteur, de près de 11% entre 1999 et 2025, est essentiellement portée, à partir de 2016, par les industries agro-alimentaires (17,5%), les autres industries manufacturières (11%), l'électricité (15%). L'industrie textile croît à un rythme de 11%.

En effet, l'implantation d'une industrie textile moderne et performante permet aujourd'hui la transformation d'environ 60% de la production cotonnière et sécurise par la même occasion le Mali contre d'éventuelles baisses du cours international du coton.

L'agro-industrie est implantée dans toutes les zones de grandes productions agricoles pour la transformation des produits primaires de l'agriculture et de l'élevage

La croissance du secteur minier est due essentiellement à l'exploitation de nouvelles mines entre 1999 et 2005. Le développement de ce secteur a été possible grâce à la stabilité politique et à l'adoption d'un nouveau code minier très incitatif qui garantit le rapatriement des capitaux. Toutefois, la croissance de ce secteur ne dépasse pas 0,3% par an du fait de la chute des prix et d'une

Le personnel de haut niveau ainsi formé, équipé de façon moderne, est parvenu à faire franchir à la recherche fondamentale et appliquée, des étapes déterminantes.

La formation d'utilisateurs compétents aidant, l'Etat a pu engager, de façon irréversible, le processus d'utilisation des technologies avancées.

### **BONNE SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES, DE LA MONNAIE ET DES ECHANGES EXTERIEURS**

Les changements structurels ainsi obtenus dans le système économique ont modifié à leur tour la physionomie des finances publiques qui se caractérisent par une augmentation continue des recettes et un changement profond de leur structure par l'accroissement considérable de la part de la fiscalité interne, d'une part et une modération des dépenses de fonctionnement d'autre part. Les recettes fiscales ont connu une croissance régulière de près de 4% en moyenne annuelle entre 2015 et 2025.

Du côté des dépenses, le réalisme du gouvernement prévaut toujours : la masse salariale est bien maîtrisée. Par rapport aux recettes fiscales, elle représente moins de 18% entre 2006 et 2015 et 8 % entre 2016 et 2025 ; les arriérés internes ne constituent plus une préoccupation pour l'Etat ; la mise en œuvre du programme d'investissement public s'est poursuivie avec un taux de réalisation de plus en plus élevé et une amélioration dans l'exécution des projets. Les dépenses d'investissements publics sont de plus en plus financées par des ressources internes. Les dons au titre des projets publics sont négligeables.

Avec l'avancée de l'intégration économique et monétaire dans la sous-région, la situation monétaire s'est améliorée dans tous les pays de l'UEMOA. Le crédit à l'économie a fortement baissé en raison de l'amélioration des recettes publiques.

En matière d'échanges extérieurs le solde courant (hors transferts publics) est devenu positif en 2005 ; en moyenne annuelle, il représente 5% du PIB entre 2005 et 2025 . Cette situation est largement attribuable à :

- un solde de la balance commerciale positif en 2000 et en augmentation continue. Ce solde positif s'explique par la diversification des produits exportés (produits agro-industriels, céréales, viande, produits manufacturiers, miniers et énergétiques....) ;
- une évolution des services nets favorable due à une très forte réduction des intérêts de la dette publique et des coûts de frets et assurances .

### **UN FINANCEMENT DE L'ECONOMIE ASSURE PAR L'EPARGNE INTERIEURE ET LES CAPITAUX PRIVES ETRANGERS**

Le volume d'investissement, qui a permis de maintenir cette forte croissance de ces dernières années, est financé de plus en plus par l'épargne nationale qui augmente d'année en année et par les capitaux privés étrangers.

La bonne gouvernance auprès des institutions financières internationales, combinée aux mesures permettant d'améliorer la compétitivité de l'économie malienne, ont favorisé et sécurisé l'investissement privé étranger et le développement du secteur privé.

La mobilisation de l'épargne a eu pour effets :

- l'accroissement de la part de l'investissement privé dans le volume total des investissements qui est de près de 75%,
- la création de nouvelles banques spécialisées,
- la multiplication des petits actionnaires du fait de la réussite du programme de privatisation,
- l'apparition des marchés de capitaux

L'investissement public est orienté essentiellement vers la réalisation des infrastructures de base (équipements collectifs) et des projets sociaux (éducation, santé et développement institutionnel).

## UNE ECONOMIE COMPETITIVE AU SEIN D'UNE ENTITE REGIONALE INTEGREE

La volonté d'intégration des pays de l'Afrique de l'Ouest s'est traduite par des progrès notables au sein de toutes les organisations sous-régionales. Des efforts significatifs sont réalisés dans le sens de l'édification d'un grand bloc économique comparable aux ensembles économiques existant dans d'autres continents.

L'Etat malien, qui a joué un rôle important dans ce processus, a très tôt pris les mesures visant à accroître la compétitivité de l'économie malienne.

Pour bien conforter sa position sur le marché national et se positionner sur les marchés régionaux et internationaux, l'Etat a pris des mesures de promotion des produits nationaux.

L'appui de l'Etat dans ce domaine s'est manifesté principalement dans l'organisation de manifestations commerciales nationales et la participation des opérateurs aux manifestations régionales et internationales.

La pertinence des mesures prises et la détermination affichée dans leur application ont valu aux produits nationaux d'opérer des percées significatives en direction des marchés extérieurs.

L'économie malienne a acquis une position de leader régional dans les domaines où elle dispose d'avantages comparatifs. C'est le cas des filières textiles, du bétail, des cuirs et peaux, et de la filière riz.

## DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION APPROPRIÉES

Les efforts en matière de désenclavement ont donné des résultats appréciables. Le réseau routier s'est considérablement développé et son entretien est assuré.

Bamako, reliée à tous les chefs-lieux de région et à toutes les capitales limitrophes par des routes bitumées, est considérée comme une voie privilégiée pour accéder aux autres pays de l'UEMOA.

Les aéroports ont été construits dans la plupart des capitales régionales, le port de Kayes a ouvert le transport maritime au Mali.

Les télécommunications constituent actuellement une activité très lucrative. Le développement de la téléphonie rurale et les autoroutes de la communication offrent non seulement de nouveaux services aux populations, mais contribuent surtout à l'insertion du Mali au système d'information mondial.

## UNE SECURITÉ ENERGETIQUE ASSURÉE

La sécurité énergétique est assurée grâce :

- à l'exploitation des barrages hydroélectriques de Sélingué et de Manantali ; et à la construction de nouveaux tels que celui de Tossaye,
- au développement de la production d'énergie solaire
- à la vulgarisation des énergies renouvelables,
- au réseau interconnecté

Par ailleurs la satisfaction des besoins énergétiques par le bois à hauteur de 90% des années 90 n'est qu'un mauvais souvenir. La majorité des ménages dans les villes est passée depuis longtemps à des sources d'énergie de substitution.

Les municipalités ont fourni de gros efforts pour rendre le cadre de vie de leur cité plus agréable. Dans la majorité des cas, les villes ont été aménagées de façon originale (architecture) tout en les dotant d'infrastructures et d'équipements collectifs urbains de qualité (routes, électrification, adduction d'eau, système d'évacuation des eaux usagées, traitement des ordures, espaces verts, infrastructures sportives, transport urbain, sécurité ...).

La pollution et la nuisance sonore ont été attaquées suffisamment tôt pour éviter à nos villes le sort actuel de certaines grandes villes européennes et américaines.

L'implication des populations dans la gestion des ressources agro-sylvopastorales à travers la politique de décentralisation a donné d'importants résultats en matière de maîtrise de l'eau, de développement des énergies renouvelables, et de lutte contre la désertification.

Toutefois, avec cette croissance accélérée, de nouvelles préoccupations écologiques sont apparues, qu'il convient de gérer urgément à travers des mesures spécifiques.

## **UN PROGRES SOCIAL CERTAIN**

Des ressources humaines performantes ainsi qu'un climat social serein ont contribué, entre autres, à asseoir le progrès social en 2025. Ce progrès peut se mesurer à travers les indicateurs de développement favorables aux générations actuelles et futures.

### **RESSOURCES HUMAINES PERFORMANTES**

La population malienne est estimée à 19 153 000 d'habitants en 2025, soit un

Les investissements dans les services sociaux ainsi que l'accroissement du PIB par tête ont favorisé l'accroissement de l'espérance de vie à la naissance qui passe de 58,8 années en 1996 à 75 années en 2025.

Les efforts de développement de l'Etat se font surtout sentir au niveau de son système éducatif qui cultive l'excellence et répond de manière satisfaisante aux besoins de l'économie. L'objectif «un village, une école est atteint ». Le taux de scolarisation avoisine les 100% et une grande partie des jeunes scolarisés accèdent à l'enseignement supérieur . L'alphabétisation a également fait des progrès importants et touche plus de 80% de la population.

Les grands programmes de développement de la santé, privilégiant entre autres la prévention, l'hygiène et l'assainissement et l'éducation nutritionnelle, régulièrement mis à jour, périodiquement renouvelés et rationnellement mis en œuvre, et soutenus par une véritable mobilisation sociale ont conduit à l'éradication des maladies endémiques et de la malnutrition et ont permis de ~~contenir~~ la progression des MST/SIDA.

Trois faits majeurs caractérisent le système socio- sanitaire du Mali :

- le développement des centres de santé de proximité ;
- la facilité d'accès aux médicaments, et
- le rapprochement de la médecine moderne et de la médecine traditionnelle.

Les femmes constituent la majorité de la population malienne, soit environ 52 %. Elles sont impliquées dans toutes les activités socio-économiques, politiques et culturelles aussi bien en milieu rural que dans les villes.

La concertation sociale et la modération des partenaires sociaux notamment le patronat et les associations de promotion des femmes ont permis aux maliens de

Les hommes participent volontiers à l'amélioration de la situation des femmes en s'impliquant dans la réalisation de l'objectif ci-dessus. Il s'agit d'un véritable développement d'un esprit d'équité et de promotion.

Bien encadrés et sécurisés par la présence des parents, les enfants ont acquis une éducation qui les protège contre les menaces extérieures.

Ainsi, la délinquance juvénile s'est nettement atténuée. La création de nombreux emplois convenablement rémunérés a rassuré les jeunes sur leur avenir. Le milieu scolaire est apaisé. Les jeunes des villes et des campagnes, y compris les élèves et étudiants ont tous pris conscience de leur rôle dans le développement économique et social du pays et l'environnement est désormais favorable à l'éclosion et au développement de leurs initiatives. Leurs combats ne se situent plus dans la rue, mais sur les chantiers de tous ordres. Ils sont confiants en leur avenir.

### **UN CLIMAT SOCIAL APAISE**

Les multiples mutations ont favorisé la création de nombreux emplois convenablement rémunérés dans les secteurs compétitifs et l'abondance sur le marché de biens et services.

La structure de l'emploi salarié par catégorie fait apparaître la prédominance des emplois qualifiés. Dans le secteur moderne, l'industrie manufacturière et les mines fournissent environ 49 % des emplois.

L'accès à un logement décent pour les populations à faible revenu est devenu une réalité au Mali grâce à une politique de l'habitat très volontariste.

L'atténuation significative des inégalités sociales et de la pauvreté, du fait de l'accroissement du revenu par tête, le développement des activités de production, et l'accroissement de plus en plus important du secteur privé ont

Le développement économique et le progrès social ont atténué une pratique de plusieurs siècles qui était considérée comme un élément culturel de la société malienne ; il s'agit des mouvements migratoires de la population.

Le climat économique et social a créé les conditions propices pour le retour de plus en plus régulier des ressortissants maliens résidant à l'étranger. Ceux-ci se sentant sécurisés dans leurs investissements et utiles pour le développement, s'impliquent comme des acteurs importants pour le développement, prêts à participer à l'édification d'une société plus dynamique, harmonieuse et tournée vers le progrès.

**CHAPITRE 2 :**  
**LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES**



## I. METHODOLOGIE D'ELABORATION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'identification des orientations stratégiques s'est faite en quatre (4) étapes principales :

- Identifier les questions stratégiques ;
- Classer et enrichir les questions stratégiques ;
- Spécifier les réponses stratégiques appropriées ;
- Décliner les réponses en termes d'orientations stratégiques à long terme.

### Identification et Validation des Questions Stratégiques

Il s'est agi de s'assurer que chacune des questions stratégiques proposée dans un des domaines vérifie les trois propriétés suivantes :

- **Importance** : les réponses qui pourraient être données à une question sont de nature à affecter considérablement la concrétisation de la Vision du Mali à l'horizon 2025
- **Maîtrise** : le Mali, s'il a la volonté et moyennant des efforts considérables déployés, est en mesure de mettre en œuvre une réponse particulière à cette question.
- **Incertitude** : Cette question peut effectivement donner lieu à une pluralité de réponses qualitativement contrastées.

### Classification et enrichissement des questions stratégiques

### Spécification des réponses stratégiques appropriées

Il s'est agi, pour chaque question stratégique, d'identifier et de formuler la réponse stratégique qui semble la plus appropriée (pertinente, indispensable et réaliste) pour garantir la concrétisation de la Vision à l'horizon 2025.

### Déclinaison des réponses en termes d'orientations stratégiques

Il s'est agi de reformuler les réponses aux questions sous forme d'orientations stratégiques.

## II. OBJECTIFS ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

**Objectif stratégique à long terme n° 1 : Consolidation de l'unité et la Cohésion nationales en se fondant sur la sagesse conférée à la société malienne par sa diversité culturelle**

Sous - objectifs	Orientations stratégiques
<b>Maintenir et consolider la cohésion et l'unité nationales</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- promouvoir le sentiment national</li><li>- maintenir l'intégrité nationale et assurer la sécurité</li><li>- assurer l'équilibre dans le développement des régions (aménagement du territoire et mise en valeur des zones déshéritées)</li><li>- assurer la justice sociale, l'équité et la solidarité nationale,</li><li>- assurer l'efficacité et la crédibilité des administrations</li><li>- favoriser les échanges culturels inter communautaires</li></ul>
<b>Promouvoir nos valeurs culturelles comme références sociales pour les jeunes générations et les utiliser comme un levier efficace pour promouvoir le développement.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- sauvegarder et consolider la cellule familiale garante du respect de nos valeurs culturelles ,</li><li>- assurer le maintien du rôle de la femme en matière de sauvegarde de la cellule familiale</li><li>- créer au niveau du système scolaire les conditions d'apprentissage et d'intégration des valeurs culturelles (code de conduite et code d'honneur)</li><li>- reconnaître et re dynamiser les autorités et institutions traditionnelles d'enseignement de solidarité et de gestion des litiges ,</li><li>- prendre des mesures discriminatoires en faveur des cultures nationales et être vigilant sur le contenu des programmes des médias.</li></ul>
<b>Maintenir la religion dans ses fonctions socio-culturelles et consolider la tolérance inter et intra confessionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- préserver la laïcité de l'Etat et exercer sa tutelle avec vigilance ,</li><li>- veiller à la réglementation sur les institutions (prêche, associations, ONG,...) et lieux de cultes,</li><li>- promouvoir l'intégration des structures d'enseignement religieux au système national</li></ul>

## Objectif stratégique à long terme n° 2 : Une organisation politique et institutionnelle garante du développement et de la paix sociale

Sous – objectifs	Orientations stratégiques
<b>Un système démocratique consensuel et adapté à nos réalités</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Promouvoir une démocratie qui tient compte de nos valeurs culturelles.</li><li>- Accroître le sens civique des Maliens par la formation et la sensibilisation.</li><li>- Assurer la crédibilité de la justice .</li><li>- Créer les conditions d’alternance et de gestion consensuelle des pouvoirs.</li><li>- Accroître la capacité des organisations de la société civile pour un meilleur dialogue social.</li></ul>
<b>Un Etat performant et catalyseur du développement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Elaborer une charte définissant l’Etat performant et impulsif (caractéristiques, rôle, fonctionnement) et le faire partager à tous les acteurs du développement et de la vie sociale ( partis politiques, administration , secteur privé, société civile, collectivités décentralisées et citoyens ).</li><li>- Rendre l’administration compétente et performante en la dotant de ressources humaines bien formées, motivées, disposant d’équipements modernes et ayant des procédures rationnelles de travail.</li><li>- Accroître les capacités nationales de formulation, de mise en œuvre et de suivi de politiques de développement en :</li><li>- Renforçant les structures chargées de la gestion de l’économie ;</li><li>- Accroissant la capacité de négociation de l’Etat et en assurant sa participation aux grandes négociations internationales ;</li><li>- Améliorant le système d’information et de communication.</li><li>- Définir les qualités minimales de formation, d’expérience et de moralité que devront avoir les femmes et les hommes qui aspirent à la direction des affaires publiques.</li></ul>

<p><b>Prendre les mesures indispensables pour faire de la décentralisation une vraie stratégie de développement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir la participation des populations au processus</li> <li>- Assurer les conditions de libre choix des responsables locaux par les populations.</li> <li>- Accroître les capacités en matière de gestion de développement régional et local.</li> <li>- Apporter les appuis nécessaires au développement régional et local.</li> </ul>
<p><b>Œuvrer pour une réduction significative de la corruption</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les causes et les manifestations de la corruption</li> <li>- Concevoir un programme cohérent et serein pour mener une lutte efficace et juste contre la corruption.</li> <li>- Renforcer les systèmes de contrôle et les procédures de gestion des affaires publiques .</li> </ul>

## Objectif stratégique à Long Terme n° 3 : Une Economie Forte, Diversifiée et Ouverte

Sous - Objectifs	Orientations Stratégiques
<b>Un modèle de croissance réducteur de la pauvreté</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planifier et gérer de façon participative le développement</li> <li>- Assurer un taux de croissance élevé ;</li> <li>- Développer les activités à haute intensité de main d'œuvre ;</li> <li>- Rémunérer de façon conséquente les facteurs de production ;</li> <li>- Renforcer le rôle catalyseur de l'Etat pour mieux accompagner le secteur privé ;</li> </ul>
<b>Une croissance durable, à la base élargie et au contenu diversifié</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer, transformer et valoriser la production agricole ;</li> <li>- S'affranchir du primat du coton ;</li> <li>- Assurer la diversification de l'activité industrielle par le phénomène des incitations ;</li> <li>- Développer l'exploitation minière et orienter les richesses vers les activités de développement économique, social et culturel ;</li> <li>- Promouvoir le développement et l'utilisation de nouvelles technologies ;</li> <li>- Développer et moderniser les infrastructures de base et organiser au mieux les activités de commerce et de services ;</li> <li>- Assurer la sécurité énergétique par la diversification des sources, l'interconnexion des réseaux de distribution et le renforcement des actions d'IEC.</li> </ul>
<b>Une économie compétitive dans un espace intégré</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer la productivité globale des facteurs et exploiter au mieux les avantages compétitifs ;</li> <li>- Explorer les marchés porteurs et disposer de la souplesse nécessaire pour se positionner efficacement sur de nouveaux créneaux ;</li> <li>- Profiter de l'intégration pour faire de la région non seulement un véritable marché, mais un espace d'apprentissage géopolitique, économique, social et culturel ;</li> <li>- Développer les capacités d'appropriation de technologies et de savoir – faire nouveaux ;</li> <li>- Faire des nouvelles technologies de l'information et de la communication, un levier de productivité organisationnelle</li> </ul>

## Objectif stratégique à long terme n°4 : Un cadre environnemental amélioré

Sous- Objectifs	Orientations stratégiques
<b>Préserver le fragile équilibre des écosystèmes ruraux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer une gestion rationnelle et concertée des ressources naturelles,</li> <li>- Soutenir les actions mises en œuvre par les partenaires (Organisations communautaires, ONG, partenaires au développement) en définissant un cadre de coopération focalisé sur la participation des populations.</li> </ul>
<b>Améliorer la qualité de vie dans les villes et les campagnes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- concevoir et mettre en œuvre des schémas d'aménagement qui tiennent compte des spécificités locales,</li> <li>- Renforcer la sensibilisation et la formation des populations et des différents acteurs économiques dans le domaine de la protection de leur environnement,</li> <li>- Mettre en œuvre des politiques de lutte contre la pollution et les nuisances liées au développement industriel,</li> <li>- Veiller à une application correcte des textes et dispositions législatives d'implication et de gestion des industries et des installations manufacturières,</li> <li>- Renforcer la capacité de gestion des communes urbaines et rurales en matière d'hygiène et d'assainissement.</li> </ul>
<b>Lutter contre la désertification et les autres effets climatiques néfastes transnationaux.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer toutes les actions en cours visant à réduire les effets négatifs éco-climatiques.</li> <li>- Ratifier et mettre en œuvre les différentes conventions et autres accords bilatéraux, multilatéraux et régionaux dans la mesure où ceux- ci ne dérogent pas au cadre législatif environnemental du Mali (Agenda 21, Sahel 21, PNAE / CID, Convention de Bamako sur les déchets dangereux...).</li> </ul>

**Objectif stratégique à long terme n°5 : Une meilleure qualité des ressources humaines dans une société juste et solidaire et solidaire.**

<b>Sous- Objectifs</b>	<b>Orientations stratégiques</b>
<b>Accroître la qualité du système éducatif et assurer la scolarisation pour tous.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'éducation de base ( un village une école ),</li> <li>- Développer et renforcer l'alphabétisation des adultes afin de faciliter le transfert des technologies aux fins de développement,</li> <li>- Développer les formations professionnelles et techniques spécialisées,</li> <li>- Mettre en place une bonne politique de formation, de recyclage et de motivation des enseignants.</li> </ul>
<b>Assurer la santé pour tous.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer, équiper et doter en personnel qualifié les centres de santé de proximité,</li> <li>- Favoriser la formation du personnel de santé</li> <li>- Améliorer le système de prévention, d'hygiène et d'assainissement et d'éducation nutritionnelle,</li> <li>- Faciliter l'accès aux soins et aux médicaments,</li> <li>- Développer le système de prévoyance sociale,</li> <li>- Renforcer les actions en direction de la médecine traditionnelle</li> <li>- Acquérir les hautes technologies médicales.</li> </ul>
<b>Promouvoir et rechercher plus d'équité pour les femmes.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et diffuser des technologies nouvelles adaptées au milieu rural pour alléger les tâches domestiques et agricoles pour les femmes,</li> <li>- Renforcer la formation et favoriser l'accès aux crédits et moyens de production pour les femmes,</li> <li>- Intensifier les actions de sensibilisation des parents à la scolarisation massive des filles,</li> <li>- Assurer leur présence au niveau des instances de décision et de représentation.</li> </ul>
<b>Renforcer les systèmes traditionnel et moderne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place une politique de croissance économique génératrice d'emploi</li> </ul>

## **CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

### **1. Conclusions**

1.1 La méthodologie utilisée a conjugué participation et pertinence technique en suivant un processus rigoureux appuyé par une mobilisation importante des experts du GEP.

1.2 Le processus a permis de disposer des aspirations des populations maliennes par une série d'enquêtes auprès de cibles diversifiées.

On a pu constater que globalement, sur les grandes questions de développement, le consensus est très large aussi bien sur le constat que sur les propositions de solution. Ceci est de nature à permettre une large mobilisation autour de la formulation et de la mise en œuvre de politiques consensuelles.

1.3 L'analyse structurelle a permis d'avoir une compréhension globale du système MALI, de déterminer les variables les plus influentes, déterminant ainsi les conditions nécessaires à réaliser pour que les politiques socio-économiques et sectorielles aient de meilleures chances d'atteindre leurs objectifs. Ces conditions sont de nature politico-institutionnelle.

1.4 Les scénarios construits constituent un champ assez large des possibilités d'évolution de la société malienne. On se rend compte que tout est possible et que tout peut survenir logiquement : du scénario noir qui conduit à des menaces sur l'existence même de la nation au scénario le plus optimiste ou même des facteurs extérieurs indépendants de notre volonté favorisent durablement notre développement.

1.5 La vision, construite autour des aspirations des populations mais tenant compte des tendances lourdes et des germes de changement est volontariste.

## **2. Recommandations**

### **2.1. Opérationnalisation**

L'ENP Mali 2025 n'est pas un exercice isolé. Elle fait partie intégrante du processus de renouveau de la planification.

En effet, l'une des caractéristiques fondamentales du nouveau système de planification adopté par le Gouvernement est d'inscrire la gestion du développement du pays dans une perspective de long terme en définissant les objectifs stratégiques à moyen terme dans le cadre du long terme tracé par les études prospectives.

Son opérationnalisation passe donc d'abord par l'élaboration d'un plan stratégique à moyen terme qui s'appuie sur ses résultats. Pour ce faire, il serait souhaitable que les services de planification engagent une phase de communication avec les institutions de la République et la société civile sur les résultats de la prospective pour en élargir l'appropriation et déterminer les grandes orientations du plan à moyen terme.

Le passage à la phase de planification nécessite également une réforme institutionnelle d'envergure des instances et structures de planification pour les adapter aux nouvelles exigences que constituent l'analyse systémique et l'approche participative qui ont été observées par l'ENP.

### **2.2 Organiser l'actualisation continue des scénarios et la surveillance de leur avènement.**

Les stratégies mises ou à mettre en place doivent viser non seulement la réalisation de la vision mais aussi la non apparition des scénarios indésirables

La surveillance de l'avènement des scénarios concerne l'observation des trajectoires permettant d'évoluer depuis la situation présente vers chacun d'entre eux. Cette fonction porte tout d'abord sur le suivi rigoureux d'indicateurs pertinents et dûment mis à jour. Elle consiste également à scruter des carrefours critiques qui jalonnent les trajectoires d'apparition des scénarios, à travers l'apparition d'événements clés ou la vérification de leurs hypothèses fondatrices. Il s'agit de se donner la possibilité de détecter des signaux annonciateurs, voire des alertes précoce du fait que l'on se dirige ou que l'on bifurque vers tel scénario plutôt que vers tel autre.

L'intérêt de ce type particulier de surveillance est de pouvoir, lorsque la situation observée le suggère, réévaluer les stratégies à la lumière des nouvelles informations concernant les scénarios et de procéder le cas échéant à leur révision.

### **2.3 Organiser le suivi-évaluation de la pertinence à long terme des orientations stratégiques et des actions de développement**

Le suivi-évaluation continu de la cohérence globale et de la pertinence à long terme des actions de développement entreprises constitue une fonction essentielle pour la construction par le Mali de son propre devenir. Pour ce faire, la confrontation systématique des scénarios et des orientations stratégiques aux actions devient primordiale.

Le dispositif à développer dans ce cadre pourrait consister à apprécier qualitativement l'adéquation de chacune des grandes actions envisagées aux différentes orientations stratégiques de la Vision.

Le résultat de cette confrontation offre la possibilité de rétroagir à la fois sur la Vision et sur les actions préconisées dans le sens d'une « conciliation » entre celles-ci. Il permet en effet :

économique : secteurs, collectivités territoriales, grandes entreprises, organisations de la société civile etc.

Un processus de sensibilisation - formation de ces différentes cibles devrait donc être engagé. Ce processus pourra capitaliser l'expérience de l'ENP Mali 2025 qui a fait l'effort d'allier pertinence technique et participation en suivant un processus rigoureux appuyé par une importante mobilisation des experts membres du Groupe d'Etude Prospective./.

## ANNEXES



## LISTE DES MEMBRES DU COMITE D'ORIENTATION

Noms	Titres
1. Seydou Djim Sylla	Administrateur de Société, Président
2. Drissa Keïta	Economiste
3. Mandé Sidibé	Economiste
4. Souleymane Cissé	Cinéaste
5. Lalla Ben Barka	Chercheur en Science de l'Education
6. Aminata Traoré	Psycho-sociologue
7. Souleymane Drabo	Rédacteur en Chef de l'ESSOR
8. Ousmane Sy	Agro-économiste, Chef de la Mission de Décentralisation/ Primature
9. Sada Diallo	Industriel, PDG de SADA-SA
10. Mossadegh Bally	Opérateur Economique, PDG Grand Hôtel
11. Antoine Berthé	Président du Syndicat Paysan
12. Oumar Niangado	Directeur IER
13. Abibulaye Diallo	AMUPI
14. Louis Condé	Secrétaire National de la Pastorale Sociale
15. Mamadou Diallo	Directeur du Centre National de Recherche Scientifique et Technique
16. Fatoumata Siré Diakité	Enseignante, Présidente de l'APDF

<b>Noms</b>	<b>Titres</b>
21. Kassoum Tapo	Avocat
22. Djédi Sylla	Sociologue
23. Drissa Diakité	Professeur / ENSup
24. Richard Traoré	Linguiste
25. Noël Diarra	Administrateur civil, Mission de Décentralisation
26. Salif Diarra	Opérateur économique/ Chambre de Commerce
27. Sekéné Mody Sissoko	Historien
28. Pascal Baba Coulibaly	Anthropologue

## LISTE DES MEMBRES DU COMITE D'ORIENTATION (SUITE)

### Représentants des Départements Ministériels

Noms	Titres
<b><i>Primature</i></b>	
29. Denis Traoré	Commissaire au Plan
<b><i>Commissariat au Plan</i></b>	
30. Oumar Ag Telfi	Directeur National de la Planification
31. Mme Sidibé Fatoumata Dicko	Directrice Nationale de la Statistique et de l'Informatique
<b><i>Ministère des Affaires Etrangères et des Maliens de l'Extérieur</i></b>	
33. Mamady Traoré	Directeur National Coopération Internationale
34. Boubacar Gouro Diallo	Conseiller technique
<b><i>Ministère de l'Intégration Africaine</i></b>	
35. Ousseynou Dicko	Inspecteur des Douanes
36. Sory Kamissoko	Planificateur
<b><i>Ministère des Travaux Publics et des Transports</i></b>	
37. Ibrahima Fomba	Directeur National des Transports
38. Yacouba Sidibé	Chef de la Cellule des Etude
<b><i>Ministère de la Santé, de la Solidarité et des Personnes Agées</i></b>	
39. Mamadou Bassiry Ballo	Directeur Cellule de Planification et de Statistique

Noms	Titres
<b>Ministère des Finances et du Commerce</b>	
45. Fangatigui Doumbia	Conseiller technique
46. Sanoussi Touré	Inspecteur des Finances
<b>Ministère de l'Education de Base</b>	
47. Moussa Soussin Dembélé	Directeur National de la DNAFLA
48. Modibo Keïta	Conseiller technique
<b>Ministère des Mines, de l'Hydraulique et de l'Energie</b>	
49. Ibrahima Sylla	Chef du Projet Energies Nouvelles
50. Mody N'Diaye	Directeur Administratif et Financier
<b>Ministère de l'Emploi et de la Fonction Publique</b>	
51. Boubacar sidibé	Magistrat, Ancien Ministre à la retraite
52. Thierno Diarra	Professeur, Ancien Ministre
<b>Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique</b>	
53. Nagouziné Urbain Dembélé	Directeur de l'ISFRA
54. Mme Maïga Fatimata Maïga	Professeur
<b>Ministère du Développement Rural et de l'Environnement</b>	
55. Abdramane Coulibaly	Directeur de l'Office Malien du Bétail et de la Viande (OMBEVI)
56. Adama Coulibaly	Cellule de Planification et de Statistique

Noms	Titres
<b>Commissariat à la Promotion des Femmes</b>	
61. Mme Coulibaly Mariam Doumbia	Chargé de Mission
62. Mme Sow Assa Doucouré	Chargé de Mission
<b>Commissariat à la Promotion des jeunes</b>	
63. Daouda Bamba	Chargé de mission
64. Adama Dembélé	Chargé de mission
<b>Ministère des Forces armées et des anciens combattants</b>	
65. Mahamadou Touré	Conseiller technique
<b>Ministère de l'Administration territoriale et de la sécurité</b>	
66. Mahamed Lamine Dembélé	Conseiller technique

## **COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE**

<b>Noms et Prénoms</b>	<b>Fonctions</b>
1. Mohamed Diallo	Coordonateur national
2. Mahamadou Magassa	Expert macro-économiste
3. Abdourahamane Hassèye Touré	Expert en questions spatiales
4. Mme Maïga Lalla Mariam Haïdara	Expert sociologue
5. Zoumana Bassirou Fofana	Assistant de Recherche

## **LISTE DES MEMBRES DU GROUPE D'ETUDE PROSPECTIVE**

<b>Noms</b>	<b>Titres</b>
1. Aminata Traoré	Psycho-sociologue
2. Ousmane Sy	Agro-économiste/ Mission Décentralisation
3. Mamadou Diallo	Directeur CNRST
4. Feu Diossely Koné*	Juriste/ Commissaire Réforme administrative
5. Djédi Sylla	Sociologue/ PNUD
6. Drissa Diakité	Historien/ ENSup
7. Richard Toé	Linguiste
8. Pascal Baba Coulibaly	Anthropologue
9. Boubacar Gouro Diallo	CT/ Ministère des Affaires Etrangères et des Maliens de l'Extérieur
10. Ousseynou Dicko	Inspecteur des Douanes/ Ministère de l'Intégration Africaine
11. Yacouba Sidibé	Chef de Division/ DNTP
12. Mamadou bassiry Ballo	CPS/ Ministère de la Santé, de la Solidarité et des Personnes Agées
13. Amadou Diarra	Directeur Dette Publique
14. Mouktari Haïdara	Directeur National des Arts et de la Culture
15. Sanoussi Traoré	Inspecteur des Finances/ MFC
16. Moussa Soussin Dembélé	DNAELA/ MER

Noms	Titres
22. Mme Coulibaly Mariam Doumbia	Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
23. Daouda Bamba	Secrétariat Général de la Présidence
24. Feu Bacary Sanago	Sociologue/ ENSup
25. Massa Coulibaly	Economiste/ ENA
26. Balla Diallo	Démographe
27. Bacary Diarra	Statisticien-économiste
28. Ousmane Diallo	Géographe
29. Mme Lansiry Nana Yaya Haïdara	Environnementaliste
30. Mme Maïga Zamilatou Cissé	Planificateur
31. Mahamoudou Zibo Maïga	Conseiller technique/ MEPI
32. Abdoulaye Koné	Géologue
33. Hamdy Al Bachir	Spécialiste Droit Public
34. Mme Konaté Coumba Touré	Professeur en Science de l'Education/ ENSup
35. Baba Konaté	SOTELMA
36. Drissa Danté	Economiste/ PNUD
37. Souleymane Diallo	CERDES
38. Nampaga Otian Koné	Ministère du Développement Rural et de l'Eau

## **LISTE DES INTERVENANTS EXTERIEURS**

<b>Noms et prénoms</b>	<b>Adresses</b>
1. Mme Emilienne Anikpo	Projet Futurs Africains/ Abidjan
2. Baba Top	Projet Futurs Africains/ Abidjan
3. Jacques Arcade	Consultant en Prospective et Stratégie/ Paris
4. Racine Kane	Consultant en Macro-économie/ Dakar
5. Assa Kobi	Expert Côte d'Ivoire 2025/ Abidjan
6. Fidèle Nze Guéma	Expert Gabon 2025/ Libreville





